LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONT... 5¢ Montréal, jeudi 19 juillet 1962 / saint Vincent de Paul, confesseur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, ...ES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 231 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL
ISEM. - OSAM.

SOMMAIRE

Annonces classées / 41 à 50
Camping / 27 à 29
Comiques / 40
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 26
Immeuble / 9
Les Tribunaux / 38
Mots croisés / 20
Radio et Télévision / 10
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 30 à 33
Vie dans les parcs / 34, 35
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 12

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE — MIN.: 55; MAX.: 80
VOIR DETAILS EN PAGE 2



LA CUILLER FAIT MOINS MAL QUE LA SERINGUE. — Le vaccin Sabin contre la poliomyélite aura sûrement plus de faveur auprès des enfants que le traditionnel vaccin Salk; plus de piqûres ennuyeuses; une petite cuiller, et le tour est joué. La ville de Hull a entrepris hier, une campagne d'immunisation par voie buccale, après que l'on eut relevé dix cas de polio dans la région. Même si elle n'a que trois ans, la petite Rachèle Desjardins sait déjà faire la différence entre la seringue et la cuiller. A MONTREAL, les autorités médicales ne signalent toujours qu'un seul cas de polio, et la situation n'exige pas de campagne d'immunisation massive. Les services de santé commenceront dans quelque temps à administrer le vaccin buccal, sans pour autant éliminer complètement le vaccin Salk, qui continuerait à être utilisé pour les premières injections.

Rentrée de l'équipe Laurin

Nouveau bureau médical de 16 psychiatres à Prévost

par Jacques PIGEON

L'administrateur de l'Institut Albert-Prévost vient de recourir à des mesures draconiennes pour résoudre les problèmes engendrés par le refus du bureau médical de réengager les membres de l'équipe du Dr Camille Laurin.

M. Thomas de H. Pogany a suivi la procédure suivante :

- il a d'abord abrogé les règlements du conseil d'administration de l'Institut ;
- dissous le conseil médical formé des Drs Jean Saucier, Roma Amyot et Ernest Brunet ;
- formé un nouveau bureau médical composé des treize membres de l'équipe Laurin et des trois médecins membres de l'ancien bureau.
- réengagé les treize membres de l'équipe Laurin.

Lors de la première réunion du nouveau bureau médical, les membres ont proposé l'admission à l'institut des Drs Jean-Louis Langlois, Roger Buies et Guy Da Silva. L'administrateur a déjà accepté cette propositition et ces psychiatres seront dorénavant attachés à l'hôpital.

Les structures administratives et médicales de l'institution sont donc complètes du moins pour le temps que durera l'enquête royale décrétée par le cabinet provincial.

L'arrêté ministériel adopté par ce dernier donne à M. Pogany tous les pouvoirs du conseil d'administration. C'est ainsi que l'administrateur peut en abroger tous les règlements et dissoudre le bureau médical.

Les trois médecins qui composèrent ce bureau demeurent aussi psychiatres attachés à l'institut. Le nombre de ces derniers atteint donc le total de 19.

Bureau médical

M. Thomas de H. Pogany a déclaré qu'il s'est vu obligé de dissoudre le bureau médical. "J'ai d'abord essayé par tous les moyens de le rencontrer et il m'a été impossible de le faire. De plus, j'ai essayé d'obtenir le télégramme en question. Je nie le procès-verbal de la dernière assemblée. Là encore, j'ai subi un échec."

"Tout ce qu'ils ont fait a été d'expédier un télégramme au directeur médical l'avisant qu'ils maintenaient leurs positions. Ce dernier m'a montré lui ai demandé quelles étaient ces positions ? Il n'a pu me répondre. Ce télégramme m'a été montré lundi. Personnellement, je n'ai rien reçu."

Seule Mlle Andrée Richer a été démise de ses fonctions. Elle occupait le poste de directrice du nursing depuis que Mlle Bélanger, qui a rempli ces fonctions jusqu'en mars 1962, a été renvoyée par l'ancienne administration.

Le directeur médical, un spécialiste en obstétrique, nommé par Mlles Charlotte Tassé et Germaine Lépine demeure également en fonctions.

Enseignement

Le Dr Camille Laurin nous a informés que l'enseignement a repris dès mardi. Huit résidents sont maintenant attachés à l'hôpital et un autre, qui vient des Etats-Unis, doit se joindre à eux, ces jours-ci. De plus, les étudiants de la faculté de Médecine de l'Université de Montréal pourront suivre des cours de psychiatrie à l'Institut dès le mois de septembre comme par les années passées.

Encore aujourd'hui, le pilier du défunt bureau médical, le Dr Jean Saucier, demeurait introuvable. Les membres du nouveau bureau se sont donc réunis à deux reprises et ont déjà présenté à M. Pogany des propositions.

En somme, l'ordre est rétabli pour la durée de l'enquête. Les membres de l'ex-bureau médical prétendaient, présumément, que l'équipe Laurin ne devait pas être réengagée avant que les résultats de cette enquête soient connus. Les commissaires qui en sont chargés ne se sont pas encore présentés à l'Institut et n'ont pas fait savoir de quelle façon ils comptent procéder. L'administrateur soutient que l'Institut, du moins pour le moment, ne peut se passer des services des psychiatres de l'équipe Laurin et que l'enseignement doit continuer.



THOMAS de H. POGANY

Décision arbitraire

-- L'administration Lépine-Tassé

L'administrateur intérimaire de l'Institut Albert Prévost a pris sur lui de remplacer le bureau médical de trois membres que l'ancienne administration avait formé conformément aux statuts et règlements de sa charte. Cette décision de créer un nouveau bureau médical comprenant tous les membres de l'équipe démissionnaire ainsi que les trois psychiatres qui formaient le bureau médical légitime est absolument contraire à la loi générale des hôpitaux, déclare aujourd'hui un porte-parole de l'administration Lépine-Tassé.

Survenant quelques jours à peine après la décision du bureau médical légitime de retarder l'étude de sdemandes d'admission des psychiatres démissionnaires en attendant que la Commission royale d'enquête fasse son travail, la décision de l'administrateur est extrêmement arbitraire.

C'est une incursion évidente, de la part du nouvel administrateur, dans un domaine purement médical, alors que l'équipe démissionnaire avait précisément reproché à l'ancienne administration de s'occuper de problèmes qui n'étaient pas exclusivement administratifs.

Les nombreuses décisions récentes de l'administrateur jettent une lumière nouvelle sur ses intentions réelles d'"organiser" entièrement l'Institut à l'insu du public et à l'encontre de toutes les décisions antérieures d'une administration légitime maintenant suspendue.

Les faits sont éloquents :

(1) l'ex-directeur scientifique de l'Institut occupe depuis lundi le bureau où logeait le directeur médical.

(2) Le nom du directeur médical qui apparaissait en tête de liste sur l'affiche dans la salle d'attente de l'Institut, a été relégué à la fin après ceux

Voir DECISION en page 2

L'ancien bureau médical répond

On a accusé les médecins formant le bureau médical d'être introuvables depuis une dizaine de jours, et d'avoir laissé l'Institut sans médecins réguliers. La vérité est la suivante, nous communique le porte-parole des trois médecins. Les Drs Sauciers et Brunet ont fait leur service régulier jusqu'au vendredi 13 juillet inclusivement, et une assemblée régulière du bureau médical, réunissant les trois membres du bureau, a eu lieu dans l'après-midi du 13 juillet.

Le service du Dr Amyot a été assuré pendant ses vacances depuis le premier juillet, par un remplaçant qu'il avait lui-même choisi. Les Drs Saucier et Brunet sont maintenant

Voir BUREAU en page 2

Enquête du sana Ross

$310,300 versés à l'Assistance publique servent à d'autres fins

PERCE. (par PAUL CLICHE, envoyé spécial de LA PRESSE) — De 1951 à 1961, le sanatorium Ross, de Gaspé, a affecté un montant total de $310,300, contribué par des subventions que lui avait accordées le gouvernement provincial pour fins d'assistance publique à des fins tout autres que celles pour lesquelles ces sommes d'argent lui avaient été octroyées.

De ce montant, $237,000 ont été donnés à la ville de Gaspé, de 1952 à 1961, pour combler les déficits de son système d'aqueduc ; $53,100 à l'Imprimerie O. Paré, de Québec, propriété de M. Arthur-W. Langlois, de 1953 à 1957, bien que cette entreprise n'eût jamais effectué de travaux pour le sanatorium.

Et le reste a été distribué entre différentes personnes notamment sous forme de bourses d'études accordées à des médecins. C'est ce qui se dégage de la production, hier devant la commission provinciale d'enquête sur l'administration du sanatorium Ross, par le comptable de l'institution,

Voir ENQUETE du sana en page 2

On préfère la "grandeur" des routes

A Rimouski, M. Lesage a dû parler de voirie

par Guy LAMARCHE
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

RIMOUSKI. — Le premier ministre Jean Lesage a terminé sa tournée en Gaspésie hier soir en tentant avec peine de faire passer une fois de plus le message de sa "politique de grandeur" à une foule revendicatrice d'organisateurs libéraux qui lui demandaient d'abord des travaux de voirie.

Froide devant le plaidoyer du premier ministre en faveur de l'éducation, la foule des 450 convives ne lui a consenti qu'une seule acclamation, et c'est lorsque M. Lesage a donné sa parole que les routes 6 et 10 et les routes rurales seraient l'objet de ses préoccupations de ministre des finances et commanderaient des crédits beaucoup plus considérables l'année prochaine".

M. Lesage a manifestement tenté de répéter son geste de lundi soir, à Fort Prével, et de dire franchement à ses organisateurs que sa "politique de grandeur" méritait tout leur appui malgré les sacrifices qu'elle exige des individus.

Il est vrai qu'hier soir, la foule avait été préparée de bien curieuse façon à recevoir le message du chef du parti libéral. Et le député libéral du comté, M. Albert Dionne, a lui-même contribué à mousser les sentiments revendicateurs des libéraux plutôt que de préparer les esprits à entendre M. Lesage exposer sa "politique de grandeur".

Alors qu'à Fort Prével, le candidat libéral défait, M. Louis Doiron, avait parlé de "changement qui fait mal parfois mais qu'il faut accepter", le député Dionne a en quelque sorte donné le mot d'ordre en déclarant :

"Je suis absolument confiant, M. Lesage, que vous allez vous occuper des besoins de la voirie et que le prochain budget vous permettra de leur accorder plus d'argent. Il faudrait qu'une enquête soit faite pour démontrer ce qu'il faut faire pour éviter le pire. Je veux vous signaler, Monsieur le premier ministre, les grands besoins du comté en voirie".

Cette phrase a mérité au député une acclamation impressionnante mais, au lieu de réchauffer la salle, elle l'a refroidie pour le discours de M. Lesage.

"Des routes pour voyager !"

Il s'est même fait interrompre au beau milieu de son discours par un organisateur qui a crié: "Pardon, monsieur le premier ministre, nous voulons

Voir M. LESAGE en page 2

Une ligne ne signifie pas l'étatisation

RIMOUSKI. (G. L.) — Le premier ministre Jean Lesage a fait une mise au point hier, en disant que les journaux avaient eu tort de voir une relation entre l'annonce que la ligne de transmission de l'électricité de Québec aux Boules serait terminée dès novembre prochain, et la nationalisation de la Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent.

"Il n'y a aucune relation entre la décision de construire cette ligne de transmission et les pourparlers que le gouvernement a engagés avec la Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent. Même si l'Hydro-Québec ne devait jamais acquérir cette compagnie, il aurait fallu construire cette ligne de transmission."

"Nous avons cause avec son président, le conseiller législatif Jules Brillant, de l'acquisition possible des actifs de la compagnie par l'Hydro-Québec. La première condition posée par M.

Voir UNE LIGUE en page 2

RIMOUSKI, (G.L.) — "Je ne suis pas le chef d'un gouvernement socialiste, je suis le chef d'un gouvernement libéral et démocratique", a déclaré hier soir M. Jean Lesage qui entendait souligner par là que les gens ne devaient pas tout attendre de l'Etat.

"Le gouvernement ne peut pas faire tout seul, a-t-il lancé. Le gouvernement et la province ont besoin de l'initiative individuelle et collective de ses citoyens. Aidez-nous à vous aider. C'est ainsi que je résume la philosophie du gouvernement que je dirige".

Saskatchewan : les médecins reculent d'un pas

REGINA. (PC) — Le Collège des médecins de la Saskatchewan est revenu, hier, sur sa demande que le gouvernement de cette province suspende sans autre forme de procès la Loi sur la santé publique.

Le Collège a néanmoins réaffirmé que les médecins ne retourneront pas à leurs cabinets avant que la Législature provinciale n'ait, en session extraordinaire, apporté les modifications que réclament les médecins à la loi en question.

C'est le président du Collège des médecins, le Dr H. D. Dalgleish lui-même, qui est venu exposer le point de vue de ses confrères devant le congrès annuel du parti social-démocrate qui détient la majorité au parlement provincial.

Le médecin a également proposé un système hybride d'assurance qui laisserait à l'assuré le choix entre le programme gouvernemental et celui d'une compagnie privée.

S'écartant de son texte, le président du Collège a déclaré notamment, que les médecins accepteraient le verdict d'un plébiscite populaire qui serait honnêtement tenu sur la question de l'assurance-santé seulement.

Les médecins en congrès à Belfast

Incidemment, les médecins britanniques siègent aujourd'hui en congrès à Belfast, un congrès qui va refléter le malaise qui existe actuellement aux Etats-Unis et au Canada au sujet des lois et projets d'assurance-santé. Il sera notamment question à cette réunion, du rejet, par le sénat américain, du plan soumis par le président Kennedy en vue d'établir une loi d'assurance-santé pour les personnes âgées.

"J'ai plutôt l'impression, a dit le délégué, que les médecins vont se tenir en dehors du débat, même si ce projet les concerne fortement." Mais il semble à peu près certain que les participants au congrès vont examiner de près le rôle joué par les médecins britanniques en vue de semer la discorde en Saskatchewan au sujet de la loi de l'assurance-santé.

Session spéciale

Le premier ministre Lloyd s'est refusé à tout commentaire après le discours du Dr Dalgleish. Si l'on se réfère à l'une de ses affirmations faites plus tôt dans la journée, alors qu'il avait laissé entendre qu'il convoquerait une session spéciale si les médecins acceptaient de reprendre le travail normal, il appert que les positions restent fermes de part et d'autre.

M. Lloyd a déclaré que, jusqu'ici, le Collège des médecins et chirurgiens de la province n'avait pas répondu aux offres gouvernementales destinées à mettre fin à la dispute au sujet du programme d'assurance-santé.

"Je comprends difficilement que l'on demande à un gouvernement de faire plus que de satisfaire les demandes de tout groupement. Je ne puis dire pourquoi les médecins n'ont pas répondu à nos offres."

Il a résumé la position de son gouvernement : "Un médecin est libre de pratiquer à l'intérieur ou à l'extérieur du programme, selon son choix. Un retour au travail des médecins devrait être accompagné d'une session spéciale de la Législature afin de légiférer en ce sens. Une commission peut être créée afin d'étudier toutes ces procédures. Enfin, on poursuivra les négociations, avec l'aide de personnes de réputation."

M. Lloyd a ajouté qu'il n'était pas simplement question du programme d'assurance-santé. "Il est également question de savoir si des procédures démocratiques adoptées par le pouvoir parlementaire dûment constitué sont viables et si la population peut y croire".

Lutte pour la démocratie

Au cours du même congrès, le chef national du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, qui a été défait le 18 juin dernier dans Regina, a prononcé son plus important discours depuis les élections fédérales.

Il a imputé la situation et la crise actuelles au Collège des médecins et au parti libéral qui représente l'opposition en Saskatchewan.

M. Douglas, l'architecte du plan si controversé, a déclaré que la dispute entre le gouvernement et les médecins allait beaucoup plus loin qu'on le pensait et mettait en cause la survie même de la démocratie parlementaire.

Il a rejeté la demande de plébiscite du Collège des médecins, alléguant que la province est administrée selon le régime parlementaire et non selon des référendums.

M. Douglas a accusé les médecins de chantage et d'intimidation dans leurs tentatives de persuader le gouvernement provincial de rappeler ou restreindre une législation conçue par un régime élu au suffrage populaire.

Seuls des "facistes ou des communistes", selon le leader fédéral du NPD, peuvent trouver quelque profit à la suppression de la démocratie parlementaire.

On sait que c'est M. Douglas qui, en 1947, fut le pionnier de l'assurance-hospitalisation au pays en instaurant un plan

Voir MEDECINS en page 2

Ce n'est pas celle de Caouette

La victoire du Crédit social est celle de "Vers Demain"

-- Gilbert Côté-Mercier

par Dominique CLIFT

LAC BEAUPORT. — Selon Gilbert Côté-Mercier, grande prêtresse des Bérets blancs qui condamne inopinément le mouvement de Réal Caouette comme hérétique et schismatique, la victoire du Crédit social est attribuable à son journal "Vers Demain".

Dans une lettre circulaire annonçant une convention générale de son mouvement à elle pour le premier juillet, à Québec, Mme Côté-Mercier reclame les mérites de l'élection de 26 députés au Québec.

On croit savoir que Réal Caouette prendra la parole bientôt à la télévision dans le but de prévenir l'infiltration des Bérets blancs qu'il juge comme étant des farceurs.

Voici des extraits de la lettre de Mme Côté-Mercier qui fut communiquée à la presse par un membre du caucus au Lac Beauport.

"Lundi dernier, le peuple de la province de Québec a voté pour le Crédit social. Le vainqueur de la lutte électorale, ce n'est pas Caouette, c'est le Crédit social. Même les journaux de la finance et les journaux socialistes savent le reconnaître. Et ils reconnaissent aussi que le Crédit social regnant dans le Québec est le résultat du travail de "Vers Demain".

"Et comme les journaux, le public nous rend hommage, rattache aux Bérets blancs pour la victoire créditiste, nous aborde sur la rue, en salle notre [illegible]. La joie est générale même autour de

à faire, ce n'est pas, d



-- Ah! not' belle victoire dérangée !

En guise de réponse à Franco?

L'épiscopat veut une revision des rapports patrons-ouvriers

MADRID. (Reuters) — Les évêques métropolites d'Espagne ont demandé aujourd'hui une revision des relations ouvrières-patronales à la lumière de "Mater et Magistra", une encyclique sociale publiée par Jean XXIII en 1961.

Dans une déclaration conjointe publiée aujourd'hui les évêques demandent aux employeurs d'"examiner leurs consciences" afin de savoir s'ils paient "un salaire équitable, qui pourrait bien ne pas coincider avec le salaire minimum".

Ils demandent aux travailleurs de reconsidérer si dans la "défense juste et nécessaire de leurs intérêts, ils tiennent compte des intérêts de la nation et des conditions dans lesquelles se trouve la firme qui les emploie".

Cette prise de position des évêques espagnols survient le lendemain même de la déclaration du chef d'Etat Francisco Franco dans laquelle il affirmait que son régime a "bâti un édifice social inspiré des encycliques pontificales".

"Parfois même, précisait Franco, nous sommes allés plus loin que ces encycliques. Et, tout récemment, quand cette belle encyclique "Mater et Magistra" a été publiée, nous l'avons accueillie avec allégresse parce que, en Espagne, nous en appliquons le contenu depuis 20 ans".

On se souvient que l'hiver dernier plusieurs voix se sont élevées au sein de l'épiscopat espagnol pour signaler la situation alarmante des travailleurs et réclamer notamment que le salaire moyen fut élevé jusqu'au minimum vital. Plusieurs autres interventions de mouvements catholiques avaient aussi attiré l'attention ces derniers temps sur le malaise qui règne dans les milieux ouvriers d'Espagne.

Le printemps dernier plusieurs grèves éclatèrent et donnèrent l'occasion à l'épiscopat d'intervenir publiquement et de provoquer des réactions gouvernementales qui mettent maintenant à jour un malaise dans les relations Eglise-Etat.



UN MEDECIN FACE A LA TOURMENTE — Le Dr H. D. Dalgleish, président du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan est allé exposer le point de vue de ses confrères, hier, aux congressistes du NPD à Saskatoon.

D'ici un an

La junte militaire péruvienne promet de nouvelles élections

PARIS. (AFP, UPI, PA) — La junte militaire qui a pris le pouvoir au Pérou après avoir arrêté le président en fonctions, M. Manuel Prado y Ugarteche, a annoncé son intention d'organiser de nouvelles élections en juin 1963, soit un an après celles qui avaient amené les difficultés d'où sortit l'actuelle crise politique. La future consultation devra être, selon le chef de la junte militaire, le général Ricardo Perez Godoy, "propre et pure".

A Lima, le calme semble-t-il, continue à régner, malgré quelques manifestations sporadiques organisées par des étudiants, qui par ailleurs ont été vite dispersées par les forces armées. Toutefois, la Confédération générale du travail du Pérou aurait l'intention de lancer un mot d'ordre de grève générale en vue de protester contre la prise du pouvoir par les militaires. La CGT péruvienne compte parmi ses adhérents environ 75 pour cent des effectifs ouvriers.

Scepticisme à l'étranger

La conviction exprimée par le Dr Julio Vargas Prada, secrétaire général de la junte militaire, selon laquelle, les libertés publiques, y compris la liberté de la presse, devant être "intégralement rétablie" et que les gouvernements étrangers "soutiendront le mouvement quand ils en connaitront les raisons et les objectifs", ne semble guère être partagée à l'étranger. Les Etats-Unis ont dès hier suspendu les relations diplomatiques avec le Pérou, ce qui va entraîner la suspension de l'aide à ce pays, à l'exception des programmes en voie d'exécution. Toutefois, l'ambassadeur américain à Lima a reçu des instructions de Washington de ne pas quitter son poste.

A Londres, malgré une réaction nettement défavorable, on n'envisage pas de rompre les relations diplomatiques, le coup d'Etat étant jugé une affaire intérieure.

Réactions en Amérique latine

Plusieurs pays, manifestant formellement leur réprobation devant le putsch militaire, ont décidé de suspendre ou de rompre les relations avec le ggouvernement actuel du Pérou. La Colombie, le Costa-Rica, qui a en outre lancé un appel à tous les gouvernements démocratiques de l'Amérique pour qu'ils manifestent leur réprobation morale, la République dominicaine et le Venezuela ont décidé de prendre des mesures en ce sens. Le Brésil n'a pas encore pris de décision, mais le ministre des Affaires étrangères de ce pays a exprimé la grande émotion ressentie par son gouvernement qui suit avec la plus grande attention l'évolution de la crise.

Le premier acte de la junte, après la destitution du président Prado, a été d'annuler le résultat des élections de juin et de dissoudre la Commission chargée de surveiller la régularité du scrutin. Le président de la commission, M. Corzo, se trouve actuellement en résidence surveillée parce qu'il n'a pas cédé aux pressions de l'armée qui exigeait l'annulation du scrutin du 10 juin.



A L'OMBRE DU CRUCIFIX, le général Ricardo Perez Godoy, nouveau premier ministre du Pérou, par la volonté de l'armée, fait prêter le serment d'office au major-général Pedro Vargas Prada, ministre de l'Air.

(télephoto UPI)

Condamnant le nationalisme étroit

Jean XXIII se fait l'avocat de l'unification de l'Europe

CITE DU VATICAN. (Reuter) — Le pape Jean XXIII a lancé hier un appel aux catholiques leur demandant de travailler "sur la ligne de front" à la réalisation de l'unité européenne.

Rédigée au nom du pape par son secrétaire d'Etat, le cardinal Amleto Cicognani, la lettre a été rendue publique hier. Elle était adressée à un professeur français, M. Alain Barrère.

"Pour réaliser graduellement l'unité européenne, y lit-on, il est nécessaire de vaincre l'isolement et le nationalisme étroit.

"La communauté européenne devra remédier graduellement aux inégalités dans la mise en valeur de ses régions géographiques et de son activité agricole et industrielle, mais sans oublier les autres continents, dont elle favorisera la croissance harmonieuse.

"Seule une union des esprits et des coeurs, dans une même foi et un même amour, sauront susciter une telle communauté supernationale, européenne avant tout, mais ayant une vocation mondiale."

"Les catholiques doivent être sur la ligne de front dans ce travail éminement pacifique. Il ne fait aucun doute qu'ils seront appelés à jouer un rôle actif dans des institutions où Dieu n'est pas explicitement reconnu comme l'auteur et le législateur de l'univers".

Injonction : jugement différé

REGINA (PC) — Le juge D. C. Disbery a remis à plus tard sa décision sur une demande d'injonction qui pourrait faire cesser l'activité de la Commission d'assurance-santé de la Saskatchewan.

Advenant qu'elle soit émise, l'injonction demeurerait en vigueur jusqu'à ce que la validité de la loi controversée sur l'assurance-santé soit établie par les tribunaux après le congé de la période estivale.

Les requérants sont MM. Hans Taal, de Saskatoon, vice-président du mouvement populaire de sympathie à l'endroit des médecins mieux connu sous le nom de "Keep Our Doctors"; Lewis MacKenzie Brand, médecin de Saskatoon; et Ralph J. Purdy, de Regina, directeur de l'Association des citoyens libres de Saskatchewan.

Tous trois soutiennent dans leur requête que l'application de la Loi sur l'assurance-santé est hors de la compétence des autorités provinciales.

Me Alan Embury, leur procureur, a déclaré effectivement que la loi a pour effet de déqualifier pratiquement tout citoyen de la province désireux de solliciter un mandat de député ou de conserver un siège a la Législature.

Il a déclaré que ceux qui sont considérés comme bénéficiaires ou admis à l'être aux termes de la loi de même que les médecins qui acceptent des honoraires de la commission sont déqualifiés si l'on s'en tient aux dispositions de la loi sur l'Assemblée législative.

Les requérants soutiennent également que la mise en preuve de la mesure n'a pas été faite selon les prescriptions de la loi parce que le comité consultatif de pas plus de 25 membres qui était prévu par la loi n'a pas été formé. Ceci rend nul et non avenu l'arrêté ministériel du 4 mai, qui fixait au 1er juillet l'entrée en vigueur du programme obligatoire d'assurance-santé.

AUTRE SON DE CLOCHE

Par ailleurs, Me Derril McLeod, procureur de la Commission, prétend que les requérants ne sont pas bénéficiaires aux termes de la loi pas plus qu'ils ne l'étaient au moment de l'institution des procédures.

"Tant que le requérant ne jouit pas d'un service d'assurance, il ne peut être considéré comme un bénéficiaire", a ajouté Me McLeod. Ceci signifie que rien ne l'empêche de siéger à la Législature.

Me McLeod a exprimé l'avis que même si le président du tribunal souscrivait à certaines prétentions des requérants, "ça ne le justifiait pas d'accorder l'émission d'une injonction". Et il a ajouté que "même si la loi est ultra vires comme on le prétend, il n'en résulte pas un tort irréparable aux plaignants ou à quiconque".

COMITE CONSULTATIF

Au sujet du comité consultatif, le juge Disbery a fait remarquer qu'il lui semblait que la Législature avait adopté des dispositions prévoyant que la mise en oeuvre du programme serait effectuée conjointement par le conseil des ministres, la Commission de l'assurance-santé et le comité consultatif.

"Sept mois après l'entrée en vigueur du programme, a noté le juge, le comité consultatif n'est pas formé. Le procureur des requérants soutient que la formation du conseil était requise avant la mise en oeuvre du programme."

Me McLeod a répliqué que la Législature n'avait pas fixé de date pour la formation de ce comité. "Il s'agit là d'une obligation à remplir dans un délai raisonnable", dit-il.

Pour sa part, Me Embury a souligné que les requérants n'avaient nullement l'intention de forcer le cabinet à former le comité. "Nous disons simplement qu'il devrait d'ores et déjà être en fonction et qu'il n'en est rien."

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

des routes pour voyager dans notre comté".

— La voirie, je vais vous en parler tout à l'heure", a répondu M. Lesage qui, après cela, semblait avoir perdu de la flamme qu'il avait jusque-là au cours de sa tournée.

Il commença son discours en parlant d'éducation. Il avait malheureusement manqué une rencontre avec 800 écoliers qui l'attendirent une heure en vain à l'aéroport de Rimouski. Un orage avait retardé d'une heure et demie le décollage de Gaspé.

"Ces jeunes m'attendaient, a dit M. Lesage, pour me dire combien ils tiennent à ce que nous continuions et amplifiions si possible notre programme d'éducation".

Le premier ministre a aussi parlé de sa tournée de huit jours en Gaspésie et dans le Bas du Fleuve.

"Ces contacts sont tellement essentiels à l'heure présente, dit-il. Comment puis-je savoir parfaitement quelle est la pensée de la population, quelle orientation vous voulez que je donne à la politique ?"

C'est alors qu'il fut interrompu par la phrase que l'on sait.

Il a continué en disant que jamais un gouvernement n'avait autant dépensé, car le budget est de un milliard deux cents mille dollars. Il a aussi repris la parole qu'il a eue lundi soir pour défendre sa politique d'emprunt.

Mais à Fort Prével, les organisateurs ont avalé la pilule, ont admis qu'au fond c'est lui qui a raison. Hier soir à Rimouski, les libéraux ne semblaient avoir qu'une préoccupation: entendre des promesses précises sur des projets concrets, et en particulier dans le domaine de la voirie.

"$225 millions, c'est raisonnable"

M. Lesage a précisé qu'il ne préconisait pas une politique d'emprunt à l'infini. "Il y a tout de même une limite a-t-il dit, et comme ministre des Finances j'ai considéré que des emprunts de $225 millions pour cette année, cela était raisonnable".

"L'éducation prend déjà au-delà de $300,000. Je suis sûr que parmi vous, il n'en est pas un qui reprocherait au gouvernement de mettre l'accent sur l'éducation."

"L'université peut vous paraître très loin à plusieurs, mais l'université, c'est le phare qui nous guide vers l'avenir.

Nous avons vécu trop longtemps dans l'isolement, comme une race à part. Nous sommes un groupe de 6 millions de Canadiens français parmi des centaines de millions d'Anglo-saxons. Est-ce qu'on réalise bien l'effort que nous avons à faire, non plus pour exister, mais pour vivre et prospérer"?

Continuant à parler à découssu, comme s'il cherchait en vain les paroles puissantes qui pourraient enfin gagner cette foule peu enthousiaste devant ses réflexions, le premier ministre a déclaré soudainement :

"Je veux être sûr que le peuple du Québec pense comme moi. Je veux être sûr que son coeur bat avec le mien pour assurer l'avenir de nos enfants".

Il s'est dit convaincu que les gens sont prêts à faire les sacrifices qui s'imposent.

La voirie

Et il en vint à la voirie.

"Savez-vous, dit-il, que dans plusieurs provinces et Etats américains, les gouvernements dépensent pour la voirie seulement les revenus des taxes sur l'essence et les permis ? Au Québec, nous dépensons $250 millions, alors que nous récoltons à peu près $160,000,000."

"Nous avons pris la voirie en 1960 dans un état épouvantable. Nous avions la route 9, la route de la mort, et cela pressait. Les accidents s'y multipliaient et il était important de compléter dès cette année cette artère centrale de notre province."

"Mais nous ne vous avons pas négligés pour cela", a dit M. Lesage. Et c'est alors qu'il parla des projets pour les routes 6 et 10 et des voies rurales.

C'est dans ce que nous valons, et non dans ce que nous possédons, que réside notre expérience.

E. M. FORSTER,
Le plus long voyage.

UNE LIGUE

SUITE DE LA PAGE 1

Brillant c'est que les employés de la compagnie devront continuer à travailler au même endroit. C'est une condition que j'ai acceptée avec plaisir.

"Certains journaux ont conclu, au sujet de la continuation de la ligne de l'Hydro-Québec aux Boules, que l'expropriation était décidée."

"Tout ce que j'ai déclaré, c'est que les câbles qui passent de la rive nord aux Boules ne donnent plus satisfaction, et que la nouvelle ligne de transmission de l'Hydro-Québec sera prête à temps pour les opérations de la nouvelle usine de Chandler."

FAITS DIVERS

Noyade

CHICOUTIMI. (PC) — Ghislain Dunn, âgé de 9 ans, s'est noyé, hier, alors qu'il a perdu l'équilibre et est tombé dans la rivière Saguenay.

Un garçonnet se noie à Lauzon

LAUZON. — Un garçonnet de huit ans, André Debigare, s'est noyé hier dans les eaux de la rivière Beaurivage, près de Lauzon, en face de Québec. Au moment de la tragédie, la victime se baignait avec deux petits camarades. Le noyé, un orphelin, passait ses vacances chez son oncle, à St-Etienne de Lauzon.

Selon M. Johnson

L'UN sera le parti le plus démocratique

QUÉBEC. **(J.M.)** — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, a déclaré aujourd'hui que, depuis son accession au poste de leader de l'Union nationale en septembre 1961, son souci est de faire de cette dernière une "organisation parfaitement structurée à tous les niveaux", mais cependant "le parti le plus démocratique de toute l'histoire du Québec".

Le député de Bagot a rappelé la formation du secrétariat général et du conseil des recherches de l'Union nationale; et il a ajouté qu'une section anglaise sera bientôt créée au sein du secrétariat afin de répondre aux besoins de l'élément anglophone.

M. Johnson a fait allusion à trois décisions importantes qui viennent d'être prises par les dirigeants de son parti :

1—Les chartes d'association de comté ne seront octroyées que lorsque le nombre minimum de six membres par bureau de scrutin dans le comté concerné aura été atteint et, de préférence, ces six membres comprendront deux représentants de chacune des sections senior, dames et jeunes.

Responsabilités

2 — Ces six "supporteurs" dans chacun des bureaux de scrutin auront les responsabilités de fournir au conseil de recherches les renseignements nécessaires sur les besoins et les problèmes locaux, en vue de l'élaboration du programme du parti; en outre, ils seront responsables de la diffusion de ce programme dans leurs milieux respectifs et devront être prêts, à l'annonce de la tenue d'une élection, à fournir le personnel compétent requis, tel que prévu par la loi électorale.

3 — Il a été décidé qu'une importance prépondérante serait accordée au conseil de recherches. "Lorsque viendront les élections, a dit M. Johnson, nous devons être prêts non seulement à livrer une lutte victorieuse, mais plus encore à donner à la province de Québec une bonne administration qui tiendra compte des besoins réels de la population. La politique de l'Union nationale, considérant le rôle suppletif de l'Etat, est d'aider ceux qui en ont besoin dans la mesure où ils en ont besoin, et de laisser à ceux qui en ont les moyens la liberté que leur permet leur aisance dans l'organisation de leur vie personnelle."

Le député de Bagot a dit encore que l'Union nationale est le parti du peuple; et M. Johnson a invité Canadiens de langue anglaise et Néo-Canadiens à s'y rallier.

La météo

Minimum cette nuit : 55
Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides, Pontiac-Témiscamingue, Mauricie, Abitibi, Lac Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles** : généralement ensoleillé avec quelques intervalles nuageux. Températures saisonnières. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Ottawa 80; à Québec, Sainte-Agathe, Timiskaming, Rouyn-Noranda, Val d'Or, La Tuque et Chicoutimi 75; à Baie-Comeau et Sept-Iles 70.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé.

A deux des "Six"

L'URSS offre un traitement particulier...

BRUXELLES. (Reuters) — L'Union soviétique fait en ce moment des avances à la Belgique et aux Pays-Bas, leur proposant des régimes de faveurs pour leurs produits d'exportation en URSS s'ils acceptent d'assumer un accueil similaire aux produits russes.

Dans les milieux diplomatiques on interprète cette manoeuvre comme faisant partie du plan concerté actuellement mis à exécution par l'Union soviétique en vue de troubler la concorde au sein de la Communauté économique européenne.

Les informateurs qui ont révélé la nouvelle ajoutent que ces avances ont été rejetées comme elles le furent par la France récemment, à qui l'URSS avait également "tendu la main".

"Parce qu'il est dans la légalité"

Ferhat Abbas prend position publiquement pour Ben Bella

TLEMCEN. (AFP, Reuter, UPI) — "J'ai pris position dans la mesure où je me considère du côté de la légalité. Or, pour moi, M. Ben Bella est de ce côté-là", a déclaré hier à Tlemcen, M. Ferhat Abbas, ancien président du GPRA.

L'alliance Abbas-Ben Bella, que le premier vient de rendre en quelque sorte officielle, apparaît en fait comme une sorte de "mariage de raison", puisque l'ancien président du GPRA n'accorde pas nécessairement un appui inconditionnel à Ben Bella.

Interrogé sur la question de savoir s'il se trouvait à Tlemcen en tant que médiateur ou en tant que partisan des thèses ben-bellistes, M. Ferhat Abbas a précisé : "Dans une démocratie réelle, le citoyen a tous les droits, sauf celui de violer la loi. Ma présence ici signifie que je suis pour le respect de l'autorité du Comité national de la révolution algérienne".

Le conseil des willayas "en repos"

M. Abbas a également déclaré qu'il attendait à Tlemcen le résultat des travaux du conseil des willayas. "Je suis convaincu, a-t-il dit, que cette conférence donnera des résultats positifs".

Entretemps, on a appris que le conseil des six willayas avait interrompu sa session pour 24 heures. On croit que les chefs des willayas sont en train de préparer un "bureau politique" du FLN. Si ce dernier est mis sur pied, Ben Bella et ses fidèles y joueraient un rôle de premier plan, pensent les observateurs, qui sont d'ailleurs en majorité d'avis que le vice-président du GPRA sortira finalement vainqueur à la fin du conseil des willayas.

Questionné au sujet de son éventuelle candidature aux prochaines élections, M. Ferhat Abbas a déclaré : "Je suis un militant. Si le FLN me demande de poser ma candidature, je le ferai. Dans le cas contraire, je demeurerai chez moi".

Enfin, au sujet de l'édification d'un "Etat socialiste" et de la nécessité d'un "parti unique" dont M. Ben Bella a parlé dans son discours d'Oran, M. Abbas a précisé : "Le vice-président du GPRA n'a fait que confirmer les décisions de Tripoli. En ce qui concerne le parti unique, il s'agit d'une idée personnelle de M. Ben Bella".

"Partisan de la démocratie et de la liberté d'opinion, j'exprimerai cette idée d'une manière. Je dirai que l'Algérie ne sortira du moyen-âge où le colonialisme l'a plongée, qu'avec un parti majoritaire susceptible de doter l'Algérie d'une économie socialiste capable de mettre le pain sur la table de l'ouvrier et du paysan, et de détruire le "gourbi" (masure) qui est la honte de notre pays".

ENQUETE DU SANA ROSS

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lewis Fitzpatrick, de plusieurs liasses de chèques qui représentent les sommes que les autorités du Sanatorium ont affectées à des fins autres que celles pour lesquelles le gouvernement les leur avait octroyées officiellement.

Au cours de la séance d'hier, le juge Victor Chabot, président de la Commission, s'est élevé contre la conception que se font plusieurs administrateurs municipaux du rôle des institutions et communautés religieuses dans le paiement des taxes municipales.

Un ancien maire de la ville de Gaspé, M. Russell Keays, venait d'expliquer au procureur, Me Robert Cliche, que la principale raison pour laquelle son administration avait fait des démarches pour obtenir des sommes du Sanatorium afin de boucler son budget d'aqueduc provenait du fait que les institutions religieuses de la localité étaient loin de payer des taxes raisonnables pour le service d'eau.

Pour une évaluation de quelque $4 millions, les contribuables ordinaires versaient annuellement $22,300 en taxes d'eau, mais les institutions et communautés religieuses, qui étaient évaluées à quelque $8 millions, ne versaient que $5,350, soit moins que la quart de la première catégorie, a expliqué M. Keays.

"D'ailleurs, a-t-il enchaîné, nous avons tenté de leur en faire payer plus mais nous n'avons pas réussi. Nous étions convaincus, cependant que nous suivions en cela la pratique qui existe dans notre province de ne pas taxer les communautés religieuses."

"C'est faux ..., s'est aussitôt exclamé le juge Chabot. Les communautés religieuses qui comprennent leur devoir civique savent qu'elles doivent contribuer autant que les autres citoyens au bien-être de leur municipalité. Bien entendu, il ne s'agit pas de leur faire payer des taxes foncières, mais pourquoi ne pas leur faire payer équitablement leur part lorsqu'il s'agit de services municipaux ?"

M. Keays a précisé qu'à Gaspé les institutions et communautés en question sont le séminaire, l'évêché, les Ursulines, les Soeurs du Christ-Roi, les Pères Oblats et l'Hôpital.

Il a également expliqué que la construction du nouveau système d'aqueduc avait coûté $400,000 à $500,000 de plus que prévu à cause d'erreurs.

La commission Chabot a pratiquement terminé ses audiences à Percé. Il ne lui reste qu'un témoin à entendre aujourd'hui. Puis on ajournera "sine die".

Un dernier témoin, M. Arthur-W. Langlois sera probablement entendu dans quelques semaines à Québec. La commission créée par un arrêté ministériel datant du 4 juin dernier, a un autre mandat : celui d'enquêter sur l'administration du sanatorium Bégin, de Ste-Germaine-de-Dorchester.



DEUX DES TROIS NOUVEAUX psychiatres d'Albert-Prévost le Dr Jean-Louis Langlois, à gauche, et le Dr Robert Buies, à droite, qui avec le Dr Guy Da Silva viennent d'être engagés par l'administrateur de l'institution, M. Thomas H. de Pogany.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 1

de tous les psychiatres et c'est maintenant celui du chef de l'équipe qui mène le bal.

(3) Toutes les réunions des services ont repris depuis lundi alors qu'aucun des psychiatres n'avaient encore été réengagés.

(4) La directrice de l'admission a été remplacée par un psychiatre, bien qu'elle ait occupé ses fonctions depuis plus de six ans.

(5) L'une des travailleuses sociales qui avait remis sa démission l'automne dernier est de retour dans la maison depuis ce matin. La rumeur veut que les deux autres soient réintégrées d'ici quelques jours.

(6) La directrice du nursing a été avisée à 9 h. 30 lundi matin, qu'on la relevait de ses fonctions, et à 10 h., elle était remerciée de ses services "vu son refus de collaborer" avec sa remplaçante. Le rengagement de Mlle Bélanger, on s'en souvient, était une question **sine qua non** du retour de toute l'équipe.

En somme, l'administrateur pose tous les gestes nécessaires qu'exigeaient les psychiatres démissionnaires pour prendre la maîtrise absolue de l'Institut, bien qu'ils aient abandonné la maison le 1er juillet et qu'une Commission royale d'enquête ait été chargée d'examiner le problème opposant l'administration et les psychiatres.

BUREAU

SUITE DE LA PAGE 1

eux-mêmes en vacances depuis lundi, et leurs services sont assurés également par des remplaçants.

Une assemblée régulière du bureau médical a eu lieu à Montréal lundi après-midi.

L'administrateur affirme qu'ils étaient introuvables, mais on a quand même réussi à les rejoindre lundi matin pour les convoquer à une assemblée qui devait avoir lieu à 5 h. lundi à l'Institut. Or, leur propre assemblée se terminant à peu près à la même heure, il fut impossible au bureau médical d'assister à l'assemblée convoquée par l'administrateur.

M. Pogany est parfaitement au courant de cette assemblée, étant donné qu'il fut averti par télégramme vers 5 h., que le bureau médical maintenait sa décision de retarder l'admission des psychiatres en attendant que la Commission d'enquête ait fait ses recommandations à qui de droit.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

d'assurance - hospitalisation en Saskatchewan, dont il était alors premier ministre. Ce plan devait par la suite être repris, sous une forme ou une autre, par tout le pays.

Le chef fédéral du Nouveau parti démocratique s'en est pris hier à la chaîne de journaux que dirige les Sifton. M. T. C. Douglas s'adressait aux membres de son parti réunis en congrès en Saskatchewan. Il a dit que les journaux de cette chaîne avaient agité l'opinion publique en marge de la crise provoquée par la mise en application de la loi de l'assurance-santé.

"A un moment donné, dit-il, ces journaux ont presque incité le citoyens de Saskatchewan à l'insurrection civile."

"Les grands journaux d'information, d'ajouter M. Douglas, ne devraient pas posséder de postes de radio et de télévision, ce qui leur assure un monopole sur les moyens d'information".

VENTE
FENÊTRES
D'ALUMINIUM - 3 RAINURES
Meilleure qualité
Garantie de 5 ans
19.95 ch
Toute grandeur jusqu'à 90 pouces combinés (36" x 54") Installation si désiré Démonstration gratuite à domicile Facilités de paiement
RI. 7-4044
alstar industries ltd.
6045 CHEMIN COTE-DE-LIESSE

Profitez de la fin de semaine
PASSEZ NOUS VOIR
SPECTACULAIRE
DOMAINE DU LAC NANTEL
Terrains bord de l'eau sur montagne ainsi que chalet
LEGER COMPTANT
Si vous avez plus de 21 ans et un emploi stable venez dès cette fin de semaine et vous pourrez vous procurer un terrain (titre à votre nom) avec léger comptant et la balance en versements faciles.
DIRECTIONS :
Autoroute Ste-Adèle — Ste-Agathe. — Continuez tout droit route 11 — Notre première enseigne est à 4 milles de Ste-Agathe. Continuez jusqu'à la deuxième enseigne qui est à 2½ milles du projet. NE TOURNEZ PAS SUR L'ANCIEN CHEMIN qui est indiqué Lac Nantel mais demeurez sur la route 11 pour un autre 2½ milles et là vous verrez notre troisième enseigne :
ENTREE DU DOMAINE LAC NANTEL
PERSONNEL COMPETENT
DU. 1-7253
DU. 1-7254
DOMAINE DU LAC NANTEL LPR
265 ouest, Port-Royal, Montréal, Qué.
Veuillez me faire parvenir des informations supplémentaires concernant le "Domaine du lac Nantel".
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 19 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 231

Contre l'administration Drapeau-Saulnier

Front unique d'opposition en octobre?

par **Raymond MASSE**

Y aura-t-il un front des éléments "anti-Drapeau", des éléments de l'opposition actuelle, sur la scène municipale lors de l'élection montréalaise qui se tiendra dans un peu plus de trois mois ?

Un front qui bataillerait en vue de déloger le Parti Civique de Montréal de l'hôtel de ville où il règne hors de tout doute depuis novembre 1960 ?

Verra-t-on, par exemple, un nouveau groupe, une alliance "anti-Drapeau-Saulnier", anti-PCM" ?

Une coalition DesMarais-Croteau? Puis Fournier et Cie? Y compris des conseillers ou d'anciens conseillers étiquetés "indépendants" ?

Une alliance sans précédent, quoi !

Voilà une question toute nouvelle, fraîche de ce matin, sur la scène politique municipale.

C'est chose possible et pour bientôt, selon ce qu'a révélé, ce matin, à l'hôtel de ville, M. Lucien Croteau, un vieux routier des milieux municipaux bien que relativement jeune, considéré par plusieurs l'un des principaux artisans de la défaite de Me Jean Drapeau, C.R., comme candidat à la mairie, en 1957.

Les démarches

M. Croteau espère et il affirme que d'autres — qu'il ne nomme toutefois pas — partagent son espoir.

"Des démarches et des pourparlers sont présentement en cours dans le but d'unifier les éléments de l'opposition", a en effet affirmé le chef-fondateur du "Ralliement du Grand Montréal", groupement né en 1957 et maintenant disparu.

M. Croteau a déclaré: "Les effectifs opposés à l'administration actuelle sont nombreux et nous travaillons présentement à leur unification. Ils se composent d'abord d'une bonne douzaine de conseillers municipaux indépendants qui ont vaillamment résisté à la pression, de quelques valeureux candidats défaits de la dernière élection auxquels viennent s'ajouter plusieurs collaborateurs nouveaux susceptibles d'apporter plus de vigueur à une équipe recrutée dans les milieux professionnels, commerciaux et ouvriers. Certains groupes politiques qui n'ont pas eu de succès en 1960 comptent aussi des hommes de valeur. Par ses décisions arbitraires, l'administration Drapeau-Saulnier a semé le mécontentement dans plusieurs milieux et chez de multiples groupes d'ecitoyens à diverses activités civiques."

Suit un pressant appel de la part de M. Croteau et de personnes dont il ne révèle pas, pour l'instant, les noms : "A tous ces gens, nous offrons notre entière coopération et nous les invitons à joindre leurs efforts aux nôtres. Ces divers éléments travaillant d'un commun accord auraient tôt fait de débarrasser Montréal de deux fanatiques irresponsables", (soit M. Drapeau et M. Lucien Saulnier, actuellement président du comité exécutif).

Comité provisoire

En plus de souligner que le nom du "groupe" et des membres du "comité provisoire" seront connus "d'ici quelques jours", M. Croteau note: "Quant à nous, nous ferons la lutte, quelle que soit l'issue des pourparlers en cours dont nous espérons fortement le succès. La devise de Montréal — "Concordia Salus" — ne saurait mentir et l'avenir de la métropole ne réside pas dans la dictature et l'intransigeance mais dans la démocratie agissant à la faveur de la concorde parmi les hommes de bonne volonté".

Il précise davantage : "A l'approche des élections municipales, je crois opportun de faire part au public montréalais qu'avec un groupe de collaborateurs, je participerai activement à la lutte contre l'administration Drapeau-Saulnier.

"Nous travaillons présentement à la formation d'une équipe complète susceptible de donner à la Cité de Montréal une administration compétente, à la fois démocratique et homogène.

Activité exclusivement municipale

"Les activités de notre groupe seront exclusivement municipales. Aussi sera-t-il formé de citoyens d'allégeances politi-

Voir FRONT en page 11

Corps sur le pavé, un heure et demie après l'accident

par **Martin PRONOVOST**

" C'est affreux . . . c'est immoral . . . C'est incroyable ! " telles sont les expressions émises par un prêtre, sur la scène d'un accident à Côte-Ste-Catherine, à l'intersection des routes 9c et 3, en constatant, comme des centaines de témoins, qu'une des victimes, tuée sur le coup, gisait sur le pavé . . . une heure et demie après l'accident !

L'indignation des curieux a atteint son paroxysme lorsque deux des trois véhicules impliqués dans l'impact ont été remorqués au garage, croyez-le ou non, 15 minutes avant que l'on se préoccupe du corps de la victime . . . le fourgon de la morgue se faisant toujours attendre. Quant aux ambulances, 40 minutes se sont écoulées avant leur arrivée.

Une fois de plus, à cette occasion, il a été démontré l'urgente nécessité de doter les agents de la police provinciale de voitures-ambulances afin de secourir les blessés avec plus de rapidité.

L'accident dont il est question ici est survenu à 7 h. 25. Deux minutes plus tard, l'épouse du propriétaire du restaurant "Four Aces", situé juste en face, appelle la PP.

Vingt minutes plus tard, arrive en trombe un jeune policier (tout frais émoulu de l'école d'entraînement) sans expérience pratique mais rempli de la "théorie" policière.

Calepin en mains, sa principale préoccupation est de faire les constatations d'usage. (Il paraît qu'il y a beaucoup de formules à remplir). Il questionne les blessés, sauf la jeune femme qui gît inconsciente sur le pavé. Durant ce temps, une sexagénaire, tuée sur le coup, est toujours dans le véhicule qu'elle occupait, à la vue des curieux.

A 8 h. 05, soit 40 minutes après l'accident, arrivent deux ambulances privées de Lachine. Discussion sur le choix des hôpitaux et les ambulanciers partent enfin avec les blessés.

A ce moment, la circulation est complètement paralysée. La route est encombrée et personne pour maintenir l'ordre.

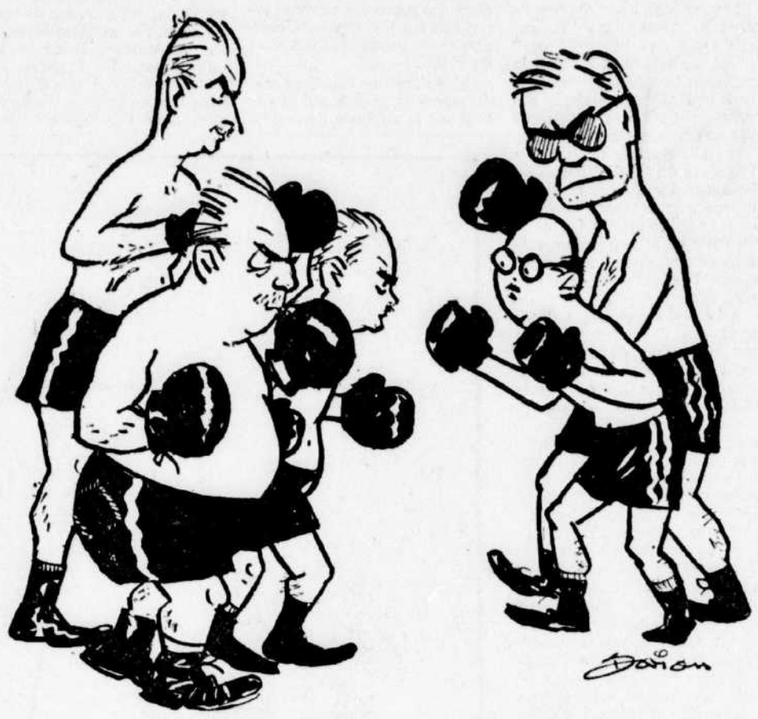
A 8 h. 15, on se décide enfin à couvrir le cadavre de la victime après l'avoir sorti du véhicule, pour l'étendre sur le pavé.

A 8 h. 25, exactement une heure après l'accident, une deuxième voiture de la PP arrive en trompe. Un monsieur en civil (sans cravate) en descend, sort un ruban métallique et . . . prend des mesures sur la route. Durant ce temps, une femme sans vie gît toujours sur le pavé.

Finalement, à 8 h. 55, la camionnette blanche de la morgue arrive, les deux préposés en descendent, endossent leur bel uniforme blanc, préparent la civière, examinent les lieux et . . . enfin, enlèvent la victime, au grand soulagement des centaines de curieux.

Toutefois, il serait injuste de ne pas mentionner la présence sur les lieux de deux remorques de garage . . . à peine quatre minutes après l'accident pour attendre durant une heure et vingt minutes pour prendre chacun un client-auto.

Dans cet accident, Mlle Dorothée Moncrief, âgée de 65 ans, du 801 de la rue Greene, à Montréal, a été tuée instantanément. Les blessés sont : Mme Madeleine Antonelli, 37 ans, 2427, rue Jolicoeur, Montréal; Mme B. Laganière, 33 ans, 21, rue Barbeau, à Delson; M. Ovila Laganière, 40 ans, même adresse; M. et Mme Urbain Fougère, âgés respectivement de 67 et 75 ans, du 453 de la rue Riel, à Verdun; et leur gendre, M. Lionel Deschamps, 51 ans, même adresse.



Dans l'arène municipale

Deux villes s'unissent et forment...

Un comité pour résoudre le problème de la circulation, avenue Rockland

par **Jean SISTO**

Un proverbe anglait dit: "Si vous ne pouvez résoudre un problème, formez un comité . . ." Les maires Réginald Dawson et Romuald Bourque, et les conseillers de Ville Mont-Royal et d'Outremont, réunis hier soir à l'hôtel de ville d'Outremont, ont décidé de former un comité qui sera chargé d'étudier le problème de la circulation sur l'avenue Rockland, près des voies ferrées . . .

Il ressort des débats d'hier soir, qu'il ne suffit pas de décongestionner ce secteur aux heures de pointe pour résoudre du coup le problème de la circulation dans les deux villes. Les deux conseils municipaux ont pris connaissance (ou du moins reconnaissance) des plans soumis le 7 octobre 1959 par les ingénieurs conseil Lalonde, Girouard et Letendre, proposant soit un viaduc au coût de $1,220,000, soit un tunnel au coût de $1,200,000, sous les voies ferrées. Mais, supposant le problème résolu à cet

Voir DEUX VILLES en page 11

Présumée contrebande de médicaments-miracle

Une poursuite de $5 millions en Cour supérieure

(par **R.N.**) — Retracé à Montréal, le principal personnage dans une affaire de piraterie de médicaments fait l'objet d'une poursuite de $5 millions inscrite en Cour supérieure locale, hier matin.

Elio Salvetti, que l'on croit être celui qui agissait comme intermédiaire entre d'anciens employés de l'American Cyanamid Co. et plusieurs firmes italiennes exploitant subrepticement des découvertes faites par la première, serait apparemment dans la métropole. Ce qui explique pourquoi la poursuite prise contre lui à New York, avant-hier, a été répétée devant les tribunaux de notre ville.

Ces procédures font suite à la découverte d'un présumé réseau de contrebande touchant la vente de médicaments-miracle d'une valeur de plusieurs millions de dollars par année. Apparemment, d'anciens employés de l'American Cyanamid auraient tiré de ses laboratoires de Lederle des formules ultra-secrètes pour les vendre à des compagnies italiennes par l'intermédiaire d'agents. Le principal de ces derniers serait justement Elio Salvetti.

Avant-hier, deux poursuites de $5 millions chacune étaient intentées

Voir POURSUITE en page 11

Montréal a peu de chance d'obtenir le gel des taux du gaz

par **Roger NANTEL**

Il semble tout à fait improbable que la ville de Montréal se voit accorder l'injonction intérimaire qu'elle a demandée hier en Cour Supérieure, injonction visant à geler à leur niveau actuel les taux de la Corporation du gaz naturel.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre clairement le juge B. Robinson, qui a reçu cette requête. Le magistrat ne rendra sa décision que lundi prochain après avoir étudié les déclarations écrites présentées par les deux parties.

Cette demande d'injonction est liée à une action en annulation prise par la ville contre la Régie de l'électricité et du gaz, après que cette dernière eut autorisé une hausse de taux demandée par la Corporation du gaz naturel. Elle vise principalement à empêcher la Corporation d'exiger les nouveaux taux avant que la Cour se soit prononcée sur l'annulation.

Refusant de laisser Me Pierre Simon (représentant la ville de Montréal) présenter sa preuve, le juge Robinson a déclaré entre autres: "Je n'ai pas l'intention d'intervenir dans une décision prise par la Régie . . . Il sera toujours facile pour la ville et les consommateurs de se faire rembourser les excédents si la Cour décide que la hausse de tarifs était injustifiée . . .".

—"Justement, c'est que nous ne sommes pas certains que la Corporation pourra rembourser si la décision n'est rendue que dans cinq ou six mois", a répliqué Me Simon.

—"Alors je ne peux vraiment pas annuler l'augmentation de revenu dont la Corporation du gaz a besoin pour survivre. Où en seraient alors les consommateurs . . . Vous n'avez même pas un affidavit signé par un consommateur . . . La ville elle-même subira une augmentation de coût de $33 par mois, ce qui justifie difficilement sa prétention à une injustice grave . . ." a aussi déclaré le juge Robinson.

Celui-ci a par ailleurs accepté que les avocats de la Corporation du gaz produisent un affidavit, malgré les objections du représentant de la ville à l'effet qu'un affidavit fait partie de la preuve et que lui-même n'avait pu en présenter une.

Cinq gardes suspendus pour indiscipline à la prison de Bordeaux

(par **M. P.**) — "Depuis deux jours, cinq gardes ont été suspendus à la prison de Bordeaux, pour indiscipline. Leurs cas seront soumis au département du procureur général", a déclaré hier le gouverneur de la prison, M. Albert Tanguay.

Ainsi s'est soldée, jusqu'ici, une querelle interne, entre quelques gardes et les administrateurs de cette institution.

Le tout a débuté la semaine dernière lors de promotions, selon M. Tanguay. La nomination d'un garde au grade de caporal aurait suscité du mécontentement chez quelques-uns.

"C'est mon intention, déclare le gouverneur, de prendre en considération la valeur d'un homme plutôt que le nombre d'années de service".

En appliquant ce principe, la semaine dernière, soit en accordant une promotion à un nouvel employé de la prison mais qui possédait les qualités requises, le gouverneur veut ainsi améliorer, au maximum, le rendement des gardiens.

Le gouverneur Tanguay, surpris des propos d'un garde suspendu tels que relatés dans un quotidien du matin, a révélé au représentant de LA PRESSE

Voir GARDES en page 11

FAITS divers

Faux $20

Après la distribution massive de faux billets de $10 qui a donné beaucoup de fil à retordre aux membres de la Gendarmerie canadienne, un autre problème se pose maintenant à cette force policière. En effet, de faux billets de $20 ont fait leur apparition il y a quelques semaines. Seulement quelques exemplaires ont été mis en circulation jusqu'à maintenant, mais la distribution semble vouloir se continuer.

Hier soir, un marchand de la rue Bélanger s'en est fait refiler un. Il s'en est heureusement aperçu à temps et il a pu donner une bonne description de l'automobile du suspect de même que le numéro de la plaque d'enregistrement. L'automobile venait de la Floride. L'alerte a immédiatement été donnée et les policiers de la

Voir FAITS DIVERS en page 11



Ils ramassent les balles

Un homme armé sème la panique dans un quartier

Wilfrid Lemieux, 2014, rue Kingberley, appréhendé cette nuit et détenu par la Sûreté municipale pour enquête, devra apparemment s'adonner désormais à un autre sport que le tir au fusil, car on lui a définitivement confisqué sa carabine de calibre 22.

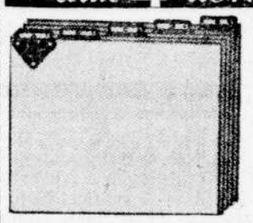
La police raconte que, après avoir provoqué une altercation et frappé une femme dans la rue, près de son domicile, ce quinquagénaire s'est rendu chez lui pour revenir avec sa carabine sous le bras. Alertés par les cris de la femme, plusieurs voisins étaient déjà accourus.

Toujours selon la police, Lemieux se mit alors à tirer à droite et à gauche, dans les portes et fenêtres des maisons. Il provoqua de la sorte une véritable panique. A l'arrivée des policiers sur les lieux, une vingtaine de balles avaient été tirées. Heureusement, aucun des témoins n'a été atteint.

En un tournemain, la police désarma l'individu et le conduisit en cellule. Il doit comparaître en cour aujourd'hui et sera probablement soumis à l'examen d'un psychiatre.

C'est la deuxième fois, ajoute la police, que Lemieux met ainsi la vie de ses voisins en danger. Il y a quelques mois, la police était obligée d'intervenir de la même façon, mais les preuves n'étant pas assez liées, Lemieux avait été libéré avec ordre de garder la paix. Et on avait été "forcé" de lui remettre son fusil . . .

aux 4 librairies Pilon



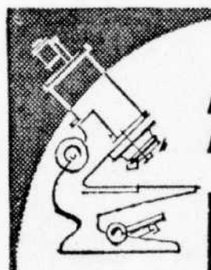
INDEX de CLASSEURS
Carton pressé vert résistant, A à Z. Index alphabétique.
Format lettre. Rég. 2.85 SPECIAL, CH. 2.15
Format légal A à Z. Rég. 4.00 SPECIAL, CH. 3.00

INDEX CARTON PRESSE VERT RESISTANT
Alphabétique A à Z. Languette métallique.
Format 3" x 5" REG. 3.85 SPECIAL CHACUN 2.90
Format 4" x 6" REG. 4.10 SPECIAL CHACUN 3.00
Format 5" x 8" REG. 4.50 SPECIAL CHACUN 3.40

INDEX ALPHABETIQUE
LANGUETTE METALLIQUE
Format lettre. Rég. 6.30 SPECIAL, CH. 4.75
Format légal. Rég. 7.30 SPECIAL, CH. 5.50

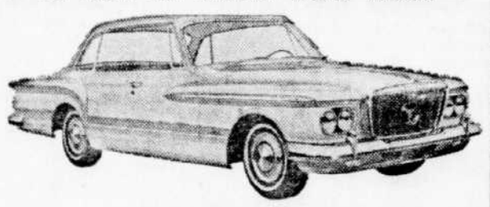
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC. STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG



Analyses complètes des urines $2.50
Détermination de grossesse $5.00
Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUETTE & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

VOUS OBTENEZ DAVANTAGE CHEZ
TRANS ISLAND MOTORS
sur l'achat d'un CHRYSLER - DODGE - VALIANT



ACHETEZ UN VALIANT MAINTENANT
★ TOUS LES MODELES EN STOCK
★ LIVRAISON IMMEDIATE
★ LA MEILLEURE VALEUR D'ECHANGE
PLUS DE 100
AUTOS USAGEES
TOUTES MARQUES
TOUS MODELES
NOUVEAUX BAS PRIX
AUTOS USAGES DEPENDABLE CAMIONS USAGES
TRANS ISLAND MOTORS LTD
"Achetez en toute confiance — Conduisez avec fierté"
DEPOSITAIRE CHRYSLER — DODGE — VALIANT
5400, BOUL. DECARIE
HU. 8-9175 OUVERT JUSQU'A 10 P.M.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
BUREAU FERME LES LUNDIS DURANT JUILLET ET AOUT
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

En maintenant adéquate votre
★ MECANIQUE VERTEBRALE
à l'aide
★ d'AJUSTEMENTS CHIROPRATIQUES
vous favorisez dans votre
organisme une saine
★ NEURO-PHYSIOLOGIE
voire une
★ BONNE SANTE
COURTOISIE
J.-O.-E. et J.-O. HOULE
Docteurs en Chiropratique

BESOIN D'UN SILENCIEUX ?



N'attendez pas que votre silencieux traine dans la rue pour le changer . . . parce que M. Muffler peut vous en poser un autre en moins de 15 minutes.
Voyez nos experts dès aujourd'hui !
M. MUFFLER
AUX 4 COINS DE LA VILLE
Mme Clara Despatie, prés.
NORD 2235, boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD Craig, angle AMHERST
EST 1295 BELLECHASSE ouest de Papineau
OUEST 6260, UPPER LACHINE est de Cavendish
OUVERT le SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 1 p.m. durant juillet et août
CR. 3-1561

Jusqu'à lundi

Fermeture de la rue St-Denis, au boul. St-Joseph

Le directeur du Service de la circulation, M. Jean Lacoste, a annoncé hier que toute circulation sera interrompue rue Saint-Denis à l'intersection du boulevard Saint-Joseph à compter de 9 h., demain soir, et les jours suivants, jusqu'à lundi matin, le 23 juillet, vers 7 h. La circulation sera alors rétablie normalement.

La fermeture de la rue Saint-Denis permettra de poursuivre la deuxième phase des travaux de réfection du boulevard Saint-Joseph.

Manuels scolaires

C'est le sort qui décidera

C'est en tirant au sort parmi les soumissionnaires, que la Commission des écoles catholiques de Montréal choisira, aujourd'hui, les libraires de qui elle achètera la plus grande partie de ses manuels scolaires pour l'année qui vient.

C'est le meilleur moyen qu'on trouvé les commissaires pour déjouer ce qu'ils ont appelé la "collusion" des libraires. La semaine dernière en effet, lorsque les commissaires ont ouvert les soumissions pour les manuels scolaires, ils se sont aperçus à leur grand étonnement que la plupart des libraires avaient soumis des prix identiques ou à peu près.

EPIDEMIE

SUITE DE LA PAGE 8

pour éviter que l'infection se propage.

Les inspecteurs fédéraux, les vétérinaires et d'autres spécialistes ont été convoqués à une conférence qui aura lieu demain pour étudier la situation.

On note que la fièvre porcine n'atteint pas les humains.

Voici la liste des comtés et le nombre de fermes où l'on a signalé des cas de fièvre porcine.

Québec : Argenteuil 5, Châteauguay 1, Vaudreuil 2, Soulanges 1, Nicolet 2.

Ontario : Oxford 1, Carleton 1, Russell 1, Prescott 6, Glengarry 6.

DEUX VILLES

SUITE DE LA PAGE 3

endroit précis, le flot d'automobiles sera bloqué soit à la rue Jean-Talon soit aux rues Van Horne ou Côte-Ste-Catherine . . . D'où la formation du comité, composé de trois conseillers de chaque ville, qui devra faire une étude de tous les aspects du dilemme. Le comité, dont les maires font partie ex-officio, devra faire rapport le 1er octobre . . . 1962, comme a tenu à le préciser un des échevins.

M. Antonio Lalonde, de la firme précitée, a expliqué ses plans qui dorment depuis 1959 et s'est prononcé nettement en faveur d'un tunnel sous les voies plutôt que d'un viaduc, principalement à cause de la hauteur, et par suite de la déclivité que l'on devrait donner au viaduc. Le tunnel, qui aboutirait du côté de Ville Mont-Royal à la rue Beaumont, ne demanderait aucune expropriation d'immeubles et serait aménagé de telle façon que les résidants de Rockland puissent sortir et rentrer chez eux . . . (ce qui est commode). M. Lalonde a toutefois fait remarquer que si le décongestionnement du coin est indispensable, il n'en reste pas moins que, bientôt, il faudra percer un autre débouché entre les deux villes afin d'écouler quelque peu adéquatement la circulation.

Le boulevard l'Acadie est donc venu sur le tapis. M. Dawson a déclaré à cet égard que sa municipalité n'était pas opposée, en principe, à en élargir la portion qui tombe sous sa juridiction, mais qu'il "serait inutile de consacrer de fortes sommes à élargir 100 pieds de rue pour rien : les automobilistes seront de toute façon bloqués à la rue Jean-Talon." Ville Mont-Royal attend de connaître les projets de Montréal concernant la prolongation du boulevard, avant d'agir elle-même.

On en était là : le comité avait été formé, mais il restait que le tunnel ne résoudrait pas les problèmes de circulation à Outremont, d'autant plus que les automobilistes, n'était plus arrêtés aux voies, iraient plus vite s'entasser à la rue Van Horne ! M. Roger Gagnon, urbaniste dont Outremont a retenu les services, a proposé alors d'utiliser le terrain du Pacifique Canadien pour disperser la circulation. Ces 90 acres de terre, situées au nord de la ville, serviraient présentement à des parcs de stationnement et à des voies désaffectées depuis 2 ans. M. Gagnon propose donc de s'enquérir auprès des autorités du Pacifique Canadien si elles seraient disposées à céder ce terrain : on serait à même d'y construire une route qui disperserait la circulation vers l'est, soulageant d'autant la ville.

GARDES

SUITE DE LA PAGE 3

que l'indiscipline que l'on déplore à la prison vient justement des gardes.

Et pour prouver que cette indiscipline existe chez quelques-uns seulement, M. Tanguay expose quelques-unes des raisons qui ont motivé certains renvois. Surveillance médiocre, absence du travail, etc.

Possibilité d'émeute ?

"Oui et non". "Oui, il peut y avoir une émeute, aujourd'hui, demain, après-demain, déclare M. Tanguay, on ne sait jamais. Non, il n'y aura pas d'émeute, jamais, si les gardes respectent les règlements qu'on leur impose et si eux-mêmes font respecter les règlements qu'on impose aux détenus".

Pour répondre aux insinuations du même garde suspendu, le gouverneur déclare que les gardiens ne sont nullement "des garçons de table". La distribution des friandises et tabac se fait, comme à l'accoutumée depuis plusieurs années, une fois par semaine, selon ce que chaque détenu a inscrit sur sa formule de commande. "Jamais en dehors de cette formalité", conclut M. Tanguay.

. . . de la politique

"Il n'y a pas de politique à la prison de Bordeaux, ajoute M. Tanguay, et je n'en tolérerai pas."

"Parmi vos adjoints, y a-t-il d'anciens organisateurs d'élections ?", avons-nous demandé au gouverneur.

"Non, mes adjoints sont tous des hommes compétents, en qui j'ai confiance et qui possèdent les qualités nécessaires pour former une équipe d'hommes capables de remplir leur fonction avec le rendement qu'on en attend", ajoute M. Tanguay.

POURSUITE

SUITE DE LA PAGE 3

dans la métropole américaine contre Salvetti et contre la Kim Laboratories et son président, le Dr S. M. Fox. Une injonction intérimaire interdisant à cette firme d'utiliser la formule de Lederle a d'ailleurs été accordée avant-hier par le juge Arthur Markewich, de New York.

La compagnie American Cyanamid a envoyé d'urgence un représentant à Montréal pour s'assurer si Salvetti se trouve effectivement ici et, dans le cas où il y serait, de voir à ce qu'il fasse l'objet des procédures intentées.

FRONT

SUITE DE LA PAGE 3

ques diverses, de l'adhésion de différentes organisations et de personnes désireuses de collaborer à la mise en oeuvre d'un programme que nous rendrons public dans quelques semaines.

Non sans faire allusion à la défaite qu'a connue Me Drapeau, il y a près de cinq ans, M. Croteau d'ajouter : "Nous saurons encore, au mois d'octobre, soulager la ville de Montréal de la dictature de ce matamore et de son arrogant adjoint".

M. Croteau prétend qu'en 1960, "le Parti civique tira avantage de la division de ses adversaires composés de candidats indépendants, et de plusieurs groupes politiques dont celui des anciens collègues de MM. Drapeau et Saulnier qui n'étaient pas encore remis des coups de poignard au dos qu'ils venaient de recevoir".

Ce matin, M. Croteau n'a pas été tendre à l'endroit du PCM, de ses dirigeants, de ses autres membres.

Il parle de "conseillers fantoches qui ne sont pas sortis de leur boîte à surprise et qui sont encore moins connus qu'ils ne l'étaient lors de l'élection de 1960".

Il soutient que "les conseillers élus sous l'étiquette PCM ont tous été placés sur la glace au lendemain de l'élection et sont restés figés depuis".

Il lance ensuite : "Seule la cloche pour l'appel du vote fait sortir spontanément de leur léthargie ces "rubber stamps" automatiques".

L'exécutif

L'exécutif ? "A part MM. Drapeau et Saulnier, il faut référer aux journaux du temps de leur nomination, en 1960, pour y trouver le nom des membres de ce comité".

Les problèmes métropolitains ? "Contrairement à nos intérêts vitaux, l'administration Drapeau - Saulnier n'a pas tardé à créer à Montréal un régime à la fois séparatiste et accaparateur, isolant d'abord la métropole de toutes les municipalités voisines et tentant ensuite de les faire disparaître en les fusionnant à Montréal et en les assujettissant à leur domination dictatoriale qu'ils voulaient étendre à toute la région".

Le métro

Le métro ? "Pour garder le contrôle exclusif de la construction du métro et de l'adjudication des contrats sans avoir de comptes à rendre à personne, MM. Drapeau et Saulnier ont refusé la contribution de plus de cent millions de dollars offerte par les municipalités que le métro desservira et qui recevront gratuitement ce cadeau aux dépens des Montréalais appelés à payer la note à raison d'au moins mille dollars par électeur".

Et M. Croteau parle d'"un écran de fumée publicitaire de l'administration actuelle portant sur des banalités et des insignifiances relatives comme l'achat de chiens et de palominos pour le service de la police, ainsi que les changements répétés d'horaires pour la collecte des déchets".

Le chômage ? "M. Drapeau n'en avait-il pas fait son principal cheval de bataille de la dernière campagne électorale?"

La police

A la police ? "Au train où va le recrutement, ce sera 1,000 constables de moins que nous aurons à la fin du terme, au lieu de l'augmentation de 1,000 promise en 1960, dit M. Croteau. L'administration Drapeau-Saulnier a tellement désorganisé et démantibulé ce service que les limiers passent la majeure partie de leur temps à écrire des rapports sur des insignifiances pendant que les vols, les hold up, les assauts sont plus fréquents que jamais et que les bandits demeurent au large".

La campagne électorale en promet ! Surtout lorsqu'il y aura riposte de la part des administrateurs et de leurs militants qui demanderont un renouvellement de mandat.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

ville recherchent ardemment ce véhicule.

Maniaque sexuel

Un maniaque sexuel s'est manifesté à quatre reprises, entre 3 h. 30 hier après-midi et 8 h. hier soir, rues Madison, Borden et Snowdon. Selon les déclarations des quatre victimes, l'individu serait âgé d'environ 40 ans.

Le maniaque s'en est pris à deux fillettes de 8 et 9 ans, à une adolescente de 15 ans et à une jeune femme. Dans trois des quatre cas, le maniaque aurait échoué dans ses tentatives d'emmener ses victimes dans des endroits déserts. On croit cependant que l'une des deux fillettes aurait été violée. Elle est présentement dans un hôpital de la métropole, où on lui procure les soins nécessaires.

Quadruple noyade ?

Un yacht ainsi que quatre personnes en détresse auraient été aperçus, en soirée hier, sur le St-Laurent, en amont de Contrecoeur et en aval de Verchères.

Une quinzaine d'agents de la PP de Sorel, munis de quatre chaloupes à moteur, ont fait vainement la navette, entre 8 h. p.m. hier et 7 h. ce matin; de même qu'un détachement de la PP à Montréal, et un navire de la Gendarmerie royale.

Selon l'insp. Gérard Houle, il n'est pas invraisemblable que les occupants de l'embarcation (il s'agirait d'un homme, une femme et deux enfants) se soient noyés.

Une famille de putois

Le passage d'une famille de putois, communément appelés "bêtes puantes" a causé hier tout un émoi rue Cadillac. Une foule de badauds ont suivi (de loin) la mère et les enfants qui se sont réfugiés sous une galerie. Fort heureusement, personne n'est allé assez près pour recevoir la "douche nauséabonde". Quelques policiers se sont amenés sur les lieux, mais trop tard pour assister au spectacle, car la famille avait jugé plus sage de troquer le champ situé à l'arrière de la rue contre son gîte sous la galerie. Comme il n'y avait pas de deuxième représentation prévue, les policiers ont tout simplement regagné leur poste après avoir dispersé la foule de curieux.

Trois coups de feu

L'agent Yves Charlebois (1392) a appréhendé deux jeunes hommes qui s'apprêtaient à faire main basse sur divers objets qui étaient à l'intérieur d'une voiture stationnée en face du numéro 975 de la rue St-André. Les deux frères ont été capturés à la suite de trois coups de feu qui avaient été tirés en guise d'avertissement. Ils sont âgés de 16 et 18 ans.

Camion vs autobus

Une collision survenue entre un lourd camion et un autobus de la Commission de transport de Montréal, à l'angle des rues Notre-Dame et Desjardins, au début de la soirée d'hier, a occasionné des blessures à sept personnes.

Fort heureusement, personne n'a été blessé sérieusement et tous ont pu regagner leur domicile. L'autobus était conduit par M. Jean-Marie Foisy, 26 ans, du 4301 est, rue Notre-Dame. Le camion était conduit par M. Léger Gagnon, 29 ans, domicilié au 4153 St-Denis, appt 2. Ce dernier conduisait un camion de la compagnie Sicotte Transport, 1025, rue Ottawa.

Mortellement blessé

Un adolescent de 12 ans a été mortellement blessé par un camion peu avant midi aujourd'hui, sur la route 32, à St-Liboire, dans le comté de Bagot. Le jeune René Roy revenait de porter le dîner à son père qui travaillait en bordure de la route; la victime était le fils de M. et Mme Gérard Roy de St-Liboire.



LE TROPHÉE DU "CHALLENGE PLAYER'S"
est décerné chaque année au champion canadien des conducteurs de voitures sport.
Le gagnant a aussi l'avantage d'aller concourir dans une course majeure d'Europe.

Un plaisir qui ne s'éteint pas

Le sport enthousiasme ses adeptes et leur procure une satisfaction vive et durable. Il en est ainsi de la Player's. On ne se lasse jamais de fumer cette cigarette; elle procure un plaisir durable, *un plaisir qui ne s'éteint pas*. La Player's est la cigarette préférée des Canadiens. Elle doit sa douceur et sa saveur à ses fameux tabacs, lesquels sont triés parmi les meilleures récoltes des meilleures années.

FUMEZ LA Player's

LA CIGARETTE LA PLUS DOUCE, LA PLUS SAVOUREUSE



up-to-date Furniture COMPANY LIMITED

Heures d'affaires
SEMAINE
9 a.m. à 6 p.m.
JEUDI et VENDREDI
9 a.m. à 10 p.m.

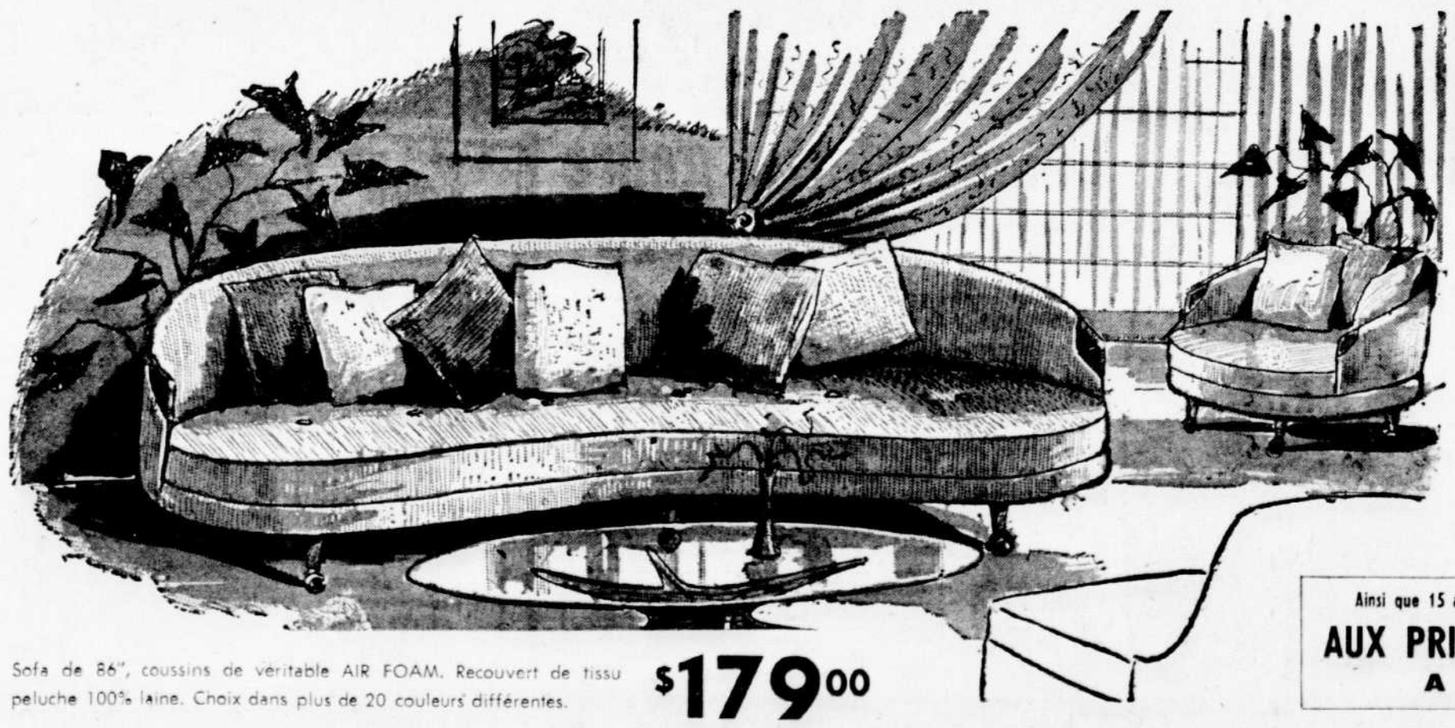
1290 est, JEAN-TALON – CR. 1-2595

vous invite à sa grande vente

pré-automne



J.-C. DUMAS, président
l'ami du jeune couple



Fauteuil moderne, coussin véritable air foam, même choix de peluche.

$109.00

Sofa de 86", coussins de véritable AIR FOAM. Recouvert de tissu peluche 100% laine. Choix dans plus de 20 couleurs différentes.

$179.00

Ainsi que 15 autres modèles de la même ligne
AUX PRIX LES PLUS BAS A MONTREAL

3 DECORATEURS ENSEMBLIERS mis gratuitement à la disposition de notre clientèle



Le meilleur vermouth sur glace

...meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

Vermouth | SEC—IMPORTÉ DE FRANCE
SUCRÉ—IMPORTÉ D'ITALIE

Le préféré en Europe, il sera aussi le vôtre!

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Réhabilitation du paralytique

Dr Roméo Boucher, M.D.

Pour bien nous comprendre et ne pas trop étendre le problème, parlons de l'hémiplégique, c'est-à-dire du sujet dont la moitié du corps est paralysé. Y a-t-il quelque chose à faire? Oui, nous avons des ressources et des consolations; nous avons aussi des déceptions. Tout dépend des dommages subis par le cerveau, tout dépend de la précocité du traitement; tout dépend du coma, pendant lequel il faut particulièrement surveiller les talons, le siège, à cause des escarres ou plaies de lit, la vessie pour éviter toute infection urinaire. Passées les premières émotions de la paralysie, il ne faut pas hésiter à mobiliser l'épaule, pour qu'elle ne "gèle" pas, le pied pour qu'il ne prenne pas la fausse position de l'équinisme, le genou dont on doit éviter la flexion définitive. En somme, doit s'éviter le danger de l'immobilité avec ses conséquences : troubles circulatoires et troubles trophiques.

C'est pourquoi, sauf impératif, on ne doit pas hésiter à asseoir le malade au bord de son lit pour lui permettre bientôt non pas de se lever (une chute serait catastrophique), mais de lui permettre de changer de position par des barres parallèles et autres artifices. Tant de techniques peuvent s'utiliser qu'il est impossible de les décrire toutes. Tout dépend du bon sens, du jugement, du dévouement du rééducateur, ce dernier ne devant pas oublier qu'il existe un quadruple bilan fonctionnel de base qui est strictement : neurologique, permettant d'apprécier les troubles; général pour doser les effets à demander au malade; fonctionnel pour savoir quels sont les muscles qui ne sont pas paralysés et qui peuvent aider à la rééducation; psychologique, où n'entre pas que le contexte du malade, mais aussi de la famille. Cette médecine en est une au long cours où la patience et la volonté jouent un grand rôle.

La spasticité des muscles doit être combattue dès qu'elle semble y apparaître, on doit même la prévenir par des exercices mille fois répétés, car elle est souvent lente dans son apparition et intense.

La marche avec aide mécanique au début par canne, barres parallèles, ou autrement. Chez les hémiplégiques récents on conseille aux Etats-Unis la marche à quatre pattes avant de sortir des barres pour prendre la canne. Pour en arriver à une déambulation libre, il faut beaucoup de travail car la jambe spastique obéit plus ou moins bien aux efforts et la rééducation du pied demande parfois une intervention chirurgicale.

Reste la main dont la racine, l'épaule, récupère assez bien. Mais une épaule sans main ne sert pas à grand chose et c'est à la main que survient le drame. Au bout de six à huit semaines il est presque impossible que la guérison survienne.

Pour ces paralysés on se sert beaucoup d'ergothérapie qui est le réapprentissage d'un geste quotidien : écriture, toilette, habillage qui ne se retrouve que par de petits appareillages ou de multiples astuces que les spécialistes connaissent bien. Evidemment les facteurs psychologiques ont un rôle énorme dans cette rééducation. Tout dépend de la force morale du patient, des qualités du rééducateur et de la famille, du médecin même.

Et tous ces efforts donnent-ils quelque chose, sommes-nous en droit de demander? Dans une thèse présentée récemment à Paris, on parle d'un pourcentage de 60% de réadaptation ayant donné une indépendance totale ou presque. Résultats fonctionnels vraiment encourageants! De là à ce que ces malades reprennent leur activité professionnelle, c'est une autre affaire. Cependant tous les espoirs sont permis surtout dans les cas les plus favorables.



Hospitalité Canadienne
à NEW YORK

Un hôtel HILTON accueillant par le comfort de ses chambres et de ses appartements. Situé sur l'élégante 5 ième avenue, faisant face à Central Park. Facile d'accès pour le quartier des affaires, les magasins, les théâtres ainsi que le Coliseum. Ses restaurants de renom: The Columns et Trader Vic's. *Le dollar canadien est accepté au pair.*

LE *Savoy Hilton*

Nelson Vermette, Directeur Général
5 ième avenue et 58 ième rue, New York 22
Réservations: téléphoner à: Univ. 1-3301

Ouvert ce soir et vendredi soir jusqu'à 9h.

En toute connaissance de cause **EATON** VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI



Solde! Tableaux encadrés!

Rég. 2.19 à 195.00 A SOLDER A ½ PRIX

Un beau choix de tableaux encadrés : paysages intérieurs, fleurs, natures mortes, paysages d'hiver et d'été, scènes de rues. Également quelques tableautins pour chambres d'enfants. Tous encadrés pour s'harmoniser (certains cadres légèrement endommagés). Dimensions variant depuis des miniatures jusqu'à de grands tableaux pour dessus de cheminées. Quelques peintures à l'huile dans le lot. La plupart uniques en leur genre.

1.09 à 97.50

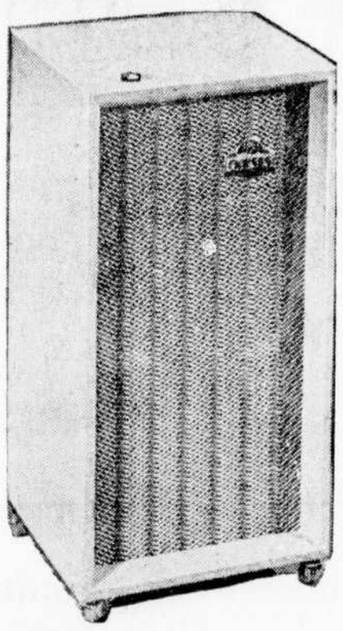
TABLEAUX ET MIROIRS (RAYON 276) AU CINQUIEME

ACHETEZ VOS BILLETS CHEZ EATON ET ASSISTEZ AU CHAMPIONNAT DE GOLF
le 53e OMNIUM CANADIEN POUR LA COUPE D'OR 'SEAGRAM'
ET $30,000.00 EN PRIX
Du 26 au 29 juillet sur le terrain de golf de Laval-sur-le-Lac
Billets pour toutes les parties du tournoi : 10.00 chacun
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
RAYON 261, AU CINQUIEME

EN VEDETTE VENDREDI

C'est un placement

"L'Oasis", Super Déshumidificateur de luxe



SPECIAL VENDREDI
119.95
PAS DE FRAIS D'INSTALLATION!

Débarrasse vos sous-sols de l'excès d'humidité qui abîme vos meubles, vos vêtements ou votre outillage. "OASIS" Super déshumidificateur de luxe, peut résorber jusqu'à 4 gallons d'humidité par 24 heures dans des locaux fermés de 68' x 30' x 8' (16,000 pieds cubes). Humidistat, démarreur et interrupteur automatiques, fonctionnement silencieux. Coffrage acier à revêtement vinyl "No Mar" ton moka, grille aluminium ton or. Dimensions totales : environ 28½" de hauteur, 12" de largeur, 14½" de profondeur, réservoir compris. Sur roulettes.

"L'Oasis" est d'un intérêt tout spécial pour les fourreurs dont les locaux fermés nécessitent le contrôle de l'humidité.

Si vous ne pouvez venir au magasin, composez VI. 2-9331, local 841, et un représentant qualifié vous rendra visite.

ASPIRATEURS ET DESHUMIDIFICATEURS
(RAYON 258) AU SIXIEME

Rabais 20% à 50% sur meubles au Centre des Occasions

7ème étage chez EATON

Un emplacement spécial où l'on solde des articles de séries interrompues, styles discontinués, des reliquats de ventes précédentes, des fins de séries, de la marchandise légèrement défraîchie ou endommagée.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, S.V.P.

Meubles de salle à manger et de chambre à coucher

1 seulement! Buffet — Style moderne. Placages de noyer et de merisier combinés.	85.00	59.50
1 seulement! Mobilier de salle à manger 9 pièces. Placages de cerisier. Style provincial italien.	995.00	675.00
1 seulement! Petite salle à manger, 5 pièces. Table et 4 chaises. Placages de noyer clair et de merisier combinés. Style moderne.	304.00	199.00
1 seulement! Mobilier de chambre 3 pièces. Bureau triple, commode, lit à panneaux de 54". Style classique. Placages de noyer et de merisier combinés.	399.00	299.00

Meubles de style colonial

10 seulement! Coiffeuses-secrétaire. Style colonial en merisier façon érable.	41.95	32.95
7 seulement! Commodes à 4 tiroirs. Style colonial, merisier façon érable ancien.	31.95	24.95
12 seulement! Lits à tête bibliothèque — 39", 48" ou 54". Merisier façon érable ancien. Style colonial.	39.95	19.95
4 seulement! Bureaux doubles — Merisier façon érable ancien. Style colonial.	79.50	59.95
7 seulement! Lits à colonnes. 39". Style colonial. Merisier façon érable ancien.	45.00	24.95

Meubles de salon et complémentaires :

1 seulement! Sofa à 3 places et fauteuil. Style provincial français. Ton or.	199.00	159.00
1 seulement! Sofa à 4 places. Style provincial français. Vert.	289.50	199.00
1 seulement! Mobilier sofa 3 places et fauteuil. Recouvrement nylon bouclé en brun. Style contemporain.	279.00	219.00
1 seulement! Mobilier sofa à 3 places et fauteuil. Dossier et siège à coussins détachés. Style traditionnel. Recouvrement couleur pain brûlé.	749.00	599.00
1 seulement! Mobilier sofa 4 places et fauteuil. Style contemporain. Ton chocolat.	259.00	199.50
1 seulement! Fauteuil de chambre à coucher. Dessins fleuris.	20.00	16.00
1 seulement! Chaise capitonnée. Beige. Style Contemporain.	9.95	7.75
1 seulement! Fauteuil capitonné. Style contemporain. Ton naturel.	64.50	32.25
1 seulement! Fauteuil capitonné. Style contemporain. Beige.	49.95	24.97
1 seulement! Fauteuil capitonné. Style contemporain. Beige.	89.95	44.97
1 seulement! Fauteuil capitonné. Style contemporain. Sable.	64.50	43.00

Au Centre des Occasions du meuble, vous trouverez de nombreuses autres salles à manger, chambres à coucher et meubles dépareillés qu'il est impossible d'énumérer ici!

CENTRE DES OCCASIONS DU MEUBLE (RAYON 270 ET 470) AU SEPTIEME (AVANT DU MAGASIN)



Appareils d'entretien

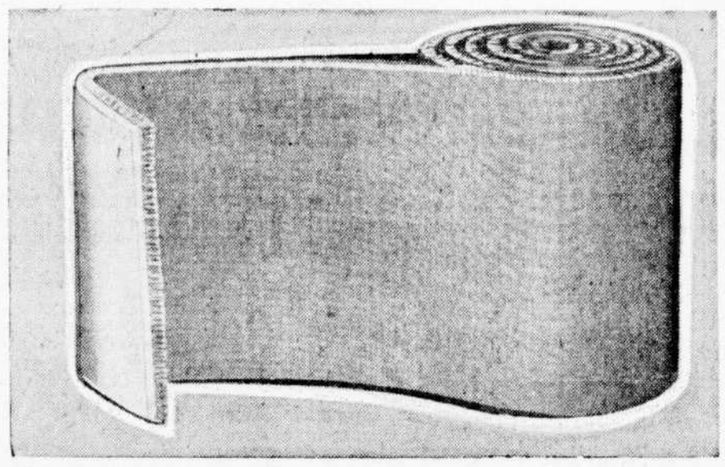
A. Balais mécaniques "HADDON HALL"
Une marque EATON. Récipient à poussière de grande capacité. Balayage efficace, rapide, de la poussière et de la saleté. 10.95
(Non représentés) BALAIS MECANIQUES. Modèles Chatelaine et Capri. Chacun 13.95

B. "SHAMPOO MASTERS" BISSELL MODELE AUTOMATIQUE
Se remplissent de liquide Bissell pour le nettoyage des tapis. Les débarrassent de la saleté et leur redonnent de l'éclat. Modèle 270C 8.95
Non représenté : Modèle de luxe automatique 230C 10.95

C. SHAMPOOING à tapis. S'emploie avec le Bissell
64 oz 3.84 D. 22 oz 1.99 Le gallon 7.68
Nécessaires Shampooing Bissell pour ameublement. Chacun 2.49

COMPOSEZ VI. 2-9221 — Service des commandes téléphoniques
ASPIRATEURS ET POLISSEUSES (RAYON 258), AU SIXIEME.

EN VEDETTE VENDREDI



Tapis "Honey Cote" de 27" sur fond caoutchouc-mousse

2500 verges linéaires. Tapis de passage "Honey Cote" à fibres de coton solidement scellées sur un fond de caoutchouc-mousse, de 3/16" d'épaisseur, qui élimine la dépense d'un sous-tapis. Facile à entretenir à l'aspirateur ou au balai-mécanique. Un seul coloris! Dessin tweed sur fond beige. Un grand achat spécial permet de vous l'offrir à ce prix si avantageux!

TAPIS "HONEY COTE" — 800 verges linéaires de tapis, tel que décrit ci-dessus, réservées aux clients de 6 heures p.m.

EN VEDETTE VENDREDI
1.99 la verge linéaire

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272), AU SIXIEME

Tous les jours, faites vos emplettes avec une entière confiance dans la qualité, les prix, le vaste choix du

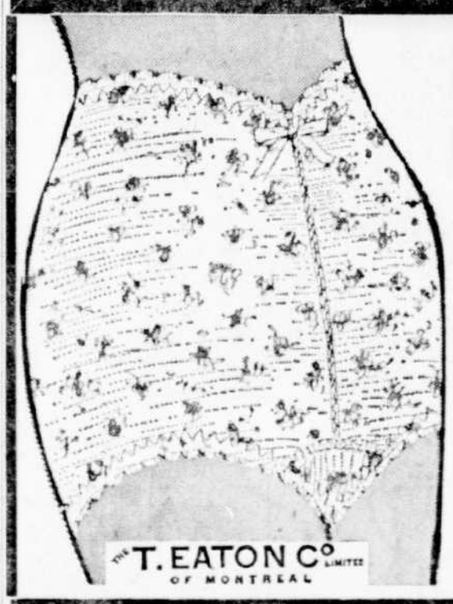
MAGASIN DU SOUS-SOL CLIMATISÉ EATON

En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui.

SPÉCIAUX À 6 H VENDREDI

Sandales enfants
Sandales en simili-cuir de fabrication canadienne. Modèle à 2 courroies et fausses-semelles coussinées mousse. Couleurs variées. Pointures 8 à 12 et 13 à 3 dans le lot. Pas de ½ pointures. SPECIAL, la paire 1.79

Chemises "Terylene"
Rég. 1.99! Chemises habillées à manches longues pour garçons. En TERYLENE ne demandant que peu ou pas de repassage. Col apprêté à pointes courtes, poignets deux façons. Encolures 11 à 13½ dans le lot. SPECIAL, chacune .99



Gaine-culotte genre bikini de "Vogue"

A porter confortablement sous les vêtements sport • pantalons • shorts • jupes • maillots de bain

Un sous-vêtement féminin délicat en faille (rayonne) élastique imprimée de roses. Un sous-vêtement élastique qui moulera votre corps pour lui donner une ligne irréprochable tout en ne serrant pas. Coupe basse à la taille et haute aux jambes. Rose sur blanc.

2.95 CHACUNE

Choisissez votre taille en consultant le tableau ci-dessous
Commandes acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Grandeurs	petite	moyenne	grande
Tailles	24-26	27-28	29-30
Hanches	34-36	37-38	39-40

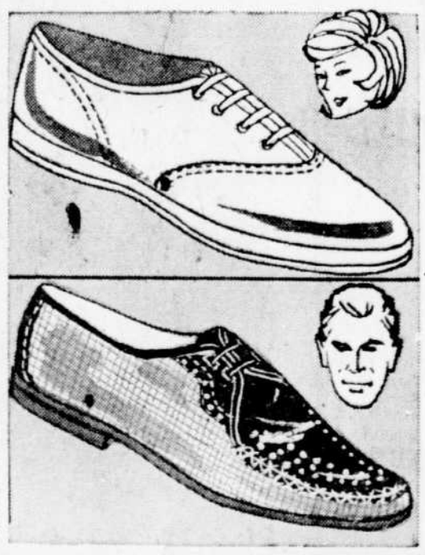
(RAYON 909) AU SOUS-SOL

A moitié prix!
Souliers adolescentes
Rég. 4.99 - 5.99
SPECIAL VENDREDI
2.49 - 2.99 la paire

Modèle variés. Talons plats ou petits talons profilés.
• Couleurs et texture en vogue.
• Pointures 4 à 8 dans le lot. Pas tous les modèles dans toutes les pointures et couleurs.
HATEZ-VOUS!

Pas de commandes téléphoniques ni postales S.V.P.

(RAYON 937) AU SOUS-SOL



Souliers en toile

Avec support plantaire

Souliers en toile forte pour adolescentes. Fausses semelles coussinées mousse, semelles de caoutchouc robuste. En blanc. Pointures 4 à 9, pas de ½ pointures.

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Commandes acceptées jusqu'à épuisement du stock.

1.14 LA PAIRE

(RAYON 737) AU SOUS-SOL

Souliers tout aller

De fabrication italienne! Modèle en vogue pour hommes et jeunes gens

Souliers confortables en cuir et empeignes de cuir perforé. Semelles de cuir et talons de caoutchouc. Empeigne brun/beige, beige et empeigne noire. Pointures 7 à 10, pas de ½ pointures. SPECIAL, LA PAIRE 3.77

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

(RAYON 937) AU SOUS-SOL

L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-93

MONTREAL, JEUDI 19 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 231

VU DE WASHINGTON

Sur le plan intérieur, JFK est à la merci des préjugés locaux

par M. P. DEAN

(exclusif à LA PRESSE)

Le président Kennedy menaçait mardi ses adversaires au Congrès; il prendrait, nous laissait-il entendre, des représailles; il prendrait une part active aux élections pour convaincre le public d'élire un Congrès plus favorable aux mesures proposées par la Maison Blanche. Il n'est pas du tout certain qu'avec tous ses pouvoirs et sa popularité, le président puisse influencer les élections de novembre suffisamment pour obtenir l'appui législatif dont il a besoin afin d'éviter des défaites sérieuses.

Il promettait, durant sa campagne électorale, qu'il "remettrait l'Amérique en marche", et il proposait un programme de réformes qui produiraient la stimulation voulue, tout en haussant le degré de justice sociale. Il voulait réduire certaines dépenses, améliorer la structure fiscale pour qu'on puisse percevoir toutes les taxes dues à l'Etat.

Mais le Congrès, où son parti a une majorité théorique écrasante, n'a pas appuyé le président, surtout dans le domaine des réformes intérieures. Le Congrès n'a pas institué de réformes internes sérieuses depuis 1939. En d'autres termes, le Congrès est la citadelle conservatrice, et c'est cette citadelle que M. Kennedy doit investir avant de faire voter son programme.

Chaque président du parti démocrate a été forcé de lutter contre le Congrès au vingtième siècle; même Roosevelt, qui opérait au milieu d'une énorme crise et qui faisait appel, par conséquent, à un électorat qui "n'avait rien à perdre". Truman s'attaqua au Congrès lors du scrutin de 1948 mais c'était une année d'élections présidentielles (et le nom du président sur le bulletin amène l'électeur à voter pour le candidat du parti présidentiel). Les cas de Roosevelt et de Truman ne sont pas typiques: Roosevelt n'arrivait pas à faire battre ses adversaires au Congrès. Eisenhower réussit à mener son parti à la victoire au Congrès en 1952, mais dès l'élection suivante, en 1954, les démocrates regagnèrent leur emprise et ne l'ont pas perdue depuis.

La vraie division du Congrès

Tout cela veut dire très peu de choses tant qu'on ne se rend pas compte que la nomenclature politique américaine ne signifie rien en ce qui concerne le Congrès. La vraie division n'est pas entre démocrates et républicains mais entre conservateurs et libéraux. Il y a des conservateurs et des libéraux dans les deux partis. Les conservateurs des deux partis ont une majorité solide à la Chambre des représentants; les conservateurs des deux partis n'ont pas une majorité permanente au Sénat pour le moment, mais les libéraux ne l'ont pas non plus. Il y a un groupe de sénateurs mi-conservateurs, mi-libéraux; ceux-ci votent sur la base de considérations locales plutôt que sur la base des nécessités nationales et internationales qui préoccupent le président.

Le problème électoral pour Kennedy en novembre est d'assurer l'élection de sénateurs et de représentants qui seraient favorables à son programme. Les critiques ultra-libéraux du président l'accusent de ne pas avoir pris l'offensive, de ne pas avoir utilisé la mystique présidentielle pour instruire le pays et engendrer des pressions populaires qui forceraient les législateurs à "obéir" au président.

Mais voyons les chiffres un peu. Le programme de Kennedy sur l'assurance médicale pour les vieillards fut rejeté parce que 21 sénateurs démocrates votèrent contre. Ces 21 sénateurs viennent des Etats du sud et des Etats comme l'Arkansas et le Tennessee qu'on appelle "les Etats de la frontière et du sud"; ils sont dominés par les démocrates conservateurs; l'opposition républicaine n'y existe presque pas. Les sénateurs venant de ces Etats sont réélus chaque fois et cela leur donne l'ancienneté voulue — c'est l'ancienneté qui mène un sénateur à la présidence d'un des puissants comités législatifs.

Que va faire Kennedy? Peut-il s'attaquer dans la campagne électorale de cet automne aux 21 sénateurs conservateurs démocrates des Etats du sud et des Etats-frontière? Même s'il les attaquait, ces personnages seraient réélus parce qu'ils n'ont pas d'opposition.

Les républicains qui combattent ces sénateurs sont tout aussi conservateurs. Kennedy, en s'attaquant à ses adversaires, n'aurait rien à gagner. Bien au contraire il se ferait des ennemis implacables parmi les puissants présidents de comités législatifs.

Pour la Chambre des représentants, c'est la même chose. On y trouve des représentants des Etats du sud et des Etats-frontière. Ceux-ci, alliés aux républicains, forment la majorité conservatrice. Ce sont les régions qu'ils représentent qui font de ces gens des conservateurs. Même si tel ou tel autre représentant se fait battre, son adversaire sera conservateur aussi.

La théorie libérale a toujours été qu'un président libéral pourrait faire gagner à son parti suffisamment de sièges dans les grandes villes aux dépens des républicains pour détruire la coalition conservatrice à la Chambre des représentants. Mais, pour arriver à un tel résultat, Kennedy serait contraint de poursuivre une politique agressive d'intégration raciale, parce que le vote des Noirs est décisif dans plusieurs grandes villes. Il pourrait, par exemple, signer un ordre présidentiel, interdisant tout emprunt pour la construction de maisons dans des régions qui imposent la ségrégation raciale.

Il serait ainsi appuyé par les Noirs, mais il perdrait sûrement des votes dans les énormes faubourgs blancs qui encerclent les grandes villes et qui tiennent à conserver les règles qui excluent les Noirs. Kennedy contribuerait ainsi à l'élection par les sudistes de représentants encore plus rétrogrades que ceux qui siègent maintenant... par vengeance contre son appui aux revendications des Noirs.

Pour résumer: le peuple américain est prêt à suivre son président en ce qui concerne la politique étrangère. Mais les questions locales et les élections locales sont décidées sur la base de préjugés locaux. L'Amérique, dans son ensemble, est un pays conservateur et riche. L'Amérique, donc, élit des législateurs qui représentent les sentiments conservateurs locaux. Même si le président a de l'appui populaire sur une question particulière, ce n'est pas de l'appui généralisé, tant que la question est d'ordre interne. Les conservateurs, par conséquent se feront élire quoi que fasse Kennedy. Et il ne peut pas leur faire la guerre parce qu'ils appartiennent à son parti.



MANIFESTATION AU KATANGA — Armées de pierres et de bâtons, des milliers de femmes katangaises s'attaquent aux forces indiennes de l'ONU qui les empêchent de franchir un barrage routier qu'on avait dressé pour empêcher les troupes katangaises de pénétrer dans la capitale.

(téléphoto PA)

Aux Communes

M. Heath s'explique sur sa politique européenne

LONDRES. (AFP-PA) — M. Edward Heath ministre chargé des questions européennes, a déclaré hier à la presse, à son arrivée à l'aéroport de Londres, que la continuation de l'incertitude qui règne au sujet de l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne aux "Six" est mauvaise, à la fois pour le Royaume-Uni, pour l'Europe et pour l'Occident.

M. Heath était venu répondre en personne aux 44 questions qu'avaient préparées les députés britanniques. Mais, aux Communes, il a cependant de nouveau réussi à ne pas prendre les engagements catégoriques exigés par ses interpellateurs.

Les Travaillistes, gagnés officiellement à la thèse selon laquelle la Grande-Bretagne ne doit en aucun cas s'associer politiquement à l'Europe au-delà du minimum requis par le traité de Rome proprement dit, avaient demandé une mise au point à cet effet.

M. Heath, tout en assurant que le gouvernement ne pourra rien sans l'accord du Parlement, a rappelé que la Grande-Bretagne entendait être tenue au courant par ses interlocuteurs européens des travaux à venir sur la constitution de l'Europe politique.

Union politique non autorisée

Sommé alors par toute l'aile anti-européenne de son propre parti, alliée pour la circonstance aux travaillistes, de préciser ses vues, M. Heath s'est, en définitive, borné à reconnaître que la motion adoptée aux Communes en août 1961 n'autorisait effectivement le cabinet qu'à négocier l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, et non pas à prendre des engagements politiques.

Par ailleurs, 27 députés conservateurs hostiles aux "Six", ont demandé hier soir, à M. MacLeod, président du parti "tory", que la prochaine conférence annuelle de ce mouvement soit consacrée essentiellement à la question de l'entrée éventuelle de l'Angleterre dans la Communauté économique européenne.

On apprend enfin que le gouvernement fédéral allemand propose aux autres membres du Marché commun d'engager des consultations avec le Royaume-Uni avant que les "Six" ne signent un accord sur la formation d'une union politique européenne. Cette nouvelle a été annoncée par la "Correspondance diplomatique", bulletin édité par le ministère fédéral allemand des Affaires étrangères.

ARRIVES DE YOUGOSLAVIE

QUEBEC. (PC) — Environ 125 immigrants yougoslaves, les derniers d'un groupe de 350 réfugiés politiques européens à arriver au Canada, ont atterri hier soir à l'aéroport québecois de l'Ancienne Lorette. Moins de 10 de ces Yougoslaves entendent s'établir et travailler dans la région de Montréal. Les autres désirent s'en aller dans l'ouest du Canada. Ces immigrants ont été amenés au Canada par le comité intergouvernemental des migrations européennes, groupant 29 pays.

L'accord signé lundi

Le Laos "neutraliste" sanctionné par les 14

GENEVE. (AFP) — La question du Laos qui, récemment encore, était à l'origine d'une grave tension internationale est réglée. La conférence sur le Laos, qui avait commencé ses travaux le 16 mai 1961, vient d'adopter les textes consacrant sur le plan international la neutralité du Laos.

Il a fallu 14 mois de négociations à Genève et surtout l'entente des trois princes laotiens représentant les tendances pro-communiste, pro-occidentale et neutre pour aboutir à la mise au point d'un accord que les 14 gouvernements participants ont accueilli avec satisfaction.

Après que le gouvernement laotien eût été constitué, il a fallu près de trois semaines pour que la conférence se mette d'accord sur les derniers points litigieux.

Toutes les dispositions matérielles relatives à la séance plénière de samedi matin et à la signature qui interviendra lundi prochain ont été adoptées hier après-midi. Les 14 chefs de délégations prendront la parole samedi pour déclarer qu'ils sont d'accord sur les textes.

Mise au point

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk soulignera samedi que sa signature de l'accord international sur la neutralité laotienne aux côtés de la signature du délégué de Pékin ne saurait être en aucune façon interprétée comme une reconnaissance de la Chine communiste par les Etats-Unis, apprend-on de source américaine bien informée.

On concède, d'autre part, que l'accord qui va être signé ne constitue pas une formule magique qui mettra à jamais le Laos à l'abri des menées communistes, mais on pense que les éléments non communistes dans ce pays sont en mesure de faire triompher leur cause, si les Laotiens se trouvent à l'abri de toute ingérence étrangère.

Rumeur démentie

A Vientiane, le ministre de l'Intérieur a démenti formellement hier la nouvelle publiée par la presse de Bangkok selon laquelle on assisterait à l'heure actuelle à un exode important de la population de la capitale laotienne vers la Thaïlande. Le ministère de l'Information du Laos a qualifié d'absolument fantaisiste cette allégation et précisé que des opérations de contrôle ont eu lieu la semaine dernière à Vientiane pour purger la ville d'aventuriers thaïlandais.

Amini démissionne

Les E.-U. sont-ils responsables de la crise iranienne?

TEHERAN. (AFP) — Le premier ministre de l'Iran, M. Ali Amini, a donné hier sa démission en déclarant qu'il ne pouvait arriver à équilibrer le budget, particulièrement à cause de l'insuffisance de l'aide américaine.

Le shah a désigné un ancien ministre fortement pro-occidental, M. Assadollah Alam, pour succéder à M. Amini.

Piquées au vif, les autorités du secrétariat d'Etat américain ont rappelé que Washington avait fourni à l'Iran, au cours des 14 derniers mois, $67,300,000 sous forme d'assistance économique, de prêts et de dons et que les Etats-Unis se sont engagés à fournir vingt autres millions de dollars pour la réalisation de certains projets de développement économique.

Dans les milieux officiels américains, on note que les Etats-Unis ont octroyé à l'Iran, au cours des dernières années, une aide annuelle moyenne de $59,400,000. On fait remarquer que ce chiffre ne comprend pas l'aide militaire substantielle que les Etats-Unis ont fournie parallèlement aux forces armées iraniennes.

La démission de M. Amini met un terme à une tentative de remettre en ordre les finances publiques de l'Iran et d'effectuer une réforme souvent promise et toujours ajournée des structures administratives.

M. Amini, auquel l'Iran doit la conclusion de l'accord de 1954 avec les sociétés pétrolières, avait pris le pouvoir en mai 1961. Sa politique d'austérité et de déflation ne tarda pas à dresser contre lui les milieux d'affaires.

Les grands propriétaires s'efforcèrent de freiner la réalisation de la réforme agraire. En janvier dernier, des émeutes dirigées contre le gouvernement eurent lieu à l'Université de Téhéran.

"Medicare"

Les républicains relèvent le défi

WASHINGTON. (UPI) — Le sénateur Barry Goldwater, de l'Arizona, et le représentant Bob Wilson, de la Californie, respectivement responsable au Sénat et à la Chambre de l'organisation électorale républicaine, ont relevé le défi lancé hier par le président Kennedy au sujet du projet de loi destiné à assurer des soins médicaux gratuits aux personnes âgées.

Les républicains, ont-ils dit, ne craignent rien de l'électorat sur ce point. Nous saurons avoir le dernier mot, ont-ils affirmé, chaque fois que M. Kennedy décidera de nous affronter sur cette question.

MM. Goldwater et Wilson sont confiants de voir les républicains prendre la majorité à la Chambre et gagner jusqu'à sept sièges au Sénat lors des élections de novembre.

ONU
Faits et gestes

d'après AFP

Le comité de décolonisation de l'ONU a refusé hier de suivre l'URSS dans son insistance pour que le comité entende des membres de l'opposition de Singapour et de Malte qui lui ont adressé des requêtes. Le représentant de l'Inde, M. Bhadkamkar, a déclaré que Singapour avait un gouvernement librement élu sur la base du suffrage universel et que les requêtes provenaient de la minorité parlementaire.

Le représentant de la Grande-Bretagne, sir Hugh Foot, s'est élevé hier contre les méthodes de travail du comité de décolonisation de l'ONU qui, au lieu de poursuivre un examen équilibré du progrès vers l'autonomie et l'indépendance des territoires africains, "se lance à la poursuite de tous les lièvres qui lui sont envoyés sur la piste et qui ont nom Guyane britannique, Singapour, Malte, etc."

Dans un discours prononcé hier soir au cours d'un banquet offert en son honneur par le gouvernement finlandais, U Thant, secrétaire général de l'ONU, a comparé l'ONU à un orchestre composé d'instruments dissemblables que l'Organisation doit harmoniser. "Il n'est ni raisonnable ni réaliste, a-t-il dit, d'attendre des Nations unies qu'elles soient l'instrument de la politique nationale d'un pays quel qu'il soit, aussi éclairée et conçue dans l'intérêt général que puisse être cette politique."

Le comité de décolonisation de l'ONU aborde aujourd'hui la question du Mozambique. Le comité qualifie le Mozambique de "territoire non autonome", alors que le gouvernement de Lisbonne le considère comme faisant partie intégrante du territoire portugais. Le Portugal, d'autre part, nie toute compétence au comité en la matière.

Des débats à l'ONU seront retransmis en direct à la télévision par le satellite "Telstar" au cours du nouveau programme d'essai qui doit avoir lieu lundi. Le secrétaire de l'ONU, dit un communiqué, a accepté de participer à cette expérience "pour symboliser l'espoir que ce nouveau moyen historique de communications sera utilisé dans l'intérêt de tous les peuples et pour promouvoir la compréhension dans le monde".

AUTOUR DU MONDE

Le calme règne en Angola

WASHINGTON. (AFP) — L'ambassadeur du Portugal à Washington, M. Pedro Theotonio Pereira, a informé hier le secrétaire d'Etat Dean Rusk que la "tranquillité" était revenue en Angola. Le chef de la mission diplomatique portugaise a déclaré à la presse qu'il avait mis M. Risk au courant des dernières nouvelles concernant la situation dans les territoires portugais d'Afrique. Il a souligné que le calme était revenu en Angola où chacun s'était remis au travail. "Nous sommes en train de restaurer la paix et le respect de la loi dans ce territoire," a-t-il ajouté.

Le Dr Soblen cherche à gagner du temps

JERUSALEM. (AFP) — La demande de l'espion soviétique Robert Soblen d'être mis en liberté en Grande-Bretagne a été rejetée hier, mais le psychiatre a peut-être gagné un délai de six semaines en ce qui concerne sa déportation aux Etats-Unis en logeant un appel à une Cour supérieure. En Israël, le ministre de l'Intérieur Moshe Shapiro a déclaré, en réponse aux députés qui ont renouvelé leurs critiques sur cette affaire: "L'expulsion du Dr Soblen d'Israël a été juste du point de vue légal, aussi bien que moral, et il n'y a rien eu d'irrégulier dans la manière dont il a quitté Israël".

Mémoires sur certaines atrocités nazies

VARSOVIE. (AFP) — Une maison d'édition de Lodz va publier sous peu les mémoires de deux déportés juifs exterminés pendant la dernière guerre dans le camp de concentration d'Auschwitz (aujourd'hui Oswiecin). Ces mémoires ont été retrouvés l'année dernière sur l'emplacement du camp, enterrés dans une gamelle. Les 354 feuillets rédigés en hébreu et en yiddish ont été déchiffrés en 198 pages dactylographiées doivent maintenant être publiées. Une trentaine de boîtes contenant des témoignages ou des listes de noms de déportés qui furent brûlés dans les fours crématoires se trouveraient encore enfouies dans l'enceinte du camp et la commission polonaise d'enquête sur les crimes nazis fait procéder à des fouilles pour retrouver ces documents.

Contact rétabli entre la France et la Tunisie

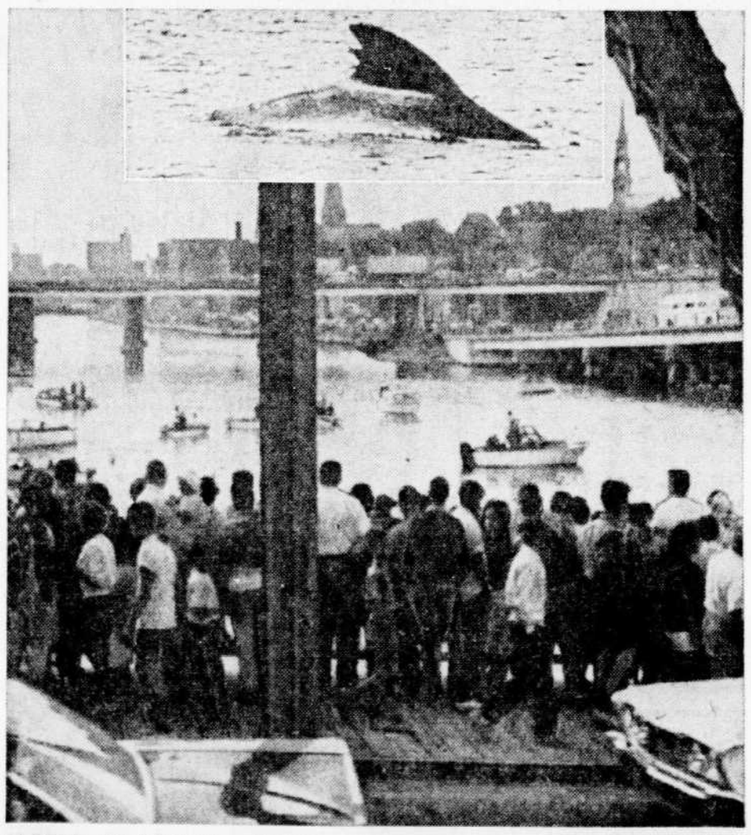
PARIS. (AFP) — M. Bahi Ladgham, secrétaire d'Etat tunisien à la présidence et à la Défense nationale, est arrivé hier soir à Orly, accompagné par M. Snoussi, conseiller juridique à la présidence. M. Ladgham a déclaré à la presse que sa visite à Paris résultait de la proposition du gouvernement français d'une rencontre entre un membre du gouvernement tunisien et le général de Gaulle et que les circonstances avaient évolué dans la bonne direction en raison, notamment, de l'événement considérable que constitue le règlement de l'affaire algérienne. "Je souhaite, a-t-il dit, qu'une nouvelle phase s'ouvre entre la Tunisie et la France, une phase de coopération et d'amitié confiante".

Médecins de Rome en grève

ROME — (UPI) — Les médecins des hôpitaux de Rome sont en grève pour quatre jours, sous réserve cependant des services d'urgence. Ils sont 3,000, sur les 9,000 que compte la ville. Les médecins des autres hôpitaux du pays devaient aussi déclarer la grève, mais sont revenus sur le projet la nuit dernière alors que le gouvernement a promis de satisfaire à leurs revendications touchant les traitements et conditions d'emploi. Sous le régime actuel, le traitement mensuel d'un chef de service est en moyenne de $92, celui d'un assistant de $78, celui d'un médecin ordinaire de $69. Ces médecins sont autorisés à exercer à l'extérieur, mais se plaignent que leurs fonctions hospitalières ne leur en laissent pas le temps.

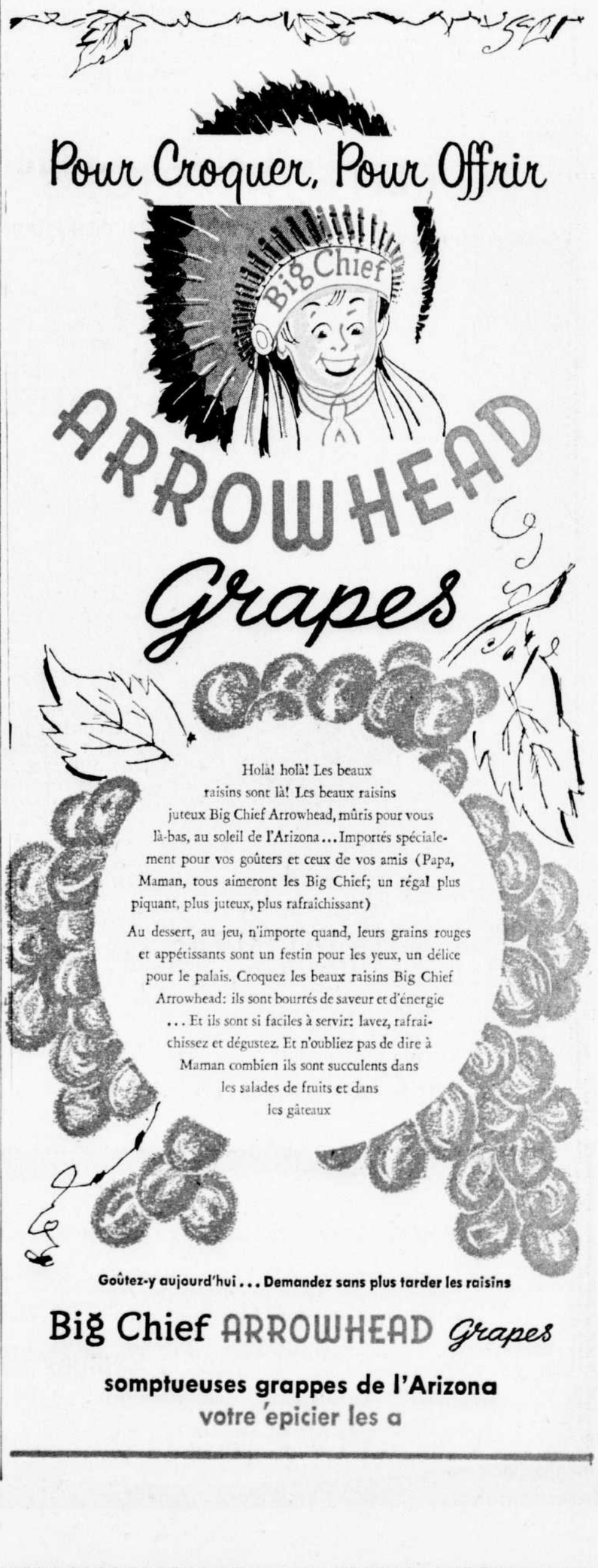
Les Noirs poursuivent la lutte aux E.-U.

ALBANY. (UPI) — Les Noirs d'Albany, dans le sud de la Georgie, ont demandé qu'on leur accorde une "période équivalente" à la télévision pour leur permettre de répondre aux accusations qui ont été portées contre eux au cours d'une émission durant laquelle ils ont été qualifiés de "hors la loi". Dans un effort en vue de faire disparaître la ségrégation dans les services publics de cette ville, les Noirs ont demandé de nouveau à être reçus par la Commission municipale, ajoutant qu'ils ne manqueraient pas d'agir directement si leur requête était refusée.



ALERTE, UN CETACE — Depuis quelques jours, un épaulard, mammifère comme la baleine, se prélasse dans le port de Providence, au Rhode Island. Ce cétacé, qui a une vingtaine de pieds de longueur, suscite une grande curiosité mais gêne aussi la circulation et la navigation. Il refuse obstinément de retourner vers la haute mer.

(téléphoto UPI)







UN PEU FORTES, ELEGANTES TOUT DE MEME — La dessinatrice newyorkaise Evelyn Roaman croit que les femmes un peu fortes peuvent porter toutes les couleurs pourvu que le style du vêtement soit approprié à leur silhouette. A gauche, robe soleil en piqué aux impressions vives de ligne "chemise", au double boutonnage ; la robe recouvre un pantalon de jeu. A droite, le maillot de bain à culotte "petit garçon" s'accompagne d'une jupe froncée à poche brodée.

Pour Jeannine Beaubien

Un mari, quatre enfants, un théâtre

Mme Jeannine Beaubien, épouse du vice-président de l'Aluminum Company of Canada et mère de quatre enfants, qui s'est bâti une carrière de "24 heures par jour" au théâtre, perd patience en compagnie des femmes qui se tiennent "le nez trop près du plancher" et qui ne gardent pas leur esprit en état d'éveil.

Il y a cinq ans, Mme Claude Beaubien découvrit une vieille poudrière sur l'île Sainte-Hélène. Beaucoup d'énergie et... $60,000 transformèrent l'intérieur de cette relique des temps passés en un théâtre international où l'on présente des spectacles en cinq langues, dans un décor peut-être unique au monde. Jusqu'ici, 39 productions ont été applaudies par des auditoires extrêmement variés et pour célébrer le 5e anniversaire de La Poudrière, on prépare un groupe de pièces de James Thurber.

Un peu fatiguée

Après cinq années de travail intense, Mme Beaubien avoue qu'elle aimerait passer à quelqu'un d'autre ses responsabilités administratives.

Je suis un peu, dit-elle, comme la directrice d'une compagnie qui fonctionnerait jour et nuit. Car les spectacles sont présentés le soir, mais toute la journée, il faut voir au boulot !

Toutefois, son goût pour les arts l'empêchera de s'éloigner de ce domaine qu'elle affectionne : le théâtre.

A 7 ans, Jeannine débuta comme actrice amateur. Depuis, elle a étudié la peinture, le dessin, la musique, le ballet et la céramique. Pianiste accomplie, mélomane fervente, elle a également organisé quatre concerts à La Poudrière.

Avant son mariage, Jeannine faisait partie d'une troupe montréalaise d'acteurs amateurs et elle a rempli depuis plusieurs rôles, sur la scène de La Poudrière. Il y a deux ans, elle fut la première Canadienne à recevoir une bourse de la London Royal Society of Arts.

Jolie blonde aux yeux noisette, Jeannine raconte qu'elle essaie "d'enrouler le théâtre autour de sa vie personnelle". Ses premières préoccupations : son mari et le travail de son mari; ses trois fils et sa fille. La femme d'un administrateur, poursuit-elle, ne peut se désintéresser des affaires de son conjoint, à moins qu'elle n'ait l'intention . . . de divorcer.



Mme JEANNINE BEAUBIEN, fondatrice de La Poudrière, a été la première Canadienne à recevoir une bourse de la London Royal Society of Arts.

Mais elle admet qu'il fut une période où le théâtre passa le premier ! Un jour, alors qu'elle recevait 16 personnes à dîner, un appel d'urgence la réclama au théâtre où une demi-heure avant le lever du rideau, une actrice avait dû être transportée à l'hôpital, souffrant d'une crise d'appendicite. Mme Beaubien s'excusa auprès de ses invités et vola jusqu'à La Poudrière où elle joua, ce soir-là, le rôle d'une fille de 17 ans.

Les femmes ne devraient pas faire passer leur carrière avant le mariage, mais celles qui se lient trop étroitement à leur maison sont "absolument terribles". Cette attitude, dit-elle, nuit à la vie de famille telle que la conçoit notre monde moderne.

Bonne idée

Lorsque vous sortez de la maison, à la nuit tombée, pour admirer les étoiles, ne vous laissez pas effrayer par les bruits étranges qui vous entourent. Avant de vous enfuir au pas de course, demandez-vous ce qu'il y a tant à craindre. Cette personne devant vous, c'est peut-être votre propre ombre ? Le bruit des pas ? La barrière que vous avez sans doute oublié de fermer. Ce cri mystérieux ? Un pauvre chat de gouttière probablement.

pour la MÉNAGÈRE

Si vous avez un rôti que, pour une raison ou pour une autre, vous ne pouvez pas faire cuire tout de suite, enduisez-le d'huile de table et rangez-le dans le réfrigérateur. Il se conservera très bien de cette façon.

* * *

Les sardines en boîtes se conservent fort longtemps. Pour qu'elles gardent leur qualité et même s'améliorent, retournez les boîtes régulièrement. Les sardines baignent ainsi d'une façon égale dans l'huile.

Harrison's
FAMOUS FABRICS LTD

SOLDE DE TISSUS GIGANTESQUE
LA VENTE FIN DE SAISON CONTINUE ENCORE UNE SEMAINE
LE CHOIX EST EXCELLENT. LES AUBAINES FORMIDABLES.

FIN QUADRILLE BRODE
ARNEL ET COTON
Lavez/portez, résistant au froissement, élégantes couleurs d'été, jolis motifs. Tout indiqué pour robes et vêtements sport.
$1.69 Verge
Largeur 45". Val. $2.79.

TAIES D'OREILLLERS BLANCHES
IMPORTATION SPECIALE
Lavables, 42" x 33". Val. 59¢.
39¢ Ch.
Limite de 6 par client.

TISSUS VARIES D'ETE
POUR ROBES, VETEMENTS SPORT
Tissus lavez/portez. Arnel, cotonnades, soies, tissu à vêtements sport nouveaux.
99¢ Vge
Val. jusqu'à $2.49 la vge

FLANELLETTE BLANCHE
Qualité douce et absorbante. Largeur 27". Rég. 39¢ la verge.
Limite 10 verges par client.
23¢ Vge

COTONNADES DE TRANSITION
A PRIX SPECIAUX
POUR ROBES ET BLOUSES
Portez-les maintenant jusqu'à l'automne.
Lavez-et-portez, largeur 36".
SATINETTE IMPRIMEE en riches couleurs voyantes. SPECIAL 99¢ vge
COTON IMPRIME couleurs Ivy League. SPECIAL 99¢ vge
COTON IMPRIME pour le retour à l'école des jeunes. SPECIAL 79¢ vge
COTON IMPRIME américain motifs d'automne, les plus nouvelles teintes. Rég. $1.59 SPECIAL $1.19 vge

NOUS AVONS UNE SELECTION COMPLETE DE FERMETURES ECLAIRS "TAILORFORM"
invisibles et séparables au bas pour robes - jupes - chandails, etc. Aussi un vaste choix de patrons et accessoires de couture pour tous vos besoins.

NOS COMPTOIRS DE COUPONS
regorgent d'un magnifique assortiment et les prix sont au plus bas.
PROFITEZ de ces excellentes valeurs durant cette dernière semaine de notre vente.

DES CENTAINES DE TISSUS D'ETE
trop nombreux pour être énumérés sont offerts à rabais pour faire place à la nouvelle marchandise d'automne qui nous arrive chaque jour.

11 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
1235 Ste-Catherine O. entre Drummond et de la Montagne VI. 4-2681
10 MAGASINS DANS LES CENTRES D'ACHATS SUIVANTS :
• Dorval ME. 1-6931 • Châteauguay OX. 2-0361
• Jacques-Cartier OR. 7-2002 • Boulevard RA. 2-1342
• Laurier OR. 1-1366 • Van Horne RE. 9-4539
• Rockland RE. 9-3421 • Forest DA. 2-8810
• Côte St-Luc HU. 9-5911 • Pont-Viau 669-1204

Service de Location
POUR LE MARIAGE
Choisissez parmi la plus grande collection de vêtements de qualité au Canada. Les plus nouveaux styles. Ajustement parfait. Prix raisonnables.
• JAQUETTES
• MI-FORMELS
• GILETS BLANCS
• HABITS FONCES
• BLAZERS ET FLANELLES
• AUSSI POUR ENFANTS



Classy
tenue de gala
• 5320, ch. Reine-Marie 482-6560
• 1227, Carré Phillips UN. 1-3625
• 4806, av. du Parc CR. 2-5704
• 6984, St-Hubert CR. 1-1166
Ouvert jusqu'à 6 heures — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.



Du Nouveau à l'Hôtel Skyline!
Venez voir ce qu'il y a de nouveau au Skyline — la "Sky Terrace". L'atmosphère y est merveilleuse et romantique... vue donnant sur la nouvelle piscine... gracieuse fontaine... musique douce... Vous pouvez maintenant passer l'heure du coquetel dans un calme serein... et savourer de délicieux breuvages sous les étoiles. La "Sky Terrace" est un endroit idéal pour les mariages, les réunions et les réceptions de toutes sortes. Ouverte tous les jours de 11:00 a.m. à minuit; dimanches de 4:00 p.m. à 8:00 p.m.
Vous n'aimez que ce qu'il y a de mieux? Alors, devenez membre de l'exclusif Cabana Club!
Renseignements : RI 7-9861
Stationnement gratuit
SKYLINE HOTEL
6050, CHEMIN DE LA CÔTE DE LIESSE

LE SEUL CENTRE D'ESCOMPTE DE GRANDE CLASSE AU CANADA

Un rabais permanent allant jusqu'à 50%, (véritable prix de gros) accordé à tous.

IMPORTATION DIRECTE DES FABRIQUES



Un magnifique catalogue, illustrant plus de 5000 articles de luxe ou utilitaires, vous est expédié gratuitement sur demande.

Diamants — Pierres précieuses ou semi-précieuses — bijoux or 14k — montres — bijoux saisonniers — argenterie — cristal — céramique — articles d'art religieux — appareils photographiques — appareils électriques, etc.

- *Spacieuses salles de vente.*
- *Vaste terrain de stationnement.*
- *Attention spéciale aux commandes postales et téléphoniques.*

LES IMPORTATIONS C.M. LTÉE IMPORTING LTD
8225, BOULEVARD ST-LAURENT — DU. 9-8081

pour les dernières nouveautés — Reitman's "LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES" — pour les meilleures valeurs

de l'est à l'ouest du canada
la fameuse
VENTE
de l'été
est commencée
33⅓%
DE REDUCTION
sur la marchandise régulière de l'été
VETEMENTS DE 1ère QUALITE
ECONOMISEZ 33⅓% OU PLUS

- ENSEMBLES — BLOUSES, SHORTS ET CHANDAILS "T" Rég. $1.98, $2.98 MAINTENANT, CHACUN $1.30 $1.97
- PANTALONS Rég. $2.98, $3.98 — MAINTENANT $1.97 $2.63
- JUPES Rég. $3.98 — MAINTENANT $2.63
- ENSEMBLES JAMAICA Rég. $3.98, $4.98 — MAINTENANT $2.63 $3.30
- LINGERIE ROBES DE NUIT, PYJAMAS ¾, BABY-DOLL ET PLEINE LONGUEUR ET JUPONS-COMBINAISONS. Rég. $2.98 — MAINTENANT, CHACUN $1.97
- MANTEAUX DE PLAGE Rég. $4.98, $5.98 — MAINTENANT $3.30 $3.97
- ROBES Rég. $6.95 à $12.95 — MAINTENANT $4.63 à $8.63
- COSTUMES DE BAIN Rég. $6.95 à $14.95 — MAINTENANT $4.63 à $9.97
- CACHE-POUSSIERE Rég. $3.98, $4.98 — MAINTENANT $2.63 $3.30
- SACS A MAIN Rég. $2.98, $3.88 — MAINTENANT $1.97 $2.63
- HALTERS Rég. $1.98, $2.98 — MAINTENANT $1.30 $1.97
- CEINTURES Rég. 98c — MAINTENANT 66¢

Vêtements d'enfants non disponibles dans tous les magasins
Reitman's QUANTITÉ D'AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS, OFFERTS DANS CHAQUE DÉPARTEMENT POUR UN MEILLEUR CHOIX, MAGASINEZ DE BONNE HEURE
TOUS les MAGASINS REITMAN'S RESTENT OUVERT TARD le JEUDI et le VENDREDI
Il y a un magasin REITMAN'S près de chez vous

Un budget de $2,969,405 à Chomedey

(J.-L.A.) — Le budget en vue du prochain exercice financier a été adopté par le conseil municipal de Chomedey au cours de l'assemblée qui avait lieu hier soir.

Le total de l'évaluation a permis d'établir le total des revenus à $2,969,405.42. Ce montant sera partagé entre les divers services municipaux et un surplus de $6.477 est prévu.

Quant au taux de la taxe générale, il demeure le même grâce à une augmentation de $15,000,000 à l'évaluation sur de nouveaux biens imposables. Pour les secteurs de l'Abord-à-Plouffe et de St-Martin, il est de 90 cents alors que, pour Renaud, il n'est que de 50 cents, comme le veut un bill approuvé par Québec. Pour ce qui est des taxes spéciales, il faut croire que c'est comme partout ailleurs puisqu'on nous a dit "de celles-là, on n'en parle pas !".



L'OEUVRE D'UN TRAIN : TROIS MORTS — Trois personnes qui avaient pris place dans cette automobile ont été tuées hier alors que le véhicule a été happé par un train à un passage à niveau, près de Plaisance, à 35 milles d'Ottawa. La voiture a été traînée sur une distance d'un quart de mille avant que le convoi parvienne à s'immobiliser. Les victimes sont : M. Hervé Séguin, 53 ans, son épouse, âgée de 51 ans, et son fils, Michel, âgé de 22 ans.

La route no 3 devra suivre le tracé initial

C'est définitif et officiel : la route no 3 suivra fidèlement le tracé initial en bordure de la cité de Longueuil.

Voilà ce qui a été répondu en substance par le député provincial du comté de Chambly, M. Pierre Laporte, à une délégation de conseillers de Longueuil qui étaient venus le rencontrer à cet effet.

On sait que le conseil de la cité a déjà adopté une résolution acceptant ce tracé initial mais que, par la suite, certains conseillers sont revenus sur leur décision pour préconiser un tracé à l'extérieur du mur de soutènement qui longe le fleuve.

Mais M. Laporte s'est empressé de répondre à la délégation que le ministère de la Voirie n'avait aucunement l'intention de changer le parcours de cette route.

Du "France" au "Queen Elizabeth"

NEW-YORK. (AFP) — Le paquebot anglais 'Queen Elizabeth" a appareillé mercredi pour Cherbourgh et Southampton avec 1939 passagers dont 310 qui avaient annulé leur passage sur le "France" en raison de la grève de la Compagnie générale transatlantique.

L'ex-président et Mme Eisenhower avaient retenu des places sur le "France" qui devait quitter New-York vendredi soir. Retardé par la grève, le "France" n'arrivera à New-York que dimanche matin et en repartira le soir même.

Duvernay demande une réponse à la Régie d'épuration des eaux

(J.-L.A.) — Considérant les retards occasionnés comme néfastes au développement de Duvernay, le conseil de cette municipalité a adressé à la Régie d'épuration des eaux du Québec une résolution demandant à celle-ci de prendre une décision le plus rapidement possible quant à l'établissement d'une usine d'épuration appelée à desservir cette section de l'île Jésus.

Plusieurs terrains situés au nord-ouest de Duvernay pourraient être développés si la municipalité était en mesure de fournir les services requis. Mais rien ne peut être fait en ce sens tant que la Régie n'aura pas pris de décision.

L'organisme provincial semble actuellement prôner l'établissement d'une usine à St-Vincent-de-Paul mais qui desservirait aussi Duvernay, alors que les autorités de Duvernay croient qu'il serait plus profitable d'en établir une pour leur municipalité indépendamment, ce qui sauverait beaucoup en égouts collecteurs.

Explosion

Une explosion, due à une accumulation de gaz dans un égout, a causé des dommages assez considérables, vers 5 h. 30 hier après-midi, à l'intersection des rues Bercy et Ste-Catherine. L'explosion a complètement détruit un trou d'homme en plus d'occasionner des dommages à la chaussée et au trottoir. Personne n'a été blessé dans cette explosion.

Contrebande en Indochine

Sentence réduite à un des 5 militaires

OTTAWA. (PC) — Un des cinq militaires reconnus coupables de contrebande alors qu'ils étaient en Indochine a vu sa sentence réduite, a annoncé aujourd'hui le bureau chef de l'Armée.

La peine de congédiement qui pesait contre le sergent Hockman a été réduite par le major-général Anderson. Il pourra reprendre son service, mais au rang de caporal.

Les sentences imposées à quatre autres militaires ont été confirmées.

Le major Platt a été condamné à une amende de $500 et fortement réprimandé. Son avocat a dit qu'il irait en appel.

Le caporal West est réduit au rang de simple soldat et condamné à 30 jours de prison.

Le caporal Noël, réduit au rang de signaleur et condamné à 90 jours de prison, et le bombardier Johnson a été sévèrement réprimandé.

De plus, un sergent et deux caporaux ont été condamnés à des amendes de $100 et fortement réprimandés, en Indochine, et deux employés du ministère des Affaires extérieures ont été renvoyés.

Tous étaient accusés de contrebande d'or et d'opium.

De plus, le major Platt a annoncé hier, par la voix de son procureur, qu'il intenterait une action en dommages intérêts au périodique "Time", (édition canadienne) pour un article qu'il juge diffamatoire à son endroit, et qui était intitulé : "Récompense de contrebandier".

L'Exposition universelle de 1967 sur la Rive sud ?

GRANBY. (G.H.) — Montréal n'est pas seule à revendiquer l'honneur que se tienne entre ses murs l'Exposition universelle de 1967.

La Chambre de commerce de Granby caresse en effet l'espoir que cette exposition, qui attire approximativement 25 millions de personnes dans le pays où elle a lieu, se tienne "dans une ville de la Rive sud".

L'organisme constate que l'Exposition internationale occasionnerait pour cette région, de même que pour l'Estrie, un essor touristique formidable. La Chambre de commerce de Granby ajoute que "par cette initiative, l'aéroport de St-Hubert serait favorisé, en ce qui a trait au transport des visiteurs".

Le communiqué fait par ailleurs allusion au projet déjà jugé inopportun de convertir l'aéroport de St-Hubert en base mi-civile mi-militaire, disant que la Chambre fera d'autres démarches à Ottawa à cet effet.

ici & LA

DANS LA MÉTROPOLE ET EN BANLIEUE

M. André Raynault a été nommé professeur invité du département d'économie politique de l'Université de Toronto pour la session d'automne 1962. Il est chargé d'une série de "séminaires" sous les auspices du "Ford Foundation Workshop" en développement économique.

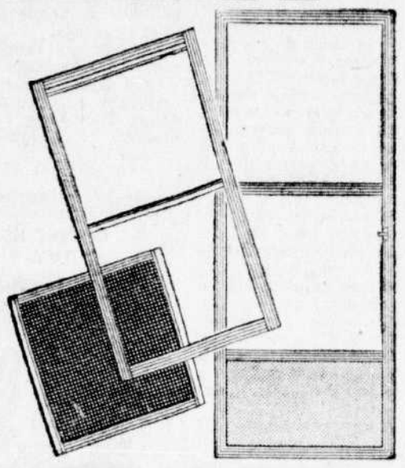
Il conserve son poste de professeur agrégé et de directeur du département de sciences économiques de l'Université de Montréal.

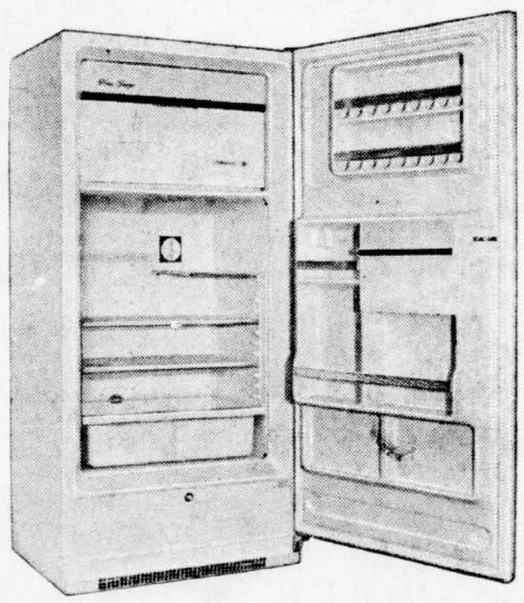
L'équipe du nouveau poste de radio CKLM et quelques invités visiteront demain la clinique permanente de la Croix-Rouge, sise au 2180 ouest boulevard Dorchester afin d'y donner de leur sang.

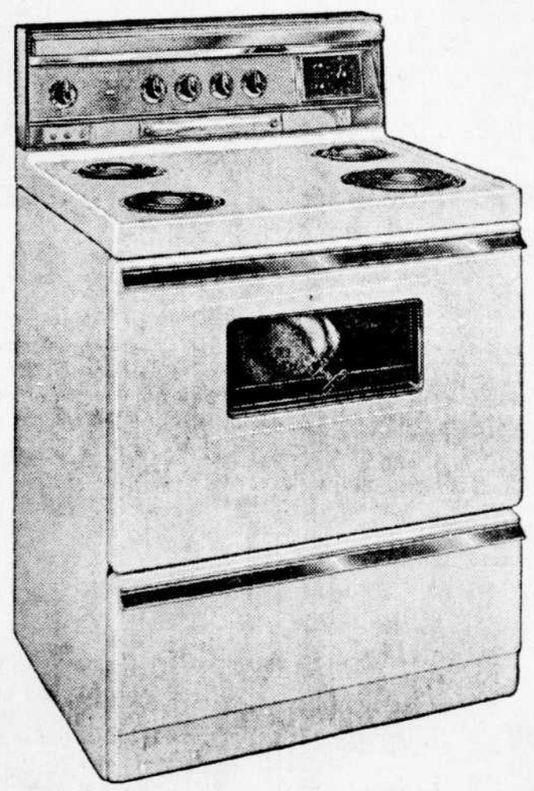
Il y aura, entre autres, Bernard Geoffrion, du Canadien de Montréal, Pierre Dudan, Mario Verdon, président de CKLM, Guy d'Arcy, Roger Lebel, Fernand Gignac.

lisez attentivement l'annonce de
OPERA DIAMOND CO., LTD.
EN PAGE 15
de ce journal

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr, O.D.
autrefois ELITE OPTICAL
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
1479 MANSFIELD VI. 9-1274
(nord de Ste-Catherine)

SPÉCIAUX
DE LA SAISON
Avant d'acheter, vérifiez la qualité et nos prix.
Estimation spéciale, pour la maison complète, donnée gratuitement sans aucune obligation de votre part.
FENETRES en ALUMINIUM
2 et 3 RAINURES
PORTES en ALUMINIUM
1 3/8 D'EPAISSEUR AVEC DOUBLE CADRE AJUSTABLE POUR L'INSTALLATION.
Fenêtres et portes isolées avec le fameux Géon-Vinyle. Aluminium très supérieur.

ALSCO
1530 EST, RUE BEAUBIEN – MONTREAL
Demandez maintenant nos prix
CR. 9-8551
Qualité et service garantis

PLUS QUE JAMAIS
C'EST LE TEMPS d'ÉCONOMISER
CHEZ
JEAN GERVAIS
RÉFRIGÉRATEUR
de 12 pi. cu.
WESTINGHOUSE
Modèle no RVC 12
avec spacieux congélateur pouvant contenir 77 lb d'aliments.

• Refroidissement par "Injecteur de froid" et n'occasionnant pas de givrage.
• Compartiment pour le beurre et le fromage.
• Nombreuses étagères dans la porte.
• Mécanisme silencieux.
• Fini en émail résistant "Porcelux" et poignée chromée.
BAS PRIX de VACANCES $239.95 Rég. $359
WESTINGHOUSE
DOUBLE SECURITE
Les clients de Jean Gervais sont assurés d'un service parfait. De plus, les clients ont une autre GARANTIE: celle du manufacturier. Ainsi, vous ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE.

LESSIVEUSE à ESSOREUSE
WESTINGHOUSE
Modèle no WS-2
CARACTERISTIQUES REMARQUABLES TELLES QUE
• Essoreuse "Lovell" à pression ajustable;
• Puissant girateur à mouvement doux;
• Pompe automatique vidant la cuve en 90 secondes;
• Fini intérieur en émail porcelaine "Epon" à l'épreuve de la rouille.
BAS PRIX de VACANCES $98.95 REG. $179
CUISINIERE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE DE 30"
Avec rôtisserie – Modèle no KEC30R
WESTINGHOUSE

• Centre de réglages automatiques d'emploi facile. • Rôtisserie amovible. • Four avec fenêtre pour surveiller la cuisson. • Réglage spécial du four. • Nettoyage facile.
BAS PRIX de VACANCES $189.95 Rég. $279
Heures d'affaires
le jeudi jusqu'à 10 p.m. — Le vendredi jusqu'à 10 p.m. — Le samedi jusqu'à midi.
JEAN GERVAIS
5270, Henri-Julien – CR. 7-4103
Au coin de la rue Boucher
1145 est, Mt-Royal – LA. 4-6817
Près de la rue De Laroche
FACILITES DE PAIEMENT
pour convenir à votre budget

DE PLUS EN PLUS . . .
La supériorité de l'orgue CONN s'affirme !
DEPUIS LA RADIO ET LA TELEVISION ON APPRECIE BEAUCOUP PLUS LA MUSIQUE !

10 MODELES DIFFERENTS POUR CONVENIR A VOTRE BOURSE
C'est pour cela que le son de l'orgue CONN est préféré de la majorité des connaisseurs. Qui a entendu jouer l'orgue CONN n'en veut point d'autre. C'est pourquoi il est surnommé
L'ORGUE A LA VOIX D'OR
Venez entendre cet instrument merveilleux . . . vous en serez charmé !
Avec l'orgue CONN vous pouvez jouer TOUS LES INSTRUMENTS : flûte – piano – violoncelle – guitare – hautbois – et tous les instruments d'orchestre.
DEMONSTRATION GRATUITE tous les jours à nos salles d'échantillons
Si c'est un PIANO que vous désirez acheter nous pouvons vous le vendre au PRIX DU GROS, car nous les FABRIQUONS nous-mêmes.
Nous louons des petits pianos neufs avec droit d'achat !
Téléphonez-nous pour renseignements
Nous acceptons en échange votre vieil instrument à 100% de sa valeur actuelle !
NOTRE SALLE DE VENTE EST AU 2e ETAGE. PRENEZ L'ASCENSEUR
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER
Maison établie depuis plus de 4 générations
J. Donat Langelier LIMITEE
506 est, rue STE-CATHERINE, coin rue Labelle, Montréal
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 p.m. LE SOIR ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Fermé le samedi durant juillet et août
VI. 5-8111

Discussions à huis clos à Québec

Les métallos veulent-ils la nationalisation des mines?

QUEBEC, (J.M.) — A-t-il été question hier et sera-t-il question aujourd'hui de la "nationalisation de l'industrie minière du Québec", dans la salle du parlement dont l'accès est interdit aux journalistes et où les porte-parole des "Métallurgistes unis" délibèrent avec des membres du cabinet provincial ?

On peut très sérieusement se le demander. Certains indices porteraient à le croire. Mais, jusqu'ici, rien n'a encore transpiré de la nature exacte de la discussion qui a commencé hier à la fin de l'après-midi.

La délégation des "Métallurgistes unis" a remis un cahier de revendications au ministre du Travail, M. René Hamel, au ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque, et au ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Alcide Courcy.

L'entretien d'hier s'est déroulé à huis clos sur la colline parlementaire. Les pourparlers se continuent aujourd'hui, également dans le secret.

Ministres et délégués se sont refusés à toute déclaration jusqu'ici.

Les "Métallurgistes unis" sont venus à Québec pour réclamer l'intervention des autorités provinciales et surtout du ministre Hamel dans les différends qui, depuis quelques mois, mettent aux prises la direction des exploitations minières et leur personnel, particulièrement pour ce qui regarde les conditions de travail.

Durant l'après-midi d'hier, une rumeur courait au Parlement; on disait que la délégation demanderait l'"étatisation de l'industrie minière ou au moins de certaines mines".

Interrogé par le journaliste de LA PRESSE, un des porte-parole des "Métallurgistes unis" a répondu à ce sujet qu'il n'est pas question d'une telle nationalisation dans le mémoire soumis à MM. Hamel, Lévesque et Courcy.

Toutefois, le délégué a ajouté que, dans la lettre écrite pour obtenir une entrevue avec les ministres, il était fait mention du problème de l'étatisation.

Les représentants des "Métallurgistes unis", de passage dans la Vieille Capitale pour plaider la cause des mineurs québecois devant les membres du gouvernement, sont : M. Emile Boudreau, de Montréal; M. Roger Bédard, porte-parole du nord-ouest de la province; M. Yvon Parent, président du syndicat de "Noranda Mines" à Noranda; M. Clermont Nadeau, président du syndicat d' "East Malartic" à Malartic; M. Paul Massicotte, président du Syndicat de "Quémont Mines" à Noranda; et M. Philippe Darveau, président du Syndicat de "Normétal" à Normétal.

Le fait français

Lapalme : dépêche qui me fait dire ce que je n'ai pas dit

QUEBEC (J. M.) — M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles de la province, fait une mise au point au sujet d'un dépêche de presse qui, sous la rubrique de Portland (Maine), a paru dans certains journaux du Québec. Il s'agissait du compte-rendu de la conférence donnée par le député d'Outremont devant des professeurs franco-américains réunis au Bowdoin College, de Brunswick (Maine).

L'article en question a fait dire à M. Lapalme "que le nombre des anglicismes qui se sont infiltrés dans l'usage de la langue française n'a cessé de s'accroître depuis la participation des Américains à la Deuxième guerre mondiale et que l'emploi de mots et termes anglais en France explique en partie les difficultés qu'éprouve le Canada français à préserver la pureté de sa langue."

En faisant sa rectification, le ministre des Affaires culturelles note que, plus exactement, il a déclaré : "Si la France, par suite du passage des troupes américaines sur son sol, voit présentement sa langue émaillée de mots anglais et américains, il n'est pas surprenant que la langue des Canadiens français et des Franco américains soit devenue ce qu'elle est au milieu de l'énorme agglomération anglo-américaine."

Le député d'Outremont ajoute : "On m'a fait dire, aussi, que la population acadienne du Nouveau - Brunswick constitue 52 pour cent de la population de cette province. Ceci est absolument erroné ; car ce pourcentage est d'environ 40. On me fait également déclarer que la population canadienne-française de la Nouvelle - Angleterr, s'élevant à 1,700,000, vient en majorité de l'émigration des soixante dernières années. La vérité est que l'émigration vers les Etats-Unis a commencé bien avant le début du siècle et que la population fronco-américaine dépasse les chiffres ci-dessus mentionnés, mais on évalue à 800,000 ou 1,000,000 le nombre des franco-américains qui parlent encore le français."

Sous la présidence du juge T.G. Norris

Commission d'enquête sur les transports maritimes

OTTAWA (J.C.) — Le juge T.G. Norris de la cour suprême de Colombie-Britannique a été nommé hier président de la commission d'enquête industrielle des transports sur les grands lacs, la voie maritime du Saint-Laurent et les canaux fluviaux.

En annonçant cette nomination, le ministre du Travail, M. Michael Starr a précisé que le mandat de la commission consistera à faire rapport sur les circonstances qui ont abouti à la désorganisation du transport dans ces régions ainsi que l'ingérence dans l'exploitation des installations de la voie maritime.

La commission enquêtera également sur le refus aux navires voyageant sur les grands lacs à destination du Canada et des Etats-Unis de l'accès aux installations portuaires et autres.

Enfin, l'enquête portera sur les mesures prises par des travailleurs et des organisations du transport et spécialement la Seafarers' International Union of Canada, mesures qui affectent l'organisation du transport sur les grands lacs.



Juge T. G. NORRIS

On se rappelle que la désorganisation du transport date du jeudi 5 juillet, alors que certains canaux de la voie maritime du Saint-Laurent ont été fermés aux navires dont les équipages étaient affiliés à la Seafarers' International Union. Les travailleurs de la voie maritime, membres du Canadian Brotherhood of Railway, Transport and General Workers, ont refusé de faire passer par les écluses les navires dont les équipages étaient affiliés à la SIU. Le 6 juillet, les ministres du Travail et des Transports ont annoncé conjointement que le président de l'administration de la voie maritime du Saint-Laurent demanderait aux tribunaux une injonction aux fins d'empêcher le boycottage, par le CBRT, des navires aux équipages affiliés à la SIU. On annonçait en même temps que le gouvernement avait décidé d'instituer dans les quelques jours qui allaient suivre une enquête en vertu de la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

La commission bénéficiera de l'aide d'un avocat-conseil, d'un secrétaire et de tout le personnel additionnel requis.

A TOUS LES PROPRIETAIRES D'EQUIPEMENT

COCKSHUTT

dans la province de QUEBEC

L'acquisition de la division de machines agricoles de Cockshutt Farm Equipment Limited par la White Motor Company a comme résultat la formation de la nouvelle Compagnie, Cockshutt Farm Equipment of Canada Limited, qui est une subsidiaire canadienne de la Oliver Corporation.

Ceci unit deux lignes de machines longuement établies et connues dans la Province de Québec. La méthode la plus pratique est, à notre avis, qu'un seul système de distribution existe avec une organisation d'agents qui est solide et efficace.

Effectif le 6 août, 1962, la Coopérative Fédérée, présentement le distributeur au Québec pour la Oliver Corporation sera aussi le seul distributeur de Pièces de Réparage Cockshutt; ils auront des stocks de pièces adéquats pour servir les clients Cockshutt par les agents Cockshutt et Oliver dans la Province de Québec.

La Coopérative Fédérée acceptera aussi les responsabilités du Service de garantie sur toutes les machines qui seront vendues durant le cours de l'année 1962.

Nous sommes fiers d'avoir la Coopérative Fédérée, dont la réputation de service est une des meilleures, de prendre les responsabilités pour donner du service dans le futur à nos nombreux et appréciés clients dans la Province de Québec.

COCKSHUTT
FARM EQUIPMENT
CANADA LIMITED
Bureau Chef : Brantford, Ontario



UN VIN DE TABLE EXCEPTIONNEL!

Tout le bouquet et l'éclat du Portugal lumineux!

Un vin rosé, légèrement mousseux, délicieusement différent.

SERVIR FROID

RÉGIE D'ALCOOL QUÉBEC #534-G

MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG

EXTRA SPECIAL!
NYLONS INDEMAILLABLES
de première qualité
Sans couture, micro-mailles. Teinte Sun Beauty, pointures 8½ à 11. La paire 87¢

Timbres Pinky et prix d'aubaines tous les jours!

GRAND SOLDE D'ETE

Extra spécial ! Quantité limitée !
COSTUMES 3 PIECES, TRICOT DOUBLE
pour dames
Gilet à manches courtes, jupe fourreau. Le choix de couleurs comprend marine, turquoise, lime et beige. Tailles 10 à 18.
Rég. 16.98
7.21

Extra spécial ! Quantité limitée !
COSTUMES 2 PIECES TISSURE DOUBLE
pour dames
Gilet rayé à manches trois-quarts, jupe fourreau unie. En gris, beige, lime, turquoise, bleu. Tailles 10 à 18.
Rég. 14.98
6.31

ROBES D'ETE
Choix de plusieurs groupes !
Batiste Terylène, imprimée ou unie, jersey 100% arnel à plis permanents; terylène et coton; coton imprimé; toile; fin broacloth de coton. Choix de tailles : Petite junior 5 à 17; demoiselle 10 à 20; demi-tailles 14½ à 22½.
Comparées à 8.98 à 12.98
6.00

ROBES D'ETE
Ce groupe comprend des cotonnades imprimées, des cotonnades de fantaisie et des modèles sans manches. — Tailles : Petite Junior : 5 à 17; demoiselle : 10 à 20.
Comparées à 6.98 à 9.98
5.00

SOULIERS PLATS
pour dames, adolescentes
Semelle unie ou côtelée; talon plat ou cowboy. Le choix de couleurs inclut blanc, framboise, tan, os et vert ! Pointures 4 à 9 mais pas dans chaque modèle et couleur. Venez tôt pour un meilleur choix !
Prix d'escompte, rég. 4.47 à 5.77
Maintenant seulement
3.97

COUPE-VENT
d'été pour garçonnets
Tailles: 4 à 6x.
Coton cordé lavable, entièrement doublé. Garniture de tricot fermeture éclair à l'avant. — Vert loden, vert, or, bleu, beige ou brun.
1.97

ENSEMBLES CABANA
pour hommes
Elégant gilet de ratine et culotte de bain boxeur doublée coton. P.M.G.
Rég. 8.95
5.97

Quantités limitées !
CHEMISES SPORT
à manches courtes, pour garçons
A ½ prix pour le solde d'été. Broadcloth de coton "Sanforized", dans nombreux coloris et motifs attrayants.
Tailles 8-16 Rég. 1.98
99¢

CHAPEAUX D'ETE
en paille pour hommes
Prix de solde. Chapeaux de paille de qualité dans des modèles nouveaux ou traditionnels.
Rég. 2.95 et 3.95
2.17

DRAPERIES TOUTES FAITES
Acétate de teinte unie, tête à plis français. Complètes avec crochets-épingles. Longueur: finies: 95". Choix de beige, cacao, turquoise et bois de rose, mais pas dans chaque dimension.
Largeur simple. (Rég. 7.97) — Paire 5.99
Largeur double. (Rég. 15.97) — Paire 11.99
Largeur triple. (Rég. 23.97) — Paire 17.99

SERVIETTES DE BAIN
EN RATINE
Serviettes de bain absorbantes, épaisses, qui dureront des années. Douze couleurs au choix, format 22 x 44 pouces.
Rég. .98
75¢ ch.

NAPPES
Rayonne à tissure serrée qui se tient bien et se lave bien. Teintes unies de: ton or, bleu, blanc avec bordure effet multicolore.
Dimensions :
52 x 52 pouces. (Rég. 3.95) 1.97
52 x 70 pouces. (Rég. 4.95) 2.67

TISSUS A ROBES
Solde de tissus pour une robe, assortiment incomplet.
Coupon 3½ verges de guingan.
Coupon 3 verges de soie et acétate.
Coupon 1 verge Arnel uni.
Coupon 3 verges de coton imprimé.
Coupon 1½ vge de tartan 54".
Au choix
99¢

PANNEAUX DE TOILE
Toile de qualité en longueurs de 99 pouces. Tout indiquée pour draperies peu coûteuses ou revêtement mural texturé. — Teintes variées. — Quantité limitée.
Rég. 2.31
99¢ Ch.

SUPPORTS A REVUES
Elégants et robustes supports à revues qui sont utiles dans chaque pièce de la maison. Confection de laiton solide.
97¢

APPUI-JAMBES
Modèle genre tabouret, partie supérieure rembourrée qui se règle à plusieurs hauteurs. Robustes pattes de laiton. Noir seulement.
Rég. 11.95
6.99 Ch.

399 BOUL. TASCHEREAU — GREENFIELD PARK
1055 BOUL. DES LAURENTIDES — PONT VIAU

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le stade de Montréal tel que René Lemyre le conçoit

QUEBEC. — Sur l'un des murs du sous-sol de la maison, deux photos de gens du baseball, l'une représente l'ancien président Frank Shaughnessy et le secrétaire Harry Simmons de la Ligue Internationale, l'autre fait voir George Sisler, Rudy Schaffer et Guy Moreau, alors que tous trois étaient gérants de club dans cette même Ligue Internationale.

Ailleurs, dans la même pièce, des bâtons miniatures de baseball, souvenirs d'autant de congrès des ligues mineures. Parmi les bouquins sur les étagères ou encore sur le bureau, l'encyclopédie sur le baseball et d'autres encore traitant du même sujet.



RENE LEMYRE

Autant de preuves que trois ans n'ont aucunement tué l'amour du baseball dans le coeur de René Lemyre, cet homme entré d'une façon pour le moins originale dans ce sport il y a une quinzaine d'années. Il travaillait pour un riche contracteur de Québec lorsque celui-ci lui dit brusquement un jour: "René, tu t'occuperas désormais de mon club de baseball. Je te nomme le gérant."

"Mais je n'ai aucune expérience pour un tel poste" de répondre le jeune homme.

"Je le sais. Aussi, fais tes valises car tu pars pour une école pour les gérants de baseball".

A son retour dans la vieille capitale, il prit le poste de gérant général des Braves qu'il occupa pendant huit ans jusqu'au jour où il reçut un autre appel. Celui-là venait de Montréal, sa réputation d'excellent gérant s'était étendue bien au delà de Québec et c'est maintenant Montréal qui avait recours à ses connaissances, son habileté, sa diplomatie.

Pendant quatre ans, Lemyre se dépensa sans compter pour tenter de sauver les Royaux du naufrage. C'étaient les années difficiles pour le baseball et Lemyre avait consacré le meilleur de son temps pour sauver les Royaux. Personne dans l'organisation ne travailla jamais plus ardemment. Comme capitaine de la barque il lança maints appels aux armateurs, c'est-à-dire les Dodgers, les priant de prendre telle ou telle décision, mais ses recommandations tombaient dans le vide.

Devant l'inévitable qui s'en venait, Lemyre pensa à sa charmante épouse, à ses quatre jeunes garçons et accepta le poste de directeur des relations extérieures de la brasserie Dow pour la ville de Québec où on continue à le considérer comme un enfant de la place.

Mais tout ceci est du domaine du passé et Lemyre est trop jeune, trop actif, trop énergique pour revivre une époque vécue et s'il nous cause de son sujet favori le baseball, ce n'est pas pour retourner en arrière, mais bien pour nous parler du présent, de l'avenir.

Montréal sans baseball organisé est quelque chose d'incroyable, d'invraisemblable selon lui.

Ses ulcères d'estomac risquent de revenir à songer à une telle situation. Il se révolte devant le fait d'autant plus que, contrairement à de nombreux autres, il pense que le baseball, même le baseball mineur peut vivre à Montréal. Pas mener assurément une vie de grand luxe, mais traverser sans misère et sans trop de difficultés les années qui nous séparent de la venue éventuelle du baseball majeur.

Si les autorités, les sportsmen et la population de Montréal désirent vraiment que leur ville soit un jour dotée d'une franchise dans les ligues majeures, la façon la plus sûre, la plus logique est par le truchement d'un club dans la Ligue Internationale. Lemyre ne pose pas cette affirmation sans apporter des raisons pour la justifier. "Allez-vous croire que les Américains vont vous accorder une franchise dans les ligues majeures lorsque viendra le temps d'une autre période d'expansion, quand eux-mêmes auront des villes comme San Diego, Buffalo, Denver et d'autres encore qui ont déjà un pied dans la porte par l'intermédiaire du baseball mineur? demande-t-il.

"Jack Kent Cooke de Toronto a fait de folles dépenses en réceptions en l'honneur des magnats de baseball dans l'espoir de se voir allouer une franchise dans la Ligue Américaine ou la Ligue Nationale et quand est venue l'expansion a-t-il obtenu ce qu'il souhaitait? Non ce sont Houston, Minneapolis, Los Angeles, New York qui ont été accueillies à bras ouverts."

Lorsque Lemyre parle, c'est la voix de l'expérience qui se fait entendre lorsqu'il préconise le retour de Montréal dans la Ligue Internationale. Il ne veut pas que nous allions à la course aux millions. Bien au contraire, car il recommande de la modération, une façon économique de le faire.

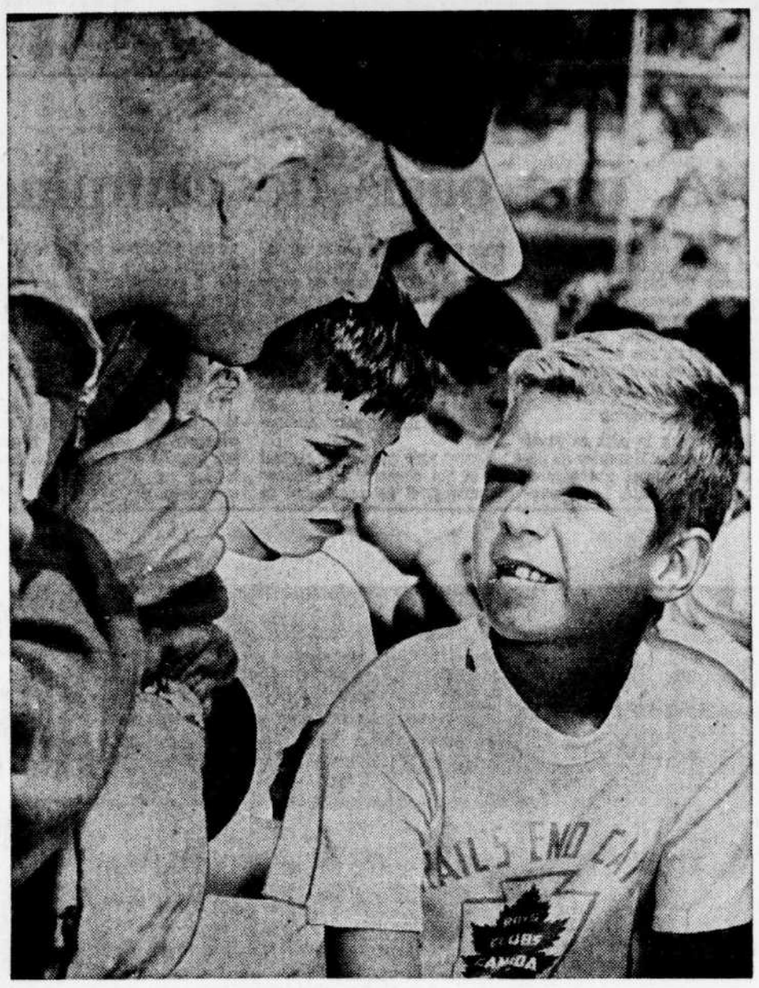
En premier lieu, il est possible de conclure une affiliation avec l'un des clubs majeurs actuels très possiblement avec les Yankees. Dans un pareil cas, l'équipe majeure paie tous les frais de la période d'entrainement, le salaire du gérant, une partie de celui de tous les joueurs envoyés sous option.

Dans les circonstances, un club qui serait la propriété d'un groupe de Montréal de façon à ce qu'il y ait un intérêt local rencontrerait certainement ses dépenses, pense Lemyre. Et pour ces gens, ce serait un excellent placement puisqu'ils deviendraient propriétaires du territoire pour lequel ils seraient compensés lorsqu'un club majeur viendrait s'y installer, à moins qu'ils ne veuillent eux-mêmes le prendre en mains.

"Pour le moment, vous pourriez demander à la ville d'agrandir les estrades du Parc Jarry ou même d'en construire un de dix mille sièges pour un prix très raisonnable. Votre grande métropole n'est pas tellement riche en stades qu'elle ne puisse voir le projet sous un aspect favorable!

Et c'est sur ce sujet d'un stade pour Montréal que Lemyre termine l'entrevue. Pour lui c'est un beau rêve celui de doter la métropole d'un amphithéâtre de 70,000, 75,000, 80,000 personnes, mais il explique que si l'habile, rusé et expérimenté magnat sportif Walter O'Malley n'en a construit un que de 55,000 sièges au Ravin Chavez, ce n'est pas sans raison et non sans avoir fait une longue enquête auparavant.

"Mais dans le moment commencez par doter Montréal d'un club dans la Ligue Internationale. Personnellement, je doute que vous puissiez jamais obtenir un club majeur en prenant un autre chemin que celui-là."



Une lettre ouverte de Perry Moss

Les Alouettes ont résolu le problème du quart-arrière

par Guy PINARD

JOLIETTE. — (Si avant la joute de ce soir, l'instructeur Perry Moss devait s'adresser à la population de Montréal, voici en quels termes il le ferait probablement:)

"Chers amateurs de football de Montréal,

"C'est avec plaisir que ce soir, au stade Molson, des acolytes et moi vous dévoilerons l'édition 1962 des Alouettes de Montréal.

"Bien sûr, nombre d'entre vous avez eu l'occasion d'assister aux deux joutes interclub, à Joliette et à Montréal, mais comme la plupart de nos spectateurs à ces deux joutes demeurent tout aussi sceptiques quant à nos chances de succès, c'est avec anxiété que nous attendons l'issue de cette première joute hors concours.

"Nous savons que l'an dernier, l'équipe ne vous a pas trop gavés de victoires, nous savons que les succès se sont fait rares, nous savons que vous attendez beaucoup mieux de nous cette saison. C'est justement ce que la joute de ce soir nous permettra d'établir: Est-ce que, oui ou non, nous serons en mesure de donner raison aux experts qui nous classent au deuxième rang? C'est ce que nous verrons dès ce soir.

"Certes, la joute demeure un match hors concours, mais soyez assurés que nous ferons tout pour gagner, comme nous ferons tout pour remporter les honneurs de chacun de nos matches, cette saison.

"Nous venons de connaitre les trois meilleures semaines d'entrainement dans toute l'histoire de l'équipe. Nous venons d'être gâtés par une population on ne peut plus sympathique. Nous venons de nous entrainer dans un décor enchanteur, avec des facilités comme seule la cité de Joliette était en mesure de nous procurer.

"Donc, à notre façon, il nous faut maintenant remercier tous ces gens pour leur amabilité, et notre seule façon de le faire, du moins la seule qu'ils veulent accepter, c'est d'atteindre la joute de la Coupe Grey.

"Vous aussi attendez beaucoup de nous. Eh bien, sachez que je suis convaincu que, si dame blessure ne se montre pas trop opiniâtre, nous saurons livrer bataille pour le second échelon.

"Grâce à l'incroyable recrutement de J. I. Albrecht, nous avons groupé cette année au camp d'entrainement, un groupe de recrues comme il ne s'en voit que rarement, au point où j'éprouve de la difficulté à me départir de qui que ce soit.

Problème résolu

"D'ailleurs la présence de recrues de valeur, tels les joueurs suivants: Sandy Stephens, Bobby Lee Thompson, Sam Fernandez, Cal Connor, Tom Cloutier, pour n'en nommer que quelques-uns, place les vétérans dans une impression d'insécurité qui les force à travailler plus fort pour conserver leur poste.

"Vous savez aussi bien que moi que sont rares les équipes professionnelles qui congédient des joueurs qu'elles savent excellents, tout simplement parce qu'elles en ont trouvé de meilleurs. C'est pourtant ce que nous devrons probablement faire, devant la présence de joueurs exceptionnels.

"Depuis la fin de la saison dernière, nous avons résolu le problème du quart-arrière, même mieux que nous l'avions voulu. Nous préconisions une offensive terrestre dévastatrice au sol, avec l'addition d'un habile porteur de ballon pour seconder les Joe Francis et Gerry Thompkins qui excellent à cette tâche.

"En Sandy Stephens, nous avons non seulement trouvé le porteur de ballon recherché, mais également un passeur qui en surprendra plusieurs.

"Et que penser du jeune Cal Connor, qui s'avère un passeur émérite.

Impatience de Schnell

"Malheureusement, ce soir, vous n'aurez pas l'occasion de voir à l'oeuvre les Paul Fedor, Joe Francis, Dick Schnell, John McMurtry, Ray Dundas, tandis que je doute que Darwin Holt et Ed Nickla soient en mesure d'endosser un uniforme que nous essaierons de "redorer" cette saison. Schnell surtout est d'une impatience telle à revenir au jeu qu'hier, il a joué un neuf trous au golf, malgré l'embarrassant plâtre qui enveloppe sa jambe droite jusqu'au genou, réussissant un 50. Voilà le genre de détermination qui anime mes joueurs.

"En plus de vous présenter une défensive qui demeurera tout aussi puissante que l'an dernier, avec les Marvin Lee, Ted Elsby, Ed Nickla, Bobby Jack Oliver, Don Paquette, Sam Fernandez, Ron Brewer, John Conroy, Barrie Hansen, Gene Gaines, Billy Wayte et Ed Learn, je suis anxieux de vous faire voir une offensive qui ne cédera pas aussi facilement le ballon que l'an dernier.

"Comment trouvez-vous un champ arrière composé de Jack Espenship, Don Clark, George Dixon, Dick Cohee, avec des remplaçants tels Bobby Lee Thompson et Fernandez? Très bien, n'est-ce pas?

"Aussi, avec l'addition d'un Billy Ray Locklin comme garde, à l'offensive, et d'un Roger Kramer qui appuiera le côté gauche de la ligne de ses 275 livres, ne pensez-vous pas que nous avons solutionné le problème du "fameux côté gauche"? Nous croyons que si. Et n'oubliez pas que nous comptons toujours dans nos rangs Marvin "la merveille" Luster, à l'aile pour capter les passes.

"Donc, jugez par vous-mêmes. N'avons-nous pas une équipe de taille? C'est ce que nous allons essayer de vous prouver ce soir, en remportant une première victoire.

"Et nous comptons sur votre appui, pour nous aider dans les moments difficiles, comme vous l'avez si bien fait dans le passé.

"De notre côté, nous essaierons de donner raisons aux experts et de nous glisser au deuxième rang. Mais n'allez pas croire que nous avons dit adieu au championnat...

Je demeure vôtre,
Perry Moss.

On parle d'eux



Arthur LESSARD

Maurice Richard a accepté une invitation de son ami **Roland Rossignol,** ancien joueur du Canadien de participer à un tournoi de golf à Bathurst, Nouveau-Brunswick samedi... **Arthur Lessard** et sa famille rendront visite à des parents à Saint-Laurent et à Montréal, du 12 au 26 août prochain. **Lessard,** qui demeure maintenant à Fort Pierce, Floride, en compagnie de sa famille, viendra serrer la main de ses amis aux bureaux de **LA PRESSE** durant son séjour dans la métropole. On se souvient que Lessard était en charge des terrains de jeux de la cité de Saint-Laurent avant d'émigrer aux Etats-Unis... **Jacques Plante** se dévoue pour la cause des Petites Ligues de baseball, à Laval-des-Rapides. L'autre jour, il est arrivé en retard au terrain de jeux. A sa grande surprise, il a appris que la partie avait été décommandée... Jacques devait être un des arbitres du match!... **Charlie Giraldeau,** d'Anjou, Réal Landry, de Berthier, et **Claude Brisebois,** de Mascouche, se préparent en vue de l'omnium canadien. Hier, au club Mascouche, ces trois professionnels ont joué ensemble lors d'un tournoi auquel étaient invités les journalistes...



Jacques PLANTE

Bobby Rousseau prendra part à l'omnium canadien, du 26 au 29 juillet prochain, à Laval-sur-le-Lac. Bobby, qui est membre au club St-Hyacinthe, possède un handicap de 3. Un long frappeur, le sympathique joueur des Canadiens a appris son golf dans les livres traitant de la technique telle qu'énoncée par les "grands" de ce sport. A propos, Bobby a réussi trois trous d'un coup durant sa carrière de golfeur, tous à St-Hyacinthe, à l'aide de fers différents, 3, 5 et 9... Il y a encore de l'eau dans le genou blessé de **Bernard Geoffrion.** Ça ne l'empêche pas de jouer au golf de temps à autre. A cause de son manque d'exercice, "Boum-Boum" est "rouillé" sur les links!... **Jimmy Orlando,** ancien joueur de défense des Red Wings de Détroit, a réalisé le rêve de tout golfeur, un trou d'un coup, au 16e trou du parcours de St-Hyacinthe, au cours d'un tournoi organisé par la Brasserie Dow...



R. ROUSSEAU

Bobby Hull et **Gordie Howe** ont tous deux une entente avec un agent d'affaires qui s'occupe de leurs à-côtés. Ils suivent l'exemple de plusieurs autres grands athlètes dans divers sports, les **Arnold Palmer, Mickey Mantle, Roger Maris, Jack Nicklaus, Gary Player, Don Drysdale, Stan Musial, Jimmy Brown** et autres... Vous rappelez-vous de **Dusty Rhodes?** Il est maintenant as frappeur d'urgence du club Tacoma de la ligue de la côte du Pacifique et reste fort dangereux quand son gérant fait appel à ses services. On se souvient que Rhodes avait presque à lui seul vaincu les Indiens de Cleveland dans la Série Mondiale de 1954. Il était alors membre des Giants de New York... **Jean-Paul "Bocage" Hamelin** était fier de ses cinq normales d'affilée, à Laval, hier. C'était la première fois qu'il en réussissait autant de suite... **Jean-Maurice Bailly** et **Guy DesOrmeaux,** de Radio-Canada, sont revenus de Vancouver, lundi, après avoir assisté aux championnats canadiens de natation...

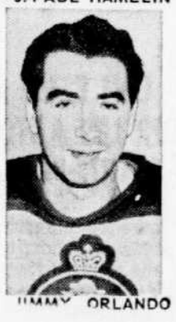


BERN. GEOFFRION

L'as droitier **Adrien Daviault,** du Maisonneuve de la Ligue Royale Junior, a vivement impressionné le dépisteur **Barney Hearn** en fin de semaine dernière lors d'une école spéciale organisée par **Johnny Jepson,** à St-Laurent... **Daviault** se rendra à New York d'ici quelques jours et signera probablement un contrat avec l'organisation des Mets... En l'absence de **Daviault,** le gérant **Paul Mathieu** utilisera **Rodrigue Gilbert** au monticule... **Wayne Green,** un lanceur de 17 ans, du St-Laurent a refusé des offres des Phillies de Philadelphie et des Mets de New York récemment... Les **Alouettes** ont invité 150 garçons du Trail's End Camp de St-Alphonse-de-Rodriguez, situé à 18 milles au nord de Joliette, à leur exercice d'hier. Ces jeunes ont déjeuné en compagnie des joueurs de l'équipe montréalaise. Voilà une journée qui leur restera mémorable!



J.-PAUL HAMELIN



JIMMY ORLANDO



QUELLE JOURNEE POUR LES JEUNES! — Quelque 150 bambins du Trail's End Camp de St-Alphonse d'Howard ont été invités à visiter le camp d'entrainement des Alouettes à Joliette. Les jeunes ont pu assister aux pratiques des Alouettes, ont cotoyé leurs athlètes favoris et ont pu prendre leurs ébats dans la piscine du Séminaire de Joliette. En haut, le jeune GARY McEWEN raconte à l'instructeur PERRY MOSS l'incident qui lui a coûté un oeil au beurre noir. En bas, le centre JOE STRACINA, qui parle le français invite ERNEST LEFEBVRE à plonger dans la piscine. Lefebvre n'a pas reçu la permission de se baigner parce qu'il était enrhumé.

Photos René Picard, LA PRESSE

Murray est victorieux

SAINT-GERMAIN. (AFP) — L'Australien Alan Murray, grâce à une magnifique ronde de 68, a enlevé de justesse l'omnium international de golf de France, battant d'un coup le Néo-Zélandais Bob Charles et l'Australien Peter Thomson.

Les records de Musial

ST. LOUIS (PA) — Stan Musial, frappant à une allure formidable de .538 pendant les 12 derniers jours, récoltera son sixième record majeur de l'année très prochainement.

Grâce à son circuit de trois points aux dépens du Chicago mardi soir, "Stan The Man" n'est plus qu'à quatre points produits du record de Mel Ott, soit 1,860 dans la Ligue Nationale.

Musial tient à en finir au plus tôt afin de se concentrer uniquement sur les victoires de l'équipe.

Depuis le 7 juillet, le merveilleux joueur de 41 ans a accumulé 14 coups sûrs en 26 présences au bâton, dont cinq circuits.

Lorsqu'il égalisera, puis battra le record de Ott, Musial ajoutera cette nouvelle couronne à cinq autres qu'il s'est méritées depuis le début de la présente saison: le record du total de buts dans les majeures ainsi que ceux de la LN pour le nombre de parties jouées, les apparitions au bâton, les points comptés et les coups sûrs.

Il détient actuellement le troisième rang des frappeurs du circuit avec une moyenne de .346, en comparaison de celle de .349 du meneur.

François Godbout perd aux mains de Chuck McKinley

CHICAGO (PA) — François Godbout, de Waterloo, Qué., et Keith Carpenter, de Montréal, ont subi l'élimination hier, lors de la deuxième ronde du tournoi national de tennis sur terre battue.

Godbout, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, a dû s'avouer vaincu devant le favori du tournoi, Chuck McKinley, 6-2, 6-2.

Pour sa part, Carpenter, également un membre de l'équipe canadienne, a perdu aux mains de Tom Ashe, de St-Louis, 6-4, 6-0.

Par ailleurs, l'élément surprise a continué de jouer son rôle lorsque Paul Welles, de la Californie, a éliminé le sixième favori Bill Bond, de La Jolla, 1-6, 7-5, 8-6.

Toutefois, le troisième favori Jon Douglas a continué d'avancer avec une victoire de 6-1, 6-0, sur Bill Hoogs, de la Californie.

Les Canadiens ont perdu un autre match de double aux mains de David Reed et Rodney Mandelstam, 6-1, 3-6 et 6-3.

Chez les dames

La championne de Wimbledon, Karen Susman s'est blessée à un pouce dans une chute lors de la deuxième ronde féminine.

La jeune étoile venait juste de s'emparer du premier set 6-2 aux dépens de Carol Rogers lorsque, en voulant se protéger de sa main gauche, elle s'est disloqué le pouce. Elle a été transportée à l'hôpital par mesure de précaution.

A son retour d'hôpital, où les rayons X ne révélèrent aucune fracture, Mme Susman complète sa victoire sur Mlle Rogers en trois parties consécutives, lui procurant le deuxième set par la marge de 6-1. Elle passe ainsi en quarts-de-finales après ce triomphe de 6-2, 6-1.

Enfin, Darlene Hard, classée au premier rang national des joueuses de tennis, a été victime d'une surprise. Elle a dû s'avouer vaincue devant Carole Caldwell 7-5, 6-4. Mlle Hard était la deuxième favorite dans le tournoi.

CINCINNATI (PC) — Sandy Koufax, des Dodgers, est retourné à Los Angeles hier afin de subir un examen médical au sujet de l'index de sa main gauche, qui le fait souffrir depuis huit semaines. On ignore la durée de son absence éventuelle de l'alignement.

NEW YORK. (PA) — Les Mets de New York ont rappelé, hier, le lanceur gaucher Robert G. Miller des Chiefs de Syracuse, de la Ligue Internationale.

Ils ont envoyé le joueur d'utilité Cliff Cook aux Chiefs en retour.

PNEUS NEUFS
TOUTES LES MARQUES POPULAIRES —FLAMBANT NEUFS— ET ENTIEREMENT GARANTIS CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE

6.70 x 15 — 7.95
7.50 x 14 — 10.95

PNEUS AVEC CHAMBRE A AIR

Dimensions	Plis	Noirs	Blancs
670 x 15	4	7.95	10.95
710 x 15	4	9.75	11.75
760 x 15	4	10.45	12.45

PNEUS SANS CHAMBRE A AIR

Dimensions	Plis	Noirs	Blancs
750 x 14	4	10.95	13.95
800 x 14	4	15.75	18.95
850 x 14	4	16.95	20.75
670 x 15	4	10.45	12.45
710 x 15	4	14.25	17.50
760 x 15	4	16.50	19.25

TOUTES LES AUTRES DIMENSIONS A PRIX EGALEMENT REDUITS

TOUS LES PRIX CI-DESSUS COMPRENNENT VOTRE PNEU RECHAPABLE.

Modern TIRE SALES Ltd
900 EST, JEAN-TALON, CR. 4-2574

LE GIN de KUYPER
Le Petit Coup de Coeur
DEPUIS 1695 — BLENDED GIN — DISTILLE AU CANADA

CETTE FIN DE SEMAINE ENCORE
Grande variété de tentes par Woods
TOUS MODELES — TOUTES DIMENSIONS — TRES BAS PRIX

CEINTURES D'AUTO
Approuvées par l'aviation. Ne prenez pas de chance; elles coûtent si peu. Rég. 12.95. Ceintures de sûreté pour auto 1.98 et 2.98
Tant qu'il y en aura

LITS SUPERPOSES
Complets avec sommier $13.49
Matelas 3.94
Draps 1.39
Couvertures 2.88
60 x 80 .79
Oreillers .39
Taies d'oreillers

ENSEMBLE DE PECHE RENOMME, VESTON ET PANTALON, CAOUTCHOUTE, IMPERMEABLE AVEC CAPUCHON. Rég. 9.95 4.99
Ensemble 3 pièces: paletot, capuchon et bottes $1.98
Sacs de couchage neufs, avec duvet, armée E.-U. $27.50

SPECIAUX DE CAMPING
ARMY THERMOS 1 GALLON 1.98
CANTINE DE L'ARMEE .88
CANTINE D'ALUMINIUM de l'armée avec SAC de voyage $1.49
HAVRESAC avec courroie .49
ENSEMBLES PLATS étain de l'armée .88
SACS de VOYAGE, toutes dim. depuis .88

ANCRES 5, 10 15 lb.
BACHES et COUVRE-BATEAUX, coutil imperméables, toutes dimensions, p.c. 10¢
TAPIS DE SOL PONCHO 1.39
ENSEMBLES PANTALON ET CHEMISE, olive, vert 5.49
"TALKIE" personne à personne, 30 pieds de fil, 2 écouteurs 2.49

TENTE TOURISTE WOODS DE LUXE
Tente avec mats et piquets; porte à fermeture-éclair.

ENSEMBLES DE PECHE COMPLETS
50 pièces, val. rég. 5.00, pour 2.94
60 pièces, val. rég. 10.00, pour 5.94
"Spin casting reel" avec ligne 2.99
Canne en fibre de verre .98
"Casting reel" avec "Level Winding" 1.49

JUMELLES FISHER 7 x 35, lentilles corrigées étuis de cuir. 10.95
Autres à ½ prix

CEINTURES DE SAUVETAGE MAE WEST remplies de kapok, pneumatiques, etc. Depuis 2.98

CETTE SEMAINE SEULEMENT
Un COUTEAU de CHASSE avec ETUI de CUIR GRATIS avec tout achat de $5.00

Matelas pneumatiques, depuis 2.88
Chemises "T" 2 pr 1.00
Chaises de camp pliantes 2 pour 1.49
Chaussettes 4 pres 1.00
Lit de camp pliant 5.88
Cruche 1 gal .88

SAC A PARACHUTE depuis 2.94
PARACHUTE CARGO 6.95

SACS DE COUCHAGE EN NYLON avec tapis de sol, fermeture-éclair tout le tour. 5.88 et plus
Ligne complète de sacs de couchage

HAVRESACS DE L'ARMEE Seulement 1.39
SACS TYROLIENS DE L'ARMEE
Cadre acier. Pratiques pour tous vos accessoires 8.94

GENERAL SURPLUS STORE
20 EST, RUE NOTRE-DAME (Juste à l'est de St-Laurent) UN. 1-5393
NOUS AVONS PLUS DE 10,000 ARTICLES. Ouvert chaque jour, y compris le samedi jusqu'à 6.00 p.m.
NOUS EMETTONS LES PERMIS DE PECHE — Ouvert les jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES — STATIONNEMENT GRATUIT — CONDITIONS FACILES SI DESIRE

économie & finance — LA PRESSE

Recommandation des Caisses populaires à la commission Porter

Empêcher l'usure et contrôler le taux d'intérêt des banques

OTTAWA. — Le sénateur Cyrille Vaillancourt, président de la fédération des caisses populaires de la province de Québec, a déclaré hier que le plafonnement à six pour cent du taux d'intérêt sur les prêts consentis par les banques à charte, ne devrait pas être relevé.

Prenant la parole devant la commission royale d'enquête sur le système bancaire et la finance au Canada, le sénateur Vaillancourt a exprimé sa préférence pour l'application de mesures restrictives du crédit aux autres institutions de prêts qui, a-t-il souligné, chargent aux emprunteurs jusqu'à 24 ou 28 pour cent dans certains cas.

Le taux d'intérêt sur les prêts des banques doit être contrôlé, a-t-il ajouté.

"Mais pas pour les Caisses. Nous sommes disposés à nous contrôler nous-mêmes", a-t-il affirmé.

M. Vaillancourt, qui parlait à la séance de la commission qui se déroule présentement dans la capitale fédérale, au moment où la Fédération de Québec des unions régionales des Caisses populaires Desjardins présentait son mémoire, un volumineux document de 183 pages, a fait remarquer que les Caisses populaires, qui sont à l'origine du mouvement des "Credit Unions" en Amérique, ont été créées dans le but de protéger "la classe laborieuse" de l'usure. Elles favorisent l'épargne et des taux d'intérêt "raisonnables".

La Fédération du Québec, qui groupe 1,246 Caisses, charge actuellement un taux moyen de 7 pour cent sur les prêts personnels dont le montant varie entre $100 et $500. Mais 35 Caisses populaires du Québec chargent actuellement huit pour cent.

Le sénateur Vaillancourt a rappelé qu'en 1959, pendant une période de restriction monétaire décrétée par le gouvernement, les dépôts avaient diminué dans les Caisses.

Mais il a ajouté qu'à cette époque, les Caisses n'avaient pas haussé le taux d'intérêt sur les dépôts, car il aurait alors fallu hausser le taux d'intérêt sur les prêts, ce qui est contraire à la politique fondamentale du mouvement coopératif.

L'un des commissaires, M. Thomas Brown, un agent de change de Vancouver, a alors demandé pourquoi on laisserait les Caisses populaires, comme d'ailleurs les Credit Unions du reste du Canada, charger un taux d'intérêt de huit pour cent alors que les banques à charte sont empêchées par la loi de demander plus que 6 pour cent.

M. Rosario Tremblay, directeur des inspections de la Fédération du Québec, a répondu que les Credit Unions ou les Caisses ne peuvent pas créer du crédit comme font les banques. Elles ne peuvent que prêter dans la mesure où elles reçoivent des dépôts et vendent des parts sociales.

Il s'est dit d'avis que c'est justement parce que les banques ont le pouvoir de créer de l'argent, que le législateur a tenu à limiter leur taux d'intérêt. Il a également fait remarquer que les prêts accordés par les Caisses comportent une assurance-vie qui vaut environ un pour cent du prêt, et qui est compris dans le taux d'intérêt.

Le mémoire

Le mémoire présenté à la commission, hier, est un fort document de 183 pages qui, en plus de relater l'histoire du mouvement coopératif des Caisses populaires au Québec, expose les motifs de son existence et les buts qu'il poursuit.

Dans une première partie, ce mémoire rappelle les raisons économiques et sociales qui ont amené Alphonse Desjardins à établir chez nous des coopératives d'épargne et de crédit pour permettre aux classes populaires et aux gens à revenu moyen de satisfaire à même leurs épargnes leurs besoins de crédit.

Le mémoire expose les principes qui régissent les caisses populaires, leurs méthodes d'opérations, leur fonctionnement, les services qu'elles rendent à leurs membres.

Dans une deuxième partie, le mémoire rappelle les services rendus aux caisses populaires par les unions régionales, par les caisses centrales et par la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins. Autant d'institutions qui viennent renforcer la structure des caisses populaires, les rendent plus efficaces, garantissent leur sécurité.

Polices d'assurance de toutes sortes contre le vol interne, le vol externe, assurance-épargne, assurance-prêt, sont autant de services de protection qu'apportent aux caisses populaires les deux Sociétés d'assurance qu'elles ont fondées dans l'intérêt de leurs sociétaires, et qui viennent renforcer et rendre plus fécondes les Caisses populaires Desjardins.

Le mémoire démontre que les caisses populaires constituent un mouvement solidement établi, fortement charpenté, très efficace, et offrant aux épargnes de leurs sociétaires la plus grande sécurité en même temps que les meilleures conditions d'efficacité.

Les banques canadiennes prêtent beaucoup à N.Y.

WASHINGTON — Les banques canadiennes prêtent beaucoup à New-York, parfois elles effectuent plus de transactions que toutes les banques américaines de cette ville, a déclaré M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank. M. Rockefeller apparaissait récemment devant un comité du Congrès pour appuyer la proposition du président Kennedy de permettre des taux d'intérêt plus élevés sur les dépôts pour une période de temps déterminée dans les banques américaines par les gouvernements étrangers et les banques centrales.

Cette initiative a pour but de réunir plus de dollars et de monnaies étrangères aux Etats-Unis en offrant des taux d'intérêt compétitifs avec ceux de l'Europe et du Canada.

M. Rockefeller déclarait que les banques canadiennes recherchent beaucoup ces dépôts étrangers de dollars. Bien que ces banques ne peuvent, au terme de la loi de l'Etat de New-York accepter de dépôts, elles le font par des agences transigeant pour le compte des bureaux bancaires canadiens.

Ces bureaux de Toronto ou Montréal peuvent de la sorte accepter des dollars en dépôt et les offrir sur le marché de New York par l'entremise de ces mêmes agences.

Les banques canadiennes n'étant pas limitées dans leurs opérations par les taux d'intérêt maximum, ont souvent offert des taux d'intérêt élevés pour ce genre de dépôts à New York. Souvent, déclare M. Rockefeller, elles prêtent cet argent à des courtiers et des négociants en valeurs de New York même par l'entremise de leurs agences.

Sûrement, note M. Rockefeller, que ces prêts, à certains moments, ont été aussi importants que tous les prêts effectués par les banques new-yorkaises ensemble.

Nos exportations en hausse de 9.7% au premier trimestre

L'augmentation de 9.7% des exportations canadiennes durant le premier trimestre de 1962 à un chiffre record de $1,352.5 milliards reflétait des gains importants parmi les principaux produits expédiés. Ces gains ne résultent pas tous de l'échange favorable du dollar canadien qui existait, par suite de la dévaluation.

La plus forte augmentation a été enregistrée dans le domaine des avions et des pièces. Les expéditions se chiffraient à $36 millions pour le premier trimestre, presque cinq fois plus que l'an dernier avec $7.4 millions durant la même période.

Le plus gros gain enregistré (à la fois le deuxième plus fort taux d'augmentation) a été celui du pétrole. Les exportations se chiffraient à $59.2 millions, soit $30.3 millions ou 105% de plus que l'an dernier avec $28.9 millions.

La troisième plus forte hausse se retrouve dans l'exportation de machinerie agricole. Le total est de $26.8 millions, une augmentation de $5.8 millions ou 27.6% sur le même trimestre de l'an dernier.

La troisième plus forte augmentation en valeur a été enregistrée avec le blé, grâce aux nombreuses expéditions à la Chine et les autres pays communistes. Pour ce premier trimestre, les chiffres sont de $125.4 millions, une amélioration de $15.2 millions ou 13.8% sur l'an passé avec $110.2 millions.

Viennent ensuite les exportations de bois qui augmentèrent de $9.4 millions à $84.4, une hausse de 12.5% sur l'an passé. Le bois de pulpe était au cinquième rang pour les exportations à la hausse. Le total était de $88.5 millions, une hausse de 11.7%.

Parmi les autres gains considérables, on remarque les exportations de nickel en hausse de 9.5% à $83.9 millions, et celles du poisson et des autres produits des pêcheries avec 9.6% à $30.0 millions.

La plus forte baisse a été enregistrée dans les exportations de minerai et de concentré d'uranium. Elle est de $10.8 millions ou 20% avec un total de $43.1 millions.

Il y a trois ans seulement, nos exportations d'uranium se classaient au troisième rang en importance pour le premier trimestre, avec un total de $74.5 millions.

Les deux autres catégories d'exportations canadiennes à enregistrer une baisse durant ce premier trimestre sont celles du cuivre, une baisse de $8.2 millions ou 15.3% et celles du papier journal, une baisse de $4.2 millions ou 2.4%. Le papier journal est le plus important produit individuel d'exportation de notre pays.

Pour ce qui est de nos ventes de blé, les exportations à la Chine communiste durant le premier trimestre cette année se chiffraient à $42.1 millions, soit plus de sept fois celles de 1961. Notre plus important client, les Etats-Unis, en ont acheté pour $818.6 millions, soit 26% de plus que l'an dernier.

50 ans de dividendes

NEW YORK. (UPI) — Soixante compagnies enregistrées sur la Bourse de New York ont payé des dividendes à chaque trimestre depuis 50 ans, selon la revue Exchange. Il est possible, dit-on, qu'il existe d'autres compagnies nationales non enregistrées sur le tableau avec un record de dividendes identique.

La plus vieille compagnie de ce groupe est American News dont le record remonte jusqu'à 1864. Vient ensuite la compagnie Pullman en 1867.

Face au MCE, le Canada doit se tourner vers les E.-U.

MONTREAL, (PC)—Un rapport spécial, signé par environ 50 personnalités des affaires, du travail organisé et des professions libérales, déclare que le Canada devra prochainement abandonner sa politique plutôt négative en matière de commerce et adopter une attitude positive.

Il suggère qu'elle "pourrait prendre la forme d'une déclaration appuyant vigoureusement la politique américaine" à l'égard du Marché commun européen et être suivie d'une action concrète.

Le rapport a été publié par le comité canadien du commerce, groupe parrainé par la Private Planning Association of Canada. L'Association se proclame un organisme privé de recherches sans but lucratif. Elle a été formée en 1958 afin d'entreprendre des études objectives d'importance nationale. Le rapport a été rédigé par M. Dana Wilgress, ancien représentant permanent du Canada à l'OTAN.

Au sujet des répercussions de la formation de la CEE sur le Canada, le rapport souligne que la Grande-Bretagne "est convaincue du besoin impérieux de s'y associer . . . ".

"S'il parvient à surmonter les graves obstacles qui s'opposent à son association à part entière, le Canada devra néanmoins relever le défi qui se posera à lui.

"Cette tâche comportera de nombreuses difficultés si l'on veut réaliser les modifications nécessaires. Toutefois, le stimulant créé par cette nécessité peut faire du Canada une nation plus forte et mieux préparée à remplir sa destinée".

Le rapport ajoute que le Canada peut présentement disposer de plusieurs moyens d'action dans le commerce, comme par exemple l'adhésion à la CEE, l'établissement d'une zone de libre-échange du Commonwealth ou de l'Atlantique et la formation d'une telle zone de concert avec les Etats-Unis.

Toutefois, le Canada et les Etats-Unis peuvent avoir plusieurs points d'intérêt commun dans la politique à suivre à l'égard de la CEE. Ainsi, ils pourraient conjuguer leurs efforts en vue de renforcer et d'accroître la prospérité de l'Europe, de libéraliser le commerce en matière d'agriculture et d'obtenir la réduction des droits d'entrée imposés par les pays membres de la CEE.

"A cause de cette étroite communauté d'intérêts, le Canada a tout à gagner d'une politique d'appui et de coopération avec les Etats-Unis dans la poursuite de ses objectifs à l'égard de la CEE.

253 faillites aux Etats-Unis

NEW YORK. — Selon Dun & Bradstreet, les faillites commerciales et industrielles aux Etats-Unis durant la semaine se terminant le 12 juillet se chiffraient à 253 ; elles étaient de 284 la semaine précédente.

Il s'agit du plus petit nombre de faillites enregistré depuis la première semaine de janvier 1961 et d'un nombre inférieur au niveau de 304 de l'an dernier.

Le nombre de faillites incluant un passif de $100,000 et plus était de 28, une baisse remarquable sur les 45 de la semaine précédente et les 31 de la même semaine l'an dernier. On remarque également une baisse au nombre de faillites comprenant un passif de moins de $100,000; 225, comparativement à 239 pour la semaine précédente et 273 pour l'an passé.

Le nombre de ces échecs au niveau des détaillants était de 119, comparativement à 132 la semaine précédente. Au niveau des manufacturiers, 46 faillites, comparativement à 57 et dans le commerce de gros 22, contre 25.

Voir FAILLITES en page 37

Nomination dans la Great-West Life



JOHN E. MacDONALD

La compagnie d'assurance-vie Great-West vient d'annoncer la nomination de M. John E. Macdonald au poste de gérant associé de son service de placements immobiliers à Montréal. Il en était jusqu'ici gérant adjoint. Il continuera à seconder M. Russell King, gérant régional des placements immobiliers dans l'administration des vastes opérations hypothécaires et immobilières de la Great-West dans la province de Québec et la vallée de l'Outaouais.

Le juge Porter craint la trop grande puissance financière des sociétés de fiducie

OTTAWA. — La crainte exprimée par le juge Dana Porter que les compagnies de fiducie en viennent à détenir "une concentration indue de pouvoir financier", les vues de ces dernières sociétés au sujet de la composition du Conseil d'administration de la Banque Centrale et leur critique des lois provinciales régissant leurs avoirs liquides : voilà les principales matières qui ont fait le sujet des discussions entre les membres de la Commission Porter et les représentants de l'Association des sociétés de fiducie du Canada.

Les 28 compagnies de l'Association, si on les prend comme un tout, administrent environ $1,400,000,000 en épargnes de particuliers et de sociétés, et $1,300,000,000 affectés à des caisses de retraite. Les pouvoirs d'investissement des compagnies sont presque illimités en ce qui concerne cet argent.

L'Association venait de soumettre à la Commission un projet visant à donner à ses membres l'autorisation d'investir 35 pour cent de cet argent dans l'achat d'actions. Le président Porter a fait remarquer que parfois il ne faut pas grand chose pour contrôler les actions d'une compagnie.

Précisant ses vues, le juge en chef de l'Ontario a déclaré que la formidable concentration de pouvoir et d'influence, à laquelle un tel mode d'investissement pourrait donner lieu, serait sans proportion avec le rôle propre de ces sociétés.

Mais le porte-parole de l'Association, M. Gordon W. Hodgson, a répliqué en rappelant au président Porter qu'il arrive rarement que les compagnies de fiducie font usage de leur droit de vote, à moins que ne survienne une controverse. Il a ajouté que normalement ces compagnies ne prendraient pas part à une lutte par procuration.

D'autre part, l'Association a exprimé une opinion différente de celle soumises peu de temps auparavant par l'Association des courtiers en valeurs mobilières au sujet de la composition du Conseil d'administration de la Banque du Canada. Cette dernière Association favorisait l'admission de banquiers et d'experts représentant les milieux financiers de Montréal et de Toronto, au lieu d'une représentation régionale telle qu'elle existe actuellement.

Les compagnies de fiducie, quant à elles, sont satisfaites de la façon dont les nominations se font, et n'entend pas favoriser de changement dans ce domaine.

Enfin, chose qui peut surprendre, l'Association a réclamé l'adoption par les provinces de lois plus sévères en ce qui a trait à la réglementation des avoirs liquides que les compagnies de fiducie tiennent en dépôt.

A l'heure actuelle, la plupart des législations provinciales laissent à désirer en ce domaine, et la sécurité du public est en jeu. En plaisantant, le commissaire W. A. MacKintosh, vice-Chancelier de l'Université Queen's, a décrit les avoirs liquides comme étant "une chose qu'une personne sait reconnaître lorsqu'elle ne les a pas".

En règle générale, ce terme rend compte des actifs que l'on peut convertir immédiatement en argent comptant. Donnant pour exemple la législation ontarienne, le président de l'Association, M. W. A. Bean, a fait remarquer qu'en vertu de celle-ci les compagnies ne sont obligées de détenir en avoirs liquides que le cinquième des sommes qu'elles administrent. Selon lui, la majorité des lois ne donnent pas une définition assez précise de ce que doivent être les avoirs liquides.

Ainsi, l'argent est tout ce qu'il y a de plus liquide, et les billets du Trésor suivent d'assez près. Mais quand on tombe dans le secteur des obligations à long terme ou des hypothèques, on ne peut plus sensément parler de liquidité.

A l'heure actuelle, a précisé M. Bean, l'Association, prise comme un tout, maintient en dépôt de 8 à 10 pour cent de ses actifs en avoirs liquides monnayables en argent comptant. Cependant, quand on tient compte des certificats garantis des compagnies d'investissements, cette moyenne tombe à environ 3 ou 5 pour cent de tous les actifs disponibles.

WOOLWORTH NOMME M. CADIEUX COMME GERANT DES MAGASINS WOOLCO



TORONTO. — M. Russell D. Campbell, directeur gérant de F. W. Woolworth Co. Ltd., annonce la nomination de M. Charles-A. Cadieux au poste de gérant-général des magasins à rayons Woolco, division de F. W. Woolworth Co. Ltd.

M. Cadieux, au service de Woolworth depuis 39 ans, a été acheteur au bureau de direction de la compagnie à Toronto. Il est né à Montréal et commença sa carrière en 1923 avec Woolworth à Verdun, Québec.

Il fut promu gérant adjoint d'un magasin de Montréal en 1927 et ensuite, gérant d'un magasin de St-Hyacinthe, Québec, en 1929. Il revint à Montréal en 1938 pour gérer l'un des magasins les plus importants de la compagnie. Il fut promu à la surintendance en 1945 et devint acheteur en 1948.

La nomination de M. Cadieux entre en vigueur immédiatement.

Woolco ouvrira en août, à Windsor, Ontario, son premier d'une série de magasins à rayons répartis d'un océan à l'autre. On s'attend à en ouvrir trois autres cette année à Sudbury, Hamilton et Brantford, Ontario. Ces magasins, de 100,000 pieds carrés et plus, seront des automates à étalages multiples mettant en vedette un choix complet de rayons, en plus d'un centre de service aux automobilistes et d'un centre adjacent d'accessoires de jardin.

Baisse du prix du plomb

MONTREAL. — Consolidated Mining and Smelting Company of Canada vient d'annoncer que le plomb qu'elle produit sera vendu en gros à ½ cent moins cher qu'avant, soit à un prix de 9½ cents la livre. Ce nouveau prix annoncé est le plus bas enregistré depuis 15 ans.

La compagnie précise que cette réduction a été influencée par les conditions qui prévalent actuellement sur le marché mondial, où les réserves de plomb sont supérieures à la demande.

BANQUE DE MONTRÉAL

FONDÉE 1817

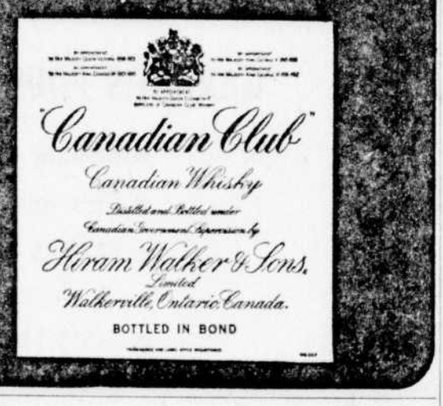
DIVIDENDE No 405

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de QUARANTE-CINQ CENTS par action sur le capital-actions payé de cette Institution a été déclaré pour le trimestre courant, lequel est payable le et après le SAMEDI, PREMIER jour de SEPTEMBRE prochain, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires, le TRENTE-ET-UN JUILLET 1962.

Par Ordre du Conseil.
R. D. MULHOLLAND,
Gérant général.

Montréal, le 17 juillet 1962.

LE PLUS LÉGER whisky du monde . . .



Nominations à l'I.A.C.



W. G. Stewart — R. H. Hinton

A l'occasion de l'ouverture d'un bureau d'I.A.C. à Toronto pour l'émission de billets garantis à court et à moyen terme, à cause aussi de l'expansion générale de son service des finances, la compagnie Industrial Acceptance Corporation a nommé deux trésoriers adjoints.

M. W. G. Stewart, trésorier adjoint, sera chargé, aux bureaux administratifs de Montréal, de l'émission, de la livraison, du paiement, etc. des billets I.A.C. à court terme.

M. R. H. Hinton, trésorier adjoint, dirigera le nouveau service des finances d'I.A.C. à 1141 rue Bay, Toronto, service qui se chargera de l'émission de billets garantis pour la région de Toronto et coordonnera les divers mouvements bancaires en rapport avec ces billets.

Acquisition de droits

HAMILTON — Canadian Westinghouse Co. Ltd. vient de conclure une entente avec Merlin et Gérin, société anonyme de France, pour la fabrication et la vente au Canada d'un coupe-circuit à haut voltage d'une conception européenne très poussée.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'en vertu du certificat d'enregistrement C-2225 en date du 29 mai 1962, La Mutuelle Générale Française Vie (Le Mans, France) est autorisée à faire des affaires d'assurance sur la vie limitée cependant à la réassurance.

Montréal, ce 19 juillet 1962
Gérard Parizeau,
Fondé de pouvoir.

5 dans nos livres veut dire $150,000,000

C'est de l'arithmétique simple mais impressionnante lorsque vous examinez les faits : Depuis sa fondation, il y a à peine cinq ans, une compagnie d'assurance canadienne jeune et dynamique a atteint un volume d'affaires immédiat de plus de $150,000,000. Son nom : Global Life Insurance Company. Durant les premières cinq années de son existence corporative, la compagnie a connu un développement et un accroissement d'affaires sans précédent. Nous envisageons l'avenir avec confiance et espérons vous servir, vous et votre commerce — quels que soient vos besoins d'assurance-vie.

GLOBAL LIFE INSURANCE COMPANY

F. de Haerne, C.L.U., gérant de succursale
1450, City Councillors, suite 370,
Centre de la ville VI. 4-1125

Vie ordinaire — Assurance groupe — Accident et maladie — Retraite

NOUVELLE EMISSION

TELEPHONE LAURENTIDE INC.

LAURENTIDE TELEPHONE INC.

(Incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de la Province de Québec)

$250,000

Obligations garanties par première hypothèque, gage, nantissement, cession et transport affectant les biens meubles et immeubles, présents et futurs de la Compagnie.

6½%

Datées du 1er juillet 1962

Echéant en séries du 1er juillet 1963 au 1er juillet 1972 inclusivement

Capital et intérêts semestriels (1er juillet et 1er janvier) et prime de rachat, s'il y a lieu, payables en monnaie légale du Canada à toutes les succursales dans la Province de Québec des banquiers de la Compagnie. Obligations en coupures de $500 et $1,000 avec privilège d'enregistrement quant au capital seulement, rachetables par anticipation en tout ou en partie, en tout temps, sur préavis de 30 jours, contre paiement de leur valeur au pair plus une prime de 2½% de leur valeur au pair si rachetées le ou avant le 1er juillet 1963, cette prime diminuant de ½ de 1% par année par la suite.

FIDUCIAIRE : Société d'Administration et de Fiducie

PRIX : $100 et l'intérêt couru

Nous offrons ces obligations pour notre compte sous réserve de vente préalable et conditionnellement à leur émission, à leur livraison entre nos mains et à l'approbation de toutes les formalités légales par les conseillers juridiques, MM. Lajoie, Gélinas, Lajoie, Bourque & Lalonde, de Montréal.

Jacques Légaré & Cie
Limitée
VALEURS DE PLACEMENT
93, rue ST-PIERRE — Québec 2 — Tél. : 525-4977
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS DES COMMANDES PAR TELEPHONE

BULLETIN DE COMMANDE

JACQUES LEGARE & CIE LIMITEE
CASE POSTALE 65, STATION "B" Québec

Veuillez m'adresser le prospectus de l'émission ci-haut mentionnée et inscrire ma commande pour $..... d'obligations, 6½%, échéance ..... de TELEPHONE LAURENTIDE INC.

NOM .....

ADRESSE .....

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	50	44⅝	44⅝	44⅝
Abitibi Pr.	—	24¾	24¾	—
Acadia Atl.	—	13½	13½	—
Agnew-S.	—	16	16	—
Algoma	290	38	38	38
Alumin.	200	21	21	21
Alum. 4 Pr.	—	21½	21	—
Alum. 4½P.	—	21½	21½	—
Anglo Am.	—	45¼	45¼	—
An. Tel 4½	—	41	41	—
A. Tel 2.90P	—	50	50	—
Argus	—	8⅜	8	—
Asbestos	—	30	29⅝	—
Atlas Steel 75		32	32	32
A.R.C. Pr. 300		6¼	6¼	6¼
Bailey S5¾	—	22¼	22¼	—
Banq. C. N.	—	62	61¼	—
Ban. Mont. 510		52⅝	52⅝	52⅝
Ban. N.-E.	—	60	59½	—
Banq. P. C.	—	43	43	—
Bath. Pow.	—	15	15	—
Bath. Po. "A"	—	48	48	—
Bell Pho. 385		49¼	49¼	49¼
Bow Co 5P	—	49½	49½	—
Bow. C5½ P	—	50½	50½	—
Bowa Mer	—	51	50½	—
Bow. Paper	—	5⅜	5⅜	—
Brazil	—	3.10	3.10	—
B. A Oil 100		30⅜	30⅜	30⅜
B. C. Forest	—	11	11	—
B. C. Power	—	16¾	16¾	—
B. C. Phone	—	49¾	49¾	—
Brockville C	—	8	7½	—
Brooke Bon	—	21¾	21¾	—
Brown	—	11	11	—
Bruck A	—	14¼	14¼	—
Bruck B	—	20	20	—
Build Prod	—	20	20	—
Cal Pow	—	19¾	19¾	—
Can Cem 100		25½	25½	25½
Can Cem	—	26	26	—
Can Dom	—	25	25	—
Can Iron	—	16½	16½	—
Can Malt	—	64	64	—
Can Safe	—	94½	94½	—
C. S. L.	—	50	50	—
C. Aviation	—	18	18	—
C. Brew 225		9¼	9¼	9¼
C. Br. Alu	—	8¾	8¾	—
C. Bronze	—	17¾	17¾	—
C. Cel	—	29	29	—
C. Chemical	—	7⅞	7¼	—
C. Fairbk 'A'	—	7	7	—
C. Husky	—	5⅜	5½	—
C. Hydrocar	—	12	12	—
C. Brew Pr	—	50	50	—
C. Im Bk C 150		51¾	51¾	51¾
C. I. L.	—	12	12	—
C. Int. Pow	—	10	10	—
C. Int Po Pr	—	40	40	—
C. Marconi	—	400	400	—
C. Oil 275		32½	32	32½
C. P. R. 125		22⅝	22⅜	22⅜
C. Pet. Pr. 100		11¼	11¼	11¼
C. Vickers	—	21½	21½	—
Com. Ent.	—	14	13½	—
Con. M & S 215		29	29	29
C. Textile 400		375	375	375
Consum. Gl	—	30	30	—
Corby 'A'	—	16¾	16¾	—
Corby B	—	16¾	16¾	—
Cor Credit 100		5¾	5¾	5¾
Credit Fonc	—	113	113	—
Crown Ze A 50		20⅝	20¾	20¾
Dist. Seag	—	41½	41½	—
Dome Pete	—	10	10	—
D. Bridge	—	18½	18½	—
D. Corset	—	17¼	17¼	—
D. Fndry	—	51¼	51¼	—
D. Glass 50		75	75	75
D. Lime Ltd	—	6	6	—
D. Steel	—	9	9	—
D. Stores 700		12¾	12¾	12¾
D. Tar 370		16¾	16¾	16¾
D. Tar Pr	—	16¾	16¾	—
D. Text 500		17½	17½	17½
D. Text p	—	140	140	—
Donohue	—	21	21	—
Dow Brew	—	50	50	—
Du Pont	—	29¼	29¼	—
Du Pont p	—	77	77	—
Dupuis Fr A	—	8	8	—
E. Koot	—	12	12	—
Fam. Play 200		16⅝	16⅝	16⅝
Fleet Corp	—	18	18	—
Foundation	—	9¾	9¾	—
Fraser	—	23½	23½	—
Fr. Pete Pr	—	3.00	3.00	—
Frosst "A"	—	16	16	—
Falconb.	—	46	45½	—
Gatineau 150		31½	31	31½
Gat. 5 Pr.	—	100¼	100¼	—
Gen. Dynam	—	24½	24½	—
Gen. Mot.	—	53	53	—
G. S. Wares	—	10½	10½	—
G. L. Pap	—	16	16	—
Guardian A	—	10	10	—
Hawk Sidd 502		4.50	4.50	4.50
Hand And 150		17	17	17
Hardee F.	—	5¼	5¼	—
Ho Oil 'A'	—	10½	10¼	—
Ho Oil 'B'	—	9.90	9.90	—
Horne & P.	—	2.50	2.50	—
H. B. M. & S.	50	53¼	53¼	53¼
H. B. Co	200	10	10	10
Imp. Oil	400	39¼	39½	39½
Imp. Tob	300	12½	12½	12½
Imp Tob p	—	6	6	—
Ind Acc	550	20	20	20
I. Ac 2.25 p	—	48½	48½	—
Ind A4.50p	—	93½	93½	—
Inland C p	—	16	16	—
Int. Nickel	250	58½	58¾	58¾
Int Paper	—	28	28	—
Int. Util	50	38½	38½	38½
Int Util p	—	46	46	—
Interp. Pl.	100	70	69¾	69¾
IroquoisG p	—	9¼	9¼	—
Jamaica	—	13¾	13¾	—
Labatt	—	12½	12¼	—
Laura Sec	—	16	16	—
Laur Fin A	—	13¾	13¾	—
Laur F 1.25	—	20	20	—
Laur F 2.00	—	38½	38½	—
Lewis Bros	—	7½	7½	—
Loen M.	—	11½	11½	—
Lower Stl.	—	29	29	—
Maclaren A	—	18	18	—
Maclaren B	—	20	20	—
Maem & P.	—	18½	18¼	—
Maritim T 225		18	18	18
Mass. Fer 200		10¾	10¾	10¾
MassF 5½p 10		103¼	103¼	103¼
Metro Stor	—	6½	6½	—
M Stores pr	—	21	21	—
Miron Pr 400		9¼	9¼	9¼
Mt Roh A	—	6¾	6¾	—
Molson A	—	25¼	25¼	—
Molson B	—	25	24⅝	—
Molson Pr	—	40¾	40¾	—
Mtl Loco.	225	13½	13½	13½
Mtl Trust	—	70	70	—
Marit. dr ts	—	30	30	—
Niag Wire	—	12½	12½	—
N Wire B	—	12½	12½	—
Noranda	500	29½	29¼	29¼
N S Light	—	18	18	—
Ogilvie	—	44	44	—
Ogilvie Pr	—	138	138	—
Ont Steel	100	9¼	9¼	9¼
Pacif Pete	—	13¾	13	—
Page-Hers	100	18½	18½	18½
Penmans	—	35	35	—
Penmans Pr	—	114	114	—
Placer	—	21¾	21¾	—
Pow Corp	—	43½	43½	—
Prem Iron	—	200	200	—
Price Br	25	43½	43½	43½
Pr Tran pr	—	46	45	—
Q Nat Gas 100		5¼	5¼	5¼
Q N Gas wt	—	105	99	—
Q N Gas p	—	43	43	—
Que Pow	—	28½	28½	—
Que Phone	—	39¼	39¼	—
Q Phone w	—	20½	20¼	—
Reed Albert	—	6¼	6¼	—
Reitman's	—	12½	12	—
Reitmans A	—	10½	10½	—
Robertson J	—	13	13	—
Rolland A	—	8¾	8¾	—
Rolland pr	—	66½	66½	—
Rothmans L	—	7¼	7	—
Royal Bank 265		65	65	65
Royalite	—	9¾	9¾	—
Royalite p	—	44	44	—
St L Cem A	—	15	15	—
St L Cor Ap	—	1.00	1.00	—
Salada Fds	—	11¼	11¼	—
Sal Fds w	—	5	5	—
Shawin	—	22¼	22	—
Shawin A	—	23½	23	—
Shawin 4 p	—	41	41	—
Sicard	—	6¾	6¾	—
Sicard pr	—	20	20	—
Simpsons	—	27	27	—
Sogemines p	—	14¼	14¼	—
Southam	—	29	29	—
Std Str Stl 100		10	10⅝	10⅝
Steel Can 450		16	16	16
Steinbg 'A' 150		19	19	19
Steinbg pr	—	103½	103½	—
Texaco Can	—	44¼	44¼	—
Tor. Dom B⅝	—	52½	52½	—
T Fin 'A' 100		11⅝	11⅝	11⅝
Trs V Corp	—	8¾	8¾	—
Trs Can P	—	19¼	19¼	—
Triad Oil	—	120	120	—
U. Steel Co	—	5½	5½	—
Vendomatic	—	5¾	5¾	—
Walk G. W. 295		49⅝	49½	49½
Webb & Kna	—	200	200	—
Westcoat	—	14½	14½	—
Weste VTC	—	14½	14¼	—
Weston 'A'	—	14	13⅝	—
Weston 'B'	—	16¼	16⅝	—
West 4½ Pr	—	95½	95½	—
Zeller's	—	34½	34½	—
Zeller's Pr	—	48¼	48	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Advocate	—	525	525	—
Ajax	—	35	34	—
Alba Expl	—	3½	3½	—
Albet G A 300		$ 24	24	24
Albe G wt	—	900	900	—
Alscope	—	35	35	—
Ameranium	—	2½	2½	—
Amer Molyb	—	265	250	—
Anglo Scan	—	$ 9¼	9¼	—
Anthonian	—	8	8	—
Arno	—	4	4	—
Atlas	—	6	5½	—
Atlas Tel 3200		275	265	275
Augustus 500		37	37	37
Auto F 'A'	—	385	385	—
Alpha Ara 100		$ 8	8	8
Black River	—	13½	10	—
Bailey S A	—	740	740	—
Band Ore	—	5½	5½	—
Barvalee	—	5	5	—
Bateman	—	5½	5½	—
Bellechasse	—	14	14	—
Blue Bonnt	—	$ 14¼	14¼	—
Bluewater	—	13	13	—
Bornite 500		18	18	18
Burns	—	$ 7¾	7¾	—
Bruneau	—	29	27	—
Capital Blo	—	315	315	—
Cal.-Ed. 100		$ 21½	21½	21½
Calumet	—	3	3	—
Camp Chib	—	425	423	—
C Pack B	—	$ 50¼	50¼	—
C Collieries	—	$ 5¾	5¾	—
Can Delhi	—	315	315	—
Can Dev	—	375	375	—
C Dredge	—	$ 9⅛	9⅛	—
Cdn Kodiak	—	80	76	—
Canorama	—	10	10	—
Cantexas	—	180	180	—
Canuba	—	2	2	—
Carbec 1500		13	12	12
C-Que.	—	8	8	—
Cassiar	—	$ 10¾	10¾	—
C Del Dio	—	500	500	—
Cent Man	—	6	6	—
Chemalloy 500		122	122	122
Chib Copp	—	9	9	—
Chipman	—	4	4	—
Cl Copper 500		5	5	5
Cominga	—	5	5	—
C C Cad	—	5	3	—
Con Paper 50		$ 38⅛	38⅛	38⅛
Consu Gas	—	$ 16¼	16	—
C Persh	—	10	10	—
C. Que. Yell	—	3½	3½	—
Cop. Rand	—	125	125	—
Copperstr 2000		27	27	27
Dalfens Ltd.	—	55	55	—
Denault 'A'	—	$ 14	14	—
Denault W.	—	6½	6½	—
Dolsan	—	7	6	—
Dome	—	$ 33¼	33¼	—
D. Explore	—	22½	21	—
Dom. Lease	—	42	42	—
D. Oilcloth	—	$ 23¼	23¼	—
Drum. We.	—	$ 8½	8½	—
Dumagami	—	39	39	—
Dumont	—	27½	27½	—
Duvan	—	15	15	—
Con. Moga 1000		48	48	48
Emp Oil	—	31½	31½	—
Fox Lake	—	36	35	—
Fab	—	10	10	—
Fano	—	2½	2½	—
Fontana	—	3½	3½	—
Ford Motor	—	$137	137	—
Fort Relian	—	35	35	—
Fundy	—	7½	7½	—
Futurity	—	12	11½	—
Fabi	—	$ 8½	8½	—
Gaspe Oil	—	2	2	—
Geco Mines	—	$ 23½	23¾	—
Giant Yk 600		$ 13¾	13¾	13¾
Glacier	—	22	19	—
Glen Lak S	—	230	225	—
Gold Age	—	20	20	—
Gut-Por Ur	—	6½	6½	—
Helium 2300		66	65	65
Hollinge 500		$ 20½	20½	20½
Int Dredg 500		25	25	25
Inland Che	—	125	125	—
Int Helium	—	250	260	—
Jubilee Iron	—	215	200	—
Keeley 2000		41	40	41
Kerr-Addiso	—	970	960	—
Kontiki	—	4	4	—
Kiena	—	140	135	—
Labr Accept	—	$ 8	8	—
Ladubcro	—	80	80	—
Lamont 'A'	—	$ 9	9	—
Lingside	—	3	3	—
Lith. Corp	—	10	10	—
Loblaw 'A'	—	$ 7⅝	7½	—
Loblaw 'B' 200		$ 7¾	7⅝	8
Malartic	—	100	93	—
Marchant	—	54	54	—
Massval	—	8	7½	—
McIntyre	—	$ 42⅜	42⅜	—
Meichers	—	$ 9	9	—
Melch 7% p	—	$ 5¾	5¾	—
Mer Chpm 1000		01	01	01
Merrill	—	45	45	—
Mid-Chib	—	21	21	—
Molyb	—	100	58	—
Monpre	—	14	14	—
Moore	—	43¼	43¼	—
Mt Pleasnt 1300		189	185	185
Mtl Refr B	—	$ 6¼	6¼	—
MR Dairies	—	8¾	8¾	—
MR Rice	—	47	47	—
N A Vendi 100		195	195	195
Nat Petrrol	—	240	240	—
Nativ Min	—	14½	14½	—
N Formaqu	—	6	6	—
Nfld Light	—	$ 10¾	10¾	—
N. Jack L.	—	11	11	—
Newrich	—	18	18	—
N W Amule	—	12½	12	—
Needco Coo	—	335	335	—
N A Asbest	—	4	4	—
N A Rare	—	50	50	—
N Q Pow	—	$ 28	28	—
Northw Ind	—	275	275	—
Ojemisca E	—	18	17	—
Opemiska	—	510	510	—
Pac. Atl Inv	—	300	300	—
Paudash	—	6	6	—
Pembina	—	6¾	6¾	—
Pitt Gold 1000		4½	4½	4½
Pitt Product	—	8	8	—
Place G & O	—	60	60	—
Porcupine	—	7	6½	—
Pow C 1p	—	$ 41	41	—
Pow C 2p	—	$ 61	61	—
Que Cobalt	—	295	290	—
Que Lab	—	5	5	—
Que Lith	—	330	330	—
Que Oil	—	2	2	—
Que Smelt	—	10	10	—
Raglan	—	81	81	—
Renold 95	—	15½	15½	15½
Roberval	—	10	10	—
Ruby Foo's	—	165	165	—
Ruby F wt	—	30	30	—
San Antonn	—	170	170	—
Steep Rock	—	550	540	—
St Law Col	—	390	390	—
St Law Div.	—	85	85	—
St Maurice	—	80	80	—
Saucon's	—	7	22	—
Shop Save	—	$ 6¾	6¾	—
Sohey's Stor	—	$ 15	15	—
S. Dufault	—	8	7	—
S. C P 6 pr	—	$110	105	—
Spartan Air	—	85	80	—
Spartan A w	—	20	20	—
Stand Gol 4000		7	7	7
Sullivan	—	150	150	—
Suptest Ord	—	16	16	—
Tache pts	—	9	9	—
Tache 1000		19	19	19
Talisman 500		81	81	81
Tazin	—	9	8	—
Tib Expl.	—	7	7	—
Titan	—	10	8	—
Tooke	—	35	30	—
Tooke pr	—	10	10	—
Trans Mt 100		13½	13½	13½
Union Gas	—	$ 17	17	—
U. Asbestos	—	420	420	—
U. Corp B	—	40½	40½	—
U. Keno	—	900	900	—
U. Principal	—	60	55	—
U Twn Elec	—	10½	10½	—
UA Obais	—	23	23	—
Val-Mar	—	5⅞	5⅞	—
Vand Hout	—	270	270	—
Vanguard	—	7	7	—
Vauze	—	170	150	—
Viola 500		178	175	175
Virginia	—	3	3	—
West Helm	—	77	75	—
Westville 2000		5	5	5
Wdford A	—	50	50	—
Wdford B	—	10	10	—
York Sp In	—	385	335	—

Valeurs en demande

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Variat.
Cdn Oil	12214	$32	31	31⅝	+ ⅛
Atlas Tele	9425	2.75	2.65	2.70	inch
Cdn Kodiak	9450	80	76	80	+ 1
Ind Accept	8165	$20¼	20	20	— ⅝
Cdn Brew	3750	$ 9⅛	9	9⅛	inch
Steel of C	5165	$16⅛	16	16	— ⅛
Aluminium	4464	$21½	21	21	— ½
Shawinigan	3800	$22¼	22⅛	22¼	+ ⅛
Dom Tar	3350	$17	16⅞	16⅞	+ ⅛
Noranda	2875	$29½	29¼	29⅜	— ⅛
Tache Lake	31000	18	17	17	— ½
Fox Lake	30000	.36	35	36	inch
Mt Pleasant	23400	1.93	1.82	1.88	— 5
Atlas Sulphur	13500	.06	05½	06	inch
Keely Front	13000	42	38	38	— 3

Virement total: industriels, 128200; mines et pétroles, 225600

Quatrième journée de baisse

Malgré l'amélioration de certains titres, la chute des cours se continue aux deux bourses de **MONTREAL** pour la quatrième journée consécutive. A l'ouverture de ce matin, le virement des actions était modéré.

Du côté des banques la situation n'est pas plus rose qu'elle l'était. La Banque Royale à 65, la Banque de Commerce Canadienne Impériale à 51¾ et la Banque de Montréal à 52⅝ perdent chacune ⅛. Abitibi à 44⅝ et Noranda à 29¼ délaissent également ⅛.

Parmi les autres valeurs qui perdent du terrain graduellement, on remarque Consolidated Paper, interprovincial Pipe Line, Gatineau, Imperial Oil et International Nickel perdent toutes de ¼ à 1⅛.

Dans le groupe des titres en hausse, Canadian Oil est en vedette avec un gain de⅞ à 32½, Walker ⅛ à 49⅜ de même que Canadian Breweries à 9⅛. Atlas Telefilm gagne 5 cents à $2.75 et Dominion Foundries prend ¼ à 51¼. Violamac se raffermit avec 5 cents à $1.75.

* * *

A la bourse de **TORONTO**, on ne signale pas de changement dans l'orientation des cours, et les acheteurs ont manifesté peu d'intérêt.

On vient d'ailleurs d'annoncer à Toronto que les bourses de Toronto, Montréal et Vancouver ont haussé à un taux record de 7 pour cent l'intérêt que les courtiers, qui sont membres de ces bourses, sont obligés de charger à leurs clients qui n'ont pas encore complètement payé leurs achats d'actions.

St-Lawrence Cement a accusé la perte la plus lourde, avec une baisse de 1½ à 14. Canadian Utilities et Interprovincial Pipe Line délaissent chacun un point tandis que la Banque de Montréal et Consolidated perdent respectivement ¼ et ¾.

Du côté des valeurs spéculatives, Violamac reprend l'avance perdue, pas complètement cependant, en gagnant 3 cents à $1.78, alors que New Kelore demeure inchangé à 11 cents.

Les métaux usuels et les pétroles de l'ouest jouissent d'une situation calme. International Nickel perd ¾ et Home Oil B 15 cents.

* * *

L'orientation du marché de **NEW YORK** était à l'ouverture de ce matin fractionnairement mixte. Pour ce qui est des activités des acheteurs, la situation est plutôt calme.

Les experts s'attendaient bien à ce que le marché se stabilise tôt ou tard, et la plupart croient maintenant à une reprise légère, aujourd'hui, étant donné que les baissiers manifesteront beaucoup d'activités vraisemblablement. En ce domaine, on prévoit à ce que soit abaissé le record établi durant les quatre dernières années.



En effet, ceux qui ont joué à la baisse ces derniers temps se doivent de couvrir le plus vite possible ces emprunts qu'ils ont faits sur les valeurs mobilières, et cette incidence fournira au marché un excellent point d'appui pour empêcher toute autre baisse dans quelque secteur que ce soit.

Alors que les pétroles s'améliorent, les aciéries, les chimiques, les tabacs et les métaux non-ferreux continuent de baisser.

* * *

La vigueur des aurifères est la seule bonne nouvelle qui nous parvienne de la bourse de Londres, alors que le reste du marché est plutôt terne.

Le volume d'achats d'actions des aurifères s'accroit continuellement, et non seulement les acheteurs londoniens s'y intéressent-ils, mais aussi ceux du continent européen et des Etats-Unis. Les gains atteignent plusieurs shillings.

La chute des cours qui se continue à Wall Street, des commentaires plutôt pessimistes de la presse, et la baisse des taux de transport par chemin de fer sont quelques-unes des causes qui influencent fortement ce repli du marché.

La tendance est particulièrement accentuée dans le secteur des industrielles. Les titres de la télévision ont mal réagi par suite des avertissements servis par Lord Hailsham au sujet des profits réalisés par la télévision commerciale.

Les valeurs cotées en dollars américains ont perdu jusqu'à trois points. La chute est moins forte chez les canadiennes qui perdent au plus un point, en particulier du côté d'Algoma de Consolidated Paper et d'Aluminium.

* * *

Les dispositions du marché de **PARIS** sont aujourd'hui nettement moins satisfaisantes. Les écarts en baisse sont rarement importants mais peu de titres échappent à l'ambiance maussade de ce jour.

Cette ambiance est créée par l'accentuation du recul de Wall Street, hier, et la crainte que ce mouvement ne prenne de l'ampleur. D'un autre côté, un certain nombre d'acheteurs conditionnels en bénéfice ont désiré matérialiser celui-ci à la veille de la réponse des primes.

Le petit courant de ventes ainsi créé est tombé dans un marché extrêmement creux, alors qu'il fallait fort peu de choses pour faire basculer les cours d'un côté ou de l'autre.

En période d'activité normale, ces offres seraient passées inaperçues et c'est l'étroitesse des échanges qui leur a conféré de l'importance.

Pétroles et nord-africaines cèdent du terrain; une quinzaine de points sont notamment abandonnés par Lille-Bonnières en début de séance.

Les ventes l'emportent également parmi les produits chimiques, les textiles, les travaux publics et les valeurs d'alimentation.

A noter pourtant la bonne tenue de certaines constructions mécaniques comme l'Alsacienne et les Compteurs.

Les internationales se ressentent de la mauvaise tenue de la Place américaine. Les hollandaises se replient de même que les britanniques et les transatlantiques.

Les allemandes font preuve d'hésitation sans plus, tandis que les congolaises montrent un peu d'irrégularité.

Le marché des mines d'or est bien achalandé et des avances parfois appréciables sont enregistrées dans ce groupe.

fonds mutuels

(cours fournis A.M. Kidder & Co. Inc.)

	Achats	Ventes
xAffiliated Fund Inc.	7.00	7.57
xAmerican Busi. Shrs	4.11	4.45
All Canadian Com.	7.69	8.43
All Canadian Div	5.50	6.03
American Growth	7.28	7.93
Beaubran Corp.	7.28	7.93
xBoston Fund Ltd.	8.62	9.42
xBullock Fund Ltd.	11.50	12.60
Canada Growth	4.37	4.78
Canad. Investment xd	9.16	10.05
Canafund Co. Ltd.	37.52	39.40
Champion Mut. of Ca.	5.16	5.67
Commonwealth Intl.	7.92	8.68
C.I. Leverage	6.53	7.16
Corporate Investors	9.08	9.92
Dividend Shares	2.90	3.18
Dominion Equi. Inv.	16.10	16.45
Dreyfus Fu Inc.	14.15	15.38
European Growth	6.68	7.32
Federated Growth	4.20	4.59
First All & Gas	3.81	4.19
Fonds Collectif "A"	5.77	6.28
id "B"	5.13	5.46
Id "C"	5.58	6.07
Group Inc	3.19	3.49
Growth Oil & Gas	7.69	3.49
xIncorporated Invest.	6.27	6.85
Investors Growth	6.03	6.55
Investors Intl. Mut.	3.91	4.25
Invest Mut. of Can.	11.31	12.30
xKeystone Custod B-3	14.73	16.08
x Id B-4	9.00	9.82
x Id K-1	8.64	9.44
xKeystone Cust. K-2	4.49	4.91
xMass. Invest. Trust	12.26	13.40
xMass. Invest. Growth	6.72	7.34
Mutual Accumulating	3.15	3.44
Mutual Income Fund	4.64	5.07
North Amer of Can.	9.08	9.92
One William Street	11.90	13.00
Prêt et Revenu Mut.	5.49	6.01
Putnam Growth	7.49	8.14
Radisson R. I	4.33	4.76
Sav. Invest. of Can.	5.49	6.01
Regent Fund, Ltd.	4.65	5.08
Securities Fu Inc. x	11.69	12.78
Superv. American	7.18	7.25
Superv. Exec. (1955)	43.30	—
Id (1956)	35.56	—
Id (1957)	6.08	—
Id (1958)	6.43	6.50
Superv. Growth	1.81	1.83
Superv. Income	4.19	4.23
Television Electroni	6.72	7.32
Timed Investment	5.75	6.31
United Accum.	5.27	5.76
xWellington Fund, L	13.35	14.55
Provident Mutual	4.46	4.86
Research Invest. Co.	9.76	10.67

xEn Devises Américaines.

fruits et LEGUMES

BLUETS : 10.50 - 11.00 le cageot de 24 pintes.
FRAISES : 1.50 - 3.00 le cageot de 12 chopines suivant la grosseur et la qualité.
FRAMBOISES : 2.50 - 3.00, quelques-unes 3.50 le cageot de 12 chopines.
BETTERAVES : .65 - 75¢ la doz. de pqts.
BROCOLI : 3.00 la douzaine.
BLE D'INDE : premiers arrivages 40¢ la doz.
CAROTTES : .60 - 75¢ la doz. de pqts, 3.00 / 50 lb.
CELERI : 1.50 - 2.00, petit 75¢ la doz.
CHICOREE & ESCAROLE : 1.25 le cageot.
CHOUX : petits 1.25, gros 1.50 - 1.75 le cageot.
CHOUX CHINOIS : 1.50 - 1.75 le cageot.
CHOUX-FLEURS : 2.50 - 3.00 la doz.
CONCOMBRES : .50¢ la doz.
EPINARDS : 1.25 - 1.50 le boisseau, 1.50 / 12 cellos de 10 oz.
FEVES : jaunes 1.75 - 2.50, vertes 1.50 - 2.50 le sac de 20 lb.
LAITUE : en feuilles, frisée et Simpson .75 - 1.00, Romaine 1.50 / 2 doz. Boston 2.00 / 2 doz. de pommes, Iceberg .90 - 1.25 le cageot.
NAVETS : .35¢ pour 6, 1.00 - 1.25 / 50 lb.
OIGNONS : spring .45 - 50¢ la doz de pqts.
PATATES : nouvelles 2.35 - 2.50 / 75 lb. 1.65 - 1.75 / 50 lb.
PERSIL : .50¢ la doz. de pqts.
POIREAUX : nouvelle récolte .75¢ la doz.
RADIS : .30 - 35¢ la doz. de pqts.
RHUBARBE : .35 / 40¢, grosse .75¢ la doz de pqts.
TOMATES : de pleine terre, rouges 4.00, roses 5.00 la boîte, 3.50 le panier de 13 lb.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal, par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : Prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .35; A-gros .34; A-moyen .29; A-poulette .21; B, .24; C, .20.

Beurre : arrivages courants, admissible 92 .50¾; 93 .51¾; frais, de crémeries, enveloppé 53 à .54; frais en gros, admissible 92 .51, 93 .52.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, québecois blanc .32; coloré .32¼; en gros, québecois blanc .32½.

Pommes de terre : Nouvelles du Québec $2.35 à $2.50 les 75 livres, $1.65 à $1.75 les 50 livres; vieilles du Nouveau-Brunswick $2 à $2.25 les 75 livres, $1.50 à $1.65 les 50 livres, .34 à .36 les 10 livres; vieilles de l'Ile-du-Prince-Edouard $2.50 les 75 livres; nouvelles de l'Ontario $2.50 à $2.60 les 75 livres.

COURS DES DEVISES

Le dollar canadien était inchangé à .92 45-64, en devises américaines à l'ouverture de la Bourse de New York, aujourd'hui. La livre sterling était en hausse de 1-64, à $2.80 53-64.

Le dollar américain était inchangé à une prime de 7⅜ pour cent, en devises canadiennes, à l'ouverture de la Bourse de Montréal aujourd'hui.

La livre sterling était en hausse de 1-16 à $3.02 15-16.

Dollar américain offert $1.07⅛; demande $1.07 29-32.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Haut	Bas	Clôt.
Juillet	94¾	94	94
Octobre	88⅛	87⅞	88⅛
Décembre	84⅜	84	84
Mai	——	——	86⅜

ORGE :

Juillet	1.33	1.32⅜	1.32⅜
Oct

LA PRESSE

MONTREAL, JEUDI 19 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 231

LE CARNET DE RAYMOND GUÉRIN



DE L'AGREMENT !

Continuons notre joyeux palmarès des lettres commerciales écrites "en français". En voici une fort remarquable, émise par une compagnie spécialisée dans l'installation d'appareils d'éclairage :

• • •

"Agreement faites le . . . jour . . .

1. Le contracteur est en agréement pour maintenir tous les fixtures fluorescent comme étant écrivez au bout.

2. Le remplacement toute suite, des sockets, lampes est les starters gratis.

3. Tous des appels pour service êtés guaranti dans 24 heures.

4. En demande, que vous, nous télephonè le moment que tu vois, une lampe, que marche pas.

5. Le contracteur, n'est pas responsable pour la trouble, qui vas arrive, par le feu accident or quelque chose que quable arrivée par des regulations du Gouvernement passè le control de nous autres.

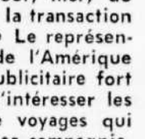
6. Tous les ballasts, son remplacé, pars nous autre avec aucune charge pour l'ouvrage.

7. Le client est en agréement pour payée le montant de $39.75 par mois en avance dans le 1st de chaque mois. Dans le default des paiements, le montant complet de contract est due. Dans le cas, que vous vendez votre affaire, vous entretien le responsabité pour tout le balance du contract.

8. Ce contract etra en force pour 24 mois partir le date markee en haut, est besoin de continues pour un autre 24 mois, dehors de recu d'une avis par lettre pour le cancellation du contract".

• • •

EN VRAC — "La Société canadienne des relations extérieures". C'est le lapsus typographique commis par le journal "La Nouvelle République", à Orléans, en France, lorsqu'il a parlé de cet organisme auquel appartient notre compatriote Gilles Desroches. Ce dernier, directeur des relations extérieures de l'Oratoire St-Joseph, est revenu de cette ville, à laquelle il a présenté officiellement un érable à sucre, don du service des parcs de Montréal • Fait inusité à Montréal : ce soir, de 9 à 11 h., un avion spécial, muni de 245 ampoules électriques, sillonnera le ciel de la métropole pour annoncer le nouveau poste de radio CKLM • M. Pierre Péladeau, des éditions "Hebdo", se serait porté acquéreur, hier, du journal "Radiomonde". Le prix de la transaction voisinerait les cent mille dollars • Le représentant d'une compagnie aérienne de l'Amérique du sud a entrepris une tournée publicitaire fort poussée au Québec, dans le but d'intéresser les Canadiens français à profiter de voyages qui seront spécialement organisés par sa compagnie, pour les amener annuellement au fameux carnaval de Rio de Janeiro. Le gouvernement brésilien appuiera lui-même cette campagne par trois mois de publicité intense.



• • •

Des fournisseurs d'accessoires électriques (en gros) sont furieux contre une importante ville voisine de Montréal, qui a accordé une commande d'une valeur de $15,000, pour de tels accessoires, à un . . . fournisseur en plomberie ! • L'hôpital général de Syracuse, dans l'état de New York, a décidé hier qu'il défraierait le coût de la naissance de Margaret Ann McAllister — le 12e enfant de M. et Mme Charles McAllister qui soit venu au monde dans cette même institution. On l'a toujours proclamé, que c'était moins cher à la douzaine ! • Furieuse, une citoyenne de Cleveland a fait parvenir cette semaine une lettre de protestation au gouvernement américain, lettre par laquelle elle réclame le paiement d'une fenêtre brisée sous l'effet d'un avion supersonique, qui passait tout près. Elle a adressé sa lettre : "Strategic Air Command, à l'attention du département des carreaux brisés."

Devant la Commission Parent

Les instituteurs:

Censurez l'information !

QUEBEC, (par G.D.) — Les instituteurs savent bien que "tout ce qui sent la censure de près ou de loin est fort mal reçu de notre société" mais cela ne les empêche pas de réclamer "la création d'organismes qui servent de guides et de censeurs à la presse, à la radio, à la télévision et à la publicité".

Le mémoire de la Corporation des instituteurs à la Commission Parent s'entoure de toutes sortes de précautions en abordant cette question mais suggère tout de même la censure de l'information et de la publicité : "On aura beau soutenir la nécessité du droit d'expression personnelle dans un régime politique comme le nôtre; on aura beau porter aux nues les stimulations économiques qui résultent de la publicité; on aura beau célébrer avec tous les lyrismes la valeur formatrice de la presse, de la radio, de la télévision et du cinéma, une société sera toujours en contradiction avec elle-même aussi longtemps qu'elle laissera couler à grands flots dans l'esprit de ses adolescents ce que déversent si souvent chez nous ces moyens d'information et de divertissement."

Les instituteurs n'entendent pas tout condamner mais ils en ont assez de voir "leur action entravée, sinon franchement démolie, par l'influence de l'industrie des communications".

Rencontres avec les maitres

"Il n'est guère besoin de relevés hautement scientifiques pour comprendre à quel point se contredisent certains des enseignements que diffuse l'industrie des communications et les enseignements que transmettent nos programmes officiels et nos attitudes pédagogiques. Nous avons toute raison de croire que l'enfant prend autant (sinon plus) à ces sources qu'aux sources de la famille, de l'école et de la paroisse ses concepts et ses "leçons" sur des aspects fondamentaux de la condition humaine".

Il faut donc un guide et une censure . . .

"Appliquer cette recommandation, poursuit le mémoire, comporterait que se rencontrent périodiquement éducateurs et représentants de l'industrie pour échanger des point de vue sur les préoccupations de chaque groupe, pour se critiquer mutuellement, pour établir une sorte de code d'éthique professionnelle en question de publicité, de "comics", de programmation, d'horaires de diffusion et de publication, de participation de jeunes "artistes" à certains programmes d'amateurs, etc . . ."

"Il n'y a rien de tyrannique à espérer que les familles pourront un jour disposer de "cotes" pour apprécier ce que l'industrie apporte dans nos foyers comme nous en avons pour apprécier les productions cinématographiques présentées dans nos milieux".

Suggestion de Laval:

Enseignement supérieur typiquement québécois

par **Gaston DUGAS**
Envoyé spécial de LA PRESSE

QUEBEC. — L'Université Laval voudrait que soit créé dans notre province un système d'enseignement supérieur typiquement québecois, car "ce serait commettre une grave erreur d'imiter servilement les facultés de France ; ce serait même une utopie que d'essayer de les transplanter dans notre milieu. Il s'agit plutôt de rester fidèle à soi-même et de créer des facultés typiques de notre milieu, tout en s'inspirant du meilleur esprit français qui prévaut dans les facultés des lettres et des sciences humaines de France".

Mais le mémoire que l'université a présenté, hier après-midi, à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, avec ses définitions savantes sur ce que devrait être le secondaire, ce que devrait être l'universitaire, avec ses suggestions concrètes pour en arriver à ce système "typiquement québecois", a lancé une discussion (qui s'est poursuivie, en fin d'après-midi, avec les représentants de la Faculté des arts) tendant à prouver que si, dans l'ordre théorique, les solutions sont faciles, leur concrétisation dans la réalité est autrement plus difficile.

Pendant près de quatre heures, les membres de la Commission Parent ont cherché, avec les représentants de l'Université Laval et ceux de la Faculté des arts, cette solution magique qui nous donnerait un système qui, tout en étant valable, nous serait typique. Les commissaires ont trouvé des objections majeures à presque toutes les suggestions qui leur étaient faites de part et d'autre.

Propositions de Laval

En résumé, l'Université Laval propose un primaire de six ans, un secondaire de sept ans (en deux cycles : 5 et 2 ans) couronné par un baccalauréat d'enseignement secondaire qui, théoriquement, ouvrirait les portes de toutes les écoles et facultés universitaires. Il n'est question d'un baccalauréat ès arts décerné par les facultés qu'à un endroit, dans le volumineux et très documenté mémoire. Les défenseurs du mémoire ont d'ailleurs semblé bien surpris de voir ce passage (en page 166) et ont déclaré ne pas être capables de l'expliquer complètement.

Selon le plan de l'Université Laval, la Faculté des arts continuerait à donner un baccalauréat ès arts, après 15 ou 16 ans de scolarité, mais un baccalauréat qui ne mènerait à peu près nulle part. Il s'agirait plutôt d'un cours terminal.

C'est après la 13e année que débuterait vraiment l'université. "Pour décongestionner les premières années des facultés nombreuses, et pour permettre à celles-ci de concentrer leurs efforts sur la recherche et la qualité de l'enseignement, dit le mémoire, on pourrait songer à la création de succursales dans quelques écoles secondaires privées ou publiques situées dans le rayon d'action des universités respectives."

Laval recommande aussi que les normes académiques soient définies et comparables entre les facultés. "La réputation de l'université exige, par exemple, qu'aucun diplôme de spécialisation professionnelle ne soit accordé avant trois, de préférence quatre années; qu'aucune maîtrise ne soit donnée avant cinq années et aucun doctorat avant sept années d'études à temps complet, à compter de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires."

Le grand point d'interrogation que se posent les commissaires, devant un tel plan, est de savoir quel sera le statut des institutions régionales qui donneraient au-delà de la 13e année ? Ils veulent aussi savoir comment pourraient se créer les nouvelles universités dont nous aurons besoin un jour qu'on dit pas trop éloigné.

L'Université Laval croit que certaines institutions seront rattachées à la Faculté des arts, que d'autres formeront des embryons d'universités dans les différentes régions.

Mais comme il a été dit, un moment donné, que la Faculté des arts ne s'occuperait que d'un baccalauréat ès arts culturel, laissant aux facultés le soin de donner les baccalauréats spécialisés, une autre question est venue à l'esprit des commissaires : est-il possible qu'un collège régional relève de plusieurs facultés à la fois, ce qu'il devra faire s'il devient "embryon d'université" et prépare à des baccalauréats spécialisés ?

C'est cette question en particulier qui a soulevé tout le débat et qui semble constituer, à l'heure actuelle, le grand problème des commissaires. La discussion s'est poursuivie avec la Faculté des arts.

On a voulu savoir, à ce moment-là, quel serait le statut de la Faculté des arts à l'intérieur de l'université et quel dialogue pourrait s'engager entre elle et les autres facultés.

La Faculté des arts, a-t-on répondu, a sa place à l'université et cette place prendra de l'importance avec la revalori-

Voir SUGGESTION en page 51

Ce qui doit séparer le niveau secondaire de l'universitaire

QUEBEC. (Par G. D.) — L'Université Laval définit en ces termes la différence qui doit exister entre le secondaire et l'universitaire :

"La séparation, entre l'enseignement secondaire et un enseignement universitaire est fondée sur la distinction entre la méthode et la science, entre l'initiation à la méthode appropriée à chacun des arts et à chacune des sciences, et la spécialisation dans l'un des domaines particuliers du savoir. Une intelligence, en voie de maturation, ne peut pas apprendre tout ce qu'on aimerait lui enseigner. Il y a une économie nécessaire. Il s'agit de faire un choix non dans les disciplines, en retranchant certaines d'entre elles, ici la logique ou la chimie, là la philosophie de la nature, l'éthique ou la géographie, mais dans les éléments de chacune de ces disciplines, afin que leur méthode respective soit discernée l'une de l'autre et devienne peu à peu, dans une certaine mesure, familière".

Le mémoire à la commission Parent ajoute un peu plus loin :

"'Au terme de l'enseignement secondaire, il est normal que l'étudiant possède des connaissances sommaires en chaque domaine, les connaissances qui lui furent nécessaires pour s'initier à la méthode des arts et des sciences. Il n'est pas en mesure de juger de la vérité ou de la fausseté de telle ou telle conclusion appartenant à un domaine particulier du savoir: c'est à cette fin qu'il se dirige vers l'université . . . Il s'agit de lui apprendre à discerner les divers modes de connaissance . . ."

Quant à l'enseignement universitaire il a pour objectif la perfection de l'intelligence, c'est-à-dire un achèvement de l'intelligence dans un domaine particulier du savoir, c'est-à-dire la connaissance scientifique d'une matière déterminée.

Le mémoire étudie l'évolution de notre système d'enseignement, au point de vue académique, et en vient à cette conclusion:

"Somme toute, au niveau de la fin du secondaire, on peut difficilement imaginer une situation plus diverse et, dans certains secteurs, moins articulée à l'universitaire que celle que nous avons aujourd'hui. On voit aussi la futilité de bâtir en vase clos des systèmes qui ne tiennent pas compte d'une part du secteur public, d'autre part, du secteur anglophone.

Le mémoire touche à de nombreuses autres questions importantes, dont celle de la formation des professeurs pour tous les degrés de l'enseignement. Il signale que le minimum à exiger de tout instituteur est 14 années de scolarité et suggère, enfin, que "l'université soit consultée dans l'élaboration du système des écoles normales et qu'on lui en confie la direction académique".



ARRIVEE DES PREMIERS PIEDS NOIRS — L'une des premières familles de Français d'Algérie à faire son arrivée au Canada depuis que le pays a accédé à l'indépendance est descendue du paquebot Ryndam hier, au port de Montréal. Il s'agit de M. Christian Chiosa, dessinateur, qui songe à s'établir à Montréal avec sa femme, leurs enfants Claire, deux ans, et Cyrille, deux mois, et sa belle-mère. M. Chiosa a émigré au pays parce qu'il n'arrivait "plus à s'entendre avec ses voisins musulmans".

Bonne nouvelle pour les marchands de l'ouest du Québec

L'Ontario abaisse sa "barrière douanière"

QUEBEC. (par Jacques Monnier) — Un arrangement vient d'intervenir entre le Québec et l'Ontario : Toronto a reconnu que les plaintes du gouvernement Lesage étaient fondées au sujet du mode de perception, par le fisc ontarien, de la taxe sur les ventes; un décret du gouvernement dirigé par M. John-Parmenter Robarts régularise, depuis le 12 juillet, la situation et rend justice aux marchands de notre province.

Dès le mois de juin dernier, M. Jean Lesage, chef du gouvernement du Québec, et M. Paul Earl, ministre du Revenu, avaient chargé M. G.-H. Shink, sous-ministre du revenu, de négocier avec Toronto pour mettre fin à une politique fiscale discriminatoire dont souffraient particulièrement les commerçants québecois établis à proximité de la ligne de démarcation qui sépare les deux provinces.

Vers le 7 juin, M. Shink était entré en communication avec M. Philip-T. Clark, contrôleur du Revenu de l'Ontario.

La semaine dernière, M. Shink, accompagné de M. Philip Gimaiel, conseiller technique du ministère du Revenu en ce qui concerne les impôts sur les ventes, sur le tabac, sur l'essence, s'est rendu dans la Ville-Reine pour d'ultimes démarches; elles ont été couronnées de succès.

On se rappelle que, quelques semaines avant l'ajournement des travaux du Parlement, M. Lesage avait publiquement blamé Toronto de son attitude à propos de la "taxe sur les ventes", attitude qui, en fait, dressait un commencement de barrière douanière entre le Québec et l'Ontario. A la même époque, M. Oswald Parent, député libéral de Hull, assistant parlementaire du ministre du Revenu, avait lui-même vigoureusement protesté contre une "décision discriminatoire" des autorités de la province voisine.

Quelle était la nature de cette mesure, à laquelle, par suite des efforts conjugués de MM. Shink et Gimaiel, Toronto vient de renoncer ?

Toronto avait deux manières de percevoir la "taxe ontarienne sur les ventes", la première pour le cas où la transaction avait lieu en Ontario, la seconde pour le cas où la transaction avait lieu hors de l'Ontario.

Dans le second cas, Toronto faisait payer l'impôt en se basant sur la différence entre le plein prix de l'article acheté, sans en soustraire la valeur de l'article usagé repris par le commerçant.

Dans le second cas, Toronto faisait payer la "taxe sur les ventes" en se basant sur le plein prix de l'article usagé repris par le commerçant.

Ainsi, en pratique, un Ontarien, désireux de changer d'automobile, avait intérêt à s'adresser à un marchand de l'Ontario et non pas à un commerçant du Québec; s'il traitait avec ce dernier, il lui fallait débourser un impôt plus élevé. Cet état de choses causait un tort considérable aux marchands des villes québecoises proches du territoire ontarien, par exemple ceux du district de Hull.

Avec son arrêté ministériel du 12 juillet, Toronto met sur le même pied le commerçant ontarien et le commerçant québecois.

Dorénavant, l' "impôt ontarien sur les ventes", perçu dans les deux provinces, sera calculé de la même façon, c'est-à-dire qu'on se basera sur la différence entre le prix de l'article acheté et la valeur de l'article usagé repris par le marchand.

Ainsi le commerçant de Hull n'aura plus à craindre celui d'Ottawa.

La faculté des Arts de l'université Laval s'inscrit en faux contre l'U. de Montréal

QUEBEC. (par G.D.) La faculté des Arts de Laval s'inscrit en faux, et contre les prétentions de l'Université de Montréal et contre celles de l'Université Laval. Le mémoire que la faculté a présenté, hier après-midi, à la commission royale d'enquête sur l'enseignement, répond même directement, en tentant de les démolir, à certaines suggestions contenues dans le mémoire de l'Université de Montréal, soumis la semaine dernière à l'attention des commissaires-enquêteurs.

L'université de Montréal, on s'en souvient, propose à toute fin pratique la disparition de la faculté des Arts, son remplacement par une sorte de commission des baccalauréats et donne à chaque faculté le soin de préparer ses étudiants à ce premier grade universitaire.

L'Université Laval va moins loin dans le mémoire qu'elle a présenté, hier après-midi également. Elle écrit : "Nous suggérons que l'effort de la faculté continue à porter sur ce qui a été fait depuis quelques années à Laval : amélioration et mise en application de programmes dynamiques et modernes pour le secondaire, formation de conseillers en orientation, de psychologues, de professeurs d'éducation physique. A cette tâche nous ajoutons celle du contrôle de l'enseignement dans les écoles normales et à l'école normale supérieure".

Les collèges affiliés

Contrairement à Montréal, Laval prévoit encore que des collèges pourront demeurer affiliés à la faculté des Arts : "Pour les institutions relevant actuellement de la faculté des Arts et qui pourraient se constituer une équipe de professeurs et un cadre physique adéquat, nous suggérons qu'elles puissent conduire les étudiants qui le désirent vers le baccalauréat ès Arts. Ce baccalauréat serait donné après 15 ans ou 16 ans de scolarité et devrait être de même niveau que les baccalauréats donnés par les autres facultés".

Mais justement, la faculté des Arts ne voudrait pas que les autres facultés décernent des baccalauréats culturels. Après avoir affirmé que le collège n'est pas une période de transition entre le cours secondaire et l'Université, mais la première phase de l'enseignement universitaire, le mémoire s'oppose à ce que cet enseignement pré-gradué soit donné par l'intermédiaire de chaque faculté :

"Cette façon de procéder aurait sans doute l'avantage de permettre aux dirigeants de chaque faculté d'organiser en toute liberté un programme selon leur conception du spécialiste cultivé et aux élèves d'acquérir ainsi une culture qui serait dans la ligne de leurs études et de leurs aptitudes. Mais cet avantage présenterait en contrepartie un inconvénient majeur sur le plan de la culture.

'Si l'enseignement collégial était donné dans les différentes facultés de spécialisation, il y aurait risque que la culture acquise par les étudiants soit trop orientée et trop tôt, vers les besoins de leur spécialité, que l'on fausse l'esprit dans lequel cet enseignement doit être donné et qu'ainsi l'on n'atteigne que très partiellement le but pour lequel le collège doit exister . . . D'autre part, l'expérience du passé doit nous mettre en garde contre un autre inconvénient que présente l'enseignement de niveau collégial donné dans une faculté de spécialisation. C'est que les élèves de ces facultés se désintéressent très facilement des cours et des matières qui ont peu de relations avec l'objet de leurs études de spécialisation . . . Un autre inconvénient, d'ordre administratif celui-là, du système en question serait de multiplier les autorités avec qui devront traiter les dirigeants des institutions qui seraient appelées à donner cet enseignement collégial hors de l'enceinte universitaire".

Aux yeux de la faculté des Arts, "la solution la plus pratique . . . consisterait à confier le niveau d'enseignement prégradué ou collégial à une seule et même faculté qui posséderait une certaine tradition . . . Il se trouve qu'au sein même de l'Université, il existe une faculté qui réunit, à un degré plus ou moins éminent, les qualités ci-haut mentionnées, qu'elle est même une des quatre facultés constituantes de l'Université, c'est la faculté des Arts". Le doyen, l'abbé Miville, a cependant ajouté que les baccalauréats spécialisés pourraient et devraient se donner dans les autres facultés.

Et puisque la faculté des Arts réclame la juridiction exclusive sur l'enseignement de niveau collégial, "il est évident que nous nous attendons à ce qu'elle donne elle-même cet enseignement au siège de l'Université".

La faculté des Arts est d'avis que le collège ne peut durer moins de quatre ans dans l'hypothèse d'un cours élémentaire de six ans et secondaire de cinq ans. Pour entrer dans une faculté de spécialisation, il faudrait avoir fait au moins deux années de collège.

La faculté réclame enfin une entière liberté dans la programmation et la direction académique de l'enseignement secondaire pré-universitaire, et est d'avis que le cours donné dans les établissements publics ou privés devrait être le même.

Une mère accuse l'école de saper l'autorité des parents

QUEBEC. (PC) — Une mère de famille québécoise a déclaré hier devant la commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec que les écoles font abus d'autorité et portent atteinte à la vie familiale.

Mme Céline Lépine, en présentant le mémoire d'un groupe de "parents affligés", a précisé que l'école sape l'oeuvre d'éducation des parents en ne se privant pas de les critiquer ouvertement devant les enfants.

Cette maman de huit enfants est venue présenter les doléances du groupe qu'elle représente, alors que la commission Parent, du nom de son président, entamait hier la dernière phase de son épuisante série d'audiences tenues principalement à Montréal et à Québec.

Mme Lépine a dit que les parents, par l'entremise de leurs enfants, sont les mieux placés pour juger de l'influence de l'école sur leur progéniture mais que bien peu ont eu l'occasion de se faire entendre par la commission d'enquête. Entre autres raisons, elle y voit le fait que la commission royale exige la présentation des mémoires en 30 exemplaires, ce qui complique la tâche des particuliers désireux de faire connaître leurs opinions.

Droit de regard

Quant aux critiques émises à l'école contre l'éducation dispensée par les parents, Mme Lépine a affirmé qu'elles sont légion. Sous le prétexte de faire faire aux écoliers des examens susceptibles de les préparer aux mystères de l'autocritique, certains professeurs posent aux enfants des questions très précises quant à leur parents et aux procédés d'éducation qu'ils emploient.

Mme Lépine suggère que des parents conscients de leurs droits et faisant preuve d'une moralité à toute épreuve soient appelés à participer à l'établissement des critères régissant l'engagement du personnel enseignant. Mme Lépine n'a toutefois pas précisé comment ce contrôle devrait être mené.

La mère de famille demande également qu'il soit permis aux parents d'assister de temps à autre aux cours. Mme Jeanne Lapointe, membre de la commission, a souligné que cette pratique pourrait se révéler plus néfaste que salutaire aux études des enfants.

Les salaires des instituteurs:

Trop grands écarts entre les régions

QUEBEC. (par G. D.) — Tout au long de son mémoire à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec insiste sur la nécessité de coordination et d'efficacité, tant dans les organismes que chez les individus responsables de notre système d'enseignement. La Corporation en vient ainsi à toucher du doigt un problème très particulier autour duquel le silence le plus complet avait été observé jusqu'ici : les régions économiquement faibles, les "sinistrées" pédagogiques, en faveur desquelles il conviendrait d'établir un régime spécial d'assistance.

". . . Nous ne trouvons aucune raison défendable de maintenir les écarts fantastiques qui séparent les traitements du personnel enseignant selon les régions où pratiquent les maîtres. Nous recommandons donc à votre commission une réduction graduelle mais rapide de tels écarts. Nous ne tenons pas nécessairement à une parfaite identité de traitements pour tout le territoire de la province. Une telle mesure ne pourrait probablement pas s'appliquer à moins de changer radicalement des attitudes et des traditions sur lesquelles s'appuie toute notre vie économique. Il faudrait cependant ériger en critère d'efficacité le principe suivant : en aucun cas les différences de traitements doivent-elles maintenir une région dans un état d'indigence pédagogique". C'est pourquoi la Corporation recommande spécifiquement :

1—D'utiliser toutes les données socio-économiques nécessaires pour diviser la province en régions, zones et sous-zones décrites à la fois selon leurs ressources économiques et selon leurs besoins de services pédagogiques ; 2 — d'instaurer un régime d'allocations particulières pour les unités territoriales sous-développées, régime suffisant à attirer en ces milieux des éducateurs de qualité comparable (sinon supérieure) à celle de toute autre région de la province.

Socialisation de l'enseignement

Une autre question jusqu'ici laissée presque pour lettre morte est longuement abordée dans le mémoire des instituteurs : celle de la socialisation qui se manifeste dans tous les aspects de la vie scolaire. La Corporation signale que cette socialisation comporte certes de réels avantages mais présente aussi des risques considérables, particulièrement celui de l'uniformisation et celui de la centralisation. L'ensemble des recommandations des instituteurs à ce sujet tend à restituer à l'action individuelle une importance sans laquelle une éducation authentique ne paraît pas possible.

La Corporation signale notamment que le "maître occupe dans la société une fonction subordonnée, de mandataire, mais une fonction telle qu'elle ne peut s'exercer sauf dans le climat d'autonomie et de liberté dont doit pouvoir jouir tout travailleur professionnel adulte . . .

"La classe enseignante doit éviter de dépasser les limites de son autorité, mais trouver chez ses "employeurs" une mentalité qui fasse disparaître le paternalisme couramment pratiqué dans la province."

La Corporation en vient ainsi à affirmer que la parité des traitements (entre hommes et femmes) est une obligation de justice; elle admet que la parité doive s'établir graduellement; et elle soutient que la parité ne peut être socialement équitable si elle ne s'accompagne pas d'une législation sociale capable de combler l'écart entre le salaire qui rémunère le travail égal et le revenu total nécessaire à la subsistance des individus et des familles."

Le ministère de l'Education

Le mémoire de plus de 250 pages aborde une infinité de questions (le besoin d'une lettre collective de l'épiscopat pour définir la philosophie de l'éducation; le besoin de regrouper les écoles normales; le besoin d'assurer au niveau supérieur un service efficace de relations extérieures en éducation; etc.), avant de s'attaquer aux structures administratives. Le mémoire affirme d'abord que le Comité catholique et le département de l'Instruction publique sont des entités administratives dont le rendement laisse souvent à désirer; que le Comité et le département ne sont pas assez représentatifs; que les structures actuelles ne peuvent pas assurer une coordination satisfaisante des types et des niveaux de l'enseignement au Québec.

De cette prise de position à la demande d'établissement d'un ministère de l'Education, il n'y a qu'un pas, que la Corporation franchi aisément. Le système provinciale demeurerait quand même confessionnel.

Voir LES SALAIRES en page 51

240 Autos à vendre

VOLKSWAGEN, peinture neuve, mécanique parfaite. Conditions à bas prix. CR. 4-3266.

VOLKSWAGEN 1960, bleu, bas millage, $1095., un propriétaire. Mr Léo Bélec, 768-8521.

VOLKSWAGEN 1958, radio, peinture neuve, parfait ordre, pour balance de finance, $33.62 par mois. 681-1366, M. Courchesne.

VOLKSWAGEN 1960, M. Roger Lorange, DU. 9-8461.

VOLKSWAGEN 57, excellent état, termes faciles. M. Mueller, RE. 3-5181.

VOLKSWAGEN de luxe 1962, 1330 Cartier, Cité St-Laurent.

VOLKSWAGEN Custom 1962, tout équipé, 5,000 milles, excellentes conditions. DA. 1-5030.

VOLVO sport 1961, excellente condition, 10,000 milles. Particulier. 381-6497.

X.K.E. JAGUAR convertible 1962, seulement 5,000 milles, tout équipé. Jamais coursé, comme neuf. HU. 9-9865. Dick Fortin.

ZEPHYR 1960, condition A-1, aucun comptant. M. MARCEL CR. 4-4384

ZEPHYR 1954 sedan, bon mécanisme, $295. 5860 Papineau.

ZODIAC 1962 démonstrateur, garantie d'un char neuf, aucun comptant. M. LABELLE CR. 4-4384

241 CAMIONS À VENDRE

AUBAINE, Dodge 1957, 3½ tonnes, dompeuse, boite de fer, $1,150. CR. 3-5506.

BELL TELEPHONE, camions ½ - 1 tonne, électricien, service brûleurs huile. LA. 3-8264.

CAMION Ford panel 1956, en très bon état. 277-1523.

CAMION dompeur, Chevrolet 4 tonnes, parfaite condition. S'adresser 4372 Bréheuf. 527-2391.

CAMION Ford, 3 tonnes, 1948, frais peinturé, bon marche, particulier. LA. 5-2049.

CAMION Chevrolet 1955 panel, 1 tonne condition. S'adresser à 4166 Adam.

CAMION Dodge 52, très bon ordre, avec boite frigidaire. Roland Léveillé, Ville-des-Laurentides, 9e avenue. Téléphone 72.

CAMION ½ tonne. Bon marché. Parfait état. LA. 5-7194.

2 CAMIONS Dodge 1947, excellent état. Licence 1962. $350 chacun. S'ad. l'avant-midi, 6314 De Lanaudière.

CAMION International 1961 à vendre ¾ de tonne. Tel.: 669-5755.

CAMION Chevrolet 61, pick-up ¾ tonne, avec boite, comme neuf. RA. 7-2039.

CAMION Renault à vendre 1960, $100. comptant, 323-0487.

CAMIONNETTE de livraison, (pick-up ½ tonne). Mercury 1957, moteur neuf, 8 cylindres, en parfait état. Ameublement Legault, 9341 Lajeunesse. DU. 1-4201.

CHEVROLET 1955, Panel ½ tonne, bon marché. CR. 4-4933.

CHEVROLET, pick-up, ½ tonne, 1956, bien propre, $450. MO 9-3680.

FARGO 59, 1 tonne, grande boîte, 16,000 milles. Echange accepté. RA. 1-1951.

Ford Ecoline 61	$1850
Peugeot, autobus 12 pas. 61	$1895
International, panel ½ tonne 58	$ 775
Chevrolet pick-up ½ tonne 58	$ 895
G.M.C. pick-up ½ tonne 60	$1150
Chevrolet panel ½ tonne 57	$ 495
Chevrolet pick-up ½ tonne 55	$ 495
G.M.C. pick-up ¾ tonne 59	$ 975
Ford pick-up ½ tonne 61	$1795
G.M.C. 2 ton. à bascule 46	$ 695
Chevrolet 2 ton. à ridelles 60	$1795
Chevrolet 1½ ton. "curb side" 59	$1745
Volkswagen panel 60	$ 675

BOISCLAIR AUTOMOBILE
10,740 LAJEUNESSE
389-4272

FORD 1954, bon marché. CR. 4-4933.

FORD 1955 sedan de livraison, en parfait état. CR. 6-1743, après 6 h.

INTERNATIONAL 1957, 2 ton. $495. Mercury 1954, pick-up, automatique, $325. 676-8655.

INTERNATIONAL 1954, 2½ tonnes, carrosserie parfaite condition, 2230 Viau.

MA spécialité, camions neufs ou usagés, consultez-moi. Jour: HU. 9-8631, soir: DU. 9-2403, L. Chayer.

MERCURY 1948, convertie en camion, fermé avec toile, bon pour chasse, très bonne condition $200. S'adresser 2090 Omer, Longue-Pointe.

MERCURY, 3 tonnes, dompeur, propre, pneus neufs. Moteur parfait. Licencié, $400. 768 rue Walnut. VI. 2-0006. M. Boisvert.

MERCURY 53, 3 tonnes, bon ordre, huile chauffage, 6409, 24e avenue Rosemont.

METRO International 1951. OR. 6-1649.

PANEL 57 Chevrolet, ½ tonne, automatique, très propre, particulier, $650. RA. 7-4995.

4 PICK-UP, ½ tonne, 1954 - 56 - 57. Dodge panel 1955 en très bonne condition. NA. 5-0729.

"TOWING" Mercury 1952, 1 tonne, très bonne condition, $350; 288-6936.

VOLKSWAGEN 1958, à sacrifice comme neuf. 676-6261.

241A Autobus

AUTOBUS d'écoliers, camion 1 tonne, GMC 1957, $875., s'adresser 4687 St-Denis.

AUTOBUS A VENDRE. Autobus d'écoliers neufs. 25 autobus usagés de toutes les grandeurs et en parfaite condition. Prix $700. et plus. S'adresser: Bruno Dion, 253 St-Georges, Windsor Mills, P.Q. Tel.: VI. 5-2449. Résidence d'été: VI. 6-2685, Lac Brompton, P.Q.

AUTOBUS d'écoliers neufs et usagés à vendre. Avons autobus neufs de toutes dimensions à carrosserie Bluebird ou Wayne: Chev., GMC, Dodge, Ford ou International. Autobus usagés: Ford 1962, 54 pass.; Ford 1961, 54 pass.; GMC 1961, 54 pass.; International 1960, 55 pass.; GMC 1958, 42 pass.; Ford 1957, 60 pass.; Mercury 1957, 55 pass.; International 1958, 0 pass.; GMC 1927, 14 pass.; Ford 1954, 54 pass.; Chev. 1954, 49 pass.; International 1958, 20 pass., Travelail Ford 1951, 55 pass., (moteur 1955); Farco 1952, 49 pass.; International 1948, 1 pass.; International 1952, 15 pass.; Chev. 1960, 54 pass., comme neuf; Chev. 1956, 36 pass., carrosserie a besoin réparations. Autres autobus usagés attendus bientôt. SHEPHERD MOTORS, ALEXANDRIA, ONT. Tél.: 77. LOUIS SHEPHERD, GERANT DES VENTES, Tél.: 171, le soir.

242 Autos, camions demandés

PAGE
VOUS ACHETERA VOTRE AUTO COMPTANT A TRES BON PRIX.

PAGE
PAIERA A FINANCE ET REDUIRA VOS PAIEMENTS A 7% D'INTERET ORDINAIRE.

PAGE
VOUS L'ECHANGERA POUR UNE AUTO NEUVE OU USAGEE ET COMPTANT SI VOUS LE DESIREZ.

PAGE
EST PRET A TOUT FAIRE POUR VOUS ACCOMMODER.

PAGE & FILS
3330 RUE WELLINGTON
PONTIAC 6-3571
OUVERT LE SOIR JUSQU'A 10 H.

ABSOLUMENT BESOIN DE "25" autos usagées, modèles 56 à 59. Payons comptant le plus haut prix. 2815 SHERBROOKE EST LA. 6-2813

ACHAT AUTOS et camions comptant ENDOMMAGES OU NON 4475 ST-LAURENT DU. 1-7691

ACHETONS autos usagées, 1957 à 61. Ouvert le soir. 3946 Adam.

ACHETONS autos usagées. Payons comptant. Jour, soir, 619 Rachel est. LA. 2-1196.

ACHETERAIS automobile, modèles 1953 à 1961, 2122 Ontario est. LA. 1-8823.

ACHETERAIS voitures 1955 - 1962, de particuliers, paierais comptant. G. Bourget, LA. 4-4314.

ACHETERAIS autos usagées et camions, ou pour scrap. Tel. 661-1423.

ACHETERAIS 50 autos usagées, 1953 à 1961. Comptant. 8245 Hochelaga. FL. 6-6096.

ARGENT comptant pour un bon char de particulier. Acheteur sérieux. W. Roy, RE. 9-4735.

AUTOS POUR FERRAILLE
1955 à 1962. Comptant. DA. 1-3510.

244 Accessoires d'autos, camions

MOTEUR Anglia, 54 - 59, complet avec embrayage, etc., $50. Soir: 4845 Clark.

PIECES et autos usagées. Chemeton Auto Parts, 225 Montée Masson. NO. 1-1423.

PIECES D'AUTOS usagées de toutes sortes. Drouin Auto Parts, 8326 Boul. Omer Gaucher. MO. 5-6537.

PIECES usagées de toutes sortes, livraison gratuite. Juteau Automobile, 2055 boul. Labelle, St-Martin, MU. 1-2566.

VENDONS pièces d'autos et camions, livraison gratuite. NO. 6-4449, NO. 1-1915.

246 REMORQUES

DETROITER MOBIL HOME
TOUJOURS EN TETE
OFFRES SPECIALES
19 x 46 DE LUXE $5,667
10 x 50 DE LUXE $5,976
10 x 54 DE LUXE $6,493
Approuvés par la réglementation canadienne de l'habitation (CSA), CONSULTEZ-NOUS AVANT D'ACHETER
Remorquage de roulottes à très bon compte, licenciés et assurés. LANGEVIN TRAILOR SALES 170 BOUL. LABELLE, ROSEMERE NA. 5-159C

LOUONS "TRAILERS" A BAGAGES. WE. 3-9244 — 1840 ST-LUC.

MAISON roulante Nashua 55 x 10, 3 chambres à coucher, 1961, cause mortalité. MO. 5-6538.

McGINNESS, 1957, 22 x 8 pieds, idéal pour vacances, tout moderne, tout équipé, douche et salle de bain. Faut voir pour apprécier. $1,450 ou offre la plus près. Visible à 960 boul. Taschereau, Jacques-Cartier. OR. 7-6512.

REMORQUE à vendre, gr. 4 x 6, pour camping ou bagages. PO. 7-1117.

REMORQUE, camping, 7 x 10, bonne condition, auhaine. OR. 7-3042.

REMORQUE pour bagage à vendre. RA. 8-3362.

ROULOTTE, 30 pieds, accommodant 5 personnes, toutes commodités, 674-0225. 469 Ste-Hélène, Longueuil.

ROULOTTE 15' à louer, 4 au 18 août. MO. 9-5345.

ROULOTTES CITATION neuves et usagées pour vacances. Aubaine. 12, 185 Boul. Reed ou FE. 4-7992. Laurentide Mobile Homes Inc.

1 SHASTA 19 pi., 1959, comme neuve. MU. 1-4986; MU. 1-5259.

246A Avions

MAURICE SAVARIA, achat, vente d'avions, spécialité sur flotteurs. 801 St-Georges, St-Jérôme, GE. 8-1255.

250 Voyages — Transport

ACCEPTERAIS 1 ou 2 compagnons pour voyage Floride en auto. Depart 28 juillet. RA. 8-1942, entre 6 et 8 hres soir.

DESCENDRE au Nouveau-Brunswick, prendrais passager, CR. 4-7973.

251 BICYCLETTES MOTOCYCLETTES

BENLY 1960, très bonne condition. Tel.: 321-4686.

BSA 250 CC., parfaite condition, $85. LA. 6-2032.

B.S.A. 650 c.c. super rocket 1961, 8000 milles $700. S'adresser RA. 7-6391.

HARLEY-DAVIDSON 74. Soir après 6 hres, 10560 Jeanne-Mance, Ahuntsic.

LAMBRETTA 1958, très bon ordre, pour informations: DA. 2-2896.

MOTOCYCLETTE BSA, bonne condition, cause maladie. 7150, 9e avenue, appt 2, Rosemont, entre 6 et 8. RA. 2-9087.

MOTOCYCLETTES et scooters neufs et usagés, à vendre. Termes, comptant, $26.78 et $26 mois. Assurance si désiré. Deshaies Cycles Sports, 446 Gilford.

SCOOTER Lambretta 1960, bon état. 475 Chauvin, Pont-Viau. MO. 9-9242.

SCOOTER N.S.U. 60. RI. 4-6636.

SCOOTER N.S.U., très propre, parfait ordre, $200. OL. 5-5725.

TRIUMPH Bonneville 1962, bas millage. NA. 7-3023.

252— Cartes professionnelles

Médecins

CHOQUETTE STANISLAS. Maladies vénériennes, syphilis, gonorrhée, analyse sang, 2260, boulevard Pie IX. CL. 5-9989.

DOCTEUR Hébert Hôpitaux Paris. Médecin général, 25 ans d'expérience, vénérienne, peau, circoncision sans douleur, 3405 Saint-Denis. VI. 5-0309.

MELILO: urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels (impotence), nerveux, obésité circoncision, 134 ouest, Sherbrooke.

ROBERT, L. P., maladies génito-urinaires, vénériennes, sang, impotence, circoncision, confidentiel, 3862 Parc Lafontaine. LA. 1-6609.

J.-F. ROCHELEAU, maladies de la peau, génito-urinaires, maladies des organes. 3431 Ave Laval, 288-2424.

Psychanaliste

VALOIS LONGTIN, psychanaliste, orientation, complexe, nervosité, caractère, dépression. 418 est, Sherbrooke. VI. 5-8038.

CITE DE JACQUES-CARTIER
SOUMISSIONS
ECLAIRAGE DES BOULEVARDS CURE-POIRIER ET MANSEAU

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à 4 heures p.m. (H.A.E.) le 7 août 1962 pour la fourniture de matériel seulement:
— 80 luminaires (Mercure)

Ne seront considérées que les soumissions preparées sur les formules fournies par les ingenieurs-conseils J. A. Lalonde, L. Girouard & L. Letendre, 8790 avenue du Parc, Montréal 11, desquels on obtiendra les formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de $10.00 en argent ou en chèque visé. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la réception des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté tiré sur une banque canadienne à charte et payable à la Cité de Jacques-Cartier, pour un montant egal à 10% du montant total de la soumission.

La Municipalite ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Lucien Beauvais
Greffier
Hôtel de ville,
Jacques-Cartier

MINISTERE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS
Ottawa, Ontario

Des soumissions cachetées à prix forfaitaire adressées à l'Acheteur du District, Ministère des Affaires des anciens combattants, Edifice temporaire no 8, avenue Carling, Ottawa (Ont.) seront reçues jusqu'à 12 heures a.m., midi, le 27 juillet 1962, pour la fourniture et l'installation d'un système électrique de détection permanente d'incendie au Centre de santé et de rééducation des blessés à Rideau, Ottawa (Ont.).

On peut se procurer les plans, les devis et les formules de soumission, de même qu'une enveloppe pour le retour, de l'Acheteur du District, sur dépôt d'un chèque visé de $15 payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé au retour des plans, avant le 31 août 1962.

Les plans, devis, etc., seront exposés aux endroits suivants:

Ottawa Builders Exchange
196, avenue Bronson
Ottawa (Ont.)
Montreal Builders Exchange
3532, rue Namur
Montréal (P.Q.)

Le 13 juillet 1962.

Publication autorisée par l'honorable Gordon Churchill, ministre des Affaires des anciens combattants.

AVIS D'APPLICATION POUR PERMISSION D'ABANDONNER LA CHARTE

Avis est par les présentes donné que Ernest Cousins Limitée qui a son bureau principal dans la cité de Westmount, Province de Québec, demandera la permission d'abandonner sa charte en vertu de la Loi des compagnies du Canada.
Montréal, le 11 juillet 1962
ERNEST COUSINS LTEE
par Francis E. Cousins,
Secrétaire

Province de Québec,
La Commission Scolaire Régionale des Mille-Isles,
Ville de Sainte-Rose (Laval)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et endossées "SOUMISSION" sont demandées par la Commission scolaire régionale des Mille-Isles, 216 boul. Sainte-Rose, Ville de Sainte-Rose, comté Laval, pour des manuels scolaires 1962-1963.

La liste ou les listes de manuels requis sont disponibles au bureau du directeur des études, M. Paul-René Lortie, 213 boul. Sainte-Rose, Ville de Sainte-Rose, comte Laval.

Les soumissionnaires devront spécifier la date de livraison qui ne devra pas être plus éloignée que le 6 août 1962.

Ces soumissions devront être livrées au bureau de la Commission scolaire régionale des Mille-Iles, 216 boul. Sainte-Rose, Ville de Sainte-Rose, comte Laval, au plus tard le 26 juillet 1962, à 8.30 heures p.m., pour être ouvertes à une séance le même soir.

Les commissaires d'école ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONNE en la ville de Sainte-Rose, ce dix-huitième jour du mois de juillet, mil neuf cent soixante-deux.

L. LABONVILLE,
administrateur secrétaire-trésorier.

MINISTERE DE LA VOIRIE
Province de Québec
SOUMISSIONS
PROJET 51-62

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour travaux de revêtement bitumineux sur le chemin Magog - Mont Orford (Cherry River) et chemin de La Montagne, dans la cité de Magog et les cantons Magog et Orford, comté de Stanstead. Longueur: 5.81 milles.

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, Chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 1er août 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Soumission pour contrat 51-62".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

le sous-ministre de la Voirie.
Roger LaBrèque,

MINISTERE DE LA VOIRIE
Province de Québec
SOUMISSIONS

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour les travaux suivants:

(1) Revêtement en béton bitumineux sur la route 15 et diverses rues, dans diverses municipalités du comté de Charlevoix. Longueur: 5.31 milles. L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 52-62".

(2) Terrassement et gravelage pour la construction d'un chemin de raccordement entre la route 15 et la route Maritime, dans le canton Laflèche, comté de Saguenay. Longueur: 0.64 mille. L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 57-62".

(3) Terrassement et gravelage sur une section de la route 8 dans les Cantons-Unis de Waltham et Bryson, comté de Pontiac. Longueur: 1.17 mille. L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 60-62".

(4) Terrassement et gravelage sur la route Canadian British Aluminum, dans le canton Laflèche, comté de Saguenay. Longueur: 0.68 mille. L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 61-62".

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Un exemplaire des plans, devis et formule de soumission pourra être obtenu en s'adressant au ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en nous faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $10 dans chaque cas non remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 1er août 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROGER LABREQUE,
sous-ministre de la Voirie.

MINISTERE DE LA VOIRIE
Province de Québec
SOUMISSIONS
ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.E.
PROJET: Q.E.-58

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction de viaducs en béton armé sur la route transcanadienne, aux intersections des Rangs XV et XVI et au-dessus du C.N.R., dans la municipalité de Villeroy, comté de Lotbinière.

On peut obtenir un exemplaire des plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat de poste au montant de $25 non remboursable au
Ministère de la Voirie
chambre E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec
ou
Ministère de la Voirie
Bureau de la route
transcanadienne
8440, boulevard St-Laurent
Montréal

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) équivalant à 10% du montant total de la soumission.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des Contrats, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 2 h. 30 de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 1er août 1962, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route transcanadienne, Section Q.E. Projet Q.E.-58".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

le sous-ministre de la Voirie
Roger LaBrèque



CINQ "MAIRES" et "MAIRESSES" ont été réélus aux terrains de jeux de Montréal-Nord, mais il n'y eut qu'une seule élection par acclamation, soit celle de CONRAD BEAULIEU (au centre), 14 ans, choisi pour un 2e terme comme "maire" du parc de Castille. D'autre part, LISE VALLIERES (à dr.), 16 ans, est la doyenne des "mairesses"; elle a été réélue pour la 4e fois au parc Léonard, tandis que sa compagne, CAROLE TREMBLAY (à g.), 13 ans, a été reportée "au pouvoir" pour une 3e année au parc St-Laurent. Ont été réélues pour une 2e fois: Francine Laroche, au parc Chabot, et Monique Girard, au parc Oscar. photo LA PRESSE

Le gel de l'emploi

Les cheminots sont prêts à se montrer plus conciliants

Les représentants des 110,000 cheminots non-itinérants ont promis hier d'étudier "très sérieusement et très attentivement" toute proposition raisonnable que pourrait leur soumettre le tribunal fédéral d'arbitrage en ce qui a trait à la sécurité de l'emploi.

Ils ont fait cette promesse au moment où le tribunal entreprenait la phase finale de ses travaux qu'il doit terminer demain en vue de soumettre son rapport.

Les sept compagnies ferroviaires ont soumis, il y a 15 jours, leurs objections aux demandes syndicales. Elles se sont particulièrement opposées à la question de la sécurité de l'emploi encore plus qu'à la demande d'une augmentation de salaire de 22 cents l'heure.

Les représentants des 15 syndicats des cheminots ont noté cette semaine que la partie patronale avait mal interprété sa demande et avait tenté de créer l'impression qu'ils se montraient intransigeants à cet égard. M. Harry Growe, chargé d'effectuer les recherches pour les syndicats, a déclaré que cette impression était fausse.

La première demande des syndicats, que les compagnies ont rejetée sous prétexte qu'elle les acculerait à la faillite, avait pour but de limiter à un pour cent par année, dans toute catégorie d'emploi, la réduction du nombre des employés comptant au moins cinq ans de service.

La partie syndicale a expliqué que cette disposition ne s'appliquerait qu'aux employés menacés de mises à pied prolongées et non pas à tous ceux comptant cinq ans d'ancienneté ou plus.

Les flèches de M. Fournier

Mutisme de M. Saulnier devant les accusations

par **Raymond MASSE**

Les accusations lancées par le sénateur Sarto Fournier en annonçant, avant-hier, sa candidature à la mairie ainsi que la fondation du "Parti métropolitain de Montréal" laissent froid — c'est ce qu'il dit — M. Lucien Saulnier, chef de l'administration à l'hôtel de ville.

Du moins pour l'instant.

M. Saulnier se refuse à engager le... dialogue avec M. Fournier et il se propose de faire de même à l'endroit de toute autre personne qui tiendra en quelque sorte des propos électoraux au cours des prochains deux mois.

Il n'a aucunement l'intention, comprend-on, de répondre aux accusations proférées par M. Fournier. Il ignore en somme celles d'avant-hier et il ignorera celles de vendredi s'il est vrai que le fondateur du PMM projette de servir un autre plat de son cru aux administrateurs actuels.

Selon lui, le moment n'est pas encore venu de croiser le fer.

M. Saulnier note qu'il veut se préoccuper présentement d'administration et que ce n'est que lorsque la campagne électorale sera déclenchée officiellement qu'il tiendra compte des candidats adverses en lice.

Interrogé à son bureau de l'hôtel de ville, M. Saulnier, une des principales figures de la scission survenue en septembre 1960 chez des adeptes de MM. Jean Drapeau et Pierre DesMarais, alors respectivement président honoraire et président de la Ligue d'action civique, a été catégorique, explicite.

M. Saulnier n'entend pas commenter les accusations dont lui-même ou l'administration qu'il dirige seront l'objet d'ici le déclenchement de la campagne électorale, soit d'ici la fin de septembre, tout comme, pour sa part, M. Jean Drapeau, le maire, le chef du Parti civique de Montréal, n'entend pas commenter les rumeurs ou les échos relatifs à la fondation d'un parti provincial, fondation à laquelle il pourrait participer, d'après des observateurs de la scène provinciale et de la scène municipale, advenant que M. Jean Lesage, actuellement chef du parti libéral provincial, prenne place sur la scène fédérale, au grand amusement de M. Daniel Johnson, le nouveau chef de l'Union Nationale.

Hier, M. Saulnier s'est limité à dire, relativement à M. Fournier: "Nous avons un mandat de deux ans et nous continuerons d'administrer jusqu'à la fin de notre mandat, car nous avons encore plusieurs projets à réaliser. Ce n'est donc que tard en septembre que nous nous occuperons de politique et alors nous dirons ce que nous avons à dire aux électeurs".

Le président du comité exécutif a ajouté que "la création du Parti métropolitain de Montréal, de même que tous les événements récents et ceux qui se produiront au cours des prochains mois auront pour effet de susciter l'intérêt chez les contribuables, qui sont ceux qui doivent choisir."

Et il a conclu: "Quand le temps sera venu, nous ferons connaitre nos projets".

Qu'en dira maintenant M. Fournier?

Peut-être le saura-t-on au cours de la conférence de presse qu'il tiendra demain après-midi.

A la Dominion Engineering

Les machinistes refusent deux des offres patronales

Les machinistes de la Dominion Engineering Works, de Lachine, en grève depuis un mois et demi, ont refusé hier soir, en assemblée générale, deux des six points contenus dans la dernière proposition patronale.

Ils n'ont pas voulu accepter les offres concernant les augmentations de salaires et la rétroactivité. La dernière augmentation proposée par l'employeur allait jusqu'à 6 cents l'heure, alors que les 1,200 machinistes en grève réclament 16 cents.

Les quelque 425 grévistes de l'Association internationale des machinistes (CTC), qui participaient à la réunion d'hier soir, ont toutefois accepté les offres patronales concernant le régime de vacances, la formule de participation au comité de l'évaluation des tâches, celle concernant la sécurité sociale, et la procédure des griefs.

A Ste-Anne-de-Beaupré

Deux Franco-Américains tués dans une embardée

STE-ANNE - DE - BEAUPRE, Québec. (PCI) — Les deux victimes de l'accident de la route survenu hier à Ste-Anne-de-Beaupré ont été identifiées par la Sûreté provinciale comme étant M. Joseph-Wilfrid Plouffe, 57 ans, et sa soeur, Mlle Cora-Anne Plouffe, paralytique de 52 ans, tous deux domiciliés à Worcester, Mass.

Les cinq autres occupants de la voiture conduite par M. Plouffe sont également de Worcester. Ils souffrent de choc et leur état n'inspire apparemment aucune crainte.

Les blessés sont Mlle Lilian Plouffe, 50 ans, soeur des victimes; M. et Mme Léon-E. Larose, 41 et 39 ans, ainsi que leurs deux fils, Léon et Joseph-Wilfrid, âgés respectivement de 15 et 8 ans.

Le groupe revenait d'un pèlerinage au sanctuaire célèbre dans toute l'Amérique du Nord et situé à une quinzaine de milles de Québec quand le pneu arrière gauche de la voiture a éclaté au plus fort de la violente bourrasque de pluie, de grêle et de vent qui s'est abattue sur la Côte de Beaupré, vers 4 h.

Le véhicule a fait deux ou trois tours sur lui-même avant de s'immobiliser sur ses quatre roues au centre de la chaussée. Lembardée a causé la mort de M. Plouffe et sa soeur devait succomber à ses blessures à son arrivée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

La route no 15, reliant Ste-Anne-de-Beaupré à Québec, connait durant l'été une forte circulation en raison de l'affluence vers le sanctuaire. Deux millions de visiteurs sont attendus cette saison.

Selon Pierre Elliott-Trudeau

L'Union nationale et le Crédit social s'uniront contre les "gauchistes"

Verra-t-on dans le ciel politique du Québec une alliance entre le Crédit social et l'Union nationale?

M. Pierre Elliott-Trudeau, professeur de droit à l'Université de Montréal et co-directeur de "Cité libre", pour sa part, le croit fermement. Et c'est à Vancouver, en Colombie-Britannique, qu'il est allé faire part de ses craintes.

Reprenant un de ses thèmes préférés, M. Trudeau, selon le "Vancouver Sun", a déclaré que "seule une alliance de quelque façon entre les libéraux et les gens de gauche peut contrebalancer l'effort des gens de droite pour revenir à l'époque duplessiste d'avant 1960".

Parlant devant un groupe d'étudiants et de professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique, M. Trudeau a déclaré que le vote créditiste du 18 juin constitue un geste révolutionnaire et non un geste réactionnaire comme certains ont cru l'analyser dans l'Ouest du pays.

"Les gens qui ont voté créditiste l'ont fait parce qu'ils étaient fatigués de ce que leur offraient les vieux partis et parce qu'ils voulaient changer pour quelque chose de neuf."

C'est d'ailleurs la première fois, de dire M. Trudeau, que les Québécois accordent leur appui en masse à un troisième parti, puisqu'ils avaient toujours jusqu'ici voté soit pour les libéraux, soit pour le groupe conservateur-Union nationale, qu'il assimile.

Le climat politique du Québec a complètement changé depuis la mort de Duplessis, a-t-il fait remarquer. "Au lieu de voter pour une équipe, le peuple vote maintenant pour un programme, pour des idées".

Ce n'est que depuis peu que les Canadiens français ont commencé à croire en la démocratie. Ce qui explique qu'à cette dernière élection les électeurs québécois ont refusé de vendre leurs votes et n'ont pas prêté une oreille aussi attentive qu'autrefois aux promesses électorales du plus offrant.

"Un vote n'a maintenant plus de valeur, si vous ne croyez pas à ce à quoi vous votez".

"Le peuple du Québec, de conclure Trudeau, découvre à sa grande stupeur qu'en démocratie l'Etat doit être au service du peuple et non le contraire. Il n'est pas encore remis de sa surprise".

Duvernay appuie la nationalisation de l'électricité

(J.-L.A.) — Le conseil de ville de Duvernay, municipalité de l'île Jésus, a adopté au cours de sa dernière assemblée une résolution visant à appuyer le gouvernement provincial dans ses projets de nationalisation du réseau hydro-électrique au Québec.

Les autorités de Duvernay sont les premières au niveau municipal dans la région métropolitaine à donner ouvertement leur appui au projet. La résolution a été proposée par le conseiller René David et appuyée à l'unanimité.

Redistribution des postes de stationnement pour autobus touristiques

Pour aider à décongestionner la circulation aux abords du square Dominion, le comité exécutif a décidé de déplacer légèrement les postes de stationnement réservés aux guides touristiques licenciés, aux autobus à circuits touristiques et aux fiacres.

Du 1er mai au 30 octobre de chaque année, la compagnie d'autobus Murray Hill Limousine Service Ltd et la Compagnie de transport Provincial pourront faire stationner chacune un autobus à circuit touristique alternativement et simultanément sur l'avenue du square Dominion, au nord de la voie sud de l'avenue du square Dominion, à l'est de la rue Peel (le stationnement devant être parallèle à la rue du square Dominion et les compagnies alternant chaque jour à la tête de ce poste en commun.

Les mêmes compagnies auront les mêmes privilèges à un poste situé rue de la Cathédrale, côté ouest, au sud du boulevard Dorchester.

Par ailleurs, la compagnie Murray Hill, la compagnie de Transport provincial et la Montreal Sightseeing Company pourront faire stationner chacune un autobus sur le côté est de la rue Peel, au sud du boulevard Dorchester, immédiatement à l'arrière de l'arrêt de la Commission du transport de Montréal.

Le service de la circulation est autorisé à installer un poste réservé aux fiacres sur le côté sud de la voie sud de l'avenue du square Dominion, à 25 pieds à l'est de la rue Peel. Deux fiacres au maximum pourront y stationner simultanément et alternativement.

Quant aux guides touristiques licenciés, le poste actuel installé rue Metcalfe, côté ouest, au nord du boulevard Dorchester, réservant un espace de douze taxis pour guides touristiques, sera transféré dans les unités de stationnement sises sur le côté nord de la voie sud de l'avenue du square Dominion, à partir de la rue Metcalfe vers l'ouest. Il y a actuellement treize places de stationnement pour autos privées qui peuvent être réservées aux guides touristiques.

Grande manifestation italienne, la semaine prochaine, du 24 au 29

(A.L.) — Une grande "semaine italienne" est organisée par l'Ordre des fils d'Italie à partir de mardi prochain jusqu'à dimanche 29. C'est la première fois que la manifestation annuelle de cette organisation est présentée avec une telle ampleur et elle témoignera sans doute de la vitalité accrue de notre minorité montréalaise de langue italienne.

On signale au programme de cette "semaine", qui sera inaugurée mardi soir 24 juillet, au parc Belmont, le lendemain, mercredi: une course de bicyclette (équilibre); jeudi: un spectacle de folklore avec la participation de huit groupes italiens; vendredi: un concours du "microphone d'argent" sur la chanson populaire italienne avec des chanteurs improvisés et attribution de prix; samedi: spectacle de folklore et attributions de prix.

La journée la plus remplie sera celle du dimanche 29: de 3 h. à 5 h. p.m., jeux et compétitions diverses, suivis des attributions de prix; à 7 heures, concert par l'orchestre "Les deux Baldi"; à 8 h. tirage du grand prix (voyage aller et retour en Italie par avion) et à 10 h. tirage des prix de présence, suivi du bal populaire.

Cette semaine italienne, sous la présidence d'honneur du conseiller municipal M. Alfred Gagliardi, est organisée sous l'autorité de M. G. d'Errico.

On a mis l'accent, cette année, sur le folklore, de sorte que les Montréalais auront, en participant à cette semaine, un échantillon varié et choisi des richesses artistiques populaires des diverses régions de l'Italie. Il convient de préciser à ce sujet que, contrairement à l'opinion commune, la chanson napolitaine ne constitue pas, et de loin, l'unique richesse musicale de l'Italie.

Les provinces du centre et du nord de l'Italie, en particulier, ont leurs folklores musicaux propres, de même en est-il pour la Sicile. Les Montréalais pourront s'en rendre compte "de auditu" (par l'ouïe) et aussi "de visu", pu

avis de DÉCÈS

BABIN (Jean) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 70 ans est décédé Jean Babin, époux de Malvina Cormier, demeurant à 2089 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARABE (Rodolphe) — A Verdun, le 18 juillet 1962, à l'âge de 67 ans, est décédé Rodolphe Barabé, époux d'Emilia Grondin, demeurant 3219 Evelyn. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée
3565, boul. Lasalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix où le service sera célébré à 10 hrs 15, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERUBE (Exilda) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédée Mme veuve Wilfrid Berubé, née Exilda Provost, demeurant à 6561, 36e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont
à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BETOURNAY (Gaston) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé Gaston Bétournay, exemployé de la Cie Assurance Prudentiel, époux de Germaine Lépine. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIN (Laurette) — A Ste-Rose, le 17 juillet 1962 à l'âge de 57 ans est décédé Laurette Provost, époux de M. Oscar Blain, comptable agrée, demeurant 242 Boul. Ste-Rose. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 Boul. Ste-Rose
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHETTE (Alain) — A Montréal, le 18 juillet 1962 à l'âge de 2½ ans est décédé Alain Blanchette, enfant de Charles Blanchette et de Lucette Pilon. La cérémonie des anges aura lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
4036 rue Bélair entre Pie IX et 21ème Avenue
à 2 hres 40 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où la cérémonie sera célébrée à 3 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUGIE (Onésime) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 67 ans est décédé Onésime Bougie, époux de Lillian Buchanan, demeurant à 3260 Allard. Les funérailles auront lieu le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 8 h. 45 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIS (sénateur) — A St-Bruno, le 18 juillet 1962, à l'âge de 65 ans 5 mois, est décédé M. le sénateur Henri-Charles Bois, époux de Germaine Ethier, demeurant à 1704 Avenue du Parc, St-Bruno, père du Dr Pierre, de Montréal, et Dr Jean-Marie, de St-Bruno. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70 Boul. Lemoyne, à Longueuil
à 10 hrs pour se rendre à l'église de St-Bruno, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNELLE (Marguerite) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Georges Etienne Brunelle, née Marguerite Labelle, demeurant à 4536 Motel-de-Ville. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
19 rue Laurier Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNETTE (Paul) — A St-Eustache, le 17 juillet 1962, à l'âge de 53 ans 2 mois, est décédé accidentellement Paul Brunette, époux de Lucienne Drouin, père de Gilles Brunette, agent de la Sûreté Provinciale, de Lisette et Pierre. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira
de sa demeure,
Grande Fresnière, St-Eustache
à 10 hres 30 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. Direction : Donat Martin.

CARON (Clodomir) — A Montréal, le 18 juillet 1962 à l'âge de 65 ans est décédé Clodomir Caron, fils de feu Jérôme Caron et de feu Céline Leroux, demeurant à 1417 Wellington. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 Boul. Henri-Bourassa Est
à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMBERLAND — A St-Tite-des-Caps, le 18 juillet 1962, à l'âge de 83 ans 6 mois, est décédé Laureat Chamberland, ex-employé du C.P.R., époux de feu Josephine Lamontagne, demeurant autrefois paroisse St-François-d'Assise. Funérailles samedi 10 h. 30. Départ des foyers funéraires
J. Bouchard et Fils,
115, 80ème Rue Est, Charlesbourg,
à 10 h. 20, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière Belmont.

CHARBONNEAU (Antonio) — Accidentellement, à Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 50 ans, est décédé Antonio Charbonneau, époux de Antoinette Giboulleau, demeurant à 7410 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Françoise) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 18 juillet 1962 à l'âge de 16 ans est décédée Françoise Chartrand, fille de Lionel Chartrand et de Bernardine Paquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx,
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-des-Plaines où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COSSETTE (Adiutor) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Adiutor Cossette, époux de feu Juliette Crépeau, du 6022 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.
1350 est, rue Beaubien
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré à 9 hrs. Libera et inhumation à Champlain. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Jeannette) — A Montréal, le 17 juillet 1962 à l'âge de 71 ans est décédée Jeannette O'Shaughnessey, épouse de feu Bruno Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Desiauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Chemin Ste-Catherine et Hazelwood.

DANIELS (Gertrude) — A Montréal, le 19 juillet 1962, est décédée Mme veuve William Daniels née Gertrude Burns, demeurant à 2013 Rachel Est, autrefois de 5168 Chambord. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4737 rue Delorimier
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré et de là au cimetière de Mont St-Grégoire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ELIA (Angelo) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 74 ans, est décédé Angelo D'Elia, époux de Caterina, demeurant 6724 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M. Dubreuil
6776, rue St-Hubert
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Consolata où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Alexandre) — A l'hôpital Maisonneuve, de Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Alexandre Denis, gérant de la Banque Provinciale du Canada, à Pont-Viau. Il était grand chevalier conseil 3433 Terrebonne, membre du 4e degré Chevalier de Colomb Assemblee curé Labelle, époux d'Aldea Moquin, demeurant 143 rue St-Sacrement, Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay & Fils
144 rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale Terrebonne où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assisetr sans autre invitation.

DENIS (Germaine) — A Montréal, le 16 juillet 1962, à l'âge de 47 ans, est décédée Mlle Germaine Denis, fille de Arthur Denis et de Adeline Foucault, demeurant 4401 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DERY (Philippe) — A l'hôpital Grace Dart, le 18 juillet 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Philippe Déry, époux d'Emilienne Tremblay, demeurant 5223, 5ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault, Inc.,
5359, 11ème Ave, Rosemont,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS (Paul-Emile) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédé Paul Emile Deschamps, époux de Marguerite Dufort, demeurant au 512 chemin de la Station. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest, rue Notre-Dame
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESNOYERS (Alexandre) — A Verdun, le 17 juillet 1962, à l'âge de 83 ans 8 mois, est décédé Alexandre Desnoyers, époux de feu Amanda Barthelet, demeurant 1096 boul. Brown. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Garde, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Alphonse) — A Sept-Iles, le 16 juillet 1962, à l'âge de 70 ans, est décédé Alphonse Desroches, époux de Ernestine Lupien. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Emerencienne) — A Longueuil, le 18 juillet 1962 à l'âge de 65 ans est décédé Emerencienne Brissette, épouse de feu Lionel Desroches, demeurant 143 ave Grant. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.
68 rue St-Charles Ouest
à 11 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 12 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DRANCA (Alexis) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 67 ans, est décédé Alexis Dranca, époux de Rose Bourdon, demeurant à 7322 Iberville. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira
de la Salle Roumaine,
Chapleau et Rachel
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St. Mary's Announciation où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Hawthorndale lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Urgel Bourgie Ltée.

DUGUAY (Omer) — A Duvernay, le 17 juillet 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé Omer Duguay, employé de la Ferme St-Laurent, époux de Ida Lauzon, demeurant à 535 Batiscan. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est, rue Henri-Bourassa
à 8h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dames-des-Erores où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPUIS (Berthe) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme veuve Joseph Dupuis, née Berthe Robert, demeurant à 5198 Chabot. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi fuèbre partira des salons
Jos Lussier et Fils
4733 rue Papineau
à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Philippe, comté Terrebonne, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté à l'arrivée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (David) — A Montréal, le 18 juillet 1962 à l'âge de 70 ans est décédé David Fournier, époux de feu Germaine Robichaud, demeurant à 1307 Ste-Catherine Est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée.
1575, rue Ste-Catherine Est
à 7 hres 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FURLONG (Walter) — A Port-Daniel, le 18 juillet 1962, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement Walter Furlong, fils de M. et Mme Peter Furlong, de Chandler ; il laisse dans le deuil 4 frères et 4 soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-F. Fortin
470, rue Wall, Chandler, Gaspé
pour se rendre à l'église St-Coeur-de-Marie, de Chandler, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LASNIER (Flora) — A Longueuil, le 18 juillet 1962 à l'âge de 78 ans est décédée Flora Lasnier, fille de feu Jules Ladislas Lasnier et de feu Cédulie Bernard, demeurant à 2 rue St-Antoine. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.
68 rue St-Charles ouest
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGARE (Alice) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 52 ans, est décédé Mme Romeo Legare, née Alice Laventure, demeurant au 2826 est, Laurier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 9 hrs 30. Libera et inhumation à St-Hyacinthe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Andre Lemay, née Marie-Jeanne Valois, demeurant à 1015 Craig Est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750 rue Amherst
à 10 hres 30 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Maurice) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 71 ans, est décédé Maurice Lemay, (autrefois de Lotbinière), époux de Rosanna Vaudreuil, demeurant à 5167 Bellechasse. Les funérailles auront lieu lundi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11ème Avenue, Rosemont
pour se rendre à l'église St-Louis-de-Lotbinière où le service sera célébré et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO (Henri) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé Henri Malo, fils de feu Octave Malo et de feu Mathilde Leroux, demeurant à 1245 St-Hubert, appt 1. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de frais funéraires
302, rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCOTTE (Antoine) — A Ste-Rose, le 16 juillet 1962 à l'âge de 61 ans est décédé Antoine Marcotte, époux de Yvonne Beaulieu, demeurant à 135A rue St-François. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. D. Cyr
167 rue Boul. Ste-Rose
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Rose où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHESSAULT (Adrien) — A l'hôpital de St-Jean, le 17 juillet 1962, l'âge de 53 ans, est décédé Adrien Marchessault, époux de Gisèle Moreau, demeurant à St-Luc. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira
du salon
114 rue St-Jacques
pour se rendre à l'église de St-Luc, où le service sera célébré à 10 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Salon Langlois.

MARINIER (Napoléon) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 77 ans, 5 mois, est décédé Napoléon Marinier, célibataire, de Brébeuf, comté Terrebonne. Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
pour se rendre à l'église paroissiale Brébeuf, Comté Terrebonne où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Hélène) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 44 ans, est décédée Mme Camille Michaud, née Hélène Rocheleau, mere de Denise et Micheline demeurant à 7821 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet, coin Jarry
à 11 hres 15, pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier où le service sera célébré à 11 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NICOLA (Canio) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 72 ans, est décédé Canio Nicola, époux de Letzia Germele, père de Nick, Morris, William, Mme Carmen Saia (Rose), Mme Joe Trefiro (Grace), Mme Pat DiMaulo (Julie), Mme Joe Vanelli (Dellia). Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 7 h. 45, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOURRY (Charles-Arthur) — A Montréal, le 17 juillet 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Charles-Arthur Nourry, époux de Germaine Caron, demeurant à 5542, 9e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Sarah) — A Longueuil, le 18 juillet 1962 à l'âge de 67 ans est décédé Sarah Maranda, épouse de Joseph Charles Ouellette, demeurant à Contrecoeur. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Pitre Inc.
68 rue St-Charles Ouest
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Vercheres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PICHE (Georgianna) — A Montréal, le 18 juillet 1962 à l'âge de 82 ans 11 mois est décédée Mme Wilbrod Piché, née Georgianna Tessier, autrefois de St-Jérôme, demeurant chez sa fille Mme J. E. Meloche, 523 Rachel est. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
518 rue Rachel est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était membre du Tiers-Ordre Franciscain. S.V.P. pas de fleurs.

POIRIER — Accidentellement à Matehuala, Mexico, le 14 juillet 1962, à l'âge de 21 ans, est décédé John Oliver Poirier, fils de Joseph Oliver Poirier et de Callista (Janelle). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Esprit de Valleyfield où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAVENDA (Lorenzo) — A Montréal, le 18 juillet 1962, à l'âge de 78 ans, est décédé Lorenzo Ravenda (Francesco Torrito), époux de Maria Ravenda. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603 rue St-Laurent
à 12 hres 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Défense où le service sera célébré à 1 hre et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMUEL (Claire) — A Laflèche, le 16 juillet 1962, à l'âge de 23 ans, est décédée Claire Patry, épouse de Marcel Samuel, demeurant 1576 Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière Régional St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Théodore) — A Montréal, le 16 juillet 1962 à l'âge de 54 ans est décédé Théodore Therrien époux de Jeanne Cuerrier demeurant 534 Brassier. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Clothilde où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAUDEAU (Camille) — Subitement, à Ville d'Anjou, le 18 juillet 1962, à l'âge de 42 ans, est décédé Camille Thibaudeau, époux de Jeannine Fellerin, demeurant au 7790 Curé-Clermont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Guindon Enrg.,
4955, rue Adam
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Clément-de-Viauville où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Grand'Mère, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRITCHARD (Ernest-Charles) — A Magog, le 18 juillet 1962, à l'âge de 54 ans, est décédé subitement Ernest-Charles Pritchard, époux de Blanche Dion, père de Susan, Nelson ; frère de Doris (Mme J. Ogilby), Sid, Ted, Ron. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. La dépouille mortelle est exposée au salon
Leather's
1718, boulevard St-Joseph, à Lachine
où le service sera célébré à la chapelle du salon à 11 h., et de là au cimetière de Lakeview, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VANIER (Florida) — A Ste-Thérèse-de-Blainville, le 18 juillet 1962,à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Rendlophe Vanier née Florida Thibault, demeurant à 35 Côte-St-Louis Ouest, Ste-Thérese. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
74 boul. Labelle,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Notré-Dame-de-l'Assomption où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

naissance

SEGRE — A l'hôpital Ste-Marie, le 16 juillet 1962, à M. et Mme Valfredo Segre, née Marie-Rose Calabi, une fille Marina, soeur de Lilli et Marc.

remerciements

BEAULIEU — Mme Ulric Beaulieu, née Laura Milot de St-Julienne de Montcalm, vous remercie sincèrement des marques de sympathie que vous lui avez bien voulu lui témoigner lors du décès de M. Ulric Beaulieu, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, offrande florale, visite au salon et assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de signer leur nom voudront bien considérer ces remerciements comme personnels.

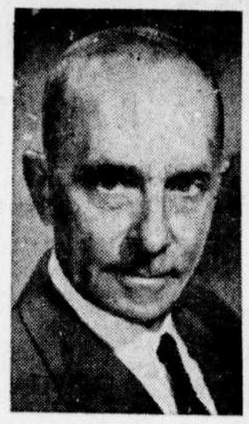
CADIEUX — M. Edouard Cadieux de Rigaud, ses soeurs et beaux-frères et la famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Herminie Cadieux, décédée le 7 juillet dernier, soit par offrandes de messe, de fleurs, visite, télégramme ou assistance aux funérailles.

LEGAULT (Mme O.-Wilfrid) — Les RR.PP. Emile, Joseph et André Legault, de la Congregation de Sainte-Croix, Mlles Alice et Geneviève Legault, M. et Mme Isaie Savard, M.B.E., le docteur et Mme Leonard Legault, M. Daniel Léonard et tous les autres membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme O.-Wilfrid Legault survenu le 1er juillet dernier.

NECROLOGIE

LE SENATEUR HENRI-CHARLES BOIS

Le sénateur Henri-Charles Bois, domicilié au 1740 avenue du Parc, à St-Bruno, époux de Germaine Ethier, est décédé hier, à l'âge de 65 ans, après quelques semaines de maladie.



Né à Lauzon en 1897, il avait fait ses études primaires au Collège de Lévis, puis il avait obtenu son baccalauréat après ses études secondaires.

Enrôlé comme officier dans l'armée lors de la première guerre il avait fait un stage en Angleterre et était devenu, à son retour d'outre-mer, professeur à l'Institut agricole d'Oka et, en 1929, il avait été nommé directeur du Service de l'économie rurale, à Québec. Tout en occupant ses fonctions il avait été secrétaire et président de la Commission de l'industrie laitière. En 1938, il était nommé secrétaire de la Coopérative fédérée de Québec, dont il était devenu gérant général en 1943 jusqu'en 1957 où il avait été nommé sénateur, alors que M. Louis St-Laurent était premier ministre du Canada.

Entre-temps, il avait occupé de nombreuses et différentes fonctions. En 1929 il avait collabore à la codification des lois coopératives agricoles de la province de Québec. Il avait aussi collaboré à la loi du crédit agricole de la province et, en 1938, il était élu président-fondateur de la Corporation des agronomes du Québec. En 1943 il avait reçu un doctorat en agriculture de l'Université de Montréal et il avait aussi été décoré de l'Ordre du mérite cooperatif et du mérite agricole de la province de Québec.

Il laisse, outre son épouse : ses deux fils : le Dr Pierre Bois, professeur à l'Université de Montréal et le Dr Jean-Marie Bois, M.V., de St-Bruno; deux frères : le Major Ludger Bois et M. Edgar Bois, de Québec; une soeur : Mme Jules Mercier (Georgine), de Québec; un beau-frère : M. Jules Mercier, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 70, boul. Lemoyne, à Longueuil.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 10 h. 30, en l'église paroissiale de St-Bruno, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

CAMILLE THIBAUDEAU

M. Camille Thibaudeau, pharmacien, est décédé subitement hier matin à sa demeure de Ville d'Anjou.



Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Jeanine Pellerin, trois filles, Hélène, Geneviève, Claude, et un fils, Yves.

La dépouille mortelle est exposée au salon funeraire A. Guindon Enrg., 4955, rue Adam, au coin de Viau. Les funérailles auront lieu samedi matin, à 11 heures, en l'église St-Clément de Viauville, 4901 Adam.

M. ANTONIO CHARBONNEAU

M. Antonio Charbonneau, époux d'Antoinette Giboulleau, est décédé accidentellement à son domicile le 17 courant, à l'âge de 50 ans.

Lui survivent : outre son épouse, ses enfants et son gendre, M. et Mme Jean Corbin (Huguette) et MM. Jacques et Jean-Guy Charbonneau; sa petite-fille, Johanne Corbin; sa mere, Mme Vve Ferdinand Charbonneau; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Armand, Albert, Roger et Roland Charbonneau; sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Arthur Dupuis (Suzanne); son beau-pere, M. Prosper Gibouleau; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Alfred David, Ralph Gerrald, Edgar Lizotte, François Falco, Léopold, Joseph-Henri et Adrien Gibouleau; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

M. ALEXANDRE DENIS

Après une courte maladie, est décédé, à l'âge de 53 ans, M. Alexandre Denis, demeurant au 143 rue Saint-Sacrement, à Terrebonne.

Outre son épouse Adéa Moquin, le défunt laisse dans le deuil ses deux fils, Claude et André, de même qu'une fille, Jocelyne. Il laisse également 4 frères, soit Arthur, Georges, Lucien, résidant à Saint-Raymond de Portneuf, Robert, qui demeure à Rouyn, et une soeur, Aline, (Mme Albert Auclair), de Québec.

Le défunt était au moment de son décès gérant de la Banque provinciale du Canada à sa succursale de Pont-Viau. Il était de plus membre du 4e degré des Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Curé-Labelle du diocèse de Saint-Jérôme. Les funérailles auront lieu à 11 heures samedi en l'église Saint-Louis de Terrebonne.

La Bible vous parle

Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, demandez ce que vous voudrez et vous l'aurez. (Jn 15, 7).

PASTEUR.

Audience sur le chemin de fer de St-Lin

OTTAWA. (PC) — La Commission fédérale des transports tiendra une audience à Ste-Thérèse, le 25 septembre, afin d'entendre les arguments pour ou contre la discontinuation de la ligne du CPR, entre St-Lin-station et St-Lin. La compagnie de chemin de fer désire abandonner le service sur cette ligne de 15 milles. L'audience commencera à 10 h., à l'hôtel de ville.

Ce sont les Grecs qui nous ont légué le plus beau mot de notre langue : le mot "enthousiasme" — du grec **en theo,** un D

Pourquoi pas

Dupuis

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H.

JOLIES BLOUSES

en piqué de coton

Ord. 2.99

1.93

au choix



a) Blousette marinière, fraîches pour l'été avec son encolure dégagée. Boutonnée au dos. Délicate guipure en garniture. 10 à 16 — BLANC seulement.



b) Blousons à gros boutons blancs convenant parfaitement avec la jupe plissée. Manches courtes, encolure ras du cou, poches hautes. Coloris estivaux : vert, or, bleu. Pour 10 à 16.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 310

VI.2-6171

d'un manufacturier très connu

1200 CHEMISES SPORT A MANCHES COURTES

pour hommes et jeunes gens
économie de 1.00 à 3.00 sur chacune

ORD. 4.00 – 5.00 – 6.00

2.89 3 POUR **8.50**

Pour ceux qui partiront bientôt en vacances voilà une offre à ne pas laisser passer car il vous en faudra plusieurs dans votre garde-robe d'été. Toutes sont de 1ère qualité et de confection impeccable. Col mou à pointes baleinées, pochette poitrine, manches courtes. Choix dans le quadrillé ou motifs fantaisie de bon goût. P.M.G. Modèle boutonné et aussi modèle avec plastron 3 boutons genre pullover. Bleu, rouge, vert, brun, or, gris.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620





le parfait complet qu'il vous faut pour la belle saison

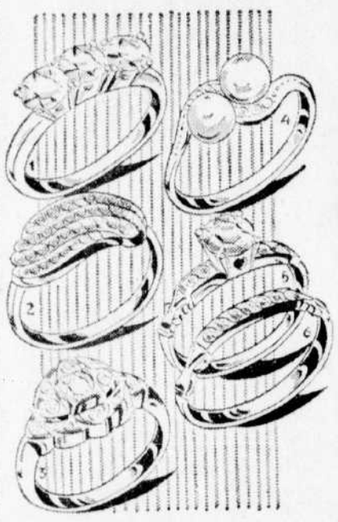
DEUX PANTALONS

Ord. 59.50 — spécial

49.50

Un modèle sobre et très élégant dans un tissu 55% Terylene et 45% laine lui conférant légèreté et grande facilité d'entretien car nécessitant que peu de pressage pour retrouver son aspect impeccable. Devant droit à 3 boutons, demi-doublure, tailles 36 à 44 dans le groupe mais non dans chaque stature. Disponibles en gris, brun, bleu, vert olive ainsi que noir.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



BAGUES FANTAISIE

3.49 ch.

Ord. 4.98 à 6.98

grand choix de jolies bagues à brillants, métal blanc ou or, grosseur du doigt 4 à 9. Des modèles imitent à la perfection les bagues de grand prix.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



SHAMPOOING AQUAMARINE

de Revlon

ord. 1.70

spécial **1.25**

Pour garder vos cheveux en parfaite condition et leur donner la souplesse qui vous permettra de les coiffer selon votre désir. Pour cheveux secs, gras, normaux, au choix.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 240

LES SOULIERS A LA PAGE

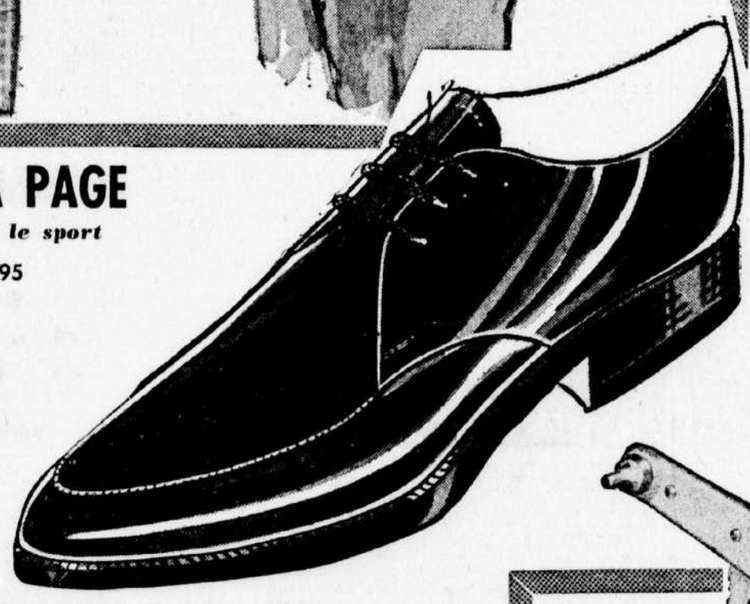
pour tenue habillée, le bureau, le sport

Ord. 9.95 et 10.95

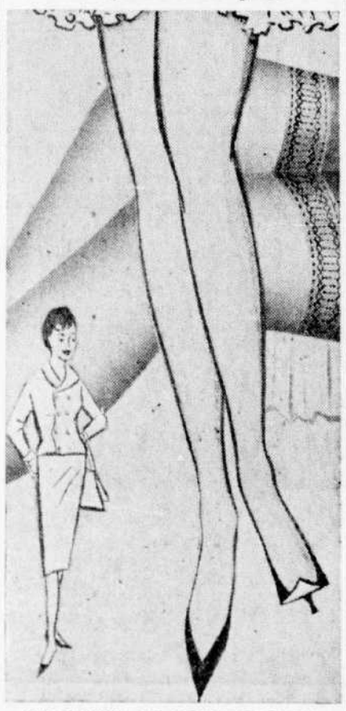
8.95 la paire

Grand assortiment de nouvelles formes élégantes à semelles épaisses ou ordinaires. Empeigne unie ou avec fantaisie. Brun ou noir dans cuirs de qualité choisie, hautement renommés. Pointures 6 à 11 dans ce groupe.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670



Epargnez 25% sur 3 paires et plus



NYLONS "LADY HELEN"

sans couture dans 7 couleurs captivantes

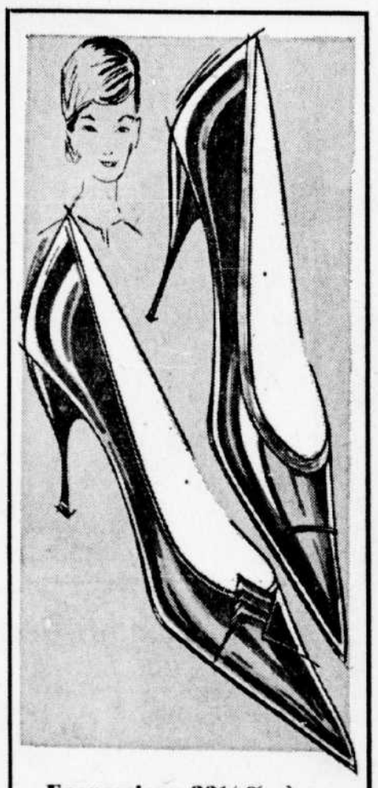
Première qualité de 1.00

.79 3 pres 2.25 — 6 pres 4.40 — 12 pres 8.70

texture filet, 400 aiguilles, 15 deniers. Entrée large, talons et pointes renforcés, finis pour confort. 8½ à 11.

- café Brazil
- cocoa
- vison
- ambre
- charcoal
- beige
- gris moyen.

VI. 2-6171 — DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370



Economisez 33⅓% à 50% et même plus

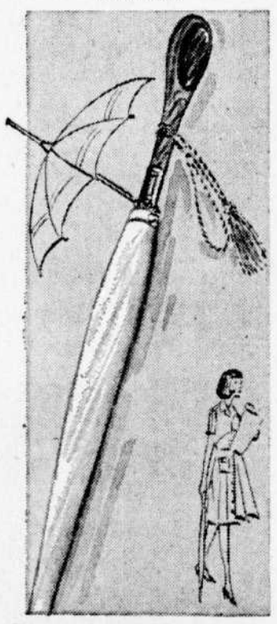
SOLDE BEAUX SOULIERS

10.00

Fins de séries de belles chaussures à prix réduit pour solder en vitesse. Choix de cuir veau, filet de nylon, cuir verni noir, beige os, brun, rouge, vert. Talons hauts ou illusion. 5½ à 9½, largeurs AAA-AA-A et B mais non dans chaque largeur, modèle ou couleur. Une occasion à ne pas ignorer.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 470



Economisez 33⅓%

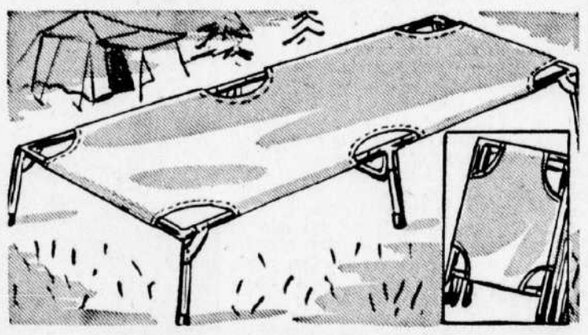
PARAPLUIES 10 baleines

3.94 ord. 5.99

...le joli parapluie indispensable à celle qui travaille. Solide monture 10 baleines, couverture tissu acétate français très résistant. Poignée italienne droite ou ronde. Choix de jaune, rouge, vert ou fond blanc rayé bleu/vert, rouge/jaune.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 260

ACCESSOIRES "CAMPING"

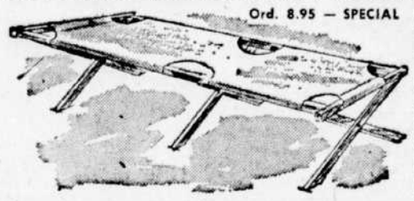


LITS DE CAMP "TELESCOPE"

Monture aluminium, fond toile. Hauteur 15", surface 26 x 72". Légers, pliants, aucunement encombrants : 26 x 36 x 4¼", une fois fermés. Fond toile verte, robuste. Ord. 12.95 — **9.92**

Modèle semblable de dimensions identiques avec fond en Saran plastique tissé. Ord. 14.95 — **11.87**

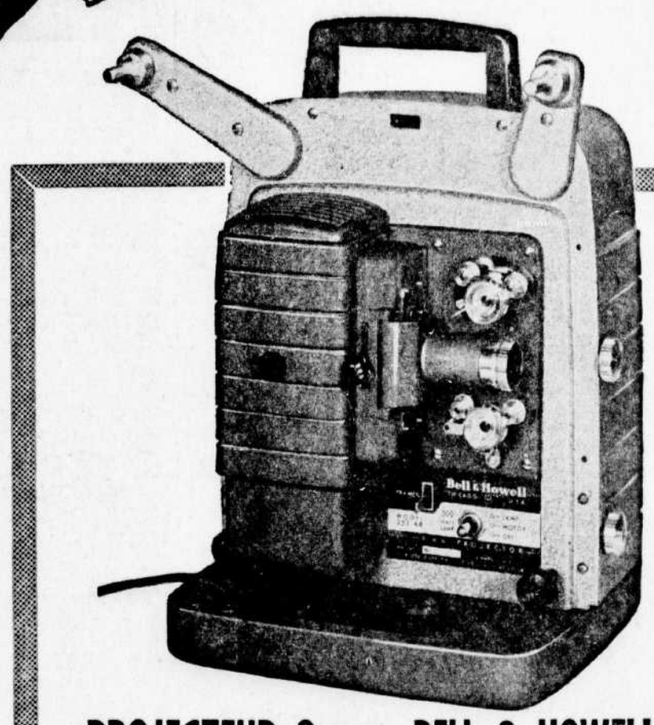
LITS PLIANTS HAUTEUR 16½", SURFACE 25 x 76"



Ord. 8.95 — SPECIAL **7.16**

Cadre en bois franc très solide. Fond toile blanche, épaisse, bien tendue et retenue aux montants. Pour adultes ou enfants.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920



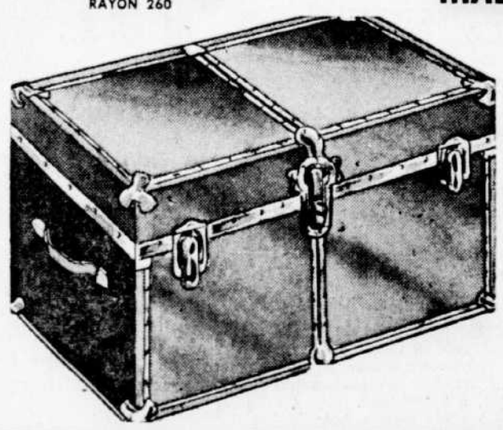
PROJECTEUR 8 mm. BELL & HOWELL

LENTILLE F.1.6 — modèle Montery De Luxe

Fera l'orgueil et la joie de tout amateur. • 500 watts • Contrôle vitesse avant, arrêt, renverse • Prend bobine 400 pieds • Fabrication tout métal • Projecteur garanti pour un an contre défectuosités.

ord. 129.95, spécial **97.50**

MALLES EXTRA ROBUSTES



30 x 20 x 20" Ord. 16.95 — **14.95**

36 x 18 x 17" Ord. 13.95 — **11.95**

Cadre de bois robuste, surface métal laqué bleu. Poignées en cuir extra solides. Angles et coins renforcés. Châssis et intérieur à surface de papier-peint. Malle pratique pour déménagement, rangement, l'élève pensionnaire, etc.

DELAI DE LIVRAISON: 2 à 3 JOURS s.v.p.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 930



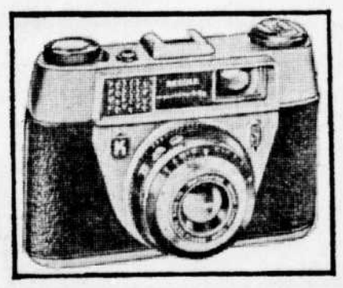
CINE CAMERA

RONDO-ZOOM 8 complet avec étui. Ord. 69.95.

52.89

SPECIAL

- complètement automatique
- lentille F 2.2
- ASA — 10 à 40
- fabrication tout métal
- lentille Zoom de grand angle à téléphoto.



CAMERA "REGULA"

35 MM. AVEC ETUI — Ord. 47.50

SPECIAL **37.77**

• Lentille corrigée Steinheil Cassar F 2.8, 45 mm. Viseur au niveau de l'oeil avec encadrement et correcteur de parallaxe sur distance de 3 pieds. Distance 3'3" à l'infini. Vitesse 1/60 sec. à 1/250 sec. Posomètre incorporé à même l'appareil. ASA 10 à 3200. Synchronisé pour lampe-éclair et flash électronique.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 241

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, jeudi 19 juillet 1962 / saint Vincent de Paul, confesseur

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 231 • 4 CAHIERS • 52 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 41 à 50
Camping / 27 à 29
Comiques / 40
Courrier de Pauline / 16
Décès, Naissances, etc. / 51
Editorial / 4
Finance / 36, 37
Horoscope / 26
Immeuble / 9
Les Tribunaux / 38
Mots croisés / 20
Radio et Télévision / 10
Spectacles et Concerts / 22, 23
Sports / 30 à 33
Vie dans les parcs / 34, 35
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 12

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE — MIN.: 55; MAX.: 80
VOIR DETAILS EN PAGE 2



LA CUILLER FAIT MOINS MAL QUE LA SERINGUE. — Le vaccin Sabin contre la poliomyélite aura sûrement plus de faveur auprès des enfants que le traditionnel vaccin Salk : plus de piqûres ennuyeuses; une petite cuiller, et le tour est joué. La ville de Hull a entrepris hier, une campagne d'immunisation par voie buccale, après que l'on eut relevé dix cas de polio dans la région. Même si elle n'a que trois ans, la petite Rachèle Desjardins sait déjà faire la différence entre la seringue et la cuiller. A MONTREAL, les autorités médicales ne signalent toujours qu'un seul cas de polio, et la situation n'exige pas de campagne d'immunisation massive. Les services de santé commenceront dans quelque temps à administrer le vaccin buccal, sans pour autant éliminer complètement le vaccin Salk, qui continuerait à être utilisé pour les premières injections.

Rentrée de l'équipe Laurin

Nouveau bureau médical de 16 psychiatres à Prévost

par Jacques PIGEON

L'administrateur de l'Institut Albert-Prévost vient de recourir à des mesures draconiennes pour résoudre les problèmes engendrés par le refus du bureau médical de reengager les membres de l'équipe du Dr Camille Laurin.

M. Thomas de H. Pogany a suivi la procédure suivante :

- il a d'abord abrogé les règlements du conseil d'administration de l'Institut ;
- dissous le conseil médical formé des Drs Jean Saucier, Roma Amyot et Ernest Brunet ;
- formé un nouveau bureau médical composé des treize membres de l'équipe Laurin et des trois médecins membres de l'ancien bureau.
- réengagé les treize membres de l'équipe Laurin.

Lors de la première réunion du nouveau bureau médical, les membres ont proposé l'admission à l'institut des Drs Jean-Louis Langlois, Roger Bues et Guy Da Silva. L'administrateur a déjà accepté cette propositiion et ces psychiatres seront dorénavant attachés à l'hôpital.

Les structures administratives et médicales de l'institution sont donc complètes du moins pour le temps que durera l'enquête royale décrétée par le cabinet provincial.

L'arrêté ministériel adopté par ce dernier donne à M. Pogany tous les pouvoirs du conseil d'administration. C'est ainsi que l'administrateur peut en abroger tous les règlements et dissoudre le bureau médical.

Les trois médecins qui composeront ce bureau demeurent aussi psychiatres attachés à l'institut. Le nombre de ces derniers atteint donc le total de 19.

Bureau médical

M. Thomas de H. Pogany a déclaré qu'il s'est vu obligé de dissoudre le bureau médical. "J'ai d'abord essayé par tous les moyens de le rencontrer et il m'a été impossible de le faire. De plus, j'ai essayé d'obtenir le procès-verbal de la dernière assemblée. La encore, j'ai subi un échec."

"Tout ce qu'ils ont fait a été d'expédier un télégramme au directeur médical l'avisant qu'ils maintenaient leurs positions. Ce dernier m'a montré le télégramme en question. Je lui ai demandé quelles étaient ces positions ? Il n'a pu me répondre. Ce télégramme m'a été montré lundi. Personnellement, je n'ai rien reçu."

Seule Mlle Andrée Richer a été démise de ses fonctions. Elle occupait le poste de directrice du nursing depuis que Mlle Bélanger, qui a rempli ces fonctions jusqu'en mars 1962, a été renvoyée par l'ancienne administration.

Le directeur médical, un spécialiste en obstétrique, nommé par Mlles Charlotte Tassé et Germaine Lépine demeure également en fonctions.

Enseignement

Le Dr Camille Laurin nous a informés que l'enseignement a repris dès mardi. Huit résidents sont maintenant attachés à l'hôpital et un autre, qui vient des Etats-Unis, doit se joindre à eux, ces jours-ci. De plus, les étudiants de la faculté de Medecine de l'Université de Montréal pourront suivre des cours de psychiatrie à l'Institut dès le mois de septembre comme par les années passées.

Encore aujourd'hui, le pilier du défunt bureau médical, le Dr Jean Saucier, demeurait introuvable. Les membres du nouveau bureau se sont donc réunis à deux reprises et ont déjà présenté à M. Pogany des propositions.



THOMAS de H. POGANY

En somme, l'ordre est rétabli pour la durée de l'enquête. Les membres de l'ex-bureau médical prétendaient, présumément, que l'équipe Laurin ne devait pas être réengagée avant que les résultats de cette enquête soient connus. Les commissaires qui en sont chargés ne se sont pas encore présentés à l'Institut et n'ont pas fait savoir de quelle façon ils comptent procéder. L'administrateur soutient que l'Institut, du moins pour le moment, ne peut se passer des services des psychiatres de l'équipe Laurin et que l'enseignement doit continuer.

Décision arbitraire

-- L'administration Lépine-Tassé

L'administrateur intérimaire de l'Institut Albert Prévost a pris sur lui de remplacer le bureau médical de trois membres que l'ancienne administration avait formé conformément aux statuts et règlements de sa charte. Cette décision de créer un nouveau bureau médical comprenant tous les membres de l'équipe démissionnaire ainsi que les trois psychiatres qui formaient le bureau médical légitime est absolument contraire à la loi générale des hôpitaux, déclare aujourd'hui un porte-parole de l'administration Lépine-Tassé.

Survenant quelques jours à peine après la décision du bureau médical légitime de retarder l'étude des demandes d'admission des psychiatres démissionnaires en attendant que la Commission royale d'enquête fasse son travail, la décision de l'administrateur est extrêmement arbitraire.

C'est une incursion évidente, de la part du nouvel administrateur, dans un domaine purement médical, alors que l'équipe démissionnaire avait précisément reproché à l'ancienne administration de s'occuper de problèmes qui n'étaient pas exclusivement administratifs.

Les nombreuses décisions récentes de l'administrateur jettent une lumière nouvelle sur ses intentions réelles d'"organiser" entièrement l'Institut à l'insu du public et à l'encontre de toutes les décisions antérieures d'une administration légitime maintenant suspendue.

Les faits sont éloquents :

(1) l'ex-directeur scientifique de l'Institut occupe depuis lundi le bureau où logeait le directeur médical.

(2) Le nom du directeur médical qui apparaissait en tête de liste sur l'affiche dans la salle d'attente de l'Institut, a été relégué à la fin après ceux de tous les psychiatres et c'est maintenant celui du chef de l'équipe qui mène le bal.

(3) Toutes les réunions des services ont repris depuis lundi alors qu'aucun des psychiatres n'avait encore été réengagé.

(4) La directrice de l'admission a été remplacée par un psychiatre, bien qu'elle ait occupé ses fonctions depuis plus de six ans.

(5) L'une des travailleuses sociales qui avait remis sa démission l'automne dernier est de retour dans la maison depuis ce matin. La rumeur veut que les deux autres soient réintégrées d'ici quelques jours.

(6) La directrice du nursing a été avisée à 9 h. 30 lundi matin, qu'on la relevait de ses fonctions, et à 10 h., elle était remerciée de ses services "vu

Voir DECISION en page 2

L'ancien bureau médical répond

On a accusé les médecins formant le bureau médical d'être introuvables depuis une dizaine de jours, et d'avoir laissé l'Institut sans médecins réguliers. La vérité est la suivante, nous communique le porte-parole des trois médecins. Les Drs Saucier et Brunet ont fait leur service régulier jusqu'au vendredi 13 juillet inclusivement, et une assemblée régulière du bureau médical, réunissant les trois membres du bureau, a eu lieu dans l'après-midi du 13 juillet.

Le service du Dr Amyot a été assuré pendant ses vacances depuis le premier juillet, par un remplaçant qu'il avait lui-même choisi. Les Drs Saucier et Brunet sont maintenant eux-mêmes en vacances depuis lundi, et leurs services sont assurés également par des remplaçants.

Une assemblée régulière du bureau médical a eu lieu à Montréal lundi après-midi.

L'administrateur affirme qu'ils étaient introuvables, mais on a quand même réussi à les rejoindre lundi matin pour les convoquer à une assemblée qui

Voir BUREAU en page 2

Enquête du sana Ross

$310,300 versés à l'Assistance publique servent à d'autres fins

PERCE. (par PAUL CLICHE, envoyé spécial de LA PRESSE) — De 1951 à 1961, le sanatorium Ross, de Gaspé, a affecté un montant total de $310,300, contribué par des subventions que lui avait accordées le gouvernement provincial pour fins d'assistance publique à des fins tout autres que celles pour lesquelles ces sommes d'argent lui avaient été octroyées.

De ce montant, $237,000 ont été donnés à la ville de Gaspé, de 1952 à 1961, pour combler les déficits de son système d'aqueduc ; $53,100 à l'Imprimerie O. Paré, de Québec, propriété de M. Arthur-W. Langlois, de 1953 à 1957, bien que cette entreprise n'eût jamais effectué de travaux pour le sanatorium.

Et le reste a été distribué entre différentes personnes notamment sous forme de bourses d'études accordées à des médecins. C'est ce qui se dégage de la production, hier devant la commission provinciale d'enquête sur l'administration du sanatorium Ross, par le comptable de l'institution,

Voir ENQUETE du sana en page 2

On préfère la "grandeur" des routes

A Rimouski, M. Lesage a dû parler de voirie

par Guy LAMARCHE
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

RIMOUSKI. — Le premier ministre Jean Lesage a terminé sa tournée en Gaspésie hier soir en tentant avec peine de faire passer une fois de plus le message de sa "politique de grandeur" à une foule revendicatrice d'organisateurs libéraux qui lui demandaient d'abord des travaux de voirie.

Froide devant le plaidoyer du premier ministre en faveur de l'éducation, la foule des 450 convives ne lui a consenti qu'une seule acclamation, et c'est lorsque M. Lesage a donné sa parole que les routes 6 et 10 et les routes rurales seraient l'objet de ses préoccupations de ministre des finances et commanderaient des crédits beaucoup plus considérables l'année prochaine".

M. Lesage a manifestement tenté de répéter son geste de lundi soir, à Fort Prével, et de dire franchement à ses organisateurs que sa "politique de grandeur" méritait tout leur appui malgré les sacrifices qu'elle exige des individus.

Il est vrai qu'hier soir, la foule avait été préparée de bien curieuse façon à recevoir le message du chef du parti libéral. Et le député libéral du comté, M. Albert Dionne, a lui-même contribué à mousser les sentiments revendicateurs des libéraux plutôt que de préparer les esprits à entendre M. Lesage exposer sa "politique de grandeur".

Alors qu'à Fort Prével, le candidat libéral défait, M. Louis Doiron, avait parlé de "changement qui fait mal parfois mais qu'il faut accepter", le député Dionne a en quelque sorte donné le mot d'ordre en déclarant :

"Je suis absolument confiant, M. Lesage, que vous allez vous occuper des besoins de la voirie et que le prochain budget vous permettra de leur accorder plus d'argent. Il faudrait qu'une enquête soit faite pour démontrer ce qu'il faut faire pour éviter le pire. Je veux vous signaler, Monsieur le premier ministre, les grands besoins du comté en voirie".

Cette phrase a mérité au député une acclamation impressionnante mais, au lieu de réchauffer la salle, elle l'a refroidie pour le discours de M. Lesage.

"Des routes pour voyager !"

Il s'est même fait interrompre au beau milieu de son discours par un organisateur qui a crié: "Pardon, monsieur le premier ministre, nous voulons

Voir M. LESAGE en page 2

RIMOUSKI, (G.L.) — **"Je ne suis pas le chef d'un gouvernement socialiste, je suis le chef d'un gouvernement libéral et démocratique", a déclaré hier soir M. Jean Lesage qui entendait souligner par là que les gens ne devaient pas tout attendre de l'Etat.**

"Le gouvernement ne peut pas faire tout seul, a-t-il lancé. Le gouvernement et la province ont besoin de l'initiative individuelle et collective de ses citoyens. Aidez-nous à vous aider. C'est ainsi que je résume la philosophie du gouvernement que je dirige".

Une ligne ne signifie pas l'étatisation

RIMOUSKI. (G. L.) — **Le premier ministre Jean Lesage a fait une mise au point hier, en disant que les journaux avaient eu tort de voir une relation entre l'annonce que la ligne de transmission de l'électricité de Québec aux Boules serait terminée des novembre prochain, et la nationalisation de la Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent.**

"Il n'y a aucune relation entre la décision de construire cette ligne de transmission et les pourparlers que le gouvernement a engagés avec la Compagnie de pouvoir du Bas-St-Laurent. Même si l'Hydro-Québec ne devait jamais acquérir cette compagnie, il aurait fallu construire cette ligne de transmission."

"Nous avons causé avec son président, le conseiller législatif Jules Brillant, de l'acquisition possible des actifs de la compagnie par l'Hydro-Québec. La première condition posée par M.

Voir UNE LIGUE en page 2

M. Lesage dans le nord-ouest de la province

QUEBEC. (J.M.) — M. Lucien Cliche, ministre des Affaires municipales, a annoncé que le chef du gouvernement de la province, M. Jean Lesage, fera le tour du nord-ouest québécois entre le 20 et le 26 septembre. Le premier ministre, accompagné de M. Cliche, se rendra en Abitibi-Ouest, en Abitibi-Est, dans Rouyn-Noranda, dans le Témiscamingue et dans la circonscription de Labelle.

Les 27 et 28 juillet, M. Lesage visitera Baie-Comeau à l'occasion du 25e anniversaire de fondation de cette localité.

En Saskatchewan

Le gouvernement étudie la proposition des médecins

SASKATOON. (PC) — Le premier ministre Woodrow S. Lloyd a subitement contremandé une conférence de presse qu'il devait donner aujourd'hui et au cours de laquelle on s'attendait à ce qu'il indique si son gouvernement accepterait une proposition des médecins en grève visant à mettre fin à la crise qui dure depuis 19 jours en Saskatchewan.

On a remis aux reporters qui étaient venus pour interroger le premier ministre, une déclaration du ministre de la santé, M. W. G. Davies, où il était dit que le gouvernement prenait en sérieuse considération la proposition faite par le président du collège des médecins hier. Cette proposition avait été formulée par le président du collège, le Dr Dalgleish, devant des délégués du Nouveau parti démocratique réunis en congrès actuellement en Saskatchewan.

Selon le document remis aux reporters, il appert que le ministre de la santé de la province de Saskatchewan se dit confiant que les pourparlers en marge de cette proposition peuvent se dérouler rapidement.

M. W. G. Davies a déclaré que "si nous réussissons à conclure un accord avec le collège des médecins pour ce qui a trait aux exigences essentielles en vue de mettre fin au boycottage, le gouvernement convoquera la législature en assemblée spéciale.

L'originalité de la proposition présentée par les médecins réside dans le fait qu'on n'exige plus la suspension de la loi d'assurance-santé comme condition de reprise des pourparlers.

Le ministre de la santé a dit que le président du collège avait recouru au seul moyen susceptible de hâter la conclusion d'un accord. Toutefois, il considère que certains points de la proposition auraient besoin d'être précisés et éclaircis.

On sait que le Collège des médecins de la Saskatchewan est revenu, hier, sur sa demande que le gouvernement de cette province suspende sans autre forme de procès la Loi sur la santé publique.

Le Collège a néanmoins réaffirmé que les médecins ne retourneront pas à leurs cabinets avant que la Législature provinciale n'ait, en session extraordinaire, apporté les modifications que réclament les médecins à la loi en question.

Session spéciale

Le premier ministre Lloyd s'est refusé à tout commentaire après le discours du Dr Dalgleish. Si l'on se réfère à l'une de ses affirmations faites plus tôt dans la journée, alors qu'il avait laissé entendre qu'il convoquerait une session spéciale si les médecins acceptaient de reprendre le travail normal, il appert que les positions restent fermes de part et d'autre.

Voir MEDECINS en page 2



UN MEDECIN FACE A LA TOURMENTE — Le Dr H. D. Dalgleish, président du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan est allé exposer le point de vue de ses confrères, hier, aux congressistes du NPD à Saskatoon.

En guise de réponse à Franco?

L'épiscopat veut une revision des rapports patrons-ouvriers

MADRID. (Reuters) — Les évêques métropolites d'Espagne ont demandé aujourd'hui une revision des relations ouvrières-patronales à la lumière de "Mater et Magistra", une encyclique sociale publiée par Jean XXIII en 1961.

Dans une déclaration conjointe publiée aujourd'hui les évêques demandent aux employeurs d'"examiner leurs consciences" afin de savoir s'ils paient "un salaire équitable, qui pourrait bien ne pas coincider avec le salaire minimum".

Ils demandent aux travailleurs de reconsidérer si dans la "défense juste et necessaire de leurs interêts, ils tiennent compte des intérêts de la nation et des conditions dans lesquelles se trouve la firme qui les emploie".

Cette prise de position des évêques espagnols survient le lendemain même de la déclaration du chef d'Etat Francisco Franco dans laquelle il affirmait que son régime a "bâti un édifice social inspiré des encycliques pontificales".

"Parfois même, précisait Franco, nous sommes allés plus loin que ces encycliques. Et, tout récemment, quand cette belle encyclique "Mater et Magistra" a été publiée, nous l'avons accueillie avec allégresse parce que, en Espagne, nous en appliquons le contenu depuis 20 ans".

On se souvient que l'hiver dernier plusieurs voix se sont élevées au sein de l'épiscopat espagnol pour signaler la situation alarmante des travailleurs et réclamer notamment que le salaire moyen fut élevé jusqu'au minimum vital. Plusieurs autres interventions de mouvements catholiques avaient aussi attiré l'attention ces derniers temps sur le malaise qui règne dans les milieux ouvriers d'Espagne.

Le printemps dernier plusieurs grèves éclataient et donnèrent l'occasion à l'épiscopat d'intervenir publiquement et de provoquer des réactions gouvernementales qui mettent maintenant à jour un malaise dans les relations Eglise-Etat.



-- Ah! not' belle victoire dérangée !

D'ici un an

La junte militaire péruvienne promet de nouvelles élections

PARIS, (AFP, UPI, PA) — La junte militaire qui a pris le pouvoir au Pérou après avoir arrêté le président en fonctions, M. Manuel Prado y Ugarteche, a annoncé son intention d'organiser de nouvelles élections en juin 1963, soit un an après celles qui avaient amené les difficultés d'où sortit l'actuelle crise politique. La future consultation devra être, selon le chef de la junte militaire, le général Ricardo Perez Godoy, "propre et pure".

A Lima, le calme semble-t-il, continue à régner, malgré quelques manifestations sporadiques organisées par des étudiants, qui par ailleurs ont été vite dispersées par les forces armées. Toutefois, la Confédération générale du travail du Pérou aurait l'intention de lancer un mot d'ordre de grève générale en vue de protester contre la prise du pouvoir par les militaires. La CGT péruvienne compte parmi ses adhérents environ 75 pour cent des effectifs ouvriers.

Scepticisme à l'étranger

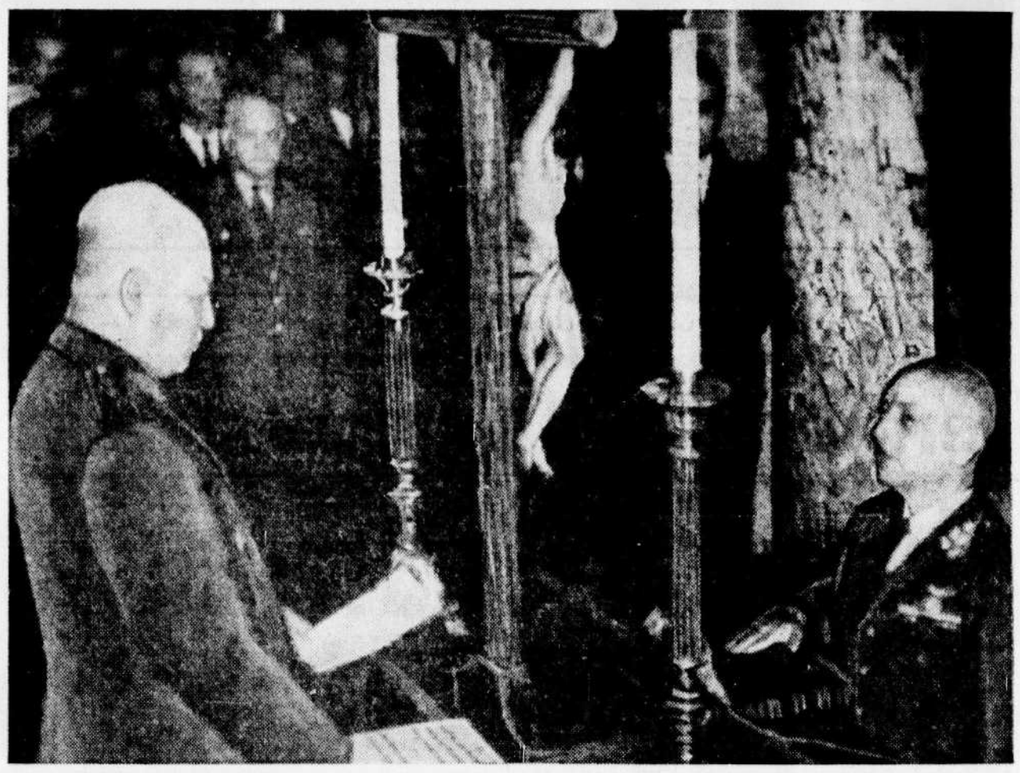
La conviction exprimée par le Dr Julio Vargas Prada, secrétaire général de la junte militaire, selon laquelle, les libertés publiques, y compris la liberté de la presse, devant être "intégralement rétablie" et que les gouvernements étrangers "soutiendront le mouvement quand ils en connaîtront les raisons et les objectifs", ne semble guère être partagée à l'étranger. Les Etas-Unis ont dès hier suspendu les relations diplomatiques avec le Pérou, ce qui va entraîner la suspension de l'aide à ce pays, à l'exception des programmes en voie d'exécution. Toutefois, l'ambassadeur américain à Lima a reçu des instructions de Washington de ne pas quitter son poste.

A Londres, malgré une réaction nettement défavorable, on n'envisage pas de rompre les relations diplomatiques, le coup d'Etat étant jugé une affaire intérieure.

Réactions en Amérique latine

Plusieurs pays, manifestant formellement leur réprobation devant le putsch militaire, ont décidé de suspendre ou de rompre les relations avec le gouvernement actuel du Pérou. La Colombie, le Costa-Rica, qui a en outre lancé un appel à tous les gouvernements démocratiques de l'Amérique pour qu'ils manifestent leur réprobation morale, la République dominicaine et le Venezuela ont décidé de prendre des mesures en ce sens. Le Brésil n'a pas encore pris de décision, mais le ministre des Affaires étrangères de ce pays a exprimé la grande émotion ressentie par son gouvernement qui suit avec la plus grande attention l'évolution de la crise.

Le premier acte de la junte, après la destitution du président Prado, a été d'annuler le résultat des élections de juin et de dissoudre la Commission chargée de surveiller la régularité du scrutin. Le président de la commission, M. Corzo, se trouve actuellement en résidence surveillée parce qu'il n'a pas cédé aux pressions de l'armée qui exigeait l'annulation du scrutin du 10 juin.



A L'OMBRE DU CRUCIFIX, le général Ricardo Perez Godoy, nouveau premier ministre du Pérou, par la volonté de l'armée, fait prêter le serment d'office au major-général Pedro Vargas Prada, ministre de l'Air.

(téléphoto UPD

Injonction : jugement différé

REGINA (PC) — Le juge D. C. Disbery a remis à plus tard sa décision sur une demande d'injonction qui pourrait faire cesser l'activité de la Commission d'assurance-santé de la Saskatchewan.

Advenant qu'elle soit émise, l'injonction demeurerait en vigueur jusqu'à ce que la validité de la loi controversée sur l'assurance-santé soit établie par les tribunaux après le congé de la période estivale.

Les requérants sont MM. Hans Taal, de Saskatoon, vice-président du mouvement populaire de sympathie à l'endroit des médecins mieux connu sous le nom de "Keep Our Doctors"; Lewis MacKenzie Brand, médecin de Saskatoon; et Ralph J. Purdy, de Regina, directeur de l'Association des citoyens libres de Saskatchewan.

Tous trois soutiennent dans leur requête que l'application de la Loi sur l'assurance-santé est hors de la compétence des autorités provinciales.

Me Alan Embury, leur procureur, a déclaré effectivement que la loi a pour effet de déqualifier pratiquement tout citoyen de la province désireux de solliciter un mandat de député ou de conserver un siège à la Législature.

Il a déclaré que ceux qui sont considérés comme bénéficiaires ou admis à l'être aux termes de la loi de même que les médecins qui acceptent des honoraires de la commission sont déqualifiés si l'on s'en tient aux dispositions de la loi sur l'Assemblée législative.

Les requérants soutiennent également que la mise en preuve de la mesure n'a pas été faite selon les prescriptions de la loi parce que le comité consultatif de pas plus de 25 membres qui était prévu par la loi n'a pas été formé. Ceci rend nul et non avenu l'arrêté ministériel du 4 mai, qui fixait au 1er juillet l'entrée en vigueur du programme obligatoire d'assurance-santé.

AUTRE SON DE CLOCHE

Par ailleurs, Me Derril McLeod, procureur de la Commission, prétend que les requérants ne sont pas bénéficiaires aux termes de la loi pas plus qu'ils ne l'étaient au moment de l'institution des procédures.

"Tant que le requérant ne jouit pas d'un service d'assurance, il ne peut être considéré comme un bénéficiaire", a ajouté Me McLeod. Ceci signifie que rien ne l'empêche de siéger à la Législature.

Me McLeod a exprimé l'avis que même si le président du tribunal souscrivait à certaines prétentions des requérants, "ça ne le justifiait pas d'accorder l'émission d'une injonction". Et il a ajouté que "même si la loi est ultra vires comme on le prétend, il n'en résulte pas un tort irréparable aux plaignants ou à quiconque".

COMITE CONSULTATIF

Au sujet du comité consultatif, le juge Disbery a fait remarquer qu'il lui semblait que la Législature avait adopté des dispositions prévoyant que la mise en oeuvre du programme serait effectuée conjointement par le conseil des ministres, la Commission de l'assurance-santé et le comité consultatif.

"Sept mois après l'entrée en vigueur du programme, a noté le juge, le comité consultatif n'est pas formé. Le procureur des requérants soutient que la formation du conseil était requise avant la mise en oeuvre du programme."

Me McLeod a répliqué que la Législature n'avait pas fixé de date pour la formation de ce comité. "Il s'agit là d'une obligation à remplir dans un délai raisonnable", dit-il.

Pour sa part, Me Embury a souligné que les requérants n'avaient nullement l'intention de forcer le cabinet à former le comité. "Nous disons simplement qu'il devrait d'ores et déjà être en fonction et qu'il n'en est rien."

ENQUETE DU SANA ROSS

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lewis Fitzpatrick, de plusieurs liasses de chèques qui représentent les sommes que les autorités du Sanatorium ont affectées à des fins autres que celles pour lesquelles le gouvernement les leur avait octroyées officiellement.

Au cours de la séance d'hier, le juge Victor Chabot, président de la Commission, s'est élevé contre la conception que se font plusieurs administrateurs municipaux du rôle des institutions et communautés religieuses dans le paiement des taxes municipales.

Un ancien maire de la ville de Gaspé, M. Russell Keays, venait d'expliquer au procureur, Me Robert Cliche, que la principale raison pour laquelle son administration avait fait des démarches pour obtenir des sommes du Sanatorium afin de boucler son budget d'aqueduc provenait du fait que les institutions religieuses de la localité étaient loin de payer des taxes raisonnables pour le service d'eau.

Pour une évaluation de quelque $4 millions, les contribuables ordinaires versaient annuellement $22,300 en taxes d'eau, mais les institutions et communautés religieuses, qui étaient évaluées à quelque $8 millions, ne versaient que $5,350, soit moins que la quart de la première catégorie, a expliqué M. Keays.

"D'ailleurs, a-t-il enchaîné, nous avons tenté de leur en faire payer plus mais nous n'avons pas réussi. Nous étions convaincus cependant que nous suivions en cela la pratique qui existe dans notre province de ne pas taxer les communautés religieuses."

"C'est faux . . ., s'est aussitôt exclamé le juge Chabot. Les communautés religieuses qui comprennent leur devoir civique savent qu'elles doivent contribuer autant que les autres citoyens au bien-être de leur municipalité. Bien entendu, il ne s'agit pas de leur faire payer des taxes foncières, mais pourquoi ne pas leur faire payer équitablement leur part lorsqu'il s'agit de services municipaux ?"

M. Keays a précisé qu'à Gaspé les institutions et communautés en question sont le séminaire, l'évêché, les Ursulines, les Soeurs du Christ-Roi, les Pères Oblats et l'Hôpital.

Il a également expliqué que la construction du nouveau système d'aqueduc avait coûté $400,000 à $500,000 de plus que prévu à cause d'erreurs.

La commission Chabot a pratiquement terminé ses audiences à Percé. Il ne lui reste qu'un témoin à entendre aujourd'hui. Puis on ajournera "sine die".

Un dernier témoin, M. Arthur-W. Langlois sera probablement entendu dans quelques semaines à Québec. La commission créée par un arrêté ministériel datant du 4 juin dernier, a un autre mandat : celui d'enquêter sur l'administration du sanatorium Bégin, de Ste-Germaine-de-Dorchester.

MEDECINS

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lloyd a déclaré que, jusqu'ici, le Collège des médecins et chirurgiens de la province n'avait pas répondu aux offres gouvernementales destinées à mettre fin à la dispute au sujet du programme d'assurance-santé.

"Je comprends difficilement que l'on demande à un gouvernement de faire plus que de satisfaire les demandes de tout groupement. Je ne puis dire pourquoi les médecins n'ont pas répondu à nos offres."

Il a résumé la position de son gouvernement : "Un médecin est libre de pratiquer à l'intérieur ou à l'extérieur du programme, selon son choix. Un retour au travail des médecins devrait être accompagné d'une session spéciale de la Législature afin de légiférer en ce sens. Une commission peut être créée afin d'étudier toutes ces procédures. Enfin, on poursuivra les négociations, avec l'aide de personnes de réputation."

M. Lloyd a ajouté qu'il n'était pas simplement question du programme d'assurance-santé. "Il est également question de savoir si des procédures démocratiques adoptées par le pouvoir parlementaire dûment constitué sont viables et si la population peut y croire".

Lutte pour la démocratie

Au cours du même congrès, le chef national du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, qui a été défait le 18 juin dernier dans Regina, a prononcé son plus important discours depuis les élections fédérales.

Il a imputé la situation et la crise actuelles au Collège des médecins et au parti libéral qui représente l'opposition en Saskatchewan.

M. Douglas, l'architecte du plan si controversé, a déclaré que la dispute entre le gouvernement et les médecins allait beaucoup plus loin qu'on le pensait et mettait en cause la survie même de la démocratie parlementaire.

Il a rejeté la demande de plébiscite du Collège des médecins, alléguant que la province est administrée selon le régime parlementaire et non selon des référendums.

M. Douglas a accusé les médecins de chantage et d'intimidation dans leurs tentatives de persuader le gouvernement provincial de rappeler ou restreindre une législation conçue par un régime élu au suffrage populaire.

Seuls des "facistes ou des communistes", selon le leader fédéral du NPD, peuvent trouver quelque profit à la suppression de la démocratie parlementaire.

On sait que c'est M. Douglas qui, en 1947, fut le pionnier de l'assurance - hospitalisation au pays en instaurant un plan d'assurance - hospitalisation en Saskatchewan, dont il était alors premier ministre. Ce plan devait par la suite être repris, sous une forme ou une autre, par tout le pays.

Le chef fédéral du Nouveau parti démocratique s'en est pris hier à la chaîne de journaux que dirige les Sifton. M. T. C. Douglas s'adressait aux membres de son parti réunis en congrès en Saskatchewan. Il a dit que les journaux de cette chaîne avaient agité l'opinion publique en marge de la crise provoquée par la mise en application de la loi de l'assurance-santé.

"A un moment donné, dit-il, ces journaux ont presque incité le citoyens de Saskatchewan à l'insurrection civile."

"Les grands journaux d'information, d'ajouter M. Douglas, ne devraient pas posséder de postes de radio et de télévision, ce qui leur assure un monopole sur les moyens d'information".

VENTE

FENÊTRES

D'ALUMINIUM - 3 RAINURES

Meilleure qualité

Garantie de 5 ans

19.95 ch



Toute grandeur jusqu'à 90 pouces combinés (36" x 54") Installation si désiré Démonstration gratuite à domicile Facilités de paiement

RI. 7-4044

alstar industries ltd.

4045 CHEMIN COTE-DE-LIESSE



DEUX DES TROIS NOUVEAUX psychiatres d'Albert-Prévost le Dr Jean-Louis Langlois, à gauche, et le Dr Robert Buies, à droite, qui avec le Dr Guy Da Silva viennent d'être engagés par l'administrateur de l'institution, M. Thomas H. de Pogany.

UNE LIGUE

SUITE DE LA PAGE 1

Brillant c'est que les employés de la compagnie devront continuer à travailler au même endroit. C'est une condition que j'ai acceptée avec plaisir.

"Certains journaux ont conclu, au sujet de la continuation de la ligne de l'Hydro-Québec aux Boules, que l'expropriation était décidée."

"Tout ce que j'ai déclaré, c'est que les câbles qui passent de la rive nord aux Boules ne donnent plus satisfaction, et que la nouvelle ligne de transmission de l'Hydro-Québec sera prête à temps pour les opérations de la nouvelle usine de Chandler."

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

des routes pour voyager dans notre comté".

— La voirie, je vais vous en parler tout à l'heure", a répondu M. Lesage qui, après cela, semblait avoir perdu de la flamme qu'il avait jusque-là au cours de sa tournée.

Il commença son discours en parlant d'éducation. Il avait malheureusement manqué une rencontre avec 800 écoliers qui l'attendirent une heure en vain à l'aéroport de Rimouski. Un orage avait retardé d'une heure et demie le décollage de Gaspé.

"Ces jeunes m'attendaient, a dit M. Lesage, pour me dire combien ils tiennent à ce que nous continuions et amplifiions si possible notre programme d'éducation".

Le premier ministre a aussi parlé de sa tournée de huit jours en Gaspésie et dans le Bas du Fleuve.

"Ces contacts sont tellement essentiels à l'heure présente, dit-il. Comment puis-je savoir parfaitement quelle est la pensée de la population, quelle orientation vous voulez que je donne à la politique ?"

C'est alors qu'il fut interrompu par la phrase que l'on sait.

Il a continué en disant que jamais un gouvernement n'avait autant dépensé, car le budget est de un milliard deux cents mille dollars. Il a aussi repris la parole qu'il a eue lundi soir pour défendre sa politique d'emprunt.

Mais à Fort Prével, les organisateurs ont avalé la pilule, ont admis qu'au fond c'est lui qui a raison. Hier soir à Rimouski, les libéraux ne semblaient avoir qu'une préoccupation: entendre des promesses précises sur des projets concrets, et en particulier dans le domaine de la voirie.

"$225 millions, c'est raisonnable"

M. Lesage a précisé qu'il ne préconisait pas une politique d'emprunt à l'infini. "Il y a tout de même une limite a-t-il dit, et comme ministre des Finances j'ai considéré que des emprunts de $225 millions pour cette année, cela était raisonnable".

"L'éducation prend déjà au-delà de $300,000. Je suis sûr que parmi vous, il n'en est pas un qui reprocherait au gouvernement de mettre l'accent sur l'éducation."

"L'université peut vous paraître très loin à plusieurs, mais l'université, c'est le phare qui nous guide vers l'avenir.

Nous avons vécu trop longtemps dans l'isolement, comme une race à part. Nous sommes un groupe de 6 millions de Canadiens français parmi des centaines de millions d'Anglo-saxons. Est-ce qu'on réalise bien l'effort que nous avons à faire, non plus pour exister, mais pour vivre et prospérer"?

Continuant à parler à découvert, comme s'il cherchait en vain les paroles puissantes qui pourraient enfin gagner cette foule peu enthousiaste devant ses réflexions, le premier ministre a déclaré soudainement :

"Je veux être sûr que le peuple du Québec pense comme moi. Je veux être sûr que son coeur bat avec le mien pour assurer l'avenir de nos enfants".

Il s'est dit convaincu que les gens sont prêts à faire les sacrifices qui s'imposent.

La voirie

Et il en vint à la voirie.

"Savez-vous, dit-il, que dans plusieurs provinces et Etats américains, les gouvernements dépensent pour la voirie seulement les revenus des taxes sur l'essence et les permis ? Au Québec, nous dépensons $250 millions, alors que nous récoltons à peu près $160,000,000."

"Nous avons pris la voirie en 1960 dans un état épouvantable. Nous avions la route 9, la route de la mort, et cela pressait. Les accidents s'y multipliaient et il était important de compléter dès cette année cette artère centrale de notre province."

"Mais nous ne vous avons pas négligés pour cela", a dit M. Lesage. Et c'est alors qu'il parla des projets pour les routes 6 et 10 et des voies rurales.

Nomination de deux juges de district

QUEBEC. (J.M.) — Le conseil des ministres, présidé par M. Jean Lesage, vient de procéder à la nomination de deux nouveaux juges de district :

1. — M. Alexandre Bastien, de Québec, déjà vice-président de la "Commission du salaire minimum;

2. — M. John Sheehan, de New-Carlisle, déjà vice-président de la "Commission municipale de la province".

Natif de Saint-Jean, (N.-B.), M. Sheehan a obtenu le baccalauréat ès-arts de l'université Saint-Joseph, puis une licence en droit de l'université Laval. Avocat, il a été l'associé de M. John-A. Kelly et de M. Dominique Lévesque, père de M. René Lévesque. On lui a confié les fonctions de bâtonnier du Barreau du Bas-Saint-Laurent, en 1957. Il est conseiller de la reine depuis 1960. C'est un des fondateurs et le premier président de la Chambre de commerce de New-Carlisle.

DECISION

SUITE DE LA PAGE 1

son refus de collaborer" avec sa remplaçante. Le rengagement de Mlle Bélanger, on s'en souvient, était une question **sine qua non** du retour de toute l'équipe.

En somme, l'administrateur pose tous les gestes nécessaires qu'exigeaient les psychiatres démissionnaires pour prendre la maîtrise absolue de l'Institut, bien qu'ils aient abandonné la maison le 1er juillet et qu'une Commission royale d'enquête ait été chargée d'examiner le problème opposant l'administration et les psychiatres.

La météo

Minimum cette nuit : 55

Maximum demain : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa ; Pontiac, Témiscaminque, Abitibi, Laurentides, Mauricie et région de Québec :** Généralement ensoleillé, températures saisonnières aujourd'hui et demain. Vents du nord de 15 milles après-midi ; brises légères ensuite. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 55 et 80 ; Ottawa, Témiscamingue et Québec, 50 et 80 ; Rouyn, Noranda, Val d'Or et Sainte-Agathe, 45 et 75 ; La Tuque, 45 et 80.

Cantons de l'Est ; régions du Lac Saint-Jean et de la baie Comeau : Nuages cessant ce soir ; demain, généralement ensoleillé. Températures saisonnières. Vents du nord-ouest de 15 milles tombant ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 50 et 80 ; Chicoutimi, 45 et 80 ; Baie Comeau, 45 et 75.

Régions de Rimouski, de Gaspé et des Sept-Iles : Généralement nuageux jusqu'à cette nuit ; demain, ensoleillé sauf intervalles nuageux. Moins chaud. Brises légères, puis demain après-midi vents du nord de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 50 et 70 ; Gaspé, 50 et 65 ; Sept-Iles, 45 et 70.

BUREAU

SUITE DE LA PAGE 1

devait avoir lieu à 5 h. lundi à l'Institut. Or, leur propre assemblée se terminant à peu près à la même heure, il fut impossible au bureau médical d'assister à l'assemblée convoquée par l'administrateur.

M. Pogany est parfaitement au courant de cette assemblée, étant donné qu'il fut averti par télégramme vers 5 h., que le bureau médical maintenait sa décision de retarder l'admission des psychiatres en attendant que la Commission d'enquête ait fait ses recommandations à qui de droit.

Selon M. Johnson

L'UN sera le parti le plus démocratique

QUEBEC. (J.M.) — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, a déclaré aujourd'hui que, depuis son accession au poste de leader de l'Union nationale en septembre 1961, son souci est de faire de cette dernière une "organisation parfaitement structurée à tous les niveaux", mais cependant "le parti le plus démocratique de toute l'histoire du Québec".

Le député de Bagot a rappelé la formation du secrétariat général et du conseil des recherches de l'Union nationale; et il a ajouté qu'une section anglaise sera bientôt créée au sein du secrétariat afin de répondre aux besoins de l'élément anglophone.

M. Johnson a fait allusion à trois décisions importantes qui viennent d'être prises par les dirigeants de son parti :

1—Les chartes d'association de comté ne seront octroyées que lorsque le nombre minimum de six membres par bureau de scrutin dans le comté concerné aura été atteint et, de préférence, ces six membres comprendront deux représentants de chacune des sections senior, dames et jeunes.

Responsabilités

2 — Ces six "supporteurs" dans chacun des bureaux de scrutin auront les responsabilités de fournir au conseil de recherches les renseignements nécessaires sur les besoins et les problèmes locaux, en vue de l'élaboration du programme du parti; en outre, ils seront responsables de la diffusion de ce programme dans leurs milieux respectifs et devront être prêts, à l'annonce de la tenue d'une élection, à fournir le personnel compétent requis, tel que prévu par la loi électorale.

3 — Il a été décidé qu'une importance prépondérante serait accordée au conseil de recherches. "Lorsque viendront les élections, a dit M. Johnson, nous devons être prêts non seulement à livrer une lutte victorieuse, mais plus encore à donner à la province de Québec une bonne administration qui tiendra compte des besoins réels de la population. La politique de l'Union nationale, considérant le rôle supplétif de l'Etat, est d'aider ceux qui en ont besoin dans la mesure où ils en ont besoin, et de laisser à ceux qui en ont les moyens la liberté que leur permet leur aisance dans l'organisation de leur vie personnelle."

Le député de Bagot a dit encore que l'Union nationale est le parti du peuple; et M. Johnson a invité Canadiens de langue anglaise et Néo-Canadiens à s'y rallier.

Un missile intercepté en plein vol

WASHINGTON. (PA) — Le département de la Défense annonce qu'un projectile Nike Zeus lancé del 'île de Kwajalein, dans le centre du Pacifique, a intercepté une fusée Atlas partie de Californie, soit à 4,500 milles de distance. C'est la première fois qu'un projectile intercontinental est ainsi intercepté en plein vol. Le projectile intercontinental atteint plusieurs centaines de milles de hauteur, une vitesse horaire maximum de 16,000 milles.

Pour l'épreuve du jour, les projectiles ne portaient pas d'ogive nucléaire. Par contre l'essai mettait en oeuvre des appareils de traçage et de détection extrêmement précis. Le département de la Défense ne précise pas si le projectile intercepté a été entièrement détruit par le choc.

La première loi de l'Histoire est de ne pas oser mentir ; la seconde, de ne pas craindre d'exprimer toute la vérité.

LEON XIII.

"Parce qu'il est dans la légalité"

Ferhat Abbas prend position publiquement pour Ben Bella

TLEMCEN. (AFP, Reuter, UPI) — "J'ai pris position dans la mesure où je me considère du côté de la légalité. Or, pour moi, M. Ben Bella est de ce côté-là", a déclaré hier à Tlemcen, M. Ferhat Abbas, ancien président du GPRA.

L'alliance Abbas-Ben Bella, que le premier vient de rendre en quelque sorte officielle, apparaît en fait comme une sorte de "mariage de raison", puisque l'ancien président du GPRA n'accorde pas nécessairement un appui inconditionnel à Ben Bella.

Interrogé sur la question de savoir s'il se trouvait à Tlemcen en tant que médiateur ou en tant que partisan des thèses ben-bellistes, M. Ferhat Abbas a précisé : "Dans une démocratie réelle, le citoyen a tous les droits, sauf celui de violer la loi. Ma présence ici signifie que je suis pour le respect de l'autorité du Comité national de la révolution algérienne".

Le conseil des willayas "en repos"

M. Abbas a également déclaré qu'il attendait à Tlemcen le résultat des travaux du conseil des willayas. "Je suis convaincu, a-t-il dit, que cette conférence donnera des résultats positifs".

Entretemps, on a appris que le conseil des six willayas aurait interrompu sa session pour 24 heures. On croit que les chefs des willayas sont en train de préparer un "bureau politique" du FLN. Si ce dernier est mis sur pied, Ben Bella et ses fidèles y joueraient un rôle de premier plan, pensent les observateurs, qui sont d'ailleurs en majorité d'avis que le vice-président du GPRA sortira finalement vainqueur à la fin du conseil des willayas.

Questionné au sujet de son éventuelle candidature aux prochaines élections, M. Ferhat Abbas a déclaré : "Je suis un militant. Si le FLN me demande de poser ma candidature, je le ferai. Dans le cas contraire, je demeurerai chez moi".

Enfin, au sujet de l'édification d'un "Etat socialiste" et de la nécessité d'un "parti unique" dont M. Ben Bella a parlé dans son discours d'Oran, M. Abbas a précisé : "Le vice-président du GPRA n'a fait que confirmer les décisions de Tripoli. En ce qui concerne le parti unique, il s'agit d'une idée personnelle de M. Ben Bella".

"Partisan de la démocratie et de la liberté d'opinion, j'exprimerai cette idée d'une manière. Je dirai que l'Algérie ne sortira du moyen-âge ou le colonialisme l'a plongée, qu'avec un parti majoritaire susceptible de doter l'Algérie d'une économie socialiste capable de mettre le pain sur la table de l'ouvrier et du paysan et de détruire le "gourbi" (masure) qui est la honte de notre pays".



LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 19 JUILLET 1962 — 78e ANNEE — No 231

Contre l'administration Drapeau-Saulnier

Front unique d'opposition en octobre?

par **Raymond MASSE**

Y aura-t-il un front des éléments "anti-Drapeau", des éléments de l'opposition actuelle, sur la scène municipale lors de l'élection montréalaise qui se tiendra dans un peu plus de trois mois ?

Un front qui batailerait en vue de déloger le Parti Civique de Montréal de l'hôtel de ville où il règne hors de tout doute depuis novembre 1960 ?

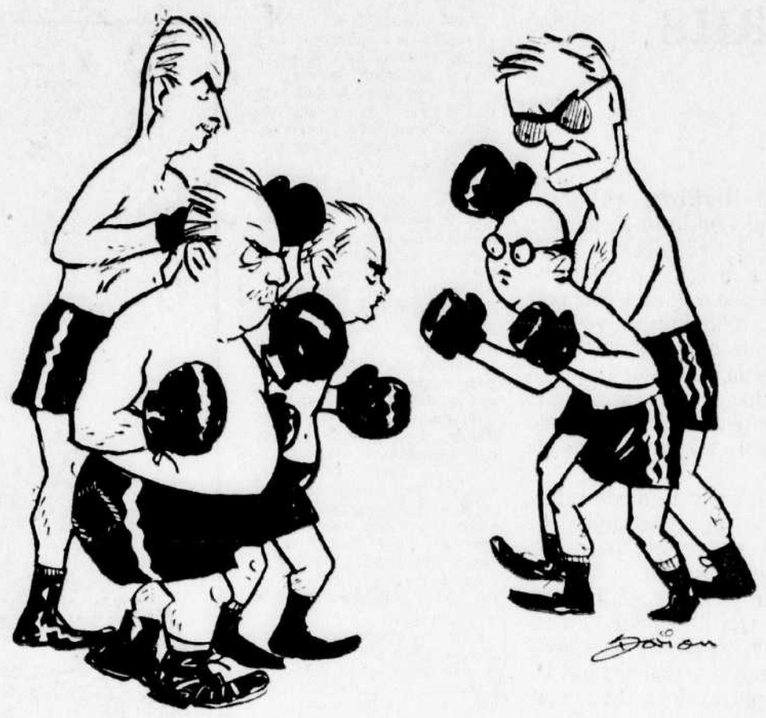
Verra-t-on, par exemple, un nouveau groupe, une alliance "anti-Drapeau-Saulnier", anti-PCM" ?

Une coalition DesMarais-Croteau? Puis Fournier et Cie? Y compris des conseillers ou d'anciens conseillers étiquetés "indépendants" ?

Une alliance sans précédent, quoi !

Voilà une question toute nouvelle, fraiche de ce matin, sur la scène politique municipale.

C'est chose possible et pour bientôt, selon ce qu'a révélé, ce matin, à l'hôtel de ville, M. Lucien Croteau, un vieux routier des milieux municipaux bien que relativement jeune, considéré par plusieurs l'un des principaux artisans de la défaite de Me Jean Drapeau, C.R., comme candidat à la mairie, en 1957.



Dans l'arène municipale

M. Croteau espère et il affirme que d'autres — qu'il ne nomme toutefois pas — partagent son espoir.

"Des démarches et des pourparlers sont présentement en cours dans le but d'unifier les éléments de l'opposition", a en effet affirmé le chef-fondateur du "Ralliement du Grand Montréal", groupement né en 1957 et maintenant disparu.

M. Croteau a déclaré: "Les effectifs opposés à l'administration actuelle sont nombreux et nous travaillons présentement à leur unification. Ils se composent d'abord d'une bonne douzaine de conseillers municipaux indépendants qui ont vaillamment résisté à la pression, de quelques valeureux candidats défaits de la dernière élection auxquels viennent s'ajouter plusieurs collaborateurs nouveaux susceptibles d'apporter plus de vigueur à une équipe recrutée dans les milieux professionnels, commerciaux et ouvriers. Certains groupes politiques qui n'ont pas eu de succès en 1960 comptent aussi des hommes de valeur. Par ses décisions arbitraires, l'administration Drapeau-Saulnier a semé le mécontentement dans plusieurs milieux et chez de multiples groupes d ecitoyens a diverses activités civiques."

Suit un pressant appel de la part de M. Croteau et de personnes dont il ne révèle pas, pour l'instant, les noms : "A tous ces gens, nous offrons notre entière coopération et nous les invitons à joindre leurs efforts aux nôtres. Ces divers éléments travaillant d'un commun accord auraient tôt fait de débarrasser Montréal de deux fanatiques irresponsables" (soit M. Drapeau et M. Lucien Saulnier, actuellement président du comité exécutif).

Comité provisoire

En plus de souligner que le nom du "groupe" et des membres du "comité provisoire" seront connus "d'ici quelques jours", M. Croteau note : "Quant à nous, nous ferons la lutte, quelle que soit l'issue des pourparlers en cours dont nous espérons fortement le succès. La devise de Montréal — "Concordia Salus" — ne saurait mentir et l'avenir de la métropole ne réside pas dans la dictature et l'intransigeance mais dans la démocratie agissant à la faveur de la concorde parmi les hommes de bonne volonté".

Il précise davantage : "A l'approche des élections municipales, je crois opportun de faire part au public montréalais qu'avec un groupe de collaborateurs, je participerai activement à la lutte contre l'administration Drapeau-Saulnier.

"Nous travaillons présentement à la formation d'une équipe complète susceptible de donner à la Cité de Montréal une administration compétente, à la fois démocratique et homogène.

Activité exclusivement municipale

"Les activités de notre groupe seront exclusivement municipales. Aussi sera-t-il formé de citoyens d'allégeances politiques diverses, de l'adhésion de différentes organisations et de personnes désireuses de collaborer à la mise en oeuvre d'un programme que nous rendrons public dans quelques semaines.

Non sans faire allusion à la défaite qu'a connue Me Drapeau, il y a près de cinq ans, M. Croteau d'ajouter : "Nous saurons encore, au mois d'octobre, soulager la ville de Montréal de la dictature de ce matamore et de son arrogant adjoint".

M. Croteau prétend qu'en 1960, "le Parti civique tira avantage de la division de ses adversaires composés de candidats indépendants, et de plusieurs groupes politiques dont celui des anciens collègues de MM. Drapeau et Saulnier qui n'étaient pas encore remis des coups de poignard au dos qu'ils venaient de recevoir".

Ce matin, M. Croteau n'a pas été tendre à l'endroit du PCM, de ses dirigeants, de ses autres membres.

Il parle de "conseillers fantoches qui ne sont pas sortis de leur boîte à surprise et qui sont encore moins connus qu'ils ne l'étaient lors de l'élection de 1960".

Il soutient que "les conseillers élus sous l'étiquette PCM ont tous été placés sur la glace au lendemain de l'élection et sont restés figés depuis".

Il lance ensuite : "Seule la cloche pour l'appel du vote fait sortir spontanément de leur léthargie ces "rubber stamps" automatiques".

L'exécutif

L'exécutif ? "A part MM. Drapeau et Saulnier, il faut référer aux journaux du temps de leur nomination, en 1960, pour y trouver le nom des membres de ce comité".

Les problèmes métropolitains ? "Contrairement à nos intérêts vitaux, l'administration Drapeau - Saulnier n'a pas tardé à créer à Montréal un régime à la fois séparatiste et accaparateur, isolant d'abord la métropole de toutes les municipalités voisines et tentant ensuite de les faire disparaître en les fusionnant à Montréal et en les assujettissant à leur domination dictatoriale qu'ils voulaient étendre à toute la région".

Le métro

Le métro ? "Pour garder le contrôle exclusif de la construc-

Voir FRONT en page 11

Corps sur le pavé une heure et demie après l'accident

par **Martin PRONOVOST**

"C'est affreux . . . c'est immoral . . . C'est incroyable !" telles sont les expressions émises par un prêtre, sur la scène d'un accident à Côte-Ste-Catherine, à l'intersection des routes 9c et 3, en constatant, comme des centaines de témoins, qu'une des victimes, tuée sur le coup, gisait sur le pavé . . . une heure et demie après l'accident !

L'indignation des curieux a atteint son paroxysme lorsque deux des trois véhicules impliqués dans l'impact ont été remorqués au garage, croyez-le ou non, 15 minutes avant que l'on se préoccupe du corps de la victime . . . le fourgon de la morgue se faisant toujours attendre. Quant aux ambulances, 40 minutes se sont écoulées avant leur arrivée.

Une fois de plus, à cette occasion, il a été démontré l'urgente nécessité de doter les agents de la police provinciale de voitures-ambulances afin de secourir les blessés avec plus de rapidité.

L'accident dont il est question ici est survenu à 7 h. 25. Deux minutes plus tard, l'épouse du propriétaire du restaurant "Four Aces", situé juste en face, appelle la PP.

Vingt minutes plus tard, arrive en trombe un jeune policier (tout frais émoulu de l'école d'entrainement) sans expérience pratique mais rempli de la "théorie" policière.

Calepin en mains, sa principale préoccupation est de faire les constatations d'usage. (Il paraît qu'il y a beaucoup de formules à remplir). Il questionne les blessés, sauf la jeune femme qui gît inconsciente sur le pavé. Durant ce temps, une sexagénaire, tuée sur le coup, est toujours dans le véhicule qu'elle occupait, à la vue des curieux.

A 8 h. 05, soit 40 minutes après l'accident, arrivent deux ambulances privées de Lachine. Discussion sur le choix des hôpitaux et les ambulanciers partent enfin avec les blessés.

A ce moment, la circulation est complètement paralysée. La route est encombrée et personne pour maintenir l'ordre.

A 8 h. 15, on se décide enfin à couvrir le cadavre de la victime après l'avoir sorti du véhicule, pour l'étendre sur le pavé.

A 8 h. 25, exactement une heure après l'accident, une deuxième voiture de la PP arrive en trombe. Un monsieur en civil (sans cravate) en descend, sort un ruban métallique et . . . prend des mesures sur la route. Durant ce temps, une femme sans vie gît toujours sur le pavé.

Finalement, à 8 h. 55, la camionnette blanche de la morgue arrive, les deux préposés en descendent, endossent leur bel uniforme blanc, préparent la civière, examinent les lieux et . . . enfin, enlèvent la victime, au grand soulagement des centaines de curieux.

Toutefois, il serait injuste de ne pas mentionner la présence sur les lieux de deux remorques de garage . . . à peine quatre minutes après l'accident pour attendre durant une heure et vingt minutes pour prendre chacun un client-auto.

Dans cet accident, Mlle Dorothée Moncriet, âgée de 65 ans, du 801 de la rue Greene, à Montréal, a été tuée instantanément. Les blessés sont : Mme Madeleine Antonelli, 37 ans, 2427, rue Jolicoeur, Montréal; Mme B. Laganière, 33 ans, 21, rue Barbeau, à Delson; M. Ovila Laganière, 40 ans, même adresse; M. et Mme Urbain Faugère, âgés respectivement de 67 et 75 ans, du 453 de la rue Riel, à Verdun; et leur gendre, M. Lionel Deschamps, 51 ans, même adresse.

M. Lévesque conserve sa bonne humeur

QUEBEC. (J. M.) — Les divers bruits qui ont couru dernièrement n'ont pas fait perdre à M. René Lévesque sa bonne humeur.

Un des premiers ministres à sortir de la salle des délibérations du cabinet provincial, le député de Laurier auquel les journalistes demandaient s'il y avait "du nouveau", s'est exclamé en riant :

—"Il faut que j'aille tout de suite appeler Jean Drapeau."

M. Lévesque faisait ainsi allusion à la rumeur qu'il a d'ailleurs niée catégoriquement et selon laquelle il aurait l'intention, avec M. Drapeau, de fonder un nouveau parti politique.

Deux villes s'unissent et forment...

Un comité pour résoudre le problème de la circulation, avenue Rockland

par **Jean SISTO**

Un proverbe anglais dit: "Si vous ne pouvez résoudre un problème, formez un comité . . ." Les maires Réginald Dawson et Romuald Bourque, et les conseillers de Ville Mont-Royal et d'Outremont, réunis hier soir à l'hôtel de ville d'Outremont, ont décidé de former un comité qui sera chargé d'étudier le problème de la circulation sur l'avenue Rockland, près des voies ferrées . . .

Il ressort des débats d'hier soir, qu'il ne suffit pas de décongestionner ce secteur aux heures de pointe pour résoudre du coup le problème de la circulation dans les deux villes. Les deux conseils municipaux ont pris connaissance (ou du moins reconnaissance) des plans soumis le 7 octobre 1959 par les ingénieurs conseil Lalonde, Girouard et Letendre, proposant soit un viaduc au coût de $1,220,000, soit un tunnel au coût de $1,200,000, sous les voies ferrées. Mais, supposant le problème résolu à cet endroit précis, le flot d'automobiles sera bloqué soit à la rue Jean-Talon soit aux rues Van Horne ou Côte-Ste-Catherine . . . D'où la formation du comité, composé de trois conseillers de chaque ville, qui devra faire une étude de tous les aspects du dilemme. Le comité, dont les maires font partie ex-officio, devra faire rapport le 1er octobre . . . 1962, comme a tenu à le préciser un des échevins.

M. Antonio Lalonde, de la firme précitée, a expliqué ses plans qui dorment depuis 1959 et s'est prononcé nettement en faveur d'un tunnel sous les voies plutôt que d'un viaduc, principalement à cause de la hauteur, et par suite de la déclivité que l'on devrait donner au viaduc. Le tunnel, qui aboutirait du côté de Ville Mont-Royal à la rue Beaumont, ne demanderait aucune expropriation d'immeubles et serait aménagé de telle façon que les résidants de Rockland puissent sortir et rentrer chez eux . . . (ce qui est commode). M. Lalonde a toutefois fait remarquer que si le décongestionnement du coin est indispensable, il n'en reste pas moins que, bientôt, il faudra percer un autre débouché entre les deux villes afin d'écouler quelque peu adéquatement la circulation.

Le boulevard l'Acadie est

Voir DEUX VILLES en page 11

FAITS divers

Faux $20

Après la distribution massive de faux billets de $10 qui a donné beaucoup de fil à retordre aux membres de la Gendarmerie canadienne, un autre problème se pose maintenant à cette force policière. En effet, de faux billets de $20 ont fait leur apparition il y a quelques semaines. Seulement quelques exemplaires ont été mis en circulation jusqu'à maintenant, mais la distribution semble vouloir se continuer.

Hier soir, un marchand de la rue Bélanger s'en est fait refiler un. Il s'en est heureusement aperçu à temps et il a pu donner une bonne description de l'automobile du suspect de même que le numéro de la plaque d'enregistrement. L'automobile venait de la Floride. L'alerte a immédiatement été donnée et les policiers de la ville recherchent ardemment ce véhicule.

Maniaque sexuel

Un maniaque sexuel s'est manifesté à quatre reprises, entre 3 h. 30 hier après-midi et 8 h. hier soir, rues Madison, Borden et Snowdon. Selon les déclarations des quatre victimes, l'individu serait âgé d'environ 40 ans.

Le maniaque s'en est pris à deux fillettes de 8 et 9 ans, à une adolescente de 15 ans et à une jeune femme. Dans trois des quatre cas, le maniaque aurait échoué dans ses tentatives d'emmener ses victimes dans des endroits déserts. On croit cependant que l'une des deux fillettes aurait été violée. Elle est présentement dans un hôpital de la métropole, où on lui procure les soins nécessaires.

Quadruple noyade ?

Un yacht ainsi que quatre personnes en détresse auraient été aperçus, en soirée hier, sur le St-Laurent, en amont de Contrecoeur et en aval de Verchères.

Une quinzaine d'agents de la PP de Sorel, munis de quatre chaloupes à moteur, ont fait vainement la navette, entre 8 h. p.m. hier et 7 h. ce matin; de même qu'un détachement de la PP à Montréal, et un navire de la Gendarmerie royale.

Selon l'insp. Gérard Houle, il n'est pas invraisemblable que les occupants de l'embarcation (il s'agirait d'un homme, une femme et deux enfants) se soient noyés.

Une famille de putois

Le passage d'une famille de putois, communément appelés "bêtes puantes" a causé hier tout un émoi rue Cadillac. Une foule de badauds ont suivi (de loin) la mère et les enfants qui

Voir FAITS DIVERS en page 11

Départ pour l'Arctique

Le bateau Sir John Crosbie partira de Montréal demain, pour aller ravitailler différents centres dans l'Arctique. Construit spécialement pour la navigation d'hiver, le navire a été lancé le 14 juillet dernier par l'épouse du premier ministre de Terre-Neuve, M. Joe Smallwood, à Port Weller, en Ontario. Il appartient à la compagnie Chimo Shipping Ltd, de St. John's, Terre-Neuve.

La démission des récidivistes

Seul un tribunal pourra l'exiger

QUEBEC. (DNC) — Au ministère des Affaires municipales, on a expliqué aujourd'hui le fonctionnement de l'article 5 du bill 54, sanctionné par le lieutenant-gouverneur avant l'ajournement des travaux parlementaires, et visant à éliminer de la politique municipale les récidivistes.

Cet article rend inhabiles, pendant vingt ans, à avoir une charge municipale, les récidivistes trouvés coupables d'un acte criminel punissable de 5 ans de prison ou plus, après avoir été antérieurement déjà trouvés coupables de deux autres actes criminels passibles de la même peine.

Le récidiviste ainsi coupable, qui avait une charge municipale au moment de la sanction du bill no 54 et qui ne l'a pas abandonnée depuis volontairement, reste en fonctions tant qu'une plainte n'aura pas été portée en justice et qu'un tribunal ne sera pas intervenu.

Cinq gardes suspendus pour indiscipline à la prison de Bordeaux

(par **M. P.**) — "Depuis deux jours, cinq gardes ont été suspendus à la prison de Bordeaux, pour indiscipline. Leurs cas seront soumis au département du procureur général", a déclaré hier le gouverneur de la prison, M. Albert Tanguay.

Ainsi s'est soldée, jusqu'ici, une querelle interne, entre quelques gardes et les administrateurs de cette institution.

Le tout a débuté la semaine dernière lors de promotions, selon M. Tanguay. La nomination d'un garde au grade de caporal aurait suscité du mécontentement chez quelques-uns.

"C'est mon intention, déclare le gouverneur, de prendre en considération la valeur d'un homme plutôt que le nombre d'années de service".

En appliquant ce principe, la semaine dernière, soit en accordant une promotion à un nouvel employé de la prison mais qui possédait les qualités requises, le gouverneur veut ainsi améliorer, au maximum, le rendement des gardiens.

Le gouverneur Tanguay, surpris des propos d'un garde suspendu tels que relatés dans un quotidien du matin, a révélé au représentant de LA PRESSE

Voir GARDES en page 11



Ils ramassent les balles

Un homme armé sème la panique dans un quartier

Wilfrid Lemieux, 2014, rue Kingberley, appréhendé cette nuit et détenu par la Sûreté municipale pour enquête, devra apparemment s'adonner désormais à un autre sport que le tir au fusil, car on lui a définitivement confisqué sa carabine de calibre 22.

La police raconte que, après avoir provoqué une altercation et frappé une femme dans la rue, près de son domicile, ce quinquagénaire s'est rendu chez lui pour revenir avec sa carabine sous le bras. Alertés par les cris de la femme, plusieurs voisins étaient déjà accourus.

Toujours selon la police, Lemieux se mit alors à tirer à droite et à gauche, dans les portes et fenêtres des maisons. Il provoqua de la sorte une véritable panique. A l'arrivée des policiers sur les lieux, une vingtaine de balles avaient été tirées. Heureusement, aucun des témoins n'a été atteint.

En un tournemain, la police désarma l'individu et le conduisit en cellule. Il doit comparaître en cour aujourd'hui et sera probablement soumis à l'examen d'un psychiatre.

C'est la deuxième fois, ajoute la police, que Lemieux met ainsi la vie de ses voisins en danger. Il y a quelques mois, la police était obligée d'intervenir de la même façon, mais les preuves n'étant pas assez liées, Lemieux avait été libéré avec ordre de garder la paix. Et on avait été "forcé" de lui remettre son fusil . . .

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DE SANG

Analyses complètes des urines $2.50

Détermination de grossesse $5.00

Nous cueillons les spécimens à domicile sans frais additionnels

VI. 5-7251

Diverses analyses de sang à prix varies

PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détroit au Monde
DUQUET & DUQUETTE PROPS

aux 4 librairies Pilon

INDEX de CLASSEURS
Carton pressé vert résistant, A à Z. Index alphabétique.
Format lettre. Rég. 2.85 SPECIAL, CH. 2.15
Format légal A à Z. Rég. 4.00 SPECIAL, CH. 3.00

INDEX CARTON PRESSE VERT RESISTANT
Alphabétique A à Z. Languette métallique.
Format 3" x 5" REG. 3.85 CHACUN SPECIAL 2.90
4" x 6" 4.10 CHACUN 3.00
5" x 8" 4.50 CHACUN 3.40

INDEX ALPHABETIQUE
LANGUETTE METALLIQUE
Format lettre. Rég. 6.30 SPECIAL, CH. 4.75
Format légal. Rég. 7.30 SPECIAL, CH. 5.50

aux 4 LIBRAIRIES Pilon INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
750, Beaubien CR. 4-6687
8559, St-Laurent DU. 1-4761
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.

VOUS OBTENEZ DAVANTAGE CHEZ
TRANS ISLAND MOTORS
sur l'achat d'un CHRYSLER - DODGE - VALIANT



ACHETEZ UN VALIANT MAINTENANT

★ TOUS LES MODELES EN STOCK
★ LIVRAISON IMMEDIATE
★ LA MEILLEURE VALEUR D'ECHANGE

PLUS DE 100
AUTOS USAGEES
TOUTES MARQUES
TOUS MODELES
NOUVEAUX BAS PRIX

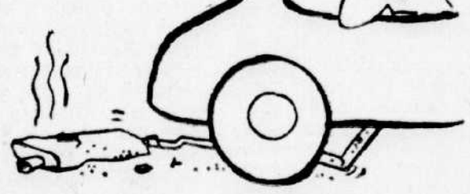
AUTOS USAGES DÉPENDABLE CAMIONS USAGES

TRANS ISLAND MOTORS LTD
"Achetez en toute confiance — Conduisez avec fierté"
DEPOSITAIRE CHRYSLER — DODGE — VALIANT
5400, BOUL. DECARIE
HU. 8-9175 OUVERT JUSQU'A 10 P.M.

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
BUREAU FERME LES LUNDIS DURANT JUILLET ET AOUT
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

En maintenant adéquate votre
★ MECANIQUE VERTEBRALE
à l'aide
★ d'AJUSTEMENTS CHIROPRATIQUES
vous favorisez dans votre organisme une saine
★ NEURO-PHYSIOLOGIE
voire une
★ BONNE SANTE
COURTOISIE
J.-O.-E. et J.-O. HOULE
Docteurs en Chiropratique

BESOIN D'UN SILENCIEUX ?



N'attendez pas que votre silencieux traine dans la rue pour le changer . . . parce que M. Muffler peut vous en poser un autre en moins de 15 minutes.

Voyez nos experts dès aujourd'hui !

M. MUFFLER
AUX 4 COINS DE LA VILLE
Mme Clara Despatie, prés.
NORD 2235, boul. LAURENTIEN près de Canadair
SUD Craig, angle AMHERST
EST 1295 BELLECHASSE ouest de Papineau
OUEST 6260, UPPER LACHINE est de Cavendish
OUVERT le SOIR jusqu'à 9 h. — SAMEDI 1 p.m. durant juillet et août
CR. 3-1561



D'importants travaux dans St-Hyacinthe

QUEBEC. (J.M.) — La route transcanadienne entraine des travaux considérables et divers dans la circonscription de Saint-Hyacinthe. C'est ainsi que des ponts jumeaux seront érigés en travers de la Yamaska.

M. René Saint-Pierre, en accord avec le ministre de la Voirie, vient de signer un contrat avec "Janin Construction Ltée", de Montréal, qui fera l'ouvrage pour $907,821.

Janin Construction avait proposé le prix le plus bas ; onze entrepreneurs avaient concouru ; la soumission la moins avantageuse demandait $1,138,-217,106.

Les ponts jumeaux de Saint-Hyacinthe seront en beton armé, avec superstructure en acier; ils mesureront 564 pieds de longueur, comporteront 6 travées et, chacun, 2 trottoirs de 2'9", la voie carrossable aura une largeur de 44 pieds.

Le ministre des travaux publics a signé aussi le contrat pour le pont qui enjambera la Rivière-des-Envies sur la route 19D, entre la Mauricie et le lac Saint-Jean.

La Verendrye Construction Ltée, de Saint-Severin de Proulxville, érigera ce pont pour $53,023.35. Le soumissionnaire le plus exigeant réclamait $79,990. L'ouvrage aura une longueur de 110 pieds, soit deux travées de 55 pieds avec voie de 30 pieds et deux trottoirs de 4'8". Le pont sera en beton armé.

EPIDEMIE

SUITE DE LA PAGE 8

pour éviter que l'infection se propage.

Les inspecteurs fédéraux, les vétérinaires et d'autres spécialistes ont été convoqués à une conférence qui aura lieu demain pour étudier la situation.

On note que la fièvre porcine n'atteint pas les humains.

Voici la liste des comtés et le nombre de fermes où l'on a signalé des cas de fièvre porcine.

Québec : Argenteuil 5, Châteauguay 1, Vaudreuil 2, Soulanges 1, Nicolet 2.

Ontario : Oxford 1, Carleton 1, Russell 1, Prescott 6, Glengarry 6.

GARDES

SUITE DE LA PAGE 3

que l'indiscipline qu'on déplore à la prison vient justement des gardes.

Et pour prouver que cette indiscipline existe chez quelques-uns seulement, M. Tanguay expose quelques-unes des raisons qui ont motivé certains renvois. Surveillance médiocre, absence du travail, etc.

Possibilité d'émeute ?

"Oui et non", "Oui, il peut y avoir une émeute, aujourd'hui, demain, après-demain, déclare M. Tanguay, on ne sait jamais. Non, il n'y aura pas d'émeute, jamais, si les gardes respectent les règlements qu'on leur impose et si eux-mêmes font respecter les règlements qu'on impose aux détenus".

Pour répondre aux insinuations du même garde suspendu, le gouverneur déclare que les gardiens ne sont nullement "des garçons de table". La distribution des friandises et tabac se fait, comme à l'accoutumée depuis plusieurs années, une fois par semaine, selon ce que chaque détenu a inscrit sur sa formule de commande. "Jamais en dehors de cette formalité", conclut M. Tanguay.

. . . de la politique

"Il n'y a pas de politique à la prison de Bordeaux, ajoute M. Tanguay, et je n'en tolérerai pas."

"Parmi vos adjoints, y a-t-il d'anciens organisateurs d'élections ?", avons-nous demandé au gouverneur.

"Non, mes adjoints sont tous des hommes compétents, en qui j'ai confiance et qui possèdent les qualités nécessaires pour former une équipe d'hommes capables de remplir leur fonction avec le rendement qu'on en attend", ajoute M. Tanguay.

C'est dans ce que nous valons, et non dans ce que nous possédons, que réside notre expérience.

E. M. FORSTER,
Le plus long voyage.

Condamnant le nationalisme étroit

Jean XXIII se fait l'avocat de l'unification de l'Europe

CITE DU VATICAN. (Reuter) — Le pape Jean XXIII a lancé hier un appel aux catholiques leur demandant de travailler "sur la ligne de front" à la réalisation de l'unité européenne.

Rédigée au nom du pape par son secrétaire d'Etat, le cardinal Amleto Cicognani, la lettre a été rendue publique hier. Elle était adressée à un professeur français, M. Alain Barrère.

"Pour réaliser graduellement l'unité européenne, y lit-on, il est nécessaire de vaincre l'isolement et le nationalisme étroit.

"La communauté européenne devra remédier graduellement aux inégalités dans la mise en valeur de ses régions géographiques et de son activité agricole et industrielle, mais sans oublier les autres continents, dont elle favorisera la croissance harmonieuse.

"Seule une union des esprits et des coeurs, dans une même foi et un même amour, sauront susciter une telle communté supernationale, européenne avant tout, mais ayant une vocation mondiale."

"Les catholiques doivent être sur la ligne de front dans ce travail éminement pacifique. Il ne fait aucun doute qu'ils seront appelés à jouer un rôle actif dans des institutions où Dieu n'est pas explicitement reconnu comme l'auteur et le législateur de l'univers".

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

se sont réfugiés sous une galerie. Fort heureusement, personne n'est allé assez près pour recevoir la "douche nauséabonde". Quelques policiers se sont amenés sur les lieux, mais trop tard pour assister au spectacle, car la famille avait jugé plus sage de troquer le champ situé à l'arrière de la rue contre son gite sous la galerie. Comme il n'y avait pas de deuxième représentation prévue, les policiers ont tout simplement regagné leur poste après avoir dispersé la foule de curieux.

Trois coups de feu

L'agent Yves Charlebois (1392) a appréhendé deux jeunes hommes qui s'apprêtaient à faire main basse sur divers objets qui étaient à l'intérieur d'une voiture stationnée en face du numéro 975 de la rue St-André. Les deux frères ont été capturés à la suite de trois coups de feu qui avaient été tirés en guise d'avertissement. Ils sont âgés de 16 et 18 ans.

Camion vs autobus

Une collision survenue entre un lourd camion et un autobus de la Commission de transport de Montréal, à l'angle des rues Notre-Dame et Desjardins, au début de la soirée d'hier, a occasionné des blessures à sept personnes.

Fort heureusement, personne n'a été blessé sérieusement et tous ont pu regagner leur domicile. L'autobus était conduit par M. Jean-Marie Foisy 26 ans, du 4301 est, rue Notre-Dame. Le camion était conduit par M. Léger Gagnon, 29 ans, domicilié au 4153 St-Denis, appt 2. Ce dernier conduisait un camion de la compagnie Sicotte Transport, 1025, rue Ottawa.

Foudre

ST-ADRIEN. (PC) — M. Alphondor Fréchette, âgé de 36 ans, a été tué par la foudre, hier, alors qu'il soignait des animaux, sur sa ferme, à St-Adrien.

Ouvrier grièvement blessé

Un jeune ouvrier a subi des blessures graves au visage vers midi aujourd'hui, lorsque l'aiguille de sa foreuse a touché un bâton de dynamite qui a aussitôt fait explosion.

M. Grégoire Paquette, âgé de 26 ans et domicilié au 5309 de la 3e ave, à Rosemont, travaillait sur un chantier de construction à l'arrière du 4040, avenue du Parc, à Montréal.

Sous la violence du choc, la victime a été projetée à quelque 15 pieds dans les airs; il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria où l'on rapporte que son état est critique.

On ne s'explique pas encore la présence de ce bâton de dynamite à cet endroit.

Noyade

CHICOUTIMI. (PC) — Ghislain Dunn, âgé de 9 ans, s'est noyé, hier, alors qu'il a perdu l'équilibre et est tombé dans la rivière Saguenay.

Un garçonnet se noie à Lauzon

LAUZON. — Un garçonnet de huit ans, André Debigare, s'est noyé hier dans les eaux de la rivière Beaurivage, près de Lauzon, en face de Québec. Au moment de la tragédie, la victime se baignait avec deux petits camarades. Le noyé, un orphelin, passait ses vacances chez son oncle, à St-Etienne de Lauzon.

Deux Canadiens seront déportés

BUFFALO. (PAf) — Les services de l'Immigration des Etats-Unis ont ordonné l'extradition de deux Canadiens accusés d'avoir possédé et fabriqué de faux chèques de voyageurs et de les avoir mis en circulation aux Etats-Unis.

Joseph Lévesque, de Montréal, et Raymond Charron, de Port Arthur, en Ontario, seront déportés après avoir subi leur procès.

Deux autres Canadiens font face aux mêmes accusations, Marcel Comtois et Pasquale Di Nunno, tous deux de Montréal. Ils passeront à l'instruction de leur cause bientôt.

Les quatre faussaires, qui avaient été arrêtés le 19 juin, ont protesté de leur innocence.

Tuée par un camion

DRUMMONDVILLE — Une bambine de 4 ans, France Deshaies, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, a été broyée à mort sous les roues d'un lourd camion, à proximité de la demeure de ses parents, alors qu'elle tentait de traverser la route 20.

DEUX VILLES

SUITE DE LA PAGE 3

donc venu sur le tapis. M. Dawson a déclaré à cet égard que sa municipalité n'était pas opposée, en principe, à en élargir la portion qui tombe sous sa juridiction, mais qu'il "serait inutile de consacrer de fortes sommes à élargir 100 pieds de rue pour rien : les automobilistes seront de toute façon bloqués à la rue Jean-Talon." Ville Mont-Royal attend de connaitre les projets de Montréal concernant la prolongation du boulevard, avant d'agir elle-même.

On en était là : le comité avait été formé, mais il restait que le tunnel ne résoudrait pas les problèmes de circulation à Outremont, d'autant plus que les automobilistes, n'était plus arrêtés aux voies, iraient plus vite s'entasser à la rue Van Horne ! M. Roger Gagnon, urbaniste dont Outremont a retenu les services, a proposé alors d'utiliser le terrain du Pacifique Canadien pour disperser la circulation. Ces 90 acres de terre, situées au nord de la ville, serviraient présentement à des parcs de stationnement et à des voies désaffectées depuis 2 ans. M. Gagnon propose donc de s'enquérir auprès des autorités du Pacifique Canadien si elles seraient disposées à céder ce terrain : on serait à même d'y construire une route qui disperserait la circulation vers l'est, soulageant d'autant la ville.

Jusqu'à lundi

Fermeture de la rue St-Denis, au boul. St-Joseph

Le directeur du Service de la circulation, M. Jean Lacoste, a annoncé hier que toute circulation sera interrompue rue Saint-Denis à l'intersection du boulevard Saint-Joseph à compter de 9 h., demain soir, et les jours suivants, jusqu'à lundi matin, le 23 juillet, vers 7 h. La circulation sera alors rétablie normalement.

La fermeture de la rue Saint-Denis permettra de poursuivre la deuxième phase des travaux de réfection du boulevard Saint-Joseph.

Manuels scolaires

C'est le sort qui décidera

C'est en tirant au sort parmi les soumissionnaires, que la Commission des écoles catholiques de Montréal choisira, aujourd'hui, les libraires de qui elle achètera la plus grande partie de ses manuels scolaires pour l'année qui vient.

C'est le meilleur moyen qu'ont trouvé les commissaires pour déjouer ce qu'ils ont appelé la "collusion" des libraires. La semaine dernière en effet, lorsque les commissaires ont ouvert les soumissions pour les manuels scolaires, ils se sont aperçus à leur grand étonnement que la plupart des libraires avaient soumis des prix identiques ou à peu près.

FRONT

SUITE DE LA PAGE 3

tion du métro et de l'adjudication des contrats sans avoir de comptes à rendre à personne, MM. Drapeau et Saulnier ont refusé la contribution de plus de cent millions de dollars offerte par les municipalités que le métro desservira et qui recevront gratuitement ce cadeau aux dépens des Montréalais appelés à payer la note à raison d'au moins mille dollars par électeur".

Et M. Croteau parle d'"un écran de fumée publicitaire de l'administration actuelle portant sur des banalités et des insignifiances relatives comme l'achat de chiens et de palominos pour le service de la police, ainsi que les changements répétés d'horaires pour la collecte des déchets".

Le chômage ? "M. Drapeau n'en avait-il pas fait son principal cheval de bataille de la dernière campagne électorale?"

La police

A la police ? "Au train où va le recrutement, ce sera 1,000 constables de moins que nous aurons à la fin du terme, au lieu de l'augmentation de 1,000 promise en 1960, dit M. Croteau. L'administration Drapeau-Saulnier a tellement désorganisé et démantibulé ce service que les limiers passent la majeure partie de leur temps à écrire des rapports sur des insignifiances pendant que les vols, les hold up, les assauts sont plus fréquents que jamais et que les bandits demeurent au large".

La campagne électorale en promet ! Surtout lorsqu'il y aura riposte de la part des administrateurs et de leurs militants qui demanderont un renouvellement de mandat.

Quand un vieux garçon épouse une jeune femme, il mérite . . . non, la faute porte sa punition avec elle.

SHERIDAN,
"L'Ecole de la Médisance".



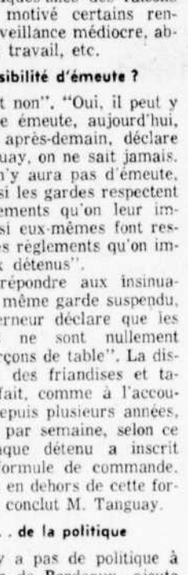
LE TROPHÉE DU "CHALLENGE PLAYER'S" est décerné chaque année au champion canadien des conducteurs de voitures sport. Le gagnant a aussi l'avantage d'aller concourir dans une course majeure d'Europe.

Un plaisir qui ne s'éteint pas

Le sport enthousiasme ses adeptes et leur procure une satisfaction vive et durable. Il en est ainsi de la Player's. On ne se lasse jamais de fumer cette cigarette; elle procure un plaisir durable, *un plaisir qui ne s'éteint pas*. La Player's est la cigarette préférée des Canadiens. Elle doit sa douceur et sa saveur à ses fameux tabacs, lesquels sont triés parmi les meilleures récoltes des meilleures années.

FUMEZ LA Player's

LA CIGARETTE LA PLUS DOUCE, LA PLUS SAVOUREUSE



Le meilleur vermouth sur glace

...meilleur en cocktails aussi!

CINZANO

Vermouth | SEC—IMPORTÉ DE FRANCE SUCRÉ—IMPORTÉ D'ITALIE

Le préféré en Europe, il sera aussi le vôtre!

up-to-date Furniture COMPANY LIMITED

Heures d'affaires SEMAINE 9 a.m. à 6 p.m. JEUDI et VENDREDI 9 a.m. à 10 p.m.

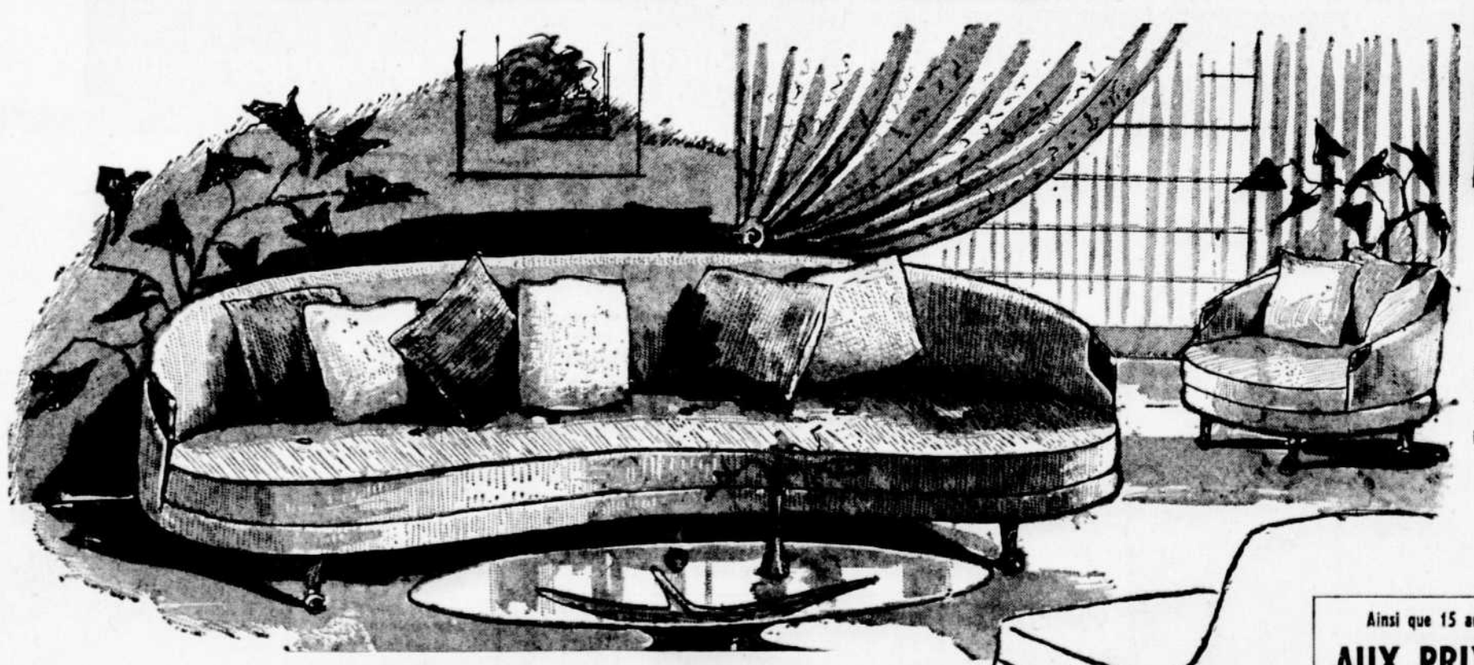
1290 est, JEAN-TALON — CR. 1-2595

vous invite à sa grande vente

pré-automne



J.-C. DUMAS, président
l'ami du jeune couple



Fauteuil moderne, coussin véritable air foam, même choix de peluche.

$109.00

Sofa de 86", coussins de véritable AIR FOAM. Recouvert de tissu peluche 100% laine. Choix dans plus de 20 couleurs différentes.

$179.00

Ainsi que 15 autres modèles de la même ligne AUX PRIX LES PLUS BAS A MONTREAL

3 DECORATEURS ENSEMBLIERS mis gratuitement à la disposition de notre clientèle

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	1110	44⅝	44	44⅛
Abitibi Pr.	—	24¾	24¾	—
Acadia Atl.	—	13½	13½	—
Agnew-S.	—	16	16	—
Algoma	665	38⅝	38	38⅝
Alumin.	825	21	20⅝	20⅞
Alum. 4 Pr.	—	21½	21½	—
Al. 4½ Pr.	400	21½	21½	21½
Anglo Am.	—	45¼	45¼	—
An T.4½ P.	—	41	41	—
A. Tel 2.90	—	50	50	—
Argus	—	8⅜	8	—
Asbestos	500	30⅛	29⅝	30⅛
Atlas Ste	1245	33⅜	32	33⅜
A R C Pr	300	6⅞	6⅞	6⅞
Bail S. 5¾ P	—	22⅛	22⅛	—
Banq C. N.	250	62	62	62
Ban. Mon	1347	53½	52½	52½
Ban N.-E.	320	59¾	59½	59¾
Ban P. C.	25	43	43	43
Bath Pow.	—	15	15	—
Bath Po A	—	48	48	—
Bell Pho	2075	50	49½	48¾
Bow C. 5 P.	—	49½	49½	—
Bo. C. 5½ P	—	50½	50½	—
Bowa. Mer	—	51	50½	—
Bowa Paper	—	5¾	5¾	—
Brazil	535	310	305	305
B A Oil	750	30⅜	30	30⅛
B C Forest	—	11	11	—
B C Power	800	16⅛	16	16⅛
B C Phone	152	49¼	49¼	49¼
Brock C. 6p	—	8	7½	—
Brooke B p	—	21¾	21¾	—
Brown	204	10⅛	10¼	10⅛
Bruck A	—	14¼	14¼	—
Bruck B	—	20	20	—
Build Prod	—	20	20	—
Cal Pow	—	19¾	19¾	—
Can Cem	100	25½	25½	25½
Can Cem p	—	26	26	—
Can D Sug	—	25	25	—
Can Iron	—	19½	19½	—
Can Malt	—	64	64	—
C Saf 4.40p	—	94½	94½	—
C S L	200	50	50	50
C Aviation	—	18	18	—
C Brew	1860	9¼	9	9⅛
C Br Alu	—	8¾	8¾	—
C Bronze	—	17¾	17¾	—
C Cel	—	29	29	—
C Chemic	125	7½	7½	7½
C Fairbk A	100	z 7¼	7¼	7¼
C Husky	300	5½	5⅜	5½
C Hydrocar	—	12	12	—
Can Br pr	—	50	50	—
C Imp B C	1965—	50⅜	51⅜	52
C I L	20	z 12¾	12¾	12¼
C Int Pow	—	10	10	—
C Int P pr	—	40	40	40
C Marconi	—	400	400	—
C Oil	750	32¾	32	32⅜
C. P. R.	1085	22⅝	22⅝	22⅝
C Pulp pr	100	11¼	11¼	11¼
C. Vickers	—	21½	21½	—
Col. Cely.	25	x350	350	350
Com. Ent.	25	z 13½	13½	13½
Con M S.	205	x20	20	20
Con Textile	400	375	375	375
Cons Glass	—	30	30	—
Corby "A"	—	16⅝	16⅝	—
Corby A	—	16⅝	16⅝	—
Cor Credit	100	5¾	5¾	5¾
Credit Fon	—	113	113	—
Crown Zell A	50	20⅜	20⅜	20⅜
Dist Seag	—	41½	41½	—
Dome Pete	—	10	10	—
D Bridge	x60	18	18	18
D Corset	—	17¾	17¾	—
D Fndry	295	51¼	50¾	50¾
D Glass	—	75	75	75
D Glass p	28	16½	16½	16½
D Lime Ltd	—	6	6	—
D Steel	—	9	9	—
D Stores	1075	12¾	12½	12½
D Tar	970	17	16⅝	16⅞
D Tar p	—	16⅞	16⅞	—
D Text	900	17½	17¼	17¼
D Text p	—	1 40	1 40	—
Donohue	—	21	21	—
Dow Brew	x20	50	50	50
Du Pont	1000	29⅜	29¼	29⅛
Du Pont p	25	77	77	77
Dupuis Fr A	—	8	8	—
E Koot	—	12	12	—
Eddy Pap	150	21½	21½	21½
Fam Play	200	16¾	16¾	16¾
Fleetw Cor	500	19	19	19
Foundation	—	9¾	9¾	—
Fraser	300	23½	23½	23½
Fr Pete Pr	—	300	300	—
Frost 'A'	—	16	16	—
Falconbrid	950	46¾	46	46¾
Gatineau	150	31¾	31	31¼
Gat 5 Pr	—	100¼	100¼	—
Gen Dynam	—	24¼	24½	—
Gen Motors	—	53	53	—
G S Wares	—	10½	10½	—
G L Paper	—	18	18	—
Guardian A	—	10	10	—
Hawker Sid	150	450	430	450
Handy An	2032	16½	16½	16½
Hardee Far	—	5¼	5¼	—
Home O 'A'	—	10½	10¼	—
Home O "B"	—	990	990	—
Horne & P	—	250	250	—
Hud B M&S	75	53¼	53	53
Hud B Com	510	10	10	10
Imp Oil	485	39¾	39¼	39½
Imp Tob.	1155	12¾	12½	12¾
Imp Tob. Pr	—	6	6	—
Ind Accep	660	20¼	20	20¼
I Ac. 2.25 Pr	—	48½	48½	—
In A 4.50 pr	10	93½	93½	93½
Inland C pr	—	16	16	—
Int Nickel	1635	58¾	58¼	58¼
Int Paper	—	28	28	—
Int Util.	125	38½	38	38
Int Util pr	—	46	46	—
Interpr PL	135	70	69½	69½
Iroq Gl pr	—	9¼	9¼	—
Jamaica	—	13¾	13¾	—
Labatt	x15	12½	12½	12½
Laura Sec	—	16	16	—
Laur F A	300	13½	13¼	13½
Laur F 1.25	—	20	20	—
Laur F 2.00	—	38½	38½	—
Lewis Bros	—	7½	7½	—
Loeb M	10000	12	12	12
Lower St L	25	29	29	29
Maclaren A	—	18	18	—
Maclaren B	—	20	20	—
Mac & Pw	1250	18½	18¼	18½
Marit Tel	270	18	18	—
Mass Fer	375	10⅞	10⅜	10⅞
M F 5½ pr	35	103¼	103¼	103¼
Metro Store	—	6½	6½	—
Met Sto pr	—	21	21	—
Miron Pr	400	9¼	9¼	9¼
Mi Rob A	—	6¾	6¾	—
Molson 'A'	—	25¼	25¼	—
Molson 'B'	—	25	24¾	—
Molson Pr	—	40⅜	40⅜	—
Mtl Loco.	x30	13½	13½	13½
Mtl Trust	—	70	70	—
Marit drts	—	30	30	—
Via Wire	—	12½	12½	—
N Wire B	—	12½	12½	—
Noranda	1505	29⅜	29¼	29⅜
N S Light	x55	17¼	17¼	17¼
Ogilvie	44	7⅛	7⅛	7⅛
Or pr	—	138	138	—
Steel	400	9¼	9¼	9¼
Pete	—	13⅝	13	—
Hers	365	18½	18½	18½
mans	—	35	35	—
Pen Pr	—	114	114	—
Placer	—	21⅜	21⅜	—
Pow Corp.	75	44½	44½	44½
Prem Iron	—	200	200	—
Price Br	105	44	43⅞	43⅞
Pr Tr Pr	—	46	45	—
Q Nat G w	—	105	99	—
Q Nt aGs p	75	41	41	41
Que Pow	—	23½	23½	—
Que Phone	x10	39	39	39
Que Phon w	—	20¼	20¼	—
Reed Albrt	—	6¼	6¼	—
Reitman's	—	12½	12	—
Reitmans A	—	10½	10½	—
Robertson J	—	13	13	—
Rolland A	300	9⅝	9¼	9⅝
Rilland p	—	86½	86½	—
Rothmn Ltd	—	7¼	7	—
Royal Bk	720	66½	65	66¼
Royalite	—	9⅞	9⅞	—
Roalite pr	—	44	44	—
St L Cem	—	15	15	—
S L Crp Ap	—	100	100	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Loeb M	10000	$12	— ½
Spartan	5200	85	— 5
Atlas Tele	4600	2 75	— 5
Steel Of C	2515	$16	inch.
Bell Tel	1975	$49⅝	inch.
Shawinigan	1800	$22¼	— ⅛
Trans Mt	1460	$13½	— ⅛
Walker	1315	$49½	inch.
Macmillan Powell	1150	$18½	inch.
Que Smelting	5300	10	inch.
Copperstream	4000	27	— 00½
Std Gold	4000	17	— 01
Bornite	3000	18	— 01
Mt Pleasant	2400	1 87	— 01

Total de la matinée industriels, 39100 ; mines & pétroles, 62300

Salada Fds x50	11¼	11¼	11¼	NQ Pow	$ 28	28	—
Salada Fd w	5	5	—	NQ Pw 1 pr 50	$ 49	49	49
Shawin 1900	22¼	22⅛	22⅛	North Ind	275	275	—
Shawin A	23½	23	—	Opem Exp 300	17	17	17
Shawin 4p 150	40½	40¼	40	Opemiska	510	510	—
Sicard	6¼	6¼	—	Pac Atl Inv	300	300	—
Sicard pr	20	20	—	Paudash	6	6	—
Simpsons 150	27	27	27	Pembina	6⅜	6⅜	—
Sogemine p	14⅛	14¼	—	Pitt Gold 1000	4½	4½	4½
Southam 29	29	29	—	Pitt Prod 100	8½	8½	8½
StdS Steel 100	10⅛	10⅜	10⅜	Place GO 2000	71	71	71
Steel Can 3240	16	16	16	Porcupine 3000	5½	5	5
Steinb A 100	19	19	19	Pow C 1 p	$ 41	41	—
Steinbg p	103½	103½	—	Powr Cr 2	$61	61	—
Texaco C 225	44¾	44¾	44¾	Qu Chib 1000	18	18	18
Tor-Dom B 150	52½	52½	52½	Que Cobalt	295	29	—
T Fin A 165	11⅜	11⅜	11⅜	Que Lab	5	5	—
Trans-C C 403	8¾	8¾	8¾	Que Lith	330	330	—
Trans-C P 275	19¼	19¼	19¼	Que Oil	2	2	—
Triad Oil 120	120	120	—	Qu Smelt 2000	10	10	10
U Steel C z30	5¼	5¼	5¼	Raglan	81	81	—
Vendomat	5¾	5¾	—	Roberval	10	10	—
Walk G 1035	49¾	49½	49½	Rub Foo's	165	165	—
Webb Kn	200	200	—	Ruby Fo w	30	30	—
Westcoat	14½	14½	—	San Anto	170	170	—
Westcoat v 100	14	14	14	Steep Rock	550	540	—
Weston A	14	13¾	—	St. L. Col 2000	3 95	3 75	3 95
Weston B 200	17	17	17	St. L. Div 200	85	85	85
Weston 4½	95½	95½	—	St. Maurice	80	80	—
Zeller's	34½	34½	—	Saucon	27	22	—
Zeller's Pr	48¼	48	—	Shop & Sv 600	$ 6⅞	6⅞	6⅞
				Sobey Str	$ 15	15	—
				S. D. Fuhault 2000	8	7½	7½
				S. C. P	$110	105	—
				Spartan Air 6900	80	80	80
				Spart A W	20	20	—
				Stand Gd 4000	7	7	7
				Sullivan	150	150	—
				Suptest Ord	16	16	—
				Taghe rt	9	9	—
				Taghe 16000	19	17	18
				Tahsman 1000	81	78	78
				Tazin	9	8	—
				Tib Expl. 2500	8	7½	7½
				Titan	10	8	—
				Tooke	35	30	—
				Tooke Pr.	10	10	—
				Trans Mt 2060	13½	13⅜	13⅜
				Union Gas	$ 17	17	—
				U. Asbestos	420	420	—
				U Corp B	40½	40½	—
				U Keno	900	900	—
				U Principa 500	60	60	60
				U Towns E	10½	10½	—
				UA Obais	23	23	—
				Val-Mar 300	5¾	5¾	5¾
				Vander Ho 650	290	265	270
				Vangua 2000	7	7	7
				Vauze	170	150	—
				Viola 700	185	175	175
				Virginia	3	3	—
				West Heli 500	75	75	75
				Westeel 25	$ 10¼	10¼	10¼
				Westvill 2000	5	5	5
				Woodfor A	50	50	—
				Woodfor B	10	10	—
				Woods Mfg 15	$ 38	38	38
				York Sp I	365	335	—

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Advocate		525	525	—
Ajax		35	34	—
Alba Expl		3½	3½	—
Alber Gs "A"	400	$ 23¾	23¾	23¾
Albe G w		900	900	—
Alscope		35	35	—
Aemarinium		2½	2½	—
Am. Moiyb	200	265	265	265
Anglo Nfld		9¼	9¼	—
Ang Rouyn		8	8	—
Aigl Scan		4	4	—
Atlas 500		5	5	5
Atlas T 152500		265	265	265
Augustus 500		37	37	37
Auto F "B"		385	385	—
Alpha Ar 800		$ 8½	7½	8
Mlack Riv		13½	10	—
Bailey S .A.		740	740	—
Band Ore		5½	5½	—
Barvalee		5	5	—
Bateman		5½	5½	—
Bellechasse		14	14	—
Bl Bonnet		$ 14¼	14¼	—
Bluewat		13	13	—
Bornite 2000		18	18	18
Burns		$ 7¾	7¾	—
Bruneau		29	27	—
Cap. Build		315	315	—
Cal-Ed. 100		$ 21½	21½	21½
Calumet		3	3	—
Camp Ch 1200		400	400	400
C Pack B		$ 50¼	50¼	—
C-Collieries		$ 5¾	5¾	—
Can Delhi		315	315	—
Can Dev.		375	375	—
C Dredge 100		6⅞	6⅞	6⅞
Can Kodiak 5300		79	74	79
Canorama		10	10	—
Cantexas		180	160	180
Canuba		2	2	—
Carbec 1500		13	12	12
Cartier-Que		6	6	—
Cassiar 400		$ 10¼	10¼	10¼
C. Del Dio		325	300	—
Cent Man		6	6	—
Chemalloy 700		122	120	120
Chib Copper		9	9	—
Chipman		4	4	—
Cieve Cop 1500		5	5	5
Cominga		3	3	—
C. C. Cad		3	3	—
Cons Paper 175		$ 36¼	36	36¼
Cons Gas 200		$ 16¼	16¼	16¼
C Persen		10	10	—
C Que Yell		3½	3½	—
Cop Rand		125	125	—
Coppers C 10500		26	27	2 8
Daltens Ltd		55	55	—
Denault A		$ 14	14	—
Denault W		6½	6½	—
Doisan		7	6	—
Dome		$ 33¾	33¼	—
Dom Explo		22½	21	—
Dom Leas 1500		40	40	40
D Oilcloth		$ 23¼	23¼	—
Drummond		$ 8½	8½	—
Dumagami		39	39	—
Dumont 1000		27	27	27
Duvan		15	13	—
Eagle Fd Inc.		13.91	15.12	
Europeans Growth		6.68	7.32	
Federated Growth		4.20	4.59	
First Oil & Gas		3.80	4.15	
Fonds Collectif "A"		5.73	5.46	
Id. " "B"		5.13	5.36	
Id. " "C"		5.51	5.99	
Group Inc.		3.16	3.45	
Growth Oil & Gas		7.69	8.07	
xIncorporated Invest		6.19	6.77	
Investors Growth		5.90	6.51	
Investors Intl. Mut.		3.87	4.21	
Investors Mut. Can.		11.24	12.22	
xKeystone Cust. B-3		14.74	16.08	
Id. " B-4		9.00	9.83	
Id. " K-1		8.60	9.38	
xKesstone Custodian K-2		4.41	4.82	
xMass. Invest. Trust		12.12	13.25	
xMass. Invest. Growth		6.64	7.26	
Mutual Accumulating		3.13	3.42	
Mutual Income Fund		4.61	5.04	
North American of Can.		9.04	9.88	
One William Street		11.73	12.82	
Prêt & avenue Mutuel		5.48	5.99	
Putnam Growth		7.40	8.04	
Radisson R. I.		4.33	4.76	
Regent Fund		—	—	
Saving Invest. of Can.		5.48	5.99	
Securities Fund, Inc. x		11.59	12.67	
Superv. American		7.03	7.10	
Superv. Exec. (1955)		42.90	—	
(1956)		35.22	—	
(1957)		6.02	—	
(1958)		6.37	6.44	
Superv. Growth		1.78	1.80	
Superv. Income		4.17	4.21	
Television Electronics		6.65	7.25	
Timed Investment		5.75	6.31	
United Accum.		5.24	5.73	
xWellington Fund, Inc.		13.27	14.47	
Research Investing C.		9.63	10.52	

En devises américaines.

Abitibi	1135	$ 44⅝	44	44⅛	White Pass	200	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Atl Sugar	750	$ 13½	13¼	13½	Wood Alex	100	260	260	260
Agnew S	665	$ 16	16	16	Wood J A	75	$ 38½	38½	38½
Alta Dis	200	75	75	75	Woodwd	4000	$ 13	13	13
Alta Gas	1996	$ 24	23½	23½	Zenith	920	340	340	340
Alta Gas w	485	875	870	870					
Alg Cen	415	$ 20	20	20					
Alg Cen w	100	505	505	505					
Algoma	410	$ 38¼	37½	38¼					
Ackland	236	470	470	470					
Alumini	1085	$ 21	20¾	20¾					
Alum 2 pr	250	$ 45⅞	45⅞	45⅞					
Anthes A	100	$ 11⅞	11⅞	11⅞					
Anthes B p	100	$101¼	101¼	101¼					
Argus	660	$ 7⅞	7⅞	7⅞					
Arg C Pr	1040	$ 7	6¾	7					
Atlas Stl	8287	$ 33½	31⅞	33½					
Auto El	125	430	430	430					
Autofab B	500	375	375	375					
Bank Mon	1416	$ 53¼	52½	52⅝					
Bank NS	1532	$60¼	59½	60¼					
Bell Phon	3875	$ 50	49¾	49¾					
Bow 5½	50	$ 50½	50½	50½					
Bow-M pr	100	$ 50¼	50¼	50¼					
Brazil	100	310	310	310					
BA Oil	1480	$ 30¼	30	30					
BC Forest	200	$ 11	11	11					
BC Pow	8130	$ 16	16	16					
BC Phone	140	$ 49⅞	49¾	49¾					
BC Ph 5%	10	$102½	102½	102½					
Borwn	z25	$ 10	10	10					
Build Pro	700	$ 20	20	20					
Cal Pow	540	$ 19¾	19¾	19¾					
Can Bread	100	$ 6⅝	6½	6½					
Can Cem	100	$ 25½	25½	25½					
CD Sug	381	$ 25½	25	25					
CI Fndry	275	$ 19	19	19					
Can Malt	25	$ 64¼	64¼	64¼					
Can Perm	220	$ 63½	63	63					
CSL	50	$ 50	50	50					
Can Wire	z25	$ 10	10	10					
Cdn Brew	4020	$ 9⅛	9	9					
C Brew pr	400	$ 50	49¾	50					
C Br Alm	100	$ 8¾	8¾	8¾					
CBAL A	300	135	135	135					
CBAL Bw	350	165	165	165					
Cd Can A	z25	$ 13	13	13					
C Chm w	475	210	205	210					
C Dredge	220	$ 8⅞	8¾	8⅞					
C Frbk A	z25	$ 7	7	7					
C Gs Pr	z50	495	495	495					
C Husky	2900	$ 5½	5¼	5⅜					
C Husk w	400	145	140	145					
C Hydro	300	$ 11⅜	11¼	11⅜					
C Im Bk	2281	$ 52½	52	52					
CIL	300	$ 12	12	12					
Cdn Oil	6246	$ 32⅞	32	32⅝					
Cdn Pet p	1000	$ 11	11	11					
CW Pet	100	470	470	470					
CKP Dev	z25	$ 17	17	17					
Col Cell	200	370	370	370					
Con M S	685	$ 20	20	20					
Cons Pap	600	$ 38¼	38	38					
Con Gas	1247	$ 16¼	16	16¼					
Con Gas B	20	$105	105	105					
Corby vt	100	$ 16⅜	16⅜	16⅜					
Coronation	100	$ 6	6	6					
Dist Seag	981	$ 41¼	41¼	41⅞					
D Bridge	z25	$ 18⅜	18⅜	18⅜					
Dom Elec	300	$ 9⅞	9⅞	9⅞					
Do mEl wt	225	650	650	650					
Dofasco	635	$ 51¼	50⅜	50⅜					
Dom Scot	200	$ 6⅛	6½	6½					
D Scot pr	225	$ 49¼	48½	49¼					
Dom Stor	2080	$ 12¾	12½	12½					
Dom Tar	1265	$ 16⅞	16¾	16¾					
Dom T pr	210	$ 20¼	20¼	20¼					
Du Pont	325	$ 29¼	29⅛	29⅛					
Easy W pr	z50	$ 15¾	15¾	15¾					
Eddy	400	$ 22	22	2					
Falcon	1440	$ 46½	46	46½					
Fam Play	185	$ 17	17	17					
Fed Farms	100	465	465	465					
Fndtn	z35	$ 10	10	10					
Fraser	230	$ 23½	23½	23½					
Gatineau	350	$ 31¼	30¾	31¼					
Gat 5p pr	10	$100¼	100¼	100¼					
eGn Bake	z50	$ 10	10	10					
GMC	z43	$ 52	52	52					
GP Mfg A	50	$ 30⅞	30⅞	30⅞					
GL Paper	375	$ 16½	16	16					
G L Pow w	425	645	630	630					
GN Gas	z35	$ 7⅜	7⅜	7⅜					
GN Gas w	1205	135	135	135					
Gr Wpg G	250	$ 13¼	13	13¼					
Gr Wpt vt	565	$ 12⅜	12½	12½					
Greyhnd	z50	$ 16¼	16¼	16¼					
Guar Tr	95	$ 49½	49½	49½					
Hardee	1610	410	400	400					
Hard C pr	50	$ 75	25	25					
Hawker Sid	862	445	440	440					
Hees	900	140	133	140					
Horne Pf	z10	265	265	265					
Imp Flo	50	$ 31	31	31					
Imp Life	125	$118	115½	118					
Imp Oil	1116	$ 39½	39¼	39¼					
Imp Tob	319	$ 12⅜	12⅜	12⅜					
Imp Tob p	907	$ 6	6	6					
Ind Accept	700	$ 20¼	20	20¼					
I Ac 225 pr	40	$ 47½	47½	47½					
Ind Min	100	390	390	390					
Inlan G w	100	100	100	100					
Int-City	z20	$ 7	7	7					
Int Nickel	2030	$ 58¾	58	58					
Int Util	125	$ 38½	38¼	38½					
Inter PL	725	$ 70	69½	69½					
Int Stl P	z25	135	135	135					
Inv Sys A	205	$ 45½	45	45					
Inv Accept	200	$ 9	9	9					
Jockey C	470	300	300	300					
Jock wts	1000	62	62	62					
Kelly D A	225	$ 5¾	5¾	5¾					
Labatt	515	$ 12¾	12¼	12¼					
Lafarge	900	450	443	450					
Lafarge A	700	$ 8	8	8					
Lakeland	800	240	230	240					
LOnt Cm	500	295	290	295					
LOn Cm p	z50	$ 10	10	10					
Laura Sec	225	$ 15⅜	15⅜	15⅜					
L Ja A	1525	$ 12⅜	12⅜	12⅜					
Lau F 1.25	z25	$ 18¼	18¼	18¼					
Leland	100	$ 9¼	9¼	9¼					
Levy	1195	$ 12	12	12					
Levy pr	100	$ 22¼	22¼	22¼					
Lobco A	150	$ 7¼	7¼	7¼					
L-C-A w	4752	$ 95	95	95					
LobCo B	300	$ 8	8	8					
LbG 1 pr	500	$ 30	29¾	30					
Loeb M	125	$ 11¾	11¾	11¾					
Mclarn A	175	$ 18	18	18					
MB Pr	1665	$ 15⅜	15⅜	15⅜					
Maher	25	$ 28	28	28					
M Leaf Mill	z5	$ 11	11	11					
Mass-F	660	$ 10⅜	10⅜	10⅜					
Mid West	160	155	155	155					
Mon Foods	500	$ 9	9	9					
Mont Loco	z24	$ 13½	13¼	13½					
Moore	1275	$ 43⅜	43⅜	43⅜					
N Nat Drug	100	$ 16¾	16¾	16¾					
N Wire B	z20	$ 13	13	13					
Noranda	684	$ 29½	29¼	29½					
No N Gas	1465	$ 14½	14	14½					
Ocean C	1000	$ 9¼	9¼	9¼					
Ont Loan	z10	$ 34	34	34					
Oshawa A	200	$ 31⅝	31¼	31⅝					
Page Hers	655	$ 18⅛	18⅛	18⅛					
Pbina	200	$ 6⅜	6⅜	6⅜					
Pbina pr	z15	$ 49	49	49					
Pow Corp	210	$ 44½	43¾	44½					
QN Gas	3300	$ 5¼	490	5					
QN Gas p	140	$ 42	42	42					
QN Gas w	1525	100	99	99					
R Nodwell	123	475	475	475